Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13110 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 24 MARS 1987

La reconquête de Ouadi-Doum dans le Nord

L'armée tchadienne a remporté sur la Libye une importante victoire

L'armée tchadienne a remporté une importante victoire, le dimanche 22 mars, en reprenant aux Libyens la localité de Ouadi-Doum, avec le soutien logistique du dispositif « Epervier ». Le nombre des victimes libyennes est évalué à mille deux cents. Le colonel Kadhafi avait menacé la France samedi, déclarant, à Tripoli, qu'elle aura « à faire face à des actes terroristes commis par les peuples opprimés de ses colonies, au Tchad, en Nouvelle-Calédonie, en Martinique ou à Mayotte ».

Depuis la chute de Fada, au début de l'année, on se demandait comment le colonel Kadhafi prendrait sa revanche, et on redoutait quelque offensive surprise de nature à mettre en difficulté la jeune armée tchadienne. Une fois de plus, M. Hissène Habré a fait la démonstration de ses qualités de chef militaire en renversant la situation à son profit. En effet, la base de Ouadi-Doum est tombée parce qu'elle avait été en partie dégarnie par les Libyens descendus à la reconquête de Fada et interceptés au passage.

Les événements de dimanche sont la suite des combats des jours précédents dans l'Ennedi. Une première colonne libyenne avait été attaquée entre Ouadi-Doum et Fada le 18 mars. Bilan, selon une source militaire française : 450 soldats du colonel Kadhafi tués ; 30 chars T-55 de fabrication soviétique détruits. Apparemment bien renseignés – par leurs éléments précurseurs ou par les Français qui disposent de moyen d'écoute et d'observation aérienne, – les hommes de M. Hissène Habré se déploient de façon à détruire une deuxième colonne libyenne, partie, trop tard, au secours des premières unités.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 6.)

Lire page 7

Un entretien avec M. Abdou Diouf

président du Sénégal

Humiliations en série

La prise de la base de Ouadi-Doum par les forces du président Habré constitue à ce jour le plus sérieux revers infligé au colonel Kadhafi dans son entreprise d'occupation du nord du Tchad. Intervenant quelques semaines après la chute de Fada, ce succès des troupes tchadiennes est encore plus éloquent que le précédent : la garnison de Ouadi-Doum comptait plusieurs milliers d'hommes, très fortement armés, en principe parfaitement retranchés ; elle est en déroute après avoir subi des pertes qu'on évalue du côté français à plus de mille deux cents morts, et elle a dû abandonner un impressionnant arsenal. Cette victoire avait été précédée la semaine dernière par de violents combats où la Libye avait perdu plusieurs centaines d'hommes.

Mais la chute de Ouadi-Doum, outre qu'elle démontre le faible moral de l'armée libyenne, a surtout une signification stratégique. Elle signifie en effet que le colonel Kadhafi est dorénavant dans l'incapacité de ravitailler par piste sa place forte de Faya-Largeau, la grande palmeraie dont le président Habré est originaire et qu'il s'est juré de reprendre à l'ennemi.

Le régime de Tripoli peut-il espérer sinon renverser la situation du moins éviter un nouveau désastre en ayant recours à son aviation ? Ce n'est même pas évident aujourd'hui : avec Ouadi-Doum l'aviation libyenne a perdu une précieuse base. Et il est clair d'autre part, depuis que les troupes tchadiennes disposent en quantité de missiles sol-air, que la voie des airs est finalement de peu de secours pour la Libye.

Il serait étonnant dans ces conditions que le président Habré ne cherche pas à pousser son avantage, en dépit des conseils de prudence de Paris. Le comportement des troupes libyennes au cours de ces deux affrontements en dit long, en effet, sur le véritable état de cette armée suréquipée, mal entraînée, prisonnière de schémas de guerre classique qui explosent face à la mobilité et à la détermination des unités légères tchadiennes.

Les derniers événements n'auront pu que renforcer le malaise non seulement à l'intérieur de l'armée, régulièrement « purgée » par le colonel Kadhafi, mais aussi dans une population civile de moins en moins dupe des communiqués de victoire mensongers que Tripoli s'obstine à publier. Le pouvoir du colonel Kadhafi est-il menacé pour autant ? Il serait présomptueux de répondre d'ores et déjà positivement, tant le chef de la Jammarihya a su se sortir de situations apparemment inextricables, mais que l'heure est sombre pour le colonel Kadhafi.

L'homme n'étant pas un adepte du compromis, on s'en inquiète à Paris, où l'on n'exclut pas qu'il ait recours à un terrorisme anti-français tous azimuts pour venger les affronts qu'il n'aurait sans doute pas eu à subir si la France n'avait considérablement accru ces derniers mois son aide et son soutien à M. Hissène Habré.

La sagesse imposerait bien sûr à un colonel Kadhafi aux abois de composer et d'abandonner ses rêves de conquête. La raison et l'expérience interdisent de faire ce pari. Autant dire que les combats ne sont pas près de se terminer au Tchad, où l'expression « ni vainqueur ni vaincu » n'a jamais eu aussi peu cours.

Sur le thème de la Sécurité sociale

La CGT a réussi une forte mobilisation

La CGT a réuni près de deux cent mille personnes à Paris le dimanche 22 mars pour la défense de la Sécurité sociale et contre le plan gouvernemental sur l'assurance-maladie. Pour M. Krasucki, le succès doit être le démarrage d'une campagne en vue des « états généraux » de la Sécurité sociale annoncés par le gouvernement. La mobilisation sera cependant difficile à maintenir car seul le Parti communiste a apporté un soutien marqué à la manifestation cégétiste.



Lire page 39 l'article de GUY HERZLICH

La course à l'élection présidentielle

Pour Jacques Chirac, l'année de vérité

par Jean-Marie Colombani

« Je m'adoucis quand je vous vois !

– Moi aussi ! »

Diable ! Que se passe-t-il ? Le monde politique vivrait-il enfin à l'heure de la cohabitation pour se livrer à de si doux échanges ? Renseignement pris, cette conversation – privée – concernait le président et l'un des membres du gouvernement – M. Michel Noir, – et non le chef de l'Etat et son premier ministre. Hormis donc cet intermède cohabitationniste – le temps pour M. Mitterrand d'une visite à Villeurbanne, – la classe politique vit à l'heure du « *marquage à la culotte* », comme disent les amateurs de football. Ainsi M. Mitterrand ne laissera- t-il le premier ministre sans réponse que quelques jours : le président sera l'invité (surprise) de TF1 (à « 7 sur 7 », dimanche 29 mars), trois jours après l'intervention sur A2 de M. Chirac (invité de « L'heure de vérité »).

Les barristes, eux, pas plus que M. Léotard et ses « libéraux », n'ont guère laissé passer que quelques heures entre leurs protestations contre toute censure et la « *faute politique* » de M. Pasqua et de ses services (l'expression est de M. Léotard). « *Le flot monte* », clame de son côté M. Krasucki, après le réel succès de la manifestation cégétiste de dimanche, tandis que M. Marchais, trop heureux de se placer ainsi en tête des contestataires, assure que, sur la Sécurité sociale comme sur le reste, le gouvernement reculera.

Comment endiguer ce flot, comment sortir de la défensive autrement que par l'incantation – « *Non, le gouvernement n'est pas paralysé !* » – et comment éviter d'être la cible de l'ironie présidentielle « (« *Les querelles de famille sont les pires* » ?

De sa prestation télévisée dépend, pour le premier ministre, l'idée que se feront les Français de son état et de sa capacité à se ressaisir, alors que s'ouvre une période de douze mois – « *quatorze mois sur le papier* », selon M. Mitterrand, – qui constitueront, pour lui, l'année de vérité.

S'il ne se représente pas, au moins M. Mitterrand est-il assuré de sortir par la grande porte, celle de l'histoire. Si M. Barre échoue, il n'éprouvera aucune gêne à rentrer à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Mais si M. Chirac est battu, s'il est privé d'un pouvoir qui est à son organisme ce que l'oxygène est au nôtre, malheur à lui, malheur au mouvement que M. Pasqua lui a donné pour le porter à l'Elysée !

Aujourd'hui, M. Chirac est certes en recul par rapport à une situation de départ favorable et à des objectifs simples, car il a commis de grossières erreurs. Mais quelques satisfactions l'autorisent tout de même à entrevoir une lueur d'espoir.

1. Une situation de départ favorable.

Lorsqu'il a réuni pour la première fois son gouvernement, il y a un an (le 22 mars 1986), M. Chirac avait devant lui un paysage rassurant. Tous les éléments importants de sa majorité étaient parties prenantes d'une « expérience », la cohabitation, pour laquelle les Français lui disaient : chiche ! Les socialistes, battus mais contents, quittaient le pouvoir avec les honneurs, tandis que M. Barre paraissait hors jeu, après une défaite électorale dans le Rhône et des analyses démenties par la ferveur cohabitationniste de l'opinion.

2. Une stratégie simple.

Pour parvenir à ses fins, M. Chirac a cependant appliqué une stratégie simple, trop simple. Elle tient en un principe, constamment réaffirmé : « *Le pouvoir ne se partage pas.* » Il ne se partage ni avec les socialistes (mise en place progressive de l'Etat-Chirac) ni avec les alliés du RPR (MM. Balladur et Pasqua contrôlent les postes-clés du gouvernement), ni même avec celui qui lui avait fait la courte échelle (mise à l'écart de M. Giscard d'Estaing, qui devra attendre le mois d'avril prochain pour être récompensé par... une présidence de commission à l'Assemblée nationale). L'alliance privilégiée nouée avec la « bande à Léo » n'avait, elle, d'autre but que de mettre l'UDF sous la coupe du premier ministre, et d'interdire la route de celle-ci à M. Barre.

Ce dispositif étant complété par une tentative de verrouillage classique de l'information, M. Chirac a fait flèche de tout bois, avec une idée en tête, compte tenu du résultat du Front national (9,65 %), l'élection présidentielle ne se joue pas, comme à l'accoutumée, sur les franges centristes, mais à droite. A droite toute, donc : pour récupérer l'électorat de M. Le Pen, il faudra appliquer la plate-forme UDF-RPR dans toute sa dureté, et naturellement dans ses aspects sécuritaires.

3. Les trois erreurs.

Chemin faisant, M. Chirac a cependant commis trois erreurs principales : la cohabitation a été dévoyée, le verdict électoral mal interprété, la société civile mal comprise.

M. Chirac s'est trompé sur l'homme qu'il avait en face de lui, et avec lequel il vaut mieux éviter de « *jouer au plus fin* ». Dès lors, la cohabitation ne pouvait devenir que ce qu'elle est devenue : l'institutionnalisation, au sommet de l'Etat, de la lutte pour le pouvoir. Cette responsabilité-là est certainement partagée avec le président. Mais M. Chirac n'a pas su, ou voulu, voir tout le parti qu'il aurait pu tirer d'une véritable coexistence. Il a préféré jouer l'affrontement.

(Lire la suite page 10.)

« Le Monde » en fête

par ANDRÉ FONTAINE

« BREF, ça baignait, écrit *Libération* dans la page consacrée dans son numéro du 23 mars à l'assemblée générale de la Société anonyme des lecteurs du *Monde*. On ne saurait mieux dire. Et *le Figaro* n'a pas tort de son côté de parler de « *réunion de famille* », tant nous avions les uns et les autres l'impression de nous retrouver entre amis.

Quel chemin parcouru depuis cette « journée portes ouvertes » qui, le 30 novembre 1985, avait donné le coup d'envoi à la création de la Société des lecteurs du *Monde* et à son entrée, à hauteur de 11,3 %, dans le capital de la société éditrice ! Ce jour-là avait été celui de la première rencontre physique, à cette échelle, entre ceux qui, à des titres divers, font ce journal et ceux qui le lisent. Le succès avait été total : de part et d'autre, un vrai coup de cœur, touchant jusqu'à ceux qui, au départ, étaient les plus sceptiques.

Samedi, dans la Grande Halle de La Villette, c'était autre chose : plus de trois mille personnes étaient venues, tranquillement, sereinement, nous dire leur confiance. Et aussi vérifier le redressement dont nous avons rendu compte au fur et à mesure dans les colonnes du journal et dont nos résultats financiers mesurent l'ampleur.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

ÉCONOMIE

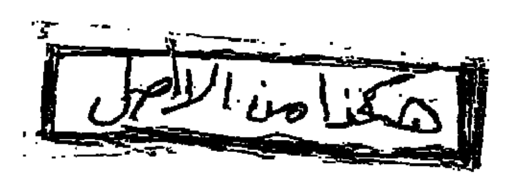
Le XXX[e] anniversaire de la CEE

Les conditions sont favorables pour une relance de l'Europe : réforme de la politique agricole commune, volonté de coopération industrielle, réflexion sur le système monétaire, sensibilisation de l'opinion publique. Mais les gouvernements paraissent frappés d'impuissance politique face à la nécessité de bâtir, d'ici à la fin de 1992, un « *grand marché sans frontières* », capable de rivaliser avec les Etats-Unis et le Japon.

La chronique de Paul Fabra

(Pages 35 à 38)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Dans la grande halle de La Villette

La société des lecteurs du « Monde » approuve l'augmentation de capital





PHOTOS GILLES RIGOULET.

Samedi 21 mars, 14 h 30, parc de La Villette, à Paris. Sur le pavé mouillé, la longue cohorte des « lecteurs actionnaires ». Jeunes et moins jeunes. Dans la grande halle, ils sont trois mille. Ils parlent, interrogent : *« Pourquoi avez-vous signé un accord avec Hachette pour l'imprimerie ? »* Ils votent. Et ils écoutent : Nicole Garcia a enregistré des lettres de lecteurs ; on la voit dire sur écran géant : « Le Monde *et moi, c'est une histoire d'amour »* (...). *« Chaque jour, l'intime mélange de délectation et d'exaspération »* (...). *« J'ai arrêté de fumer mais pas de donner 4,50 francs chaque après-midi pour te lire »...*







A la tribune (ci-dessus), André Fontaine a salué le nouveau printemps du *Monde*, éclos voilà dix-huit mois. Le directeur a présenté les perspectives de développement du journal grâce à l'imprimerie dont la construction commence et qui tournera au début de 1989 : grâce à la diversification aussi. Pour Alain Minc, l'avenir passe par une augmentation du capital social de la Société des lecteurs qu'il préside. Quant à Mᵉ Georges Kiejman (debout) près de M. Paul Delouvrier, tous deux membres du conseil d'administration de la Société des lecteurs), il a confessé : *« Je veux continuer à m'endormir chaque soir,* sur le Monde, *les yeux ouverts. »*

Les marches du temps et Hubert Beuve-Méry (ci-contre, à gauche). Toujours « Beuve »... Le fondateur et premier directeur du journal eut droit à la plus belle des ovations. Ici, derrière Mᵐᵉ Jacqueline Platier, à sa droite, M. Paul Delouvrier et, derrière, Mᵐᵉ Mendès France.

Les lecteurs ont pu se renseigner sur « *le Monde* dans le monde » (ci-contre à droite) et découvrir les jeux ou les informations offerts aussi par *le Monde*-Télématique. Dans les stands, ils ont pu rencontrer rédaction et administration, et poser toutes leurs questions indiscrètes.

« Le Monde » en fête

(Suite de la première page)

A en juger par les votes intervenus à la fin de l'assemblée générale, elles n'ont pas été déçues. C'est par 14 138 voix sur 14 176 qu'a été approuvée la résolution autorisant le conseil d'administration de la Société des lecteurs à *« augmenter son capital dans un délai de trois ans, en une ou plusieurs fois, sur ses seules décisions, pour le porter à un montant maximum de 66 500 000 F »*.

L'objet de cette augmentation, dont les modalités seront amplement exposées, le moment venu, dans les colonnes du *Monde*, est, comme on le sait, d'aider le journal à financer les investissements nécessaires à son développement et à sa diversification. Les autres résolutions, portant sur l'approbation des comptes de la société, le quitus aux administrateurs, la répartition des résultats et la fixation du dividende à 25 F par action, ont été approuvées elles aussi à des majorités écrasantes. Puis le débat entamé en assemblée s'est poursuivi autour des multiples stands où avait été organisée une sorte d'exposition du *Monde* et où chacun pouvait à loisir interroger chacun.

Tous ceux qui ont participé à cette assemblée à la fois chaleureuse et sereine en conserveront sans doute la même impression : celle d'un journal qui, après avoir connu des moments très difficiles, a retrouvé son image, son rythme, sa maîtrise de soi.

Il tombe sous le sens qu'un tel succès n'était pas acquis d'avance. Il faut d'abord remercier les participants, venus si nombreux, souvent de très loin, pour consacrer au *Monde* la première après-midi de ce printemps. Et aussi, bien entendu, Alain Minc, qui a accepté dans la seconde, lorsqu'elle lui a été proposée, il y aura bientôt deux ans, la présidence de la Société des lecteurs du *Monde* et qui depuis n'a cessé de la faire bénéficier de son dynamisme et de sa finesse. De même que Bernadette Santiano, qui se dépense sans compter pour assurer le secrétariat, tellement sollicité, de la Société.

Et enfin tous ceux qui, collaborateurs du journal ou assistants venus de l'extérieur, ont, avec une extrême bonne grâce, assuré la réussite de cette assemblée générale d'actionnaires d'un type décidément assez particulier, à mi-chemin entre la « grand-messe », pour reprendre la formule d'Alain Minc, et la fête de famille.

ANDRÉ FONTAINE.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le sort des otages à Beyrouth et la situation au Liban

M. Raimond : « Nous ne sommes pas loin du but »

Le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, estime, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *le Point*, lundi 13 mars, que *« nous ne sommes pas loin du but »* dans l'affaire des otages français au Liban.

M. Raimond pense qu'il n'y a pas de blocage en raison de la vente d'armes françaises à l'Irak. *« Ce qui est malheureux dans cette affaire, c'est que nous sommes arrivés à mi-chemin,* ajoute-t-il. *Il reste cinq otages français, sans compter Roger Auque, dont l'enlèvement n'a été revendiqué par aucune organisation. Mais nous ne sommes pas loin du but. Avec certains problèmes incontournables, peut-être, mais pas celui des relations avec l'Irak. »*

Le chef de la diplomatie française s'est par ailleurs refusé à tout commentaire sur Jean-Louis Normandin. Ses ravisseurs, appartenant à l'Organisation de la justice révolutionnaire, avaient annoncé, le 17 mars, le report d'une semaine de son exécution. *« Mais, d'une manière générale,* a souligné M. Raimond, *la position à avoir en face du terrorisme est claire : la fermeté. Cela veut dire qu'on ne doit pas marchander, qu'on ne doit pas négocier avec les ravisseurs. »*

D'autre part, dans une déclaration faite au quotidien *Al Ittihad* des Emirats, où il se trouvait dimanche (*le Monde* daté 22-23 mars), M. Raimond a déclaré que *« la France ne sera pas l'otage de l'affaire des otages ». « Notre position demeure la même,* a-t-il ajouté. *Il est normal que nous cherchions à protéger nos ressortissants. Cependant, notre politique au Proche-Orient ne sera pas affectée par la question des otages. »*

L'espoir tenace des familles

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

« Je suis sûre qu'il reviendra. Je n'ai jamais perdu espoir. » Deux ans après, jour pour jour, l'enlèvement de son mari et de sa fille, libérée, elle, peu après, Mme Denise Carton, émue mais très digne, se veut confiante : *« Nous espérons que tout cela finira très bientôt,* dit-elle, *mais nous venons de vivre deux années de supplice qui ne sont pas finies, pour nous, et certainement beaucoup plus pour eux. »*

Du balcon de son appartement situé à 100 mètres du Musée en secteur chrétien, elle a, à ses pieds, les hauts remblais de terre rouge qui divisent Beyrouth en deux, ligne bien matérialisée au-delà de laquelle se trouve sans doute, *« quelque part »*, son mari. C'est toutefois près de la galerie Semsan, *no man's land* cerné d'immeubles en ruine sur lesquels grimpe l'herbe sauvage, qu'elle a retrouvé, dimanche 22 mars, M. Marc Normandin, le père de l'éclairagiste d'Antenne 2 enlevé par l'Organisation de la justice révolutionnaire (OJR) le 8 mars 1986 et contre lequel pèse une *« sentence de mort »* dont l'ultimatum expire mardi.

Figure ronde, crâne dégarni, yeux doux, timide, M. Normandin, dont c'est le premier voyage au Liban, n'a à offrir que l'innocence de son fils et l'immense sollicitude d'un père. Modeste, il ne cherche surtout pas à interférer dans les négociations, mais, dit-il, *« il était absolument indispensable que je me rapproche de lui et que j'essaie de faire quelques démarches, au moins pour éviter le pire. Après le dernier communiqué de l'OJR, je ne pouvais pas rester immobile à Paris ou à Bordeaux. Je me suis précipité à Beyrouth afin d'être plus proche des centres de décisions »*.

Tout en affirmant ne pas savoir où se trouvent exactement les otages, Mme Carton et M. Normandin sont là, face à cette banlieue sud, un des fiefs des intégristes chiites, et ils ont le même sentiment d'impuissance, aussi de *« culpabilité »*, ajoute le père de l'éclairagiste d'Antenne 2. *« Depuis mon départ de Paris, c'est sûrement l'instant le plus émouvant,* dit-il, *de savoir Jean-Louis en principe à proximité, quelques dizaines, quelques centaines de mètres peut-être, et de ne pouvoir rien faire. »* Il est évident, poursuit-il toutefois, *« qu'on ne peut pas faire autrement pour le moment. »*

M. Normandin, soixante-cinq ans, qui a vendu il y a trois ou quatre mois sa boucherie-charcuterie à 10 kilomètres de Bordeaux pour se consacrer entièrement à la libération de son fils, garde *« l'espoir chevillé au corps parce que, malgré tout,* confie-t-il, *après l'appel à la clémence des chefs spirituels, il me paraît impensable qu'il puisse y avoir une décision horrible. J'ai le pressentiment que les négociations avancent. J'espère également qu'il sera libéré. »*

Refusant de commenter la déclaration de Cheikh Fadlallah, guide spirituel du Hezbollah pro-iranien, qui avait, dimanche 15 mars, lancé un appel aux ravisseurs de Jean-Louis Normandin pour qu'ils n'exécutent pas leur sentence de mort, son père avoue : *« Je ne sais pas si je le verrai mais j'ai quand même très envie d'aller le remercier. »* A quarante-huit heures de l'ultimatum lancé par l'OJR, M. Normandin affirme encore : *« Je resterai à Beyrouth le temps nécessaire pour voir évoluer la situation et savoir de quel côté va pencher la balance. »* Dur moment pour cet homme qui n'a que son sourire pour cacher son angoisse.

Deuxième anniversaire

Pour Mme Carton, qui a toujours vécu, comme son mari, au Liban, cette détention est d'autant plus difficile à admettre que, dit-elle, *« nous n'avons jamais compris pourquoi ce sont des Libanais qui ont fait cela. Mon mari n'avait rien à faire avec tout ce qui s'est passé, ni lui ni les autres otages, je suppose. Ce sont des personnes innocentes qui sont en train de payer pour des crimes que personne n'a commis. »*

Pour ce deuxième anniversaire de la détention des deux diplomates français, MM. Marcel Carton et Marcel Fontaine, leurs femmes — à qui s'est jointe Mme Kauffmann, l'épouse du journaliste Jean-Paul Kauffmann, enlevé, lui, le 22 mai 1985, en compagnie de Michel Seurat dont le Djihad islamique a annoncé la mort, le 5 mars 1986, sans rendre le corps — ont d'autre part adressé dimanche par l'intermédiaire du journal *Al Nahar* deux messages communs.

Le premier est destiné à Cheikh Fadlallah et au vice-président du Conseil supérieur chiite, Cheikh Mohamed Medhi Chamseddine, pour leur demander de poursuivre leurs efforts pour la libération de leurs maris. Le second s'adresse à ces derniers pour les assurer de leur soutien moral et leur exprimer l'espoir de les voir prochainement libérés. *« Nous réclamons que soit mis fin aux souffrances des innocents et des peuples opprimés »*, écrivent-elles notamment avant de signer : *« Vos familles qui ne vous oublient jamais. »*

Vingt-trois étrangers, dont trois sont présumés morts — le Français Michel Seurat, l'Américain William Buckley et le Britannique Alec Colett — et six, dont l'enlèvement n'a jamais été revendiqué, sans oublier environ deux mille cinq cents Libanais, sont toujours détenus en otage ou portés disparus. Depuis l'entrée des troupes syriennes à Beyrouth-Ouest, deux ressortissants saoudiens ont été libérés. Le *« dénouement heureux de l'affaire des otages »* souhaité alors par le général syrien Ghazi Kanaan, nouveau maître de Beyrouth-Ouest, est-il proche pour les autres ? *« L'essentiel est de les libérer vivants »*, avait-il cependant ajouté comme pour réclamer un peu de temps.

Un mois après le retour des troupes de Damas, rien, en effet, n'est encore venu confirmer tous les espoirs mis dans celui-ci, et la Syrie sait sans doute mieux que quiconque que seul un début de réussite dans ce domaine peut lui conserver le consensus de l'Occident sur sa nouvelle aventure libanaise.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● Gérard Seurat, le père de Michel Seurat, s'est tué vendredi soir 20 mars, à Mende (Lozère) dans un accident de la circulation. Ancien directeur de la santé en Lozère, Gérard Seurat, âgé de *soixante-quatre ans*, a probablement succombé à un malaise cardiaque avant de heurter un mur au volant de sa Citroën Méhari, en plein centre de la ville.

Le retour du Parti communiste sur la scène politique

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Après la violente bataille de Beyrouth-Ouest qui a opposé sa milice, alliée à celle du Parti socialiste progressiste (PSP du chef druze Walid Joumblatt), à la milice chiite Amal, le Parti communiste libanais (PCL) relève la tête et entend réagir à toutes les attaques. Il est vrai que le PCL a payé un lourd tribut ces dernières semaines — huit de ses cadres assassinés à Beyrouth et sept au Liban sud — à *« l'hégémonie sectaire et obscurantiste »* — termes choisis pour dénoncer tout à la fois le mouvement chiite Amal et le Hezbollah pro-iranien.

« Nous et Walid Joumblatt mettons comme condition pour recommencer à discuter avec Amal, si jamais cela doit se faire, que ce mouvement change radicalement de politique », nous a ainsi déclaré M. Karim Mroué, secrétaire général adjoint du Parti communiste. *« Il y a une contradiction entre le discours d'Amal et ses agissements. Ils affirment être contre Israël, mais font obstacle à tout action de la résistance au Sud. De qui ont-ils reçu le pouvoir de s'arroger la responsabilité de la sécurité au Liban sud ? Nous n'accepterons jamais cela ni aujourd'hui ni demain. La question de la libération du territoire occupé au Sud est nationale et n'appartient en propre à aucune force. Elle doit être discutée par l'ensemble des partis libanais. »*

Depuis pratiquement le premier retrait israélien en février 1985, de nombreux communistes et militants de partis de gauche sont l'objet d'attaques du mouvement Amal au Liban sud, un des fiefs traditionnels du PC, qui a beaucoup recruté au sein de la communauté chiite, la plus défavorisée.

Depuis la nouvelle vague d'assassinats et d'arrestations qui frappe les communistes au Sud, cent soixante familles ont dû s'exiler à Saïda et dans sa région ; vingt-cinq médecins ont quitté le Sud et les activités du Secours populaire dans toute la région sont pratiquement paralysées. Les écoles sont aussi touchées.

Dans le bureau de la permanence du parti à Saïda où reçoit le responsable pour le Sud, M. Hassan Chamseddine, dont le frère a été tué lors d'une opération contre Israël, les portraits des *« martyrs »* se sont multipliés. Ceux-ci sont pour la plupart des médecins, instituteurs, ingénieurs, pratiquement toujours des intellectuels. *« Les dirigeants d'Amal au Sud ne veulent pas d'intellectuels, ils en ont peur »*, explique un chirurgien qui s'est entendu dire lors d'un interrogatoire musclé : *« Un paysan combattant, c'est mieux que cent pédagogues. »* Pire, issus de familles pauvres, beaucoup d'entre eux ont bénéficié de bourses dans les pays de l'Est. Or une fatwa (décret religieux) autorise à tuer tous ceux qui ont étudié dans les pays socialistes.

Des fatwas qui autorisent tous les excès

Ces fatwas, prononcées par des cheikhs intégristes pro-iraniens du Hezbollah, bien implantés dans certains villages du Liban sud, justifient tous les excès et permettent aux dirigeants d'Amal de se dédouaner facilement de toute responsabilité. Une échappatoire que refusent les partis laïcs, qui ont beau jeu de dire qu'Amal ne peut à la fois revendiquer l'exclusivité de la sécurité au Liban sud et se laver les mains des actes de violence qui s'y déroulent.

L'idéologie dominante au Sud est de plus en plus celle des intégristes, profondément infiltrés chez Amal, *« rongée de l'intérieur par le Hezbollah »*, estime un professeur. Tous les comités populaires de villages, toutes les activités culturelles, les manifestations laïques sont interdites. Les prêches du vendredi, jour férié au Liban sud, contrairement à Beyrouth qui garde le dimanche, sont autant d'occasions pour les cheiks, appuyés par des gardiens de la révolution iraniens, de mobiliser les fidèles contre tous ceux *« qui ne pensent pas bien »* et donc, en premier lieu, les militants laïcs.

Dans un récent appel à créer un front qui regrouperait tous les opposants à Israël, les partis de gauche sont toutefois prêts à intégrer le Hezbollah dont la résistance à l'occupation n'est pas contestée. *« Amal, au contraire,* affirme M. Chamseddine, *arrête les résistants. Le fait de transporter des armes, celui de de participer à une opération armée contre Israël, sont autant de chefs d'accusation. Au minimum,* dit-il, *nous sommes convaincus qu'Amal a succombé à l'illusion des arrangements de sécurité avec Israël. »*

Contre cette attitude et la répression qu'il subit, le PC veut réagir. *« Les cadres qui se sont réfugiés ici,* affirme M. Chamseddine, *ne sont qu'un échantillon de gens connus de par leurs fonctions officielles et par leur lutte contre Israël. Mais nous conservons toute une structure clandestine qui continue à travailler. »*

« Notre décision de faire sortir certains d'entre eux n'est pas due qu'à des raisons de sécurité ; nous voulons mener la bataille. »

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour réagir ? Sur ce point, le PC est lucide. *« Les masses ne sont pas communistes,* explique M. Chamseddine, *et sont d'abord chiites. »* Le PC, fer de lance de la résistance en Israël, a longtemps combattu sans revendiquer ses actions et a ensuite laissé le bénéfice de l'image de la résistance à Amal pour tenir compte de cette sensibilité. Aujourd'hui, la coupe est pleine. Sans doute estime-t-il aussi que l'exaspération de la population contre les pratiques autoritaires du mouvement Amal a atteint un niveau qui la rend plus sensible au discours politique.

A cela s'ajoutent les interdits du Hezbollah, mal acceptés par une couche de la population peu désireuse de revenir au « Moyen Age ».

En attendant, à la sortie de Saïda, le petit village chrétien de Rmeilé, en bord de mer, perdu par les Forces libanaises (milice chrétienne) en mai 1985, est devenu le refuge des exilés du parti. A l'entrée, une barrière où veillent des miliciens. Quelques familles chrétiennes y sont réinstallées et y vivent en paix avec ces nouveaux réfugiés, chiites pour la plupart. L'école des Frères maristes, occupée en quelques années tout à tour par l'armée syrienne, puis par l'armée israélienne, par les forces libanaises et aujourd'hui par les miliciens du PCL, est devenue le siège de la nouvelle radio du parti La voix du peuple, qui émet depuis le 1er février. Une radio ambitieuse, qui couvre pratiquement tout le Liban, à l'image de la volonté affichée du Parti communiste d'un retour plus offensif sur la scène libanaise.

F. Ch.

Le conflit du Golfe

Les Etats-Unis ne veulent pas que l'Iran gagne la guerre contre l'Irak

déclare M. Weinberger

Les Etats-Unis *« ne veulent pas que l'Iran gagne la guerre »* contre l'Irak, a déclaré, dimanche 22 mars, le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, s'écartant clairement de la politique de neutralité observée officiellement par Washington dans le conflit du Golfe. M. Weinberger, qui était interviewé par la chaîne de télévision NBC, a réaffirmé qu'il s'était à plusieurs reprises opposé aux ventes d'armes américaines à Téhéran. *« Je n'ai jamais pensé que l'on pouvait faire confiance au gouvernement iranien ou à n'importe lequel de ses membres »*, a-t-il affirmé. *« Nous devons avoir un gouvernement complètement différent* [en Iran] *avant d'avoir le type de relations qu'à terme nous devrions avoir »*, compte tenu de l'importance stratégique de ce pays, a ajouté M. Weinberger. Selon lui, il était illusoire de chercher à établir des liens avec des *« éléments modérés »* en Iran.

Interrogé sur le déploiement de missiles terre-mer HY-2 Silkworm sur des bases iraniennes face au détroit d'Ormuz, à l'entrée du Golfe, M. Weinberger a une nouvelle fois insisté sur le fait qu'il était *« vital que cette voie d'eau reste ouverte ». « L'Europe, les Etats-Unis, le Japon et beaucoup d'autres pays dépendent du libre passage du pétrole »* dans ce détroit.

A Téhéran, le président de la République, M. Ali Khameinei, a reconnu dimanche l'installation de missiles iraniens dirigés vers le Golfe. *« Les satellites* [américains] *ont constaté la présence de missiles* [iraniens] *en direction du golfe Persique »*, a-t-il dit, ajoutant : *« C'est une partie de notre puissance dont d'autres aspects sont toujours ignorés par les ennemis de l'Islam. »*

L'Iran, a-t-il souligné, a *« le droit de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer la sécurité »* dans le Golfe. Reprenant à son compte les termes d'un communiqué du ministère iranien des affaires étrangères diffusé dans l'après-midi, le président a affirmé : *« Toute puissance qui tentera d'agresser l'Iran se verra opposer une violente réaction. »*

S'adressant directement aux dirigeants koweïtiens ayant approuvé un renforcement du dispositif naval américain dans le Golfe, M. Khameinei leur a demandé s'ils étaient véritablement convaincus qu'une telle présence leur apporte la sécurité qu'ils réclament.

Washington a récemment fait état de l'installation par l'Iran de plusieurs bases de missiles terre-mer, de type HY-2, fabriqués en Chine et disposés à proximité du détroit d'Ormuz. *« La présence de tels engins constitue une menace pour le passage du pétrole et la liberté de navigation dans le Golfe »*, avait déclaré jeudi dernier M. Charles Redman, porte-parole du département d'État américain. — *(AFP.)*

EGYPTE : à quinze jours des élections législatives

Incidents confessionnels au nord du Caire : un mort et deux blessés

LE CAIRE
de notre correspondant

A deux semaines des élections législatives, de nouveaux incidents confessionnels ont fait, vendredi 20 mars, un *mort* et deux blessés dans le petit village de Chobas-el-Chohadaa, situé dans la province de Kafr-el-Cheikh, à 150 kilomètres au nord du Caire. Plus de cinquante personnes ont été arrêtées à la suite de ces incidents provoqués par une rumeur répandue dans le village avant la prière du vendredi.

Selon cette rumeur, reprise en chaire à la mosquée, un bâtiment construit par un copte n'était en fait qu'une Eglise camouflée. Les fidèles enflammés par des discours anti-chrétiens ont donc quitté la mosquée pour attaquer ce bâtiment, qui a été mis à sac et incendié. Se propageant de toit de chaume en toit de chaume, le feu a finalement détruit une douzaine des maisons en pisé du village. Il a fallu l'intervention massive des brigades anti-émeutes et l'arrestation de plus de cinquante personnes — musulmans et chrétiens confondus — pour rétablir l'ordre.

Une femme, Badreya Youssef, est morte dans dans l'incendie. Il s'agit de la première victime d'incidents islamo-chrétiens depuis l'arrivée du président Moubarak au pouvoir en octobre 1981.

Au moment même où se déroulaient ces graves incidents, plusieurs hauts responsables religieux chrétiens et musulmans étaient réunis pour mettre au point un plan d'action contre *« la sédition confessionnelle »*. De son côté, le ministre de l'intérieur, le général Zaki Badr, a minimisé la portée des incidents interconfessionnels dans une interview publiée samedi 21 mars par le quotidien *Al Ahram*. *« Il s'agit d'incidents isolés non prémédités... dus à la fougue religieuse inconsciente de jeunes explosant à la suite d'une fausse rumeur comme cela a été le cas pour les conscrits de la police* (1) », a affirmé le ministre de l'intérieur, en ajoutant : *« Nous avons pris des mesures pour faire avorter tout nouvel incident interconfessionnel avant même qu'il ne naisse. »* Dimanche 22 mars, le général Badr a renouvelé ses mises en garde contre *« ceux qui porteraient atteinte à l'unité nationale »*.

Ces incidents sont d'autant plus préoccupants qu'ils interviennent à quinze jours du scrutin législatif du 6 avril. La principale force face au gouvernement, dans ces élections, est celle des islamistes. La confrérie des Frères musulmans s'est en effet alliée au Parti socialiste du travail pour former une coalition qui, de l'aveu même du gouvernement, donnera le plus de fil à retordre à la majorité. D'autres affrontements ont opposé islamistes et forces de l'ordre à Sohag en Haute Egypte vendredi 20 mars. Les islamistes avaient fait d'une mosquée de la ville un quartier général de propagande électorale quand les forces de l'ordre sont intervenues. Bilan : trente blessés de part et d'autre et autant d'inculpations.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Les émeutes des conscrits de la police avaient fait cent sept morts et sept cent seize blessés les 25 et 26 février 1986.

Asie

PHILIPPINES

Mme Aquino adopte un ton très ferme à l'égard de tous les « extrémistes »

MANILLE
correspondance

Prenant la parole, dimanche 22 mars, à l'Académie militaire des Philippines à Baguio, où un attentat avait fait, quatre jours plus tôt, quatre morts et quarante-trois blessés, la présidente Aquino s'est engagée solennellement à débarrasser le pays des extrémistes faisant obstacle au rétablissement de la démocratie dans son pays. *« La nation unie et l'armée, sous une direction unique, écraseront les ennemis de droite et de gauche, et élimineront définitivement toutes les menaces qui pèsent sur notre liberté avant la fin de mon mandat »* en 1992, a-t-elle déclaré, sur un ton exceptionnellement ferme. Elle a regretté que ses offres de paix aient été rejetées *« de façon sanglante et insolente »* par les *« extrémistes de droite et de gauche »*. Elle a également mis en garde ses adversaires contre toute tentative d'exploiter les institutions démocratiques pour déstabiliser le pays.

Le discours de la présidente a toutefois traduit le souhait d'améliorer ses relations avec les militaires en évitant, en particulier, de les mettre explicitement en cause dans les tentatives de coups d'Etat des derniers mois. Mais elle n'a pu s'empêcher de relever que l'attentat de Baguio, dont elle a assuré qu'il la visait, avait été commis dans un camp militaire, alors même qu'elle circule d'habitude *« librement »* sans crainte pour sa sécurité.

Selon une source proche de Mme Aquino, citée par l'agence officielle PNA, la bombe devait en principe exploser dimanche au cours de la cérémonie qu'elle a présidée. Les agents de sécurité ont provoqué l'explosion en tombant accidentellement sur la fréquence du détonateur durant une inspection.

KIM GORDON-BATES.

● **INDONÉSIE : condamnations d'intégristes musulmans.** — Quatre jeunes Indonésiens, appartenant à un groupe intégriste musulman interdit, ont été condamnés par un tribunal de Java à des peines de quatorze et quinze ans de prison, a annoncé, samedi 21 mars, la presse de Djakarta. Selon le journal *Suara Karya*, le procureur du tribunal a déclaré que les quatre inculpés appartenaient au groupe intégriste musulman Usroh, accusé par les autorités du pays de vouloir établir un Etat islamique en Indonésie. — *(AFP.)*

Au terme des négociations entre le Portugal et la Chine

Macao sera rétrocédé à Pékin le 20 décembre 1999

La Chine et le Portugal sont convenus, ce lundi 23 mars, du retour de la colonie portugaise de Macao à la Chine le 20 décembre 1999, à l'issue d'une ultime séance de négociations entre M. Rui Medina, ambassadeur du Portugal aux Nations unies, et le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhou Nan. Les pourparlers en vue de la rétrocession de Macao s'étaient engagés en juin 1986 et se sont déroulés à Pékin.

Le principal point d'achoppement, depuis la reprise des négociations le 18 mars, portait sur la nationalité des quelques quatre-vingt mille à cent mille personnes d'origine chinoise nées à Macao avant 1979, date à laquelle la colonie était devenue, au regard de la loi portugaise, un *« territoire chinois sous administration portugaise »*. Le Portugal désirait obtenir une double nationalité, et la Chine s'y refusait puisque ce principe est exclu par ses lois. Un communiqué conjoint annonçant l'accord, rendu public ce lundi, indiquait que les deux pays s'étaient finalement entendus pour que ces personnes disposent de deux passeports, mais que celui établissant leur nationalité portugaise ne sera pas valable en Chine. Pékin s'est engagé à maintenir le système économique en vigueur à Macao, comme cela avait été le cas pour la colonie britannique de Hongkong, qui repassera sous souveraineté chinoise en 1997.

La plus vieille implantation européenne en Extrême-Orient

Lorsque Macao repassera sous la souveraineté complète de la Chine dix jours avant la fin de ce siècle, la plus ancienne place d'implantation occidentale en Extrême-Orient fermera boutique après quatre siècles et demi de présence coloniale.

En 1554, l'amiral portugais Lionel de Sousa conclut avec les autorités de la province de Canton un arrangement verbal l'autorisant à utiliser Macao comme quai de débarquement pour des marchandises destinées à la vente en Chine. Une dizaine d'années plus tard, les Portugais étaient suffisamment nombreux à Macao pour contrôler les côtes de la province de Canton, jusqu'alors infestées de pirates. En signe de gratitude, les autorités de Canton permirent formellement — quoique toujours par oral — aux Portugais de s'installer en permanence à Macao contre une rente de 500 taels d'or par an. Ce loyer allait être payé pendant trois siècles.

Il fallut attendre 1862 pour que le Portugal cherche à régulariser la situation par un accord sur le modèle des « traités inégaux » que la Chine avait été contrainte de signer avec les autres puissances occidentales. Mais la dynastie mandchoue parvint à faire traîner les choses pendant encore vingt-cinq ans. C'est finalement l'inspecteur général britannique des douanes impériales chinoises, Robert Hart, et son secrétaire, James Duncan Campbell, qui négocièrent pour le compte de Lisbonne le traité par lequel Pékin céda Macao au Portugal. Celui-ci fut signé dans la capitale chinoise par Tomas de Sousa Rosa, gouverneur de la colonie, le 1er décembre 1887.

C'est aussi à Macao que la révolution culturelle déborda d'abord hors des frontières de la Chine populaire, lorsque des gardes rouges venus du continent organisèrent en décembre 1966 des manifestations monstres dénonçant un refus du gouverneur d'autoriser l'ouverture d'une école chinoise. En échange, peu après, d'une véritable abdication d'autorité politique, le Portugal conserva l'administration légale de la colonie — cela à la demande expresse de Pékin, qui craignait par-dessus tout qu'une rétrocession de Macao n'ait des incidences fâcheuses sur la bonne santé financière de Hongkong. Le Portugal a tenté plusieurs fois par la suite de se débarrasser de cette dernière miette de son ancien empire colonial pour se heurter au refus de la Chine, jusqu'à ce que le sort de Hongkong soit finalement réglé avec Londres en 1984.

FRANCIS DERON.

Où l'on verra des casinos communistes...

C'est peut-être l'endroit le plus exotique de la planète : Macao l'est autant pour l'Extrême-Orient que pour la vieille Europe. Mélange détonant alliant le monde latin à l'univers chinois, ce mouchoir de poche de 16 kilomètres carrés n'en possède pas moins sa propre identité. Les Macanais, issus des mariages mixtes sino-portugais, se revendiquent en tant que tels, non sans fierté. Ils sont peut-être dix mille aujourd'hui, sur les quatre cent mille habitants de Macao.

Le territoire est composé d'une péninsule et de deux îles reliées au continent par des ponts. Activité principale : le jeu. Cinq casinos, dont le grandiose Lisboa, complexe de rêve un peu ringard, où l'on passe directement de sa chambre d'hôtel au tapis vert et où défilent quotidiennement des centaines de richissimes Chinois de Hongkong. On y est instamment prié de payer sa chambre à l'avance.

En septembre 1986, l'Assemblée législative locale a autorisé, avec l'aval de Pékin, le trust des casinos à opérer au moins jusqu'en l'an 2001. Intéressante situation qui devrait permettre de voir un gouvernement socialiste parrainer pendant douze mois, si ce n'est plus, une économie entièrement tournée vers le jeu d'argent qu'il interdit pourtant à un milliard d'administrés.

Mais Macao présente d'autres attraits, comme la belle façade de la basilique Saint-Paul, aux portes et fenêtres nues donnant sur la vue éclatante de la mer, le reste de l'édifice ayant brûlé en 1835. A côté du petit village qui mène à la frontière de la Chine populaire, d'où la moitié de la population de la colonie a fui pour se retrouver dans ce cul-de-sac, on trouve maintenant des gratte-ciel qui témoignent d'une relative prospérité que Pékin voudrait maintenir afin de préserver la poule aux œufs d'or que demeure Hongkong, à une petite heure d'hydroglisseur de Macao.

F. D.

L'intervention soviétique en Afghanistan

« Une erreur » *déclare un diplomate de Moscou*

New-York. — *« Nous reconnaissons que l'invasion de l'Afghanistan a été une erreur (...), mais nous voulons maintenant retirer nos troupes »*, a déclaré, vendredi 20 mars à New-York, M. Roland Timerbaev, représentant adjoint de l'Union soviétique à l'ONU, lors d'un symposium à l'université de Columbia. Interrogé au téléphone par le *New York Times* à la suite de cette déclaration, M. Timerbaev a toutefois précisé qu'il avait parlé à titre personnel et non en qualité de représentant du gouvernement soviétique. Avant que M. Timerbaev ne prenne la parole, le représentant des Etats-Unis, M. Stephen Solarz (démocrate, New-York), invité d'honneur du symposium, avait suggéré que les Etats-Unis fassent davantage pression sur l'Union soviétique afin qu'elle retire ses troupes d'Afghanistan. — *(AFP.)*

PAKISTAN

Islamabad propose à New-Delhi un « dialogue nucléaire »

Islamabad. — Le président Zia Ul Haq a démenti, le samedi 21 mars, que son pays soit en train de mettre au point une bombe nucléaire, comme l'en accuse l'Inde, et s'est prononcé pour un *« dialogue nucléaire »* avec New-Delhi pour éviter la nucléarisation de l'Asie du Sud. *« Le Pakistan n'a pas fabriqué de bombe atomique, il n'en dispose pas et n'a aucune intention de l'avoir »*, a-t-il dit dans un discours.

Islamabad a fait à l'Inde plusieurs propositions pour éviter la prolifération nucléaire sur le sous-continent, a-t-il dit.

Le gouvernement indien continue de mettre en doute la bonne foi du Pakistan. Un responsable indien a indiqué qu'un dialogue était superflu car l'Inde est convaincue qu'Islamabad *« est à deux doigts de posséder la bombe »*. — *(Reuter.)*







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Afrique

La reconquête de Ouadi-Doum par les forces tchadiennes

Un verrou libyen

Située à environ 800 kilomètres de N'Djamena, dans le nord du pays, la base de Ouadi-Doum est la plaque tournante du dispositif libyen au Tchad et elle se voulait le principal verrou à partir duquel les forces libyennes pouvaient lancer des raids offensifs d'interdiction contre les forces armées tchadiennes. A deux reprises déjà, elle avait été attaquée par l'aviation française stationnée dans la capitale tchadienne.

Au centre d'une zone désertique de 200 kilomètres carrés encaissée entre deux collines rocheuses, la piste de Ouadi-Doum a été édifiée en 1984 et 1985 sur un sol friable, avec des résurgences d'eau. Elle est longue de 3 800 mètres et large de 30 mètres. Elle consiste en plaques d'aluminium de 3 mètres carrés chacune, qui reposent sur un tapis de caillasse stabilisé pour recevoir tous les modèles d'appareils.

Sa défense était assurée par plusieurs dizaines de postes de combat qui la ceinturaient, et par des colonnes mobiles utilisant divers matériels, comme des chars T-55 de conception soviétique. La détection était garantie par des radars portant à environ 250 kilomètres et par des systèmes d'acquisition de cibles, œuvrant à 120 ou 150 kilomètres de distance, pour guider des missiles antiaériens à courte portée.

En temps normal, les Libyens y garaient des hélicoptères de combat Mi-24, des avions d'attaque à hélices SF-260 Marchetti et des avions de transport de construction soviétique. Les avions de combat modernes, du modèle Mig ou Sukkhoi, que les Libyens ont fait voler dans l'espace aérien tchadien viennent d'autres bases, en Libye même ou de la bande d'Aouzou.

Le 16 février 1986, un raid de Jaguar français avait eu pour objectif de larguer des bombes BAP-100 qui ont la particularité de disloquer les dalles de la piste, pour la rendre momentanément inutilisable. Le 7 janvier 1987, un autre raid de Jaguar français s'en est pris aux antennes des radars de la base pour rendre plus difficile l'emploi des missiles anti-aériens, en tirant des missiles antiradars Martel AS-37. Le premier raid était une opération de destruction, destinée à obliger le commandement libyen à entreprendre de nouveaux travaux de modernisation de la piste. Le second raid était davantage un avertissement aux autorités libyennes, avant la décision française de remonter le dispositif aérien Epervier.

Avant les combats de ce week-end entre la garnison libyenne et les forces régulières tchadiennes, on évaluait à environ cinq mille hommes la présence militaire libyenne à Ouadi-Doum.

Une importante victoire

(Suite de la première page.)

Nouveau bilan très lourd pour le colonel Kadhafi : 350 morts, 120 prisonniers, des dizaines de véhicules détruits ou saisis.

Samedi à Paris, on se félicitait de cette « *victoire significative* », mais on soulignait que M. Hissène Habré ne devait pas pour autant prendre de risques inconsidérés dans l'euphorie du succès (*le Monde* daté 22-23 mars). Bref, au moins dans le discours officiel, on ne l'incitait pas à aller plus avant. Mais le chef de l'Etat tchadien fait quand même un « *pari fou* », estime-t-on de source militaire française : il ordonne à ses troupes de foncer sur Ouadi-Doum à bord de véhicules légers, sans laisser à l'adversaire le temps de se ressaisir. Dimanche, à 17 heures, le pari est gagné. Quelque 1 200 défenseurs libyens de la base – sur les 5 000 qui s'y trouvaient avant le départ des deux colonnes anéanties – ont été tués. Les autres se débandent dans les environs, comme cela s'était déjà passé à Fada.

Telle qu'elle est racontée par les militaires français, cette victoire est une divine surprise. On s'extasie sur les dons de stratège de M. Hissène Habré tout en soulignant que la présence du dispositif « Épervier » sur ses arrières lui facilite la besogne. On souligne aussi que le concours de la France pour la formation de l'armée tchadienne, depuis plusieurs mois, a profité à ces élèves doués.

On peut évidemment se demander si, sans trop le dire, pour ne pas porter la responsabilité d'un éventuel échec, Paris ne s'est pas engagé davantage que prévu au moment du « *redéploiement* » du dispositif « Épervier ». Il est improbable que des soldats français aient participé directement aux combats mais les concours « *logistiques* » ne sont sans doute pas comptés par un état-major qui se laisse faire une douce violence par l'entreprenant Hissène Habré. Des missiles « Milan » acheminés récemment au Tchad ont été largement utilisés pour la prise de Ouadi-Doum. En principe cela est à comptabiliser dans l'aide de 250 millions de francs accordée depuis le début de l'année.

Cette victoire marque peut-être un tournant dans la guerre. Après avoir fait sauter le verrou libyen, M. Hissène Habré paraît en mesure de réaliser son rêve de reconquête du Nord. Pour lui, les bonnes nouvelles n'arrivent pas seulement du front. Des « *progrès sensibles* » ont été enregistrés dimanche dans les négociations que son ministre de l'intérieur mène avec M. Goukouni Oueddeï à Alger. Celui-ci, indique l'AFP, ne conteste plus la légitimité de son ancien adversaire, qui, de son côté, accepte de traiter avec lui comme « *représentant d'une force politique importante* ».

L'accumulation de ces revers semble plonger le colonel Kadhafi en plein délire. Dimanche soir, la télévision libyenne a soutenu que l'armée tchadienne avait été « *écrasée* » à Ouadi-Doum. Elle parle d'un « *grand nombre de prisonniers, dont des soldats de la Légion étrangère française, de l'armée zaïroise et des Noirs américains* »...

Le numéro un libyen vient de déclarer à la chaîne de télévision américaine NBC que, si les Etats-Unis attaquaient de nouveau son pays, celui-ci « *se proclamera communiste, rejoindra le pacte de Varsovie et déploiera des missiles soviétiques sur les côtes méditerranéennes* ». L'URSS pourrait notamment utiliser la base de Tobrouk.

La débandade actuelle de l'armée libyenne, apparemment bien peu motivée au Tchad, surprend les plus optimistes des observateurs militaires. Mais on peut attendre quelque tentative de revanche par le terrorisme. Certains, à Paris, ont immédiatement pensé à la « *filière libyenne* » après l'attentat dans un café très fréquenté par les militaires français à Djibouti. Selon les dernières nouvelles, une des deux personnes arrêtées, membre d'une organisation « *des troupes des révolutionnaires et des résistants* », affirme avoir été recrutée à Damas. Il reste qu'à Tunis, on s'inquiète de l'usage des passeports confisqués par les autorités libyennes lors de l'expulsion des travailleurs tunisiens immigrés. La recrue de Damas était justement porteuse d'un passeport délivré en Tunisie.

Au lendemain de l'attentat de Djibouti, une bonne source à Paris nous déclarait n'avoir aucune certitude quant à la « *filière libyenne* ». Mais elle constatait que des précautions s'imposaient dans les bases françaises qui ont servi à un moment ou à un autre pour la guerre du Tchad, « *à Djibouti, et aussi en Centrafrique* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Après l'attentat dans un café de Djibouti

Arrestation de deux étrangers

Deux étrangers porteurs de passeports tunisien et koweitien, auteurs présumés de l'attentat qui fit onze morts le 18 mars, ont été arrêtés à Djibouti, a-t-on appris dimanche 22 mars à Paris. La nouvelle n'était pas confirmée officiellement par les autorités, mais le ministre djiboutien de l'intérieur, M. Youssoud Ali, a déclaré que l'auteur principal de l'attentat « *n'est pas un Djiboutien* » et que l'enquête « *était menée à bien* ». Ces informations renforcent l'hypothèse selon laquelle l'action terroriste de la semaine dernière visait davantage la France que le régime djiboutien. En outre, à la suite de contrôles d'identité effectués ces derniers jours, deux cents personnes en situation irrégulière, en majorité des Somaliens, ont été reconduites aux frontières somalienne et éthiopienne.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

Nouveaux règlements de comptes au sein de l'INLA

Le « conseil armé » de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA) a revendiqué, dimanche 22 mars, l'assassinat de deux militants de la branche dissidente du mouvement, l'Organisation de libération du peuple irlandais (IPLO). Emmanuel Gargan, vingt-cinq ans, est tombé sous les balles d'un homme masqué qui a fait irruption dans le pub où il se trouvait. Déjà victime d'un attentat en janvier, le jeune militant, handicapé par une jambe plâtrée, n'a rien pu tenter pour échapper à son agresseur. Par ailleurs, le corps de Garry Duffy, vingt ans, a été retrouvé à Armagh (à 30 km environ à l'ouest de Belfast).

Le « conseil armé » de l'INLA a certainement voulu venger la mort de Gerard Steenson, « Docteur la mort », victime de l'IPLO (*le Monde* du 17 mars).

La lutte à laquelle se livrent les deux factions de l'INLA a déjà causé la mort de douze personnes depuis le début de l'année et fait une vingtaine de blessés. Cette flambée de violence intestine est due au refus de certains militants de l'INLA d'obéir à l'ordre de dissolution de l'organisation lancé par son chef militaire emprisonné en République d'Irlande, Dominic McGlinchey, dont la femme a été également assassinée, devant ses deux enfants, par les dissidents, il y a quelques semaines. – (*AFP, Reuter.*)

Tchécoslovaquie

Incidents anti-hongrois en Slovaquie

Prague. – Des attentats visant des bâtiments de la minorité hongroise de Slovaquie ont été commis début mars à Bratislava, affirme le Comité pour la défense des droits de la minorité hongroise en Tchécoslovaquie.

Dans la nuit du 8 au 9 mars, des inconnus ont incendié à l'aide de bouteilles d'essence le siège et la salle de répétition de l'ensemble folklorique de la minorité hongroise Ifju Szivek (les Jeunes Chœurs), selon un document diffusé dimanche à Prague par l'animateur de ce comité, M. Miklos Duray, signataire du manifeste dissident Charte 77.

Ces inconnus ont également détruit le hall vitré du quotidien de langue hongroise *Uj Szo* (Nouveau Monde) et cassé les carreaux du siège de l'organisation culturelle des travailleurs hongrois de Tchécoslovaquie Cemadok, à Bratislava.

Dans la lettre qu'il a adressée au procureur général de Slovaquie, le Comité indique aussi que la statue du poète national hongrois Sandor Petöfi à Bratislava est régulièrement endommagée, que des employés des institutions hongroises ont reçu des menaces téléphoniques, et que des inscriptions « *Mort aux Hongrois* » sont apparues sur les murs de la ville de Rimavska Sobota (Sud-Est).

Selon le Comité, ces actes sont le résultat de la politique officielle qui tend à « *opprimer la minorité hongroise dans le domaine économique et culturel et à inciter à la haine anti-hongroise* ».

Les Hongrois représentent la plus importante minorité nationale de Tchécoslovaquie, avec environ 600 000 personnes, concentrées principalement en Slovaquie. – (*AFP.*)

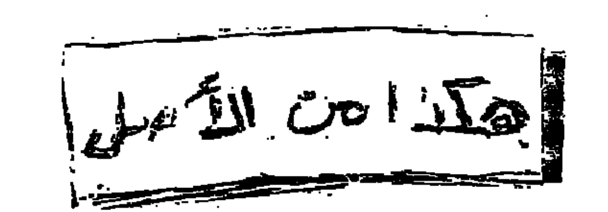
Thaïlande

Bangkok dénonce une intrusion vietnamienne

Bangkok. – Le commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise, le général Chaovalit Yongchaiyuth, a menacé, samedi 21 mars, de déclencher une « *importante opération* » militaire si les forces vietnamiennes n'évacuaient pas d'elles-mêmes deux collines qu'il les accuse d'avoir occupées depuis la mi-janvier en territoire thaïlandais, sur la frontière du Cambodge. Des accrochages intermittents se déroulent depuis deux mois, près de la passe frontalière de Chong-Bok, dans la province thaïlandaise d'Ubon-Ratchathani (secteur nord-est de la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande).

Selon le général Chaovalit, dix-sept de ses hommes ont été tués et soixante-dix autres blessés par l'explosion de mines installées par les forces de Hanoï, en territoire thaïlandais dans ce secteur. – (*AFP, Reuter.*)





هكذا من الأصل

Afrique

Un entretien avec le chef de l'Etat sénégalais

Il faut aider le Tchad à « aller à la reconquête de son territoire »

nous déclare M. Abdou Diouf

De nature plutôt réservée, le président sénégalais, M. Abdou Diouf, dans l'entretien qu'il nous a accordé, use d'un ton très ferme pour parler de la situation au Tchad et au Sénégal, tant sur le plan économique qu'en ce qui concerne l'opposition ou la montée de l'intégrisme musulman.

DAKAR
de notre envoyé spécial

« Vous avez été l'un des premiers chefs d'État à dire clairement que le Tchad était victime d'une agression libyenne...

— Je l'ai dit à Kadhafi depuis longtemps. Quand je l'ai reçu, en 1985, je lui ai dit qu'il devait retirer ses troupes. Je considère que la Libye a agressé le Tchad et qu'elle doit évacuer complètement ce pays. Cela dit, je comprends le problème de la bande d'Aozou. Alors, je dis aux Libyens : « Partez du Tchad, sauf » de la bande d'Aozou et demandez à la Cour internationale de » justice, le Tchad et vous, de » trancher ce problème. »

— Mais comme le colonel Kadhafi ne semble pas entendre le langage diplomatique, pensez-vous que la France devrait intervenir elle-même dans le conflit pour obliger les troupes libyennes à quitter le Tchad et, d'autre part, le Sénégal serait-il prêt à participer à une force d'interposition ?

— Je suis d'accord pour que la France accroisse, de jour en jour, notablement, son aide au président Hissène Habré, pour que celui-ci puisse réaliser la reconquête du nord de son pays, et je suis favorable à ce que la France maintienne son dispositif actuel pour barrer la *route* à *toute* invasion libyenne au sud du seizième parallèle. S'agissant du Nord, il faut faire en sorte que le président Habré puisse aller à la reconquête de son territoire, et donc qu'on lui donne tous les moyens nécessaires, y compris de l'armement antiaérien et de l'armement antiblindés suffisamment perfectionnés. Je ne vais pas plus loin... S'agissant de la deuxième question, je ne voudrais pas que l'on *dise : « Oui, le président Abdou* » Diouf, il est bien gentil, mais il » n'est pas prêt à faire un sacri» fice. » Je suis prêt. Si l'Afrique se met d'accord pour créer une force d'interposition au Tchad pour permettre que la Libye puisse partir et séparer les troupes tchadiennes et libyennes, je suis prêt à envoyer des troupes sénégalaises.

4,6 % de croissance

— Votre pays, depuis plusieurs années, « boucle ses fins de mois » grâce à une aide internationale massive. Le Sénégal est-il condamné à être un éternel pays assisté ?

— Je crois que les grandes choses ne se font jamais dans le bruit et la fureur. Notre plan de redressement est en train de produire ses fruits, lentement bien sûr, mais sûrement. En 1986, le Sénégal a eu un taux de croissance de 4,6 % en termes réels. Pendant de longues années, au Sénégal, l'Etat et les individus ont vécu au-dessus de leurs moyens et l'épargne était négative. En 1986, nous avons eu un taux d'épargne de 7,5 %. Ce n'est pas beaucoup, mais cela montre la tendance. Nos récoltes reprennent une marche ascendante. Il faut encore beaucoup de sacrifices (...). Le Sénégal aura besoin de l'assistance de ses amis pendant encore quelques années, mais je crois que la voie que nous suivons est la seule possible.

— Quel jugement portez-vous sur le rôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans votre pays ?

— Dès le début des négociations, je leur ai dit : vous pouvez tout me demander, sauf de scier la branche sur laquelle je suis assis. Je ne le disais pas en termes de conservation du pouvoir, mais *en termes d'équilibre politique et* social de mon pays. Je crois que les gens qui parlent des politiques dictées, imposées par le FMI et la Banque ne connaissent rien à la réalité du pays. Nous discutons ! Nous savons qu'il faut des sacrifices, mais pas tels que la marmite saute.

— L'opposition estime que la démocratie sénégalaise est devenue purement formelle. Vous avez reçu, il y a quelques jours, Mᵉ Wade, principal chef de l'opposition. Apparemment, cela ne s'est pas très bien passé...

— Une grande partie de cette opposition est irresponsable, et je pèse mes mots. Je n'étais pas obligé, en 1981, quand je suis devenu président de la République, de faire une démocratie pluraliste intégrale. Je suis sûr que dans n'importe quelle élection, quelle que soit sa régularité, s'ils perdent les élections après avoir fait les matamores, ils diront qu'il y a eu des fraudes ! Je nie qu'en 1983 il y ait eu des fraudes. Je nie que M. Abdoulaye Wade puisse dire que la démocratie est moindre maintenant qu'avant.

Mᵉ Wade et la Libye

» Tous les observateurs de bonne foi savent qu'il y a plus de démocratie aujourd'hui. Seulement, Mᵉ Wade, son problème, c'est de venir au pouvoir. Il m'a accusé récemment de vouloir le faire mettre en prison parce que je veux me débarrasser de lui pour ne pas l'avoir en face de moi aux élections... Il oublie seulement de dire qu'en 1982, dans une affaire très grave avec la Libye, j'ai pris des positions tout à fait bienveillantes, alors que cette affaire aurait pu s'analyser comme une atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et être tributaire de la Cour de sûreté de l'Etat. *Je ne l'ai pas fait*, justement parce que je ne voulais pas que Mᵉ Wade ait des ennuis avant les élections. Il m'en a été reconnaissant, il me l'a écrit. Depuis, il a prononcé des paroles très graves contre le président de la République, et je n'ai pas porté plainte, et le parquet a réagi et c'est à la suite de cela qu'il a été inculpé. Nous sommes un pays de droit. J'appliquerai toute la Constitution, toutes les lois, pour que les élections soient les plus claires, les plus transparentes possible.

— Cela veut dire qu'il n'y aura pas de révision du code électoral ?

— Non. On ne peut pas passer sa vie à réviser le code électoral. Je l'ai déjà fait.

— Périodiquement, la presse parle du danger de l'intégrisme musulman au Sénégal. Etes-vous préoccupé par ce problème ?

— Absolument pas. Il n'existe pas dans mon pays. Le Sénégal est un pays de tradition sunnite, donc de musulmans calmes, équilibrés et, qui plus est, notre islam est un islam confrérique. Nous avons des khalifes généraux qui contrôlent les musulmans, qui sont légitimistes, qui sont pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat, si je puis m'exprimer ainsi.

— Vous ne croyez pas à l'influence de pays étrangers ?

— L'Iran a essayé, j'ai fermé l'ambassade. La Libye a essayé, nous avons rompu les relations diplomatiques. Maintenant, je sais que des hommes politiques sénégalais ont de liens à l'extérieur avec des régimes qui ne sont pas du tout démocratique et je sais que les chefs de ces régimes les aident financièrement à me combattre. Je ne vois pas comment on peut se dire libéral et aller en même temps prendre de l'argent chez M. Kadhafi.



— Vous ne serez pas plus précis ?

— Non, mais vous le savez aussi bien que moi, tout le monde l'a dit. Et j'espère que les libéraux européens se rendront compte de cette incongruité. Comment peut-on manger, comme ça, à deux rateliers à la fois, aux deux extrêmes ?

— Vous êtes apparemment agacé de cette question...

— Je suis agacé et déçu. Mais je suis vigilant. Je veux qu'il soit bien clair que je n'admettrai pas que des gens essaient d'arriver au pouvoir par des voies autres que démocratiques.

La visite de M. Chirac

— Vous venez d'accueillir M. Chirac à Dakar. Les relations franco-sénégalaises sont-elles aussi excellentes et « familiales » qu'on l'a dit ?

— C'est l'expression juste. Sur les grands dossiers bilatéraux, nous n'avons aucun contentieux. Bien sûr, sur quelques dossiers, il peut y avoir des lenteurs dans l'évolution des choses. Je pense, par exemple, à la question des anciens combattants, qui nous tient à cœur. J'ai perçu sur ce point une bonne volonté de la part de M. Chirac.

— S'agissant de la question des visas qui sont désormais obligatoires pour les Sénégalais se rendant en France, estimez-vous que *le Sénégal aurait dû être exempté* de cette mesure ?

— Oui, certainement, compte tenu des relations très particulières entre nos deux pays, nous pensons que nous aurions pu bénéficier d'une exception et, à défaut de celle-ci, nous demandons que nos demandes de visas soient examinées avec une particulière bienveillance. Je pense d'ailleurs que c'est le cas. Mais, ce qui nous a choqué, c'est le fait que des Sénégalais munis de visas en règle ont été refoulés de France. »

Propos recueillis par
LAURENT ZECCHINI.

Europe

ITALIE : après l'assassinat du général Giorgieri

Les autorités insistent sur les liaisons internationales des terroristes

ROME
de notre correspondant

Qui sont les nouveaux brigadistes ? L'assassinat du général Licio Giorgieri, abattu le 20 mars à Rome par deux terroristes en moto, marque le retour en force des « partis armés » sur le devant de la scène en Italie. Mais ces groupes, resurgis plus de cinq ans après le démantèlement de l'essentiel de l'organisation des Brigades rouges et de Prima Linea, restent un monde mystérieux pour les magistrats et les autorités italiennes. *« Désormais, nous connaissons tout, ou peu s'en faut, du vieux terrorisme ; le chapitre est clos. L'attentat de vendredi démontre néanmoins qu'une nouvelle génération s'est formée. Sa force réside dans les liaisons avec des groupes similaires agissant en Allemagne et en France »*, affirme le ministre de la justice, M. Virginio Rognoni.

Le choix de la victime, un général du génie aéronautique, qui était chargé de l'acquisition et du contrôle du matériel aéronautique et spatial au ministère de la défense – des fonctions similaires à celles du général français René Audran, assassiné en janvier 1986, – est significatif de cette volonté de s'insérer dans la stratégie de l'euroterrorisme, aux côtés de la RAF allemande ou d'Action directe, qui ont fait des objectifs de l'OTAN et des hauts cadres de l'industrie de l'armement européen leurs cibles privilégiées.

La parfaite organisation de l'attentat et le sang-froid du tireur, qui, après avoir placé cinq balles au but, n'a pas hésité à descendre de moto pour donner le coup de grâce, montrent aussi que le terrorisme italien a retrouvé une réelle *« capacité militaire »*. M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre de l'intérieur, n'a pas hésité à affirmer qu'à son avis cet attentat a été *« commandité à l'étranger »* et effectué par *« des tueurs du milieu »*.

Les juges spécialistes de l'antiterrorisme restent toutefois circonspects sur ce point. Ils soulignent eux aussi la réalité de la réorganisation « opérationnelle » du terrorisme. C'était une évidence, dès le 14 février dernier à Rome, quand un commando d'une dizaine de brigadistes attaqua un fourgon postal transportant 1,5 milliard de lires et mitrailla les deux policiers de l'escorte. Cette action fut revendiquée par les Brigades rouges pour le Parti communiste combattant.

L'assassinat du général Giorgieri, en revanche, aurait été commis, à en croire un coup de téléphone de revendication à la rédaction milanaise du quotidien *la Repubblica*, par l'Union des communistes combattants. Ce dernier groupe se serait séparé des BR à l'automne 1984, critiquant le dogmatisme léniniste et le *« militarisme »* excessif des rescapés de la vieille garde et aurait depuis lors privilégié les « actions internationalistes ». L'activité des UCC en Italie resta très limitée : un seul attentat raté le 21 février 1986 visant un conseiller de la présidence du conseil, M. Antonio Da Empoli.

Les quelques assassinats commis ces dernières années par des groupes terroristes (celui de l'économiste Ezio Tarantelli le 25 mars 1985 ou celui de l'ancien maire de Florence, Lando Conti, le 10 février 1986) ont été l'œuvre des BR pour le PC combattant, qui regrouperait aujourd'hui la majorité des terroristes opérant dans la péninsule.

Controverse sur la réforme pénitentiaire

Les autorités italiennes auraient-elles prématurément « baissé la garde » face au danger terroriste ? L'attentat du 20 mars, tout comme celui du 14 février, ont relancé les polémiques suscitées par l'entrée en vigueur de la très libérale réforme pénitentiaire – dite réforme Gozzini, votée en octobre 1986 – et par l'application de la loi sur les « dissociés », c'est-à-dire les terroristes qui, sans pour autant collaborer avec la justice, comme les « repentis », ont décidé publiquement de tourner la page et de condamner le recours à la lutte armée.

Une partie de l'opinion accepte mal de voir d'anciens terroristes de premier plan, quelquefois condamnés « à perpétuité », comme Suzana Ranconi de Prima Linea ou Alberto Franceschini, fondateur des BR, bénéficier de *« permis de sortie exceptionnels »* de quelques heures ou de quelques jours pour aller au théâtre ou se rendre auprès de leur famille.

Le ministre de la justice, tout comme celui de l'intérieur, estiment que cette politique de progressive *« réhabilitation sociale »* des anciens membres des partis armés, doit continuer. *« Les anciens terroristes qui ont tourné la page sont probablement les gens les mieux vaccinés vis-à-vis de toute tentation de violence »*, affirme ainsi M. Rognoni, le ministre de la justice, qui défend la nouvelle politique « libérale » mise en œuvre par ses services pour mettre un terme aux successives « législations d'urgence » votées pendant les deux dernières décennies, aux moments les plus durs du défi terroriste.

(Intérim.)

GRÈCE

Le général Odysseus Anghelis retrouvé pendu dans sa cellule

Le général Odysseus Anghelis, ancien vice-président de la République grecque pendant la dictature des colonels, a été retrouvé pendu dans sa cellule, dimanche 22 mars. Il purgeait une peine de prison à perpétuité qui lui avait été infligée en 1975 pour sa participation au coup d'Etat d'avril 1967.

[Né en 1912, en Chalcidique, élève en 1930 de l'école militaire des Evelpides, il participe, en 1940, à la campagne d'Albanie. Il poursuivit, après la guerre civile, sa carrière dans l'état-major et devint, en 1968, commandant en chef des forces armées grecques. Elu, le 21 juillet 1973, par plébiscite, vice-président de la République en même temps que le colonel Georges Papadopoulos devenait président de la République, il avait été écarté, la même année, par un nouveau coup d'Etat militaire.]

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

M. Alan Dukes nouveau leader du Fine Gael

DUBLIN
de notre correspondant

M. Alan Dukes a été élu, samedi 21 mars, leader de la formation centriste Fine Gael, par quatre-vingt-deux députés et sénateurs. M. Dukes, âgé de quarante et un ans, succède à M. Garrett FitzGerald, qui a démissionné il y a deux semaines, après sa défaite électorale du 17 février et la prise du pouvoir par la formation Fianna Fail de M. Haughey.

Il y avait deux autres candidats à la succession de M. FitzGerald : M. John Bruton, ancien ministre des finances, et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry. Mais c'est le jeune et dynamique Alan Dukes qui a été, de loin, le préféré du parti, reflétant ainsi la volonté du Fine Gael de poursuivre la politique libérale de M. FitzGerald.

M. Dukes n'a été élu au Parlement qu'en 1981, après une carrière d'économiste. Il a été le représentant de l'Organisation nationale d'agriculteurs à Bruxelles, dans les années 70, et il a aussi servi dans le cabinet de l'ancien commissaire irlandais de la CEE, M. Richard Burke. Il a ensuite occupé successivement trois postes ministériels : ceux de l'agriculture, des finances et de la justice.

M. Dukes représente cette nouvelle génération d'hommes politiques irlandais dotés d'une formation essentiellement professionnelle et sans aucun lien avec les événements qui accompagnèrent la formation de l'Etatque M. Fitz Gerald a su attirer vers le Fine Gael. Centriste en ce qui concerne la politique économique, il est nettement libéral lorsqu'il s'agit de législation sociale et, tout comme M. FitzGerald, il a mené cmapagne en faveur du divorce, lors du référendum d'il y a deux ans.

JOË MULHOLLAND.

YOUGOSLAVIE

L'armée pourrait être utilisée pour « défendre le système »

déclare le chef du gouvernement fédéral

Des voix officielles se font à nouveau entendre en Yougoslavie pour souligner que l'armée ne peut rester indifférente aux atteintes à l'ordre en place. Pour l'instant, ces avertissements semblent plutôt s'adresser aux étudiants et intellectuels taxés de nationalisme ou de séparatisme, mais ils pourraient aussi apparaître comme une vague menace à l'égard des acteurs des conflits sociaux à un moment où le pays est frappé par une vague de grèves.

BELGRADE
de notre correspondant

Sur un ton sans équivoque, le chef du gouvernement fédéral, M. Branko Mikulic, a déclaré, dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, que l'armée entrerait en action si l'ordre constitutionnel de la Yougoslavie était menacé (M. Mikulic doit se rendre à Bonn le 26 mars pour des entretiens avec le chancelier Kohl).

« Si les opposants s'organisent dans le dessein de renverser l'ordre constitutionnel, affirme M. Mikulic, *nous défendrons notre système par tous les moyens à notre disposition, y compris par l'armée. »* C'est la première fois qu'un chef de gouvernement fédéral parle de cette manière et menace d'une intervention de l'armée les *« nationalistes »* et la *« droite bourgeoise »* dont le comportement suscite depuis plusieurs mois le mécontentement du régime. Et, faisant allusion aux revendications des étudiants et des intellectuels slovènes (*le Monde* du 18 mars) interprétées comme une tentative de séparatisme, M. Mikulic a ajouté : *« Nous ne pouvons accepter aucun dialogue sur la question de savoir si la Yougoslavie doit rester un Etat fédératif ou non. »*

D'autre part, le général Milan Daljevic, vice-ministre de la défense nationale, a déclaré au quotidien *Delo* de Ljnbljana que l'armée était *« partie intégrante du système politique yougoslave et ne pouvait donc évoluer en dehors ni au-dessus de ce système »*. Selon le général, l'armée n'a pas d'objectif propre et n'a pas l'ambition de s'imposer *« en arbitre à la société »*, mais elle ne peut pas non plus être *« indifférente et politiquement neutre devant de ce qui se passe »*.

Dans les textes publiés par *Nova Revija* de Ljubljana, il voit une tentative de *« briser la Yougoslavie »*, d'éloigner son armée du peuple et de l'entraîner dans des débats dépourvus de principe. Tout cela est l'œuvre de ceux qui *« abusent de la démocratie »*, mais leurs *« mensonges et spéculations »* ne sauraient ébranler l'armée qui demeurera un *« facteur important de la stabilité intérieure »*.

Après l'amiral Mamula, ministre de la défense, et le général Conic, commandant des écoles militaires, le général Daljevic est le troisième militaire de haut rang qui, au cours des dix derniers jours, prend publiquement position face à la crise que traverse actuellement la Yougoslavie.

PAUL YANKOVITCH.

● POLOGNE : pétitions et manifestations antinucléaires. – Des militants du mouvement écologiste et pacifiste Liberté et Paix (WIP) ont recueilli samedi 21 mars, à Gdansk, deux mille signatures contre la poursuite de la construction de la première centrale nucléaire polonaise à Zamowiec, sur le littoral de la Baltique, a annoncé un responsable de ce groupe indépendant. Depuis une semaine, le WIP a manifesté à cinq reprises en Pologne. Chaque fois, plusieurs de ses militants ont été interpellés, puis relâchés sans autre poursuite. – (AFP.)

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Alice.

La plus grande invention depuis le mal de mer.

Eurotunnel, c'est l'invention qui va réconcilier avec la traversée de la Manche, dès 1993, ceux qui hésitent encore aujourd'hui entre le mal de l'air et le mal de mer. Eurotunnel, c'est la traversée en 35 minutes, tous les jours, toutes les nuits, toute l'année, par tous les temps. Par un double tunnel foré dans la roche, à 40 mètres en dessous du fond de la mer, bien à l'abri des mauvaises surprises et des caprices de la météo. Dans les navettes ferroviaires qui emmèneront les véhicules et leurs passagers, voitures particulières, cars, caravanes, motos, camions à 160 km/h de l'autre côté de la Manche, en alternance avec les trains de marchandises et les trains de voyageurs, dont les T.G.V. qui relieront Paris à Londres en 3 heures. Et puis, Eurotunnel va contribuer à soigner un autre mal, celui de l'emploi. Dès aujourd'hui, du fait de sa construction, et des équipements nécessaires, et demain grâce à son exploitation. En tout des milliers d'emplois directs et indirects, en France, en Grande-Bretagne mais aussi dans toute l'Europe.

Pour en savoir plus sur Eurotunnel, interrogez votre Minitel en tapant 3615 code EUROTUNNEL. Ou écrivez à Eurotunnel Information, Tour Franklin, Puteaux, Cedex 11 - 92081 Paris-La Défense.

EURO TUNNEL

EUROTUNNEL. UN PAS DE GÉANT.

Politique

La visite de M. Mitterrand à Villeurbanne

Il y a famille et famille...

LYON
De notre correspondant régional

Un *« vrai plaisir »* ; *« Nous sentons l'immense besoin de nous reconnaître »* ; *« Nous, Français, nous sommes heureux d'être ensemble, continuons »* : le florilège des propos présidentiels tranquilles et cohabitants s'est enrichi de quelques formulations, le samedi 21 mars, à Villeurbanne, printemps du calendrier et renaissance politique pour le convivial « ami » de M. Mitterrand, le maire, député et ancien ministre de la défense M. Charles Hernu. L'atmosphère était sereine et les absents – lyonnais surtout, puisque le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, s'était trouvé une crèche à inaugurer dans sa grande ville – ont manqué un voyage officiel très court mais chargé de symboles.

On aura d'ailleurs presque oublié que la date coïncidait avec le dixième anniversaire de l'une des conquêtes d'une grande mairie par les socialistes, prélude reconnu à certaine victoire présidentielle quatre ans plus tard. On l'oubliait d'autant plus volontiers que les deux ministres qui étaient de la fête – l'« officiel », M. Gérard Longuet, qui a co-officié au moment de l'inauguration-prétexte d'un bel hôtel des postes, et le « voisin », le lyonnais ministre du commerce extérieur Michel Noir – avaient de bien beaux sourires. Il ne fallait pas paraître bouder une manifestation républicaine consensuelle.

Le long discours du chef de l'Etat, suivi par un parterre de polis « fana-milis », massés dans l'hôtel de ville Villeurbanais, n'a dérogé qu'une seule fois au profil bas délibérément choisi...

« Je ne suis pas sûr, a en effet indiqué M. Mitterrand au milieu de son propos, *que les présidents issus d'une majorité coalisée soient mieux perçus que les présidents issus d'un autre horizon. Les querelles de famille sont les pires, et, quelquefois (...), je me réjouis de n'être pas de la famille. »*

Plus énigmatique à propos de l'échéance présidentielle : *« Il y a encore quatorze mois, du moins sur le papier, je n'ai pas d'autres intentions mais je ferai comme tout le monde, j'arriverai »*, a-t-il déclaré pendant son allocution. Le président de la République s'était montré circonspect peu de temps auparavant lorsqu'un Villeurbannais supporteur l'avait interpellé : *« Représentez-vous ! » « Je vous ai entendu, ça ne veut pas dire que je vous écoute »*, a répondu, souriant, M. Mitterrand.

Tout le reste ne fut qu'union, que rappel de ce qui ne divise pas ou pas trop. La France, la Résistance, les droits de l'homme – avec la présence remarquée de Georgui Mikkhailov, l'amateur d'art soviétique non conformiste libéré récemment des geôles sibériennes grâce à une action conjointe « villeurbanno-élyséenne » (l'épouse de l'exilé récent habite la ville de M. Hernu).

Bref, le président voulait distinguer *« l'essentiel de l'accessoire »*, et donc n'avait pas – dans une ville qu'il connut pendant la Résistance – une folle envie de polémiquer. L'heure était à l'oubli des *« jours où il y aura des anathèmes et des refus »*. Comme s'il n'était même pas besoin d'insister sur les querelles majorito-majoritaires en cours. Le président était en forme. L'« ami » Hernu aussi. Malgré un lapsus qui lui fit qualifier d'« incapable » – au lieu d'« implacable » – l'attitude du président face au terrorisme.

CLAUDE RÉGENT.

Les travaux du Club 89

Confirmer 1986 pour gagner 1988 et atteindre 1992

M. Chirac avait renoncé au dernier moment à se rendre, le samedi matin 21 mars, devant le club, Avenir et Liberté, sans doute parce que M. Jean-Marie Le Pen devait également y prendre la parole. Le premier ministre ne pouvait en effet, sans risquer de troubler son image et de prêter à confusion, s'exprimer dans la même enceinte que le leader du Front national, qui avait annoncé la veille que son groupe parlementaire refuserait au premier ministre la confiance, le 7 avril, et qui ne manque aucune occasion de dire tout le mal qu'il pense du gouvernement.

Si ce club, dont le secrétaire général est M. Savy, député de la Nièvre, apparenté au RPR, est dans la majorité, il accueille aussi des sympathisants du Front national. M. Chirac, en se rendant dans l'après-midi du même jour devant le Club 89 que préside M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, ne pouvait pas être soumis à la même promiscuité.

C'est avant son arrivée que les sentiments des membres du club se sont exprimés en toute liberté. Ainsi, devant la commission « culture et communication » où M. François Léotard, qui devait la diriger, n'est pas venu, les réactions des participants n'ont pas été empreintes d'un profond libéralisme ni d'une évidente tolérance. Les déclarations – pourtant prudentes – faites la veille par M. Léotard, à propos de l'interdiction à la vente de cinq publications, lui ont été vivement reprochées pour manquement à la solidarité gouvernementale. *« Si Léotard était membre du PS, il ne se serait pas conduit autrement »*, a lancé l'un, tandis qu'un autre affirmait : *« Avec de Gaulle ou Pompidou, les pendules auraient été vite remises à l'heure. »*

Si le nom du ministre de la culture a été hué, en revanche M. Pasqua a été très applaudi. Le ministre de l'intérieur a conseillé de *« dédramatiser »* cette affaire, et il a évoqué la réforme de la loi de 1949 *« souhaitée par M. Léotard, qui a été soumis à un certain nombre de pressions lors du Salon du livre »*, ajoutant : *« J'aurai l'occasion de m'en expliquer avec lui très calmement et très amicalement. Il est clair que chacun doit faire son métier. Le mien n'est pas de prendre des décisions concernant la culture. Qu'on me laisse faire mon métier, qui est notamment d'assurer la sécurité et d'appliquer les lois. Le gouvernement ne pratique pas la censure, mais il protège les mineurs contre les agressions sexuelles et la violence. »*

M. Pasqua a aussi déclaré : *« Le débat est ouvert, et je demande à la gauche de dire ce qu'elle propose pour protéger les mineurs. »* Le rapporteur de la synthèse des travaux a cru bon, pour flatter son auditoire et obtenir un succès facile, d'ironiser sur la presse en assurant qu'elle avait été *« jugée par contumace »* et en souhaitant qu'elle *« présente l'action du gouvernement avec plus d'objectivité.*

M. Aurillac : le PS et Lénine

M. Michel Aurillac – qui n'a pas commis de telles maladresses – a assigné à son club le rôle d'un cercle de réflexion au même titre que les clubs Perspectives et Réalités, représentés par M. Jean-Pierre Fourcade, et que Femmes Avenir, présidé par Mme Christiane Papon, député RPR du Val-de-Marne. Mais le ministre a surtout mobilisé ses amis pour la campagne présidentielle en disant : *« Il faut demander aux Français de confirmer leur choix de 1986 et de gagner en 1988 pour être gagnants en 1992. »* Il a aussi évoqué les deux candidats de la majorité – sans citer leurs noms – en affirmant : *« Il ne faut pas que l'un soit contre l'autre, mais que l'un et l'autre combattent pour une commune finalité »* contre *« l'adversaire commun »*. Il a constaté : *« La majorité n'est tombée ni dans le piège du libéralisme sauvage ni dans celui de la gestion du socialisme. »*

Le ministre s'en est pris avec vivacité aux socialistes : *« Le Parti socialiste a peut-être momentanément rompu avec le Parti communiste, mais pas avec Lénine, qui voulait la destruction totale de l'ennemi de classe. Il faut dénoncer et combattre ce relent du marxisme, qui porte en lui la haine sociale et la guerre civile. »*
M. Aurillac a encore évoqué les projets du gouvernement en disant notamment : *« Sont Français ceux qui acceptent l'héritage, l'assimilation et la synthèse des différences, pas ceux qui veulent rester étrangers. Tout le débat sur le code de la nationalité est contenu dans ces principes qui fondent notre identité. »* Et encore : *« A tous les détracteurs de la participation, je réponds : Que préférez-vous ? Le gouvernement de Jacques Chirac qui lance le capitalisme populaire, ou les gouvernements socialistes qui créaient les nouveaux pauvres ? »*

M. Chirac : la majorité est solide

Il restait à M. Chirac à improviser un discours qui dressait un bilan et donnait une justification de son action depuis un an, mais qui semblait surtout la répétition de ceux qu'il va prononcer pendant encore un an, c'est-à-dire pendant sa campagne présidentielle. Ainsi, M. Chirac, expliquant la politique économique du gouvernement, a dit que *« son objectif était de redonner à la France la première place en Europe pour qu'elle assume les charges de son indépendance et d'un progrès social exemplaire »*. La réalisation du marché unique en 1992 sera *« une vraie et grande révolution, ainsi qu'un défi et une chance pour la France »*.

A propos de la politique sociale le premier ministre a déclaré : *« Le dialogue social indispensable, la politique contractuelle nécessaire, ne peuvent se limiter à une discussion sur les salaires. Ils doivent porter sur la situation des plus défavorisés. Le dialogue sur les salaires se ferait au détriment des plus défavorisés. »* Il a souligné que les privatisations constituaient *« une véritable réforme de société »* et a proposé que l'*« intéressement »* s'étende aux entreprises publiques et aux administrations.

Il s'est félicité de l'action du gouvernement dans la lutte contre la délinquance et dans d'autres domaines avant d'ajouter : *« Pendant des années, j'ai vu gigoter la culture mais je n'ai pas vu ce qu'on faisait pour améliorer le niveau culturel des Français et supprimer les inégalités entre eux. »* Il a conclu : *« Ne vous laissez pas impressionner par ceux qui disent que le gouvernement serait paralysé par la perspective de l'élection présidentielle. Le gouvernement et la majorité sont profondément solidaires. Cette solidarité ne saurait être menacée ni dans le temps ni dans son intensité, car, si elle devait l'être, ce serait le seul risque qu'elle courrait aux élections suivantes. La cohabitation n'est pas une solution idéale mais elle était inévitable. Elle n'est pas toujours confortable, et je suis le premier à pouvoir en parler. Mais nous n'allons pas, bien entendu, remettre en cause notre politique de redressement. Je poursuivrai cette tâche sans me laisser distraire par les critiques, tout en intégrant, bien sûr, celles qui sont faites de bonne foi. »*

M. Chirac n'a pas évoqué le problème du code de la nationalité ni les polémiques sur les publications licencieuses.

ANDRÉ PASSERON.

Pour Jacques Chirac, l'année de vérité

(Suite de la première page.)

Alors que l'opinion attendait une alternance douce et l'affirmation de zones de consensus, elle eut droit à une alternance dure (tout le programme UDF-RPR) et à un démarquage réciproque permanent. Au point que la cohabitation n'apparaît plus, aujourd'hui, que comme un pis-aller, qui nourrit l'attente d'un retour à la normale, c'est-à-dire à la cohérence des majorités présidentielle et législative.

M. Chirac a manqué de discernement. La contradiction était certes difficile à surmonter : jouer le jeu de la cohabitation, c'était prendre le risque de voir le président en profiter ; ne pas jouer le jeu, c'était au contraire renforcer M. Barre. Or la cohabitation, lorsqu'elle se porte bien, profite aux cohabitants et leur nuit lorsqu'elle se porte mal. Au total, le premier ministre avait et a encore besoin d'une cohabitation populaire, alors qu'il s'ingénie (comme récemment à Madrid) à la rendre impopulaire.

Que le résultat du 16 mars ait été surestimé ne saurait surprendre. *Mutatis mutandis*, les socialistes avaient commis la même erreur. Mais il n'y avait, dans le verdict des urnes, ni volonté de revanche contre les socialistes (laquelle s'était éteinte avec le retrait des projets sur l'école), ni attente de privilèges pour les privilégiés (ou perçus comme tels), ni demande de marche forcée vers le libéralisme.

On touche là sans doute à l'erreur la plus cruelle et la plus dévastatrice : le contresens sur la société civile. Hier les étudiants, aujourd'hui la presse et les éditeurs, hier et aujourd'hui la télévision et le code de la nationalité : sur tous les sujets dits de société, M. Chirac a surtout montré une évidente capacité à aller dans le mur. Les Français ne voulaient pas, et ne veulent toujours pas, d'une restauration des années Pompidou (lesquelles se sont déroulées sous le choc en retour de mai 1968). Ils aspirent, pour parler le langage plus savant de la COFREMCA, au « micro-libéralisme », c'est-à-dire à un allégement concret et quotidien des contraintes de leur vie courante et non au « macro-libéralisme » que leur sert le gouvernement, et dans lequel ils décèlent des mesures potentielles contre, par exemple, leur niveau de protection sociale.

4. Le levier de la dernière chance.

La situation de M. Chirac n'est guère brillante. Le voilà à la tête d'un gouvernement impopulaire (lequel est crédité, si l'on peut dire, d'un bilan globalement négatif, selon le sondage SOFRES-*le Point* du 9 mars), flanqué d'un Raymond Barre qui paraît avoir réalisé l'échappée décisive, et chapeauté par un François Mitterrand restauré : aucun de ces résultats ne figurait naturellement dans ses objectifs de campagne.

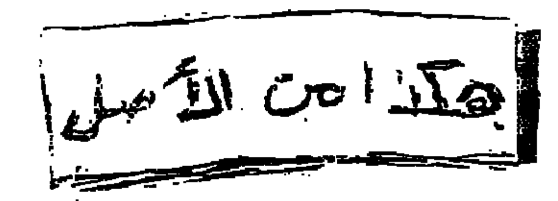
En revanche, il peut se prévaloir d'une réelle solidité parlementaire : il a fait de l'étroitesse de sa majorité une force, privant les barristes d'une compétition à l'Assemblée nationale, comme vient de le prouver une nouvelle fois l'attitude des centristes s'inclinant sur la Nouvelle-Calédonie. En face, le PS, bien que plus populaire qu'en mars 1986, n'a pas véritablement trouvé ses marques. Il y a là, pour M. Chirac, matière à consolation.

Mais l'essentiel réside ailleurs. En premier lieu, il n'y a pas, aujourd'hui, condamnation absolue du gouvernement. Celui-ci est critiqué, mais il est crédité d'une *« bonne direction »* (*Figaro*-SOFRES du 13 mars). Si de bonnes nouvelles, indiciaires ou autres, viennent, elles apparaîtront comme autant d'étapes sur la voie du redressement. Les bons résultats des socialistes avaient, en revanche, moins de force, car l'opinion ne considérait pas qu'ils allaient sur le bon chemin. Il y a là, à n'en pas douter, le levier de la dernière chance.

En second lieu, l'élection présidentielle reste ouverte. Le décor n'est pas encore en place, puisque l'on ignore tout des intentions de M. Mitterrand. M. Chirac est une véritable (et excellente) machine à faire campagne. Et M. Barre peut être, en campagne précisément, comme à Lyon, destabilisé. Ne sont-ce pas là le calcul et l'espoir de M. Chirac ? M. Philippe Mestre, bras droit du député du Rhône, le craint et met en garde dès aujourd'hui contre *« des attaques en dessous de la ceinture »* qui visent *« à faire sortir les leaders de leur réserve »*. Pour M. Barre, ajoute M. Mestre, *« je vnous assure, c'est peine perdue »*.

Mais au moment où ses partisans spéculent sur les possibles erreurs du candidat Barre, c'est pourtant M. Chirac, par MM. Pasqua et Pandraud interposés, qui multiplie les bévues et qui, voulant flatter l'électorat de M. Le Pen, hérisse celui qui aujourd'hui lui fait défaut, et à la reconquête duquel il lui faut s'atteler en priorité : celui de l'UDF.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Politique

La préparation de l'échéance de Lille

Les congrès fédéraux du PS se sont réunis

La plupart des congrès des fédérations départementales du PS se sont réunis à la fin de la semaine dernière pour préparer le congrès national du parti convoqué à Lille les 3, 4 et 5 avril. La signature d'une motion de synthèse par tous les courants du PS, à l'échelon national, et sa conséquence sur les appareils fédéraux – le « gel » des positions acquises – ont réduit l'ampleur des débats. Néanmoins, le renouvellement des directions fédérales a suscité quelques négociations délicates dans les départements où des transferts se sont produits d'un courant à un autre.

C'est, par exemple, le cas dans le Puy-de-Dôme ou, à Paris, où l'ex-CERES a cédé quelques sièges de la commission exécutive fédérale au courant A (mitterandiste). Les rocardiens ont voté contre la nouvelle liste. Les rocardiens sont surtout mécontents de la situation dans l'Indre. Comme il en avait l'intention, M. André Laignel, homme fort du PS dans le département, a réduit de sept à cinq leur représentation à la commission exécutive fédérale. En signe de protestation, les rocardiens ont refusé le poste au secrétariat fédéral qui leur était proposé.

L'état-major de M. Michel Rocard, qui fait de cette querelle un symbole (*le Monde* du 21 mars), en appelle maintenant à la direction nationale du PS. M. Jean-Pierre Sueur, député du Loiret et porte-parole officieux des rocardiens, nous a déclaré, ce lundi 23 mars : *« Ceux qui accepteraient que l'accord national et la loi du parti soient bafoués dans l'Indre prendraient une lourde responsabilité pour l'avenir. »*

Dans le Rhône, nous signale notre correspondant régional Claude Régent, le congrès fédéral a été marqué par de vifs débats entre M. Jean Poperen et ses partisans, d'un côté, et les autres membres du courant mitterrandiste, notamment M. Charles Hernu, de l'autre. M. Poperen a critiqué les récents propos de M. Jacques Delors (qui souhaite un *« armistice idéologique »*), dont il a remarqué qu'ils *« n'ont pas été démentis par la direction du parti »*. *« Si des initiatives pour rassembler à gauche ne sont pas prises,* a ajouté M. Poperen, *on nous dira qu'il faut nous tourner ailleurs... Le parti n'en est pas là, mais il y a une pente. »*

En Moselle, le sénateur Jean-Pierre Masseret, proche de M. Laurent Fabius, a été élu premier secrétaire fédéral, mais cette élection est contestée par d'autres membres du courant A.

Le point le plus « chaud » de ces congrès fédéraux était le département des Bouches-du-Rhône. Le congrès de ce département, qui s'est tenu à Istres, le dimanche 22 mars, a consacré la prééminence de M. Michel Pezet, dont les amis détiendront désormais la majorité absolue au comité directeur de la fédération. Néanmoins, la crise n'est pas réglée. Les membres de Socialisme et République ont refusé de participer à la composition du comité directeur sur les bases, en termes de représentation, qui leur étaient proposées.

M. Pezet a lancé plusieurs appels au rassemblement et à l'action, notamment dans la perspective des élections municipales de 1989. M. Pezet a accusé M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, d'être prêt à laisser au Front national des municipalités comme Aubagne, La Ciotat ou Vitrolles, si cela peut faciliter sa propre élection à la mairie de Marseille. M. Pezet a invité les socialistes à *« arracher le masque »* de M. Gaudin.

Bouches-du-Rhône : la consécration de M. Pezet

ISTRES
de notre envoyé spécial

« A Fos, on avait tué Gaston. Là, on l'a enterré! » Cette boutade amère d'un élu socialiste résume la distance parcourue en deux ans, du congrès de Fos (où Gaston Defferre avait été contesté et bousculé) à celui d'Istres. Moins d'un an après la mort de l'ancien maire de Marseille, celui qui fut accusé par ses adversaires de *« parricide »* a triomphé, devant des troupes subjuguées, sous les yeux de Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS.

Ironie du sort, c'est M. Philippe Sanmarco, rival de M. Pezet, qui, en rejoignant le courant de M. Jean-Pierre Chevènement (en compagnie de Mme Edmonde Charles-Roux), a permis à son adversaire de s'assurer la majorité absolue du comité directeur de la fédération. Tant que M. Sanmarco animait, au sein du même courant que M. Pezet (le courant A, mitterrandiste), une minorité d'opposition, il était crédité de quelque trente-trois sièges dans le *comité directeur* que devait composer le congrès d'Istres.

En passant à Socialisme et République, M. Sanmarco a perdu l'essentiel de ses plumes : une partie de ses partisans a refusé de le suivre chez M. Chevènement. Ceux-là sont devenus les «non-alignés» du courant A.

Parmi ceux-là, M. Jean-Victor Cordonnier, premier adjoint de M. Robert Vigouroux, a annoncé à Istres, sinon qu'il se rallie à M. Pezet, du moins que pour lui *« une page est tournée »*.

Mais M. Sanmarco et ses nouveaux amis sont aussi victimes de l'application de la règle nationale du *statu quo* dans les rapports de force fédéraux. Un « statu quo *amélioré* », selon l'expression de M. Debarge, dans le cas des Bouches-du-Rhône. Mais un *statu quo* quand même, qui assurera au mieux seize ou dix-sept sièges à l'ex-CERES, au lieu de sept, en fonction d'autres négociations entre les mitterrandistes et les amis de M. Chevènement, à Paris, dans le Puy-de-Dôme et dans le Var.

L'application de cette règle aboutit à une manifeste sous-estimation, en termes purement arithmétiques, de l'influence dans les Bouches-du-Rhône de l'ex-CERES élargi (1). C'est pourquoi Mme Marie-Arlette Carlotti, animatrice à Marseille du courant de M. Chevènement, jugeant que *« nous sommes en pleine fiction »*, a annoncé à la tribune du congrès que ses amis laissent à la direction de la fédération *« la responsabilité »* de composer le comité directeur, avant que les délégués de l'ex-CERES ne quittent définitivement la salle – *« sans esprit de rupture »*, a-t-elle ajouté, – essuyant seulement quelques injures au passage. *« De la basse politique pour une poignée de sièges »*, a précisé ensuite M. Yves Vidal, premier secrétaire fédéral.

Le ralliement du « Provençal »

Deuxième événement de la journée : l'intervention spectaculaire de M. André Poitevin, PDG du *Provençal*. Depuis le moment où M. Pezet a commencé à s'opposer à Gaston Defferre, l'homme fort de la fédération est à peu près interdit de séjour dans les colonnes du quotidien. Mme Edmonde Charles-Roux veille au grain. Le *Provençal* a donc été vivement critiqué par plusieurs intervenants. Monté à la tribune sous les huées, M. Poitevin en est descendu sous l'ovation d'une foule debout, après avoir donné l'accolade à M. Pezet : entre-temps, le PDG du *Provençal* avait jugé que *le Provençal « ne peut plus être absent des combats socialistes »* et assuré aux membres du congrès qu'il souhaite que « le Provençal *redevienne votre journal, votre ami !* ». L'épisode est significatif de la montée en puissance de M. Pezet.

Troisième événement du jour : le retrait de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, du comité directeur de la fédération. M. Vigouroux, qui est membre du courant A, avait émis le souhait d'être membre *« hors contingent »* (c'est-à-dire hors courant) du comité directeur, en tant que maire de Marseille. M. Vidal lui a longuement expliqué que sa demande n'est pas recevable et que Gaston Defferre lui-même était un élu «normal» du comité directeur. M. Vigouroux ayant maintenu sa position, il ne sera pas membre du comité directeur, auquel il pourra assister en tant qu'observateur.

Ce long dialogue de sourds, à la tribune du congrès, pendant la réunion du courant A qui précédait l'ouverture des travaux, a quelque peu consterné nombre de socialistes. Il est significatif de la dégradation constante des rapports qu'entretient le maire de Marseille avec la majorité de la fédération (*le Monde* du 20 février).

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Les membres du courant A ont eux aussi proportionnellement plus de délégués au congrès que de représentants dans le comité directeur (c'est l'inverse pour les amis de M. Mauroy, qui tirent magnifiquement leur épingle du jeu). Mais le déséquilibre dont se plaignent les membres de l'ex-CERES est effectivement difficilement contestable : les rocardiens ont quelque quarante-quatre délégués pour vingt-deux postes au comité directeur. Quatre-vingt-quatorze *délégués* ont quitté la salle à l'appel de Mme Carlotti, mais on ne propose à l'ex-CERES que sept, au pire, seize ou dix-sept, au mieux, représentants au comité directeur. M. Debarge a demandé qu'on lui détaille le nombre d'adhérents que représentent ces quatre-vingt-quatorze délégués. Pour le moment, les sièges refusés au comité directeur par l'ex-CERES sont « gelés ».

La colère de M. Debarge

La solution proposée par la direction nationale du PS pour régler l'affaire des « fausses cartes » de la fédération des Bouches-du-Rhône – 18 640 au plan local, mais seulement 14 621 comptées nationalement (*le Monde* daté 22-23 mars) – a suscité de vives réactions des dirigeants socialistes locaux. *« Désormais, nous sommes tous suspects d'être des fraudeurs ! » ; « une mesure inacceptable, intolérable ! » ;* un retour à la notion de *« délit collectif ! »* M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations et responsable de ce dossier, en a entendu de toutes les couleurs. Au point qu'il s'est mis en colère et a eu une vive explication – hors micro, mais néanmoins à la tribune, devant tout le congrès – avec les plaignants, notamment M. Lucien Weygand, président du groupe socialiste de la mairie de Marseille.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bosson : il faut donner confiance aux Allemands

M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, a déclaré au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 22 mars : *« Personne n'a jamais proposé une présidence de l'Europe. Il a été proposé simplement une présidence du Conseil européen. C'est tout à fait autre chose. Je crois que le président Giscard d'Estaing a eu raison de poser un vrai problème. L'Europe n'a pas un visage, une voix. (...) Est-ce en élisant un président du Conseil européen ou est-ce en renforçant les pouvoirs du président de la Commission que l'on peut avancer ? Ces deux propositions existent. En tout cas, on pourrait au moins demander aux chefs d'Etat et de gouvernement d'élire leur président pour plus longtemps que six mois. »*

M. Bosson a ajouté : *« Les conditions de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun ont été si dures que ce pays a eu le plus grand mal en 1986 à continuer à exporter vers les Dix autant qu'avant. Par contre, il faut bien constater que plusieurs problèmes n'avaient pas été réglés : l'affaire du maïs avec les Etats-Unis ; les pays tiers méditerranéens avaient été abandonnés, et il faut traiter ce problème maintenant sous le veto espagnol et portugais ; le problème des matières grasses végétales espagnoles n'avait pas été traité : cela coûtera dans trois ans et trois mois 8 milliards d'ECU à la Communauté par an, beaucoup plus que le programme de recherche pendant sept ou huit ans. »*

A propos des relations avec l'Allemagne, il a estimé : *« Nous devons nous renforcer. Il est important que nous le fassions pour l'équilibre de nos relations avec l'Allemagne. Les Allemands ne demandent pas mieux. (...) Il nous faut à tout prix donner confiance aux Allemands dans la solidité de la France sur le plan de sa politique économique. »*

Parlant du M. Pasqua, ministre de l'intérieur, il a déclaré : *« C'est un homme solide, qui ne vous lâche pas dans les virages et dont la parole vaut un écrit. M. Pasqua a le mérite de dire ce qu'il pense. Il le dit quelquefois brutalement. Cela dérange. Je trouve que des hommes politiques qui disent ce qu'ils pensent sans trop de précautions sont plutôt sympathiques. Après, le débat s'ouvre. »*

● **M. Jean-Bernard Raimond et la politique.** – Le ministre des affaires étrangères indique dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* : *« Si le premier ministre et la majorité me demandaient de me présenter à des élections, j'accepterais volontiers. La politique m'intéresse beaucoup. J'ai toujours rêvé d'en faire et j'aime les séances du Parlement. »*

Politique

Au terme d'un scrutin marqué par la stabilité de l'électorat et une forte abstention

La coalition des partis de droite disposera de la majorité absolue à l'Assemblée de Corse

Pour la première fois depuis sa création en 1982, l'Assemblée de Corse sera dominée par une coalition majoritaire. Les partis de droite disposent désormais de 31 sièges sur 61 (1), soit un de plus qu'en mars 1986. Tel est l'enseignement majeur et probablement le seul du scrutin régional du dimanche 22 mars en Haute-Corse.

AJACCIO
de notre correspondant

Le vote s'est déroulé dans une indifférence quasi générale. La proportion des votants, qui avait été de près de 77 % l'an dernier, a atteint à peine 58 %. Le ton donné à la campagne n'était d'ailleurs pas fait pour motiver un électorat qui considérait cette élection comme une de trop. La droite ne devait pas son bilan à l'assemblée que préside M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR; la gauche départementale ne parvenait pas à faire oublier ses divergences pour mettre celle-ci en difficulté. Les nationalistes développaient leur thème habituel en mettant les uns et les autres *«dans le même sac»*, dénonçant la fraude comme d'autres crient au loup.

Finalement, la répartition des sièges ne subit que des variations infimes, si bien que certains ne manqueront pas de se demander si les fraudes pour lesquelles les opérations de 1986 ont été annulées étaient, en fin de compte, aussi importantes qu'on l'affirmait.

Par rapport au dernier scrutin, on relève que plus de 21000 électeurs se sont abstenus de voter. Le retrait de quatre listes – Padovani (communiste dissident), Xavier Colonna (MRG, dissident), Orsatelli (RCF), Bartoli (RPC), – qui avaient réuni environ 13000 suffrages, ne suffit pas à l'expliquer. Il faut y ajouter aussi la fusion des listes RPR de M. Jean Colonna et CNI de M. Joseph Chiarelli, qui était venu appuyer M. Pierre Bartoli. Ces listes avaient réuni plus de 27000 suffrages. En chemin, la liste unitaire en a perdu 8674. Mais ces défections ne se traduisent que par la perte d'un seul siège. Et, parallèlement, M. Jean Baggioni, dirigeant de l'UDF, que l'on avait écarté de l'union sous des prétextes qu'il ne se fit pas faute de dénoncer, a maintenu, à 92 voix près, ses positions – ce qui, dans le climat d'indifférence qui a marqué l'élection, peut être considéré comme un succès.

Le résultat de la surprenante, parce qu'immobilisatrice, stratégie unitaire ne pouvait déboucher que sur le retour du Front national, dont la liste conduite par M. Jean-Baptiste Biaggi, ancien député, est la seule à gagner des voix (+ 652). Deux sièges lui sont attribués, si bien que, au total, la droite perd un siège d'une part, en gagne deux, d'autre part et devient majoritaire à l'Assemblée de Corse. Un coup de billard qui n'avait sûrement pas été calculé.

La gauche, bien sûr, ne caressait guère l'espoir de devenir majoritaire, l'écart étant trop grand. Mais chacune de ses composantes espérait bien un siège de plus. Seul le Parti communiste a réussi, tout en continuant de perdre des voix, malgré l'absence sur le terrain des rénovateurs. Le Mouvement des radicaux de gauche de M. Paul Giacobbi a limité ses pertes à 783 voix et conservé ses huit sièges. Quant au Parti socialiste, qui tombe de 7588 à 5532 voix, alors que les sondages lui accordent dans l'ensemble du pays un large capital, sa légère augmentation en pourcentage ne sera pas une consolation. Mais il conserve ses trois sièges, et il n'est pas le plus grand perdant.

Les nationalistes enfin. Eux aussi gardent leurs trois sièges, mais ils ne retrouvent que 5464 des 7214 voix qu'ils avaient obtenues en 1986. Cette érosion a pour eux une autre raison que celle qui a touché les partis traditionnels. L'offensive antiterroriste de ceux-ci n'est probablement pas la raison fondamentale de ce recul. La reprise spectaculaire des attentats, notamment la «nuit bleue» préélectorale du samedi 21 mars, y a sans doute joué aussi son rôle.

PAUL SILVANI.

	22 mars 1987		16 mars 1986		12 août 1984 (1)		8 août 1982 (1)	
Inscrits	114 142		114 669		113 204		112 147	
Votants	66 579		87 791		77 386		74 836	
Abstentions	41,67 %		23,43 %		31,64 %		33,26 %	
Suffrages exprimés	64 696		86 110		76 155		73 919	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
RPR-CNIP	18 451	28,51	25 981 (2)	30,17	27 489 (6)	36,09	29 969 (10)	40,54
MRG	15 658	24,20	19 573 (3)	22,73	16 520	21,69	16 281 (11)	22,02
UDF	8 897	13,75	8 989	10,43	–	–	–	–
PS	5 915	9,14	7 588	8,81	7 738 (7)	10,16	6 276 (12)	8,49
PC	5 532	8,55	10 363 (4)	12,03	8 565	11,24	8 584 (13)	11,61
UPC-MCA	5 464	8,44	7 214	8,37	8 476 (8)	11,12	10 560 (14)	14,28
FN	4 779	7,38	4 122	4,78	5 864	7,70	–	–
Divers droite			2 280 (5)	2,64	1 503 (9)	1,97	1 961 (15)	2,65
Divers gauche							288 (16)	0,38

(1) Le scrutin étant organisé dans le cadre régional, figurent ci-dessous les résultats du seul département de la Haute-Corse.
(2) Liste RPR conduite par M. Jean-Charles Colonna + liste CNIP conduite par M. Chiarelli + liste RPR-diss. conduite par M. Bartoli.
(3) Liste MRG conduite par M. Giacobbi + liste div. g. conduite par M. Xavier Colonna.
(4) Liste PC conduite par M. Stephani + liste PC-diss. conduite par M. Padovani.
(5) Liste conduite par M. Orsatelli.
(6) Liste d'union UDF-RPR conduite par M. Jean-Paul de Rocca Serra + liste CNIP conduite par M. Chiarelli.
(7) Liste conduite par M. Nicolas Alfonsi composée de socialistes et de radicaux de gauche.
(8) Liste MCA conduite par M. Poggioli + liste UPC conduite par M. Siméoni + liste MCS-PPC conduite par M. Santoni.
(9) Liste conduite par M. Denis de Rocca Serra.
(10) Liste d'union UDF-RPR conduite par M. Jean-Paul de Rocca Serra + liste UDF-diss. conduite par M. Rossi + liste RPR-div d. conduite par M. Jean Colonna + liste div. d.-gaulliste conduite par M. Albertini.
(11) Liste MRG de la Haute-Corse conduite par M. Prosper Alfonsi + liste MRG de la Corse-du-Sud conduite par M. Nicolas Alfonsi + liste MRG-diss. conduite par M. Serridel.
(12) Liste PS conduite par M. Pantaloni + liste ex-PS conduite par M. Santoni.
(13) Liste PC conduite par M. Bucchini + liste ex-PC conduite par M. Simonpieri.
(14) Liste UPC conduite par M. Siméoni + liste PPC conduite par M. Dominique Alfonsi.
(15) Liste div. d. conduite par M. Denis de Rocca Serra + liste conduite par M. Susini + liste conduite par M. Ceccaldi.
(16) Liste conduite par M. Crucciani.

(1) Ont obtenu : liste RPR-CNI (M. Jean-Charles Colonna), 10 sièges; MRG (M. Paul Giacobbi), 8 sièges; UDF (M. Jean Baggioni), 4 sièges; PS (M. Jean Motroni), 3 sièges; PCF (M. Michel Stefani), 3 sièges; UPC-MCA (M. Max Simeoni), 3 sièges; FN (M. Jean-Baptiste Biaggi), 2 sièges.

PROPOS ET DÉBATS

M. Léotard : « Le PR fera sa propre campagne »

Invité du «Club de la Presse» d'Europe 1, le dimanche 22 mars, M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a déclaré que pour l'élection présidentielle *« le PR fera sa propre campagne sur ses idées de façon autonome et avec ses gens »*. Il a souligné que son parti *« mettra l'accent sur le deuxième tour »*. Interrogé sur l'éventualité de sa propre candidature, M. Léotard a répondu : *« Je prendrai cette décision le plus tard possible, et, à l'heure qu'il est, ce n'est pas le cas. Je n'ai pas l'intention de le faire. On verra début 1988. »* A propos d'un éventuel soutien du PR à M. Barre, M. Léotard a souligné : *« rien n'est arrêté; il y aura un vote sur ce sujet au sein du PR »*.

M. Toubon : la mode et le libéralisme

« Nous sommes tous des démocrates et des libéraux, pas au sens de Fréjus; nous ne sommes pas libéraux parce que c'est la mode », a déclaré, M. Jacques Toubon, le dimanche 22 mars, en concluant les Journées des jeunes RPR à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes). Le secrétaire général du RPR visait ainsi implicitement M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, qui est le maire de Fréjus.

M. Pasqua : pas question d'interdire

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a déclaré, le samedi 21 mars, devant les membres du Club 89, qu'il *« n'est pas dans les intentions du gouvernement d'interdire telle ou telle publication mais d'assurer le respect de la loi »*, au sujet des mesures prises par son ministère à l'encontre de certaines publications.

M. Jospin : une « vierge effarouchée »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS a estimé, le samedi 21 mars à Grenoble, que M. Pasqua *« que l'on croyait cynique, expérimenté, averti des choses de la vie, se comporte aujourd'hui comme une vierge effarouchée »*. De son côté, M. Jean-Jacques Queyranne, porte-parole du PS et député du Rhône, a souligné, dimanche à Saint-Priest, après les mesures prises à l'encontre de certaines publications jugées pornographiques, que le ministre de l'intérieur *« est un parfait Tartuffe »* qui *« préfère se faire applaudir par Le Pen malgré quelques protestations dans ses rangs »*.

M. Le Pen : « décadence culturelle »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a dénoncé, le samedi 21 mars à Neuilly (Hauts-de-Seine), *« la décadence culturelle qui se cache sous le masque de la liberté, comme si la liberté pouvait être confondue avec la licence »*. Le chef de file de l'extrême droite, qui participait à la cinquième convention nationale des clubs Avenir et liberté s'en est pris également à la *« camarilla qui s'abrite, selon lui, derrière la mythologie de la liberté de la presse »*. *« Faute d'avoir appliqué le spoil system dans les médias, a-t-il affirmé, la droite se trouve en butte aux attaques et aux moqueries de ceux qu'elle a laissés au pouvoir. »*

M. Mauroy : « resserrer »

S'exprimant le samedi 21 mars devant le congrès fédéral du PS du Nord à Lille, M. Pierre Mauroy a indiqué que le prochain congrès national de son parti devrait permettre de *« renforcer l'autorité centrale du parti »*. Evoquant d'anciens ministres socialistes connus par l'opinion publique, l'ancien premier ministre a précisé : *« Il faut faire coïncider ceux qui ont acquis une autorité par leur action au gouvernement et ceux qui effectivement dirigent le parti (...). Le bureau exécutif ? Non ! On n'est pas un exécutif quand on est cinquante personnes, a-t-il dit. Il est nécessaire de resserrer cette direction. »*

M. Noir : « rassembler »

M. Michel Noir, ministre RPR du commerce extérieur, a lancé un appel *« solennel »*, le dimanche 22 mars lors du «Forum» FR 3-RMC, aux deux candidats les plus probables de la majorité, MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, afin qu'ils conduisent leur campagne présidentielle en *« essayant de rassembler au lieu de diviser »*. Si la campagne de ces deux candidats prenait *« l'allure d'affrontements ou de divisions »*, a souligné M. Noir, *« un troisième candidat surgirait probablement »* et *« éveillerait beaucoup d'intérêt »* chez les Français. A propos de ce troisième homme, le ministre du commerce extérieur a cité M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, en ajoutant que celui-ci *« laisse poindre l'ambiguïté d'une éventuelle candidature »*.

Une élection municipale partielle

MOSELLE : Hayange (2e tour).

Inscr. 10 423 ; vot., 6 617 ; suffr. expr., 6 498. Liste de M. Adolphe Bourgasser (divers droite) : 3 433, 26 sièges ; liste de M. Raymond Gatti (PCF), 1 629 voix, 4 sièges ; liste de M. Jean Michels (PS), 1 436, 3 sièges.

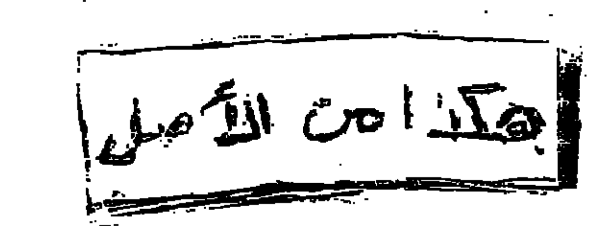
[Dix ans après avoir perdu la mairie de Hayange face à une liste d'union de la gauche, M. Adolphe Bourgasser l'a reconquise au second tour à la suite de la défusion des communes de Hayange et de Ranguevaux.

Unis en 1977, en 1983, PS et PC se sont présentés divisés pour ce scrutin, qui constitue l'épilogue de deux années de conflit ouvert entre socialistes et communistes au sein du conseil municipal. Le maire sortant, M. Yves Jambel (PS), qui ne briguait pas le renouvellement de son mandat, avait retiré depuis plusieurs mois sa délégation à ses quatre adjoints communistes.

En dépit des interventions, la semaine dernière, de MM. Lionel Jospin et Jean Poperen, le PS local a refusé l'alliance demandée par le PC. Résultat : une inversion du rapport de forces gauche. Alors qu'à l'issue du premier tour, le PS devançait le PC de 54 voix, le PC a pris au second tour le meilleur, améliorant son score de 29 suffrages, tandis que le PS en perdait 218.

Démobilisation ou sanction de la stratégie adoptée par le PS de Hayange, qui avait choisi au début de cette campagne de présenter une liste sans étiquette, pour attirer l'électorat centriste. A l'heure où un débat est engagé au sein de la fédération socialiste de Moselle entre les partisans d'une alliance avec le centre et ceux prônant un maintien de l'ancrage à gauche, le résultat de ce scrutin conforte les positions des tenants de la thèse de l'union de la gauche.]

● **ARC-EN-CIEL : première assemblée générale.** – Les quelque neuf cents signataires de l'« Appel pour un arc-en-ciel », dont l'objectif est de jeter les bases d'un nouveau regroupement de la gauche alternative, autogestionnaire et écologiste, ont décidé, le dimanche 22 mars, de tenir des assises constitutives du « Mouvement arc-en-ciel » à l'automne. Au cours de la première assemblée générale, qui a rassemblé quelque trois cent cinquante personnes à la bourse du travail de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), les participants ont mis en place un groupe de coordination de cinquante personnes, composé de membres du PSU, des Verts, du Parti pour une alternative communiste (PAC), de la Fédération de la gauche alternative (FGA).



Après la découverte d'un réseau d'espionnage industriel dans l'Eure

La Roumaine Anatoneta Manole, victime de sa propre dénonciation

Le dépit amoureux est-il à l'origine de la découverte d'un réseau qui a entraîné cette semaine, à Rouen et à Paris, l'arrestation et l'inculpation de six personnes accusées d'espionnage industriel relatif à la fusée Ariane au profit d'un *« pays de l'Est »* ? (*le Monde* du 21 mars).

Si l'on en croit le père de Pierre Verdier, un polytechnicien travaillant comme enquêteur à l'INSEE à Rouen et présenté comme le « cerveau » de l'affaire, celui-ci aurait été dénoncé par son ancienne amie, Antoneta Manole, épouse Notheaux, dite *« Nina »*, une femme âgée de quarante et un ans d'origine roumaine, employée également à l'INSEE. L'association culturelle qu'elle avait fondée, Roumanie-Normandie, aurait couvert un réseau chargé de percer le secret des moteurs de la fusée Ariane, construits non loin de là par la Société européenne de propulsion (SEP), à Vernon, dans l'Eure.

Mais l'accès à Ariane n'était possible que par l'introduction d'une « taupe » dans cette entreprise sous haute surveillance : elle fut trouvée en la personne de Jean-Michel Hauri, cinquante-quatre ans, dessinateur industriel, qui y fut engagé par intérim. Avec cinq autres membres du réseau, il a été inculpé d'*« intelligence avec une puissance étrangère »* et incarcéré.

C'est alors que le roman d'espionnage devient une sorte de vaudeville où se heurtent l'amour de Pierre Verdier pour une Soviétique, Ludmilla Varyguine, rencontrée à Moscou, et le dépit amoureux de « Nina ». La rancune de celle-ci sera tenace : dans un premier temps, selon certaines informations, elle prévient les autorités soviétiques de l'arrivée en URSS d'un dangereux espion lorsque son amant vient chercher sa future femme, qu'il épouse à Moscou. Le KGB ne réagit pas.

Dès son retour en France, « Nina » récidive, en prévenant cette fois les autorités françaises ; en juillet 1986, la DST ouvre une enquête, qui aboutira sept mois plus tard à l'arrestation du groupe, notamment d'Antoneta Manole, première victime de sa dénonciation. Quant à Serge Notheaux, son époux, qui n'avait pas pris la fuite, comme on l'avait cru tout d'abord, il a été placé sous contrôle judiciaire.

La volubile et suspecte « Nina »

Elle est petite et « prospère », selon un euphémisme dû à une politesse toute roumaine. Volubile et ondoyante, Antoneta Manole aime parer ses rondeurs de robes collantes et voyantes. Laissant libres ses longs cheveux noirs, cette jeune femme terriblement bavarde pouvait, au choix, être tout à fait sympathique ou totalement horripilante. C'est en tout cas en étudiante appliquée qu'elle s'est inscrite, à la fin des années 70, au cours de Jean Titus Barbulesco, alors maître-assistant de langue et littérature roumaines à la Sorbonne. *« Elle communiquait peu avec les autres étudiants d'origine roumaine et venait toujours aux cours accompagnée de son mari, Serge Notheaux, un géant blond qui lui semblait soumis et buvait ses paroles »*, se rappelle le professeur.

Contremaître, Serge notheaux avait rencontré sa future épouse au début des années 70 sur les bords de la mer Noire où il passait ses vacances et où elle travaillait comme guide officiel des étrangers pour le compte des services touristiques roumains, après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur de la faculté de construction de Bucarest. Coup de foudre, idylle : la jeune femme rompait alors ses fiançailles avec un Roumain pour épouser Serge Notheaux et le suivre à Rouen. Antoneta Manole devint alors Nina Notheaux : un mariage mixte comme un autre? Pas tout à fait, car, très vite, l'entreprenante Nina, *« toujours prête à rendre service »*, selon son professeur, décide de fonder une association culturelle Roumanie-Normandie, officiellement destinée à mieux faire connaître son pays d'origine à ses nouveaux amis normands.

Apparemment très liée avec les services culturels de l'ambassade, Nina Notheaux propose à la fois des séjours culturels en Roumanie, à des prix défiant toute concurrence et organise à Rouen des conférences historiques et littéraires qui attirent vite l'attention des exilés roumains installés dans la région et de... l'antenne locale de la DST (Direction de la surveillance du territoire) qui, depuis plusieurs années, surveille ses activités.

Si bon nombre de Roumains en exil sont amis de la jeune femme, qui semble depuis Rouen faire l'apologie du régime de Bucarest, et s'ils prennent leurs distances, la DST la place sous surveillance discrète et met en garde ceux que le charme de Nina paraît trop séduire. Car la jeune femme n'est guère farouche et son mari – au chômage, depuis six ans, après un licenciement économique – ferme un temps les yeux sur ses incartades. Sans doute moins averti, tout un public est attiré par les activités de Nina Notheaux, dont les réunions culturelles sont saluées par la presse locale : la vaporeuse Nina aux robes si ajustées, dont le charmant accent rappelle Elvire Popesco, fait bien les choses. Outre des voyages, des conférences, elle organise aussi des cocktails et laisse entendre qu'elle est au mieux avec le « gratin » rouennais.

« Interventions inspirées »

Poétesse à ses heures, elle joue les égéries dans un cercle, chante l'amour et l'amitié, la nostalgie des forêts roumaines et des amitiés enfuies, et publie même un recueil intitulé *Chants d'amour*, édité en Roumanie et préfacé par le poète Petre Ghelmez, responsable d'une publication de propagande *Tribuna Romaniei (la Tribune roumaine)*, destinée aux Roumains de l'étranger et distribuée par les ambassades de ce pays.

A deux reprises, en février 1983 et en décembre 1985, Jean Titus Barbulesco a accepté de donner à Rouen des conférences historiques à la demande de son étudiante. A cette occasion, reçu au siège de l'association, le domicile des Notheaux, un petit pavillon sans prétention dans un quartier résidentiel de Rouen, il a pu admirer la très complète bibliothèque roumaine du couple.

Il a, certes, noté, nous a-t-il expliqué, l'absence de toute littérature d'*« opposition »* au régime roumain, mais a remarqué, à côté des éditions récentes des grands classiques roumains, une impressionnante collection de livres rares à tirage limité, édités en Roumanie et réservés aux chercheurs autorisés par le régime. Au terme de la deuxième conférence, M. Barbulesco, chahuté par un public hostile et pris à partie par Serge Notheaux qui l'accusait, dit-il, d'être *« envoyé par la DST »* a quitté précipitamment la salle, après avoir eu le sentiment de s'être fait piéger.

De son côté une *« certaine »* presse roumaine s'intéresse depuis assez longtemps aux activités de Nina Notheaux. Ainsi, dans son numéro de novembre 1982, le journal de la Fondation pour l'Europe, de Constantin Dragan (1) *Europa si neamul Romanesc* (l'Europe et le peuple roumain), salue l'*« activité culturelle, méritante, de valorisation et popularisation des valeurs culturelles de Roumanie »*, développée par l'association Nina Notheaux. De même, dans son numéro d'octobre 1983, le même journal loue les *« interventions inspirées »* d'Antoneta Notheaux, à l'occasion d'un symposium sur « Cantaluzino, un prince valaque du seizième siècle », organisé par l'association ACIER (Association culturelle internationale de l'Etat roumain, fondée par Constantin Dragan).

Plus récemment, dans son numéro du 1er octobre 1986, *Tribuna Romani* consacre deux articles et une photo à l'association Roumanie-France, et félicite *le Pionnier*, journal de l'association, que *« ses membres enthousiastes rédigent avec beaucoup de soins et de compétences »*. *Tribuna Romani* reproduit aussi la liste des articles publiés par *le Pionnier*, pour la plupart consacrés à la paix.

« Maladroitement et de façon voyante »

Pour des observateurs éclairés de la communauté roumaine en exil, l'écho ainsi rencontré par l'association Roumanie-France est plus qu'un signe : si la figure quasi folklorique de Nina Notheaux pouvait prêter à sourire, ses relations étroites avec les services culturels de l'ambassade roumaine de Paris, le fait, selon certains, qu'elle réagissait *« comme la plus sotte des fidèles du régime »* et la bienveillance dont elle semblait bénéficier dans la presse de propagande destinée aux Roumains de l'étranger, la rendaient suspecte. *« Elle agissait bien maladroitement et de façon bien voyante pour quelqu'un qui se retrouve aujourd'hui au cœur d'une affaire d'espionnage »*, dit-on.

Son mari, Serge Notheaux, que l'on disait à tort en fuite, est en fait placé sous contrôle judiciaire. Dépressif, en mauvais termes avec sa femme, il assistait, le soir où elle a été arrêtée, à la patinoire de Rouen, à un match de hockey sur glace, où il dispensait, dans un roumain hésitant, des conseils à l'équipe junior... de Roumanie.

AGATHE LOGEART.

(1) Constantin Dragan : ancien garde de fer, cet ami intime de Nicolas Ceausescu, vit en Italie où il dirige une importante maison d'édition, Nagard. Il se rend fréquemment en Roumanie où chacun de ses voyages est salué par la presse officielle. Il est titulaire d'une chaire de marketing à l'université de Timisoara, dans le sud-ouest de la Roumanie.

Ariane au secret

L'établissement de Vernon (Eure) de la société européenne de propulsion (SEP), où l'on fabrique les moteurs et qui semble avoir été l'objet d'une tentative d'espionnage, est une installation civile mais qui travaille parfois pour la défense nationale. On y manipule des produits dangereux, on y applique des technologies très avancées, et l'ensemble de ces raisons l'ont fait ranger dans la classe de sécurité où les mesures sont les plus contraignantes. Le détail de ces mesures est d'ailleurs confidentiel, et la SEP refuse d'en parler, au motif que la simple divulgation des mesures serait déjà une atteinte à la sûreté.

Mais si les règles précises sont secrètes, l'organisation générale suit des procédures qu'on retrouve ailleurs et qui sont d'ailleurs élaborées en liaison avec la préfecture et les autres autorités publiques concernées. La sécurité prend en charge trois domaines distincts : la protection du personnel et des populations avoisinantes contre les accidents, de même que celle des installations contre des attentats ; la protection de l'information sensible, qu'elle soit de nature stratégique ou industrielle ; l'habilitation des personnes autorisées à travailler ou simplement à pénétrer dans l'établissement.

Le premier point est particulièrement développé, s'agissant d'une installation où de multiples bancs d'essais voient la mise à feu de propergols extrêmement explosifs. La première sécurité tient à l'éloignement de ces bancs de la zone où sont regroupés bureaux et ateliers – éloignement aussi par rapport aux villes et villages voisins de l'établissement. Au moment des essais, tous les personnels doivent se tenir en dehors d'une zone plus ou moins vaste autour du banc (sa taille dépend du type d'essai), certains bâtiments doivent être évacués ; seuls quelques techniciens, enfermés pour plusieurs heures dans un bunker, restent à proximité de l'installation d'essai. Des conditions météorologiques (gradient thermique, direction du vent) sont aussi imposées pour éviter qu'en cas d'accident des fumées toxiques n'atteignent des zones habitées. Des mesures analogues sont prises au centre de tir guyanais de Kourou, où l'on a détourné une route pour éloigner la circulation des pas de tir d'Ariane.

Cette sécurité est affaire de gardiennage et de surveillance des zones évacuées, comme l'est la protection des installations contre des attentats. Celle-ci est aussi assurée par le contrôle des accès : on n'entre dans l'établissement qui dûment autorisé, et certaines zones font l'ojet de contrôles supplémentaires, de restrictions d'accès plus draconiennes, en particulier les ateliers des moteurs cryogéniques.

Cachets de confidentialité

Ces limitations d'accès participent aussi à la protection de l'information sensible. Mais celle-ci est surtout assurée par des règles sur la gestion des documents ; certains doivent rester enfermés dans des coffres, sauf pendant les périodes où leur utilisation exige qu'on les en sorte. L'apposition de cachets de confidentialité et l'organisation de circuits de circulation des documents sont d'autres mesures de protection.

Enfin, l'habilitation des personnels obéit à des règles plus ou moins contraignantes suivant la nature de leurs fonctions. Les affectations ne sont décidées qu'après des enquêtes sur la personnalité et l'entourage des personnes concernées, des organismes comme la DST ayant leur mot à dire. Un facteur important de la sécurité est l'attention qui y est portée par le personnel, et cela est particulièrement vrai dans un établissement comme Vernon, où l'information à protéger est moins celle qui est contenue dans les documents de travail que celle, non écrite, qui résulte du savoir-faire d'équipes très exercées. Des conférences ont d'ailleurs été organisées dans l'établissement – auxquelles ont participé des responsables de la DST – pour sensibiliser le personnel à cet aspect de la protection.

MAURICE ARVONNY.

Un Corrézien bien tranquille

LIMOGES
de notre correspondant

Le dimanche précédant son arrestation, Pierre Verdier, le « cerveau » présumé des espionneurs d'Ariane, était à Tulle (Corrèze), dans sa région natale : *« Il était venu présenter Ludmilla à ses amis, qui ne la connaissaient pas encore »*, dit-on dans sa famille. Ludmilla Varyguine, trente et un ans, c'est la jeune épouse soviétique du responsable de l'observatoire régional de l'INSEE de Rouen. Pierre Verdier l'avait rencontrée à Moscou lors du réveillon de la Saint-Sylvestre 1985 et épousée en juillet 1986. Les formalités qui devaient permettre à la jeune femmme de s'installer en France n'étant pas terminées, elle devait repartir, à la fin du mois de mars, en URSS pour régulariser sa situation.

Ici, on n'est pas seulement stupéfait par la nouvelle : on refuse d'y croire. A Favars, un bourg cerné par les châtaigniers qui dominent la vallée de la Corrèze, à quelques kilomètres de Tulle, M. Verdier père a immédiatement réagi en prenant contact avec les médias nationaux (*le Monde* du 22 mars), puis il est parti dimanche matin pour la Normandie, afin d'épauler son fils dans l'épreuve et de tenter d'arrêter ce qui n'est, selon lui, rien d'autre que l'*« engrenage d'une affaire passionnelle »*. Spontanément, le voisinage l'approuve et veut croire avec lui à la machination. C'est que la famille Verdier est, en Corrèze, l'archétype de la famille honorable.

Pas fortunée, mais courageuse. Le père, Jean Verdier, instituteur, secrétaire de mairie à Favars, puis maire de la localité de 1971 à 1983. Le fils Pierre, élève *« brillant et sérieux »*, se souvient un condisciple, au lycée Edmond-Perrier de Tulle (le bac à dix-sept ans, *« avec mention très bien »*, précise son père), puis mathématiques supérieures à Blaise Pascal à Clermont-Ferrand, avant d'entrer à Polytechnique, en 1971, à vingt ans.

En Limousin, on préfère volontiers le service public au secteur privé. Pierre Verdier, après sa sortie de l'X en 1974, choisit l'INSEE ; deux ans d'études spécialisées à l'Ecole d'application de l'Institut de Vanves, puis il est nommé à Rouen en 1976 à la direction du service des études économiques. Une carrière toute droite donc et qui ne semblait en rien aboutir à l'espionnage, même si Pierre Verdier, qui parle le russe couramment, faisait de fréquents séjours en URSS.

Comme beaucoup de Limousins expatriés, il revenait périodiquement au pays pour des séjours brefs et discrets ; la famille, quelques amis à Tulle, pas nombreux, ses compagnons de lycée étant, comme lui, partis pour la plupart faire leur vie ailleurs. En Corrèze, c'est – un peu – l'habitude et – beaucoup – la nécessité.

« C'est une affaire montée à la suite d'une dénonciation calomnieuse », dit M. Jean Verdier. Il accuse précisément Antonetta Manole, la collaboratrice roumaine de l'INSEE de Rouen, arrêtée elle aussi : *« Elle avait eu une liaison avec Pierre ; elle était jalouse de son mariage ; elle a organisé sa vengeance. »*

La DST passerait-elle ainsi à l'action sur la seule dénonciation d'une maîtresse délaissée ? Objection refusée par un proche de la famille. *« Inversement, pensez-vous que de vrais espions se livreraient eux-mêmes pour une affaire de sentiments ? Ce ne serait pas la première fois qu'une affaire de ce genre se dégonflerait. Rappelez-vous celle des terroristes irlandais. »*

Décidément, du côté de Tulle, on veut croire à l'innocence de l'enfant du pays.

GEORGES CHATAIN.

La « Pravda » s'indigne ...et oublie l'essentiel

MOSCOU
de notre correspondant

L'affaire d'espionnage de la fusée Ariane est évoquée pour la première fois, lundi 23 mars, dans la *Pravda*. *« Depuis plusieurs jours se déchaîne en France une tempête dans un encrier : « des espions rouges volent les secrets de la fusée Ariane ! », « les pistes mènent à l'Est ! », « le programme spatial français est menacé ! »*, écrit le correspondant à Paris du quotidien du parti.

L'article a pour titre : « Sur le polygone de l'antisoviétisme » et défend la thèse suivante : chaque fois que l'opinion française devient plus perméable aux propositions de paix soviétiques, les services secrets parisiens lancent des opérations destinées à ranimer l'antisoviétisme. Le correspondant de *la Pravda* connaît certes l'argument selon lequel *« la presse libre n'est pas contrôlée par les autorités »*. Mais il ajoute : *« Cette presse est nourrie de renseignements qui proviennent non du vide intersidéral mais de sources tout à fait officielles, y compris de la DST, qui, comme on le sait, n'est pas une police privée. »*

L'affaire elle-même est racontée de façon succincte. Il y manque cependant l'essentiel : le lecteur de la *Pravda* ignore toujours que l'une des personnes arrêtées est Ludmila Varyguine, l'épouse d'origine soviétique du principal inculpé, Pierre Verdier.

La *Pravda* souligne que l'acte d'inculpation parle d'*« intelligence avec une puissance étrangère »* sans désigner cette dernière. Le quotidien du parti suggère aux enquêteurs français d'orienter plutôt leurs recherches en direction du Japon ou des Etats-Unis, qui chercheraient, selon lui, à percer les secrets du moteur d'Ariane en raison de la concurrence sur le marché des satellites commerciaux.

L'URSS ? Elle n'a bien sûr *« rien à voir avec l'affaire d'espionnage de l'usine de Vernon et cela a été déclaré aux autorités françaises »*. Les soviétiques seraient donc, si on comprend bien, plutôt en droit de se plaindre. *« L'espionnite déclenchée dans la presse française hostile à l'URSS provoque l'indignation »*, écrit le correspondant de la *Pravda* pour qui tout cela vise *« à assombrir les rapports traditionnels d'amitié entre nos deux pays »*.

Ces rapports sont apparemment ternis également par la publication en français d'articles tirés de la presse soviétique, sans l'imprimatur des autorités. La *Pravda* s'en prend en effet ce lundi à *« l'autre Pravda »*, un périodique diffusé par les soins de Mme Renata Lesnik, une ancienne journaliste soviétique, résidant en France. Il s'agit le plus souvent de textes traduits tels quels. Mais les analyses et les éditoriaux sont très critiques à l'égard du système soviétique.

« Imaginez que soudain en URSS soit publié un autre Monde *ou un* autre Figaro *dans lesquels les articles seraient accompagnés de commentaires antifrançais ? Quelle tempête d'indignation légitime se déchaînerait en France ! »*, écrit la Pravda.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Dans le Gers

Un jeune homme tué par un gendarme

AUCH
de notre correspondant

Vendredi 20 mars, une classique mission de surveillance s'est achevée par la mort d'un jeune homme âgé de vingt-cinq ans, tué par un gendarme. Il était environ 16 heures lorsque deux membres de la brigade motorisée d'Auch, remarquant une voiture suspecte dans une rue de Fleurance (Gers), la prirent en chasse, devant le refus d'obtempérer de ses deux occupants.

Cette poursuite devait se prolonger dans le quartier de la gare, où les deux fuyards abandonnèrent leur véhicule. A nouveau ces derniers refusèrent de se ranger aux sommations d'usage des forces de l'ordre. L'un des motards tira alors, atteignant à l'abdomen José Fajardo, originaire de Montauban.

Blessé grièvement, le jeune homme décédait quelques heures plus tard au centre hospitalier d'Auch. Son complice, un mineur identifié et dont les parents résident à Toulouse, a pris la fuite.

F. D.

Au tribunal de Paris

Quatre trafiquants d'héroïne condamnés à des peines de prison

La seizième chambre du tribunal de Paris vient de prononcer des peines d'emprisonnement allant de cinq à quinze ans à l'encontre de quatre des six inculpés d'un trafic d'héroïne-base. Dissimulée dans des boîtes de fruits exotiques, cette drogue – 56 kilos – avait été acheminée par un réseau international de sociétés asiatiques d'import-export (*le Monde* des 5 novembre 1986 et 5 février 1987). Elle avait été saisie dans un appartement, à Anvers, le 29 janvier 1984.

Pour infraction à la législation sur les stupéfiants, le tribunal a condamné Peter Siu Chor Ng, trente-six ans, ressortissant britannique, né à Hongkong de père chinois, à quinze ans de prison, et deux frères, De et Than Quach, Français d'origine vietnamienne, à une peine de dix ans de prison. Enfin, Ngoin Phong Tan, cambodgien, a été condamné à cinq ans de la même peine.

Les quatre prévenus devront verser – solidairement – 56 millions de francs à l'administration des douanes – partie civile dans l'affaire – et payer une amende du même montant, la part de M. Tan étant plafonnée à 18 millions. De leur côté, Van Than Truong, trente-cinq ans, d'origine vietnamienne, et le troisième frère Quach, Kim, vingt-quatre ans, ont été relaxés.

D. R.

Débats

MARGES

Enfance malheureuse, handicapés. La solidarité doit s'exprimer, hors de toute coloration politique, pour éviter que des Français ne restent en marge de la société. Mais attention à l'utilisation des médias pour des opérations qui oublient trop ce qui fonctionne déjà et pas si mal, demandent F. Bloch-Lainé et le professeur D.-J. Duché. Michel Delebarre, de son côté, se félicite des intentions du gouvernement en faveur des handicapés et analyse les conditions requises pour que le projet de loi ne soit pas une coquille vide.

Prendre garde

Que faire pour que l'élan de la Fondation Jean-Luc Lahaye n'étouffe pas le discernement ?

par FRANÇOIS BLOCH-LAINÉ (*)
et le professeur D.-J.DUCHÉ (**)

LA puissance des médias, mobilisée à des fins généreuses par des vedettes au grand cœur, est une chance donnée aux progrès de la solidarité dans nos sociétés. Elle n'est cependant pas sans péril pour la bonne solution des problèmes les plus délicats.

Après Coluche, auquel on doit des restaurants caritatifs, voici Jean-Luc Lahaye qui détermine un mouvement en faveur des enfants abandonnés. Coluche avait bien dit que son action s'ajoutait à celles que des associations anciennes accomplissent en silence, avec bonheur et persévérance. En outre, son entreprise, brillante et méritoire, était relativement simple. Donner à manger à ceux qui ont faim ne nécessite pas autant d'expérience et de précaution que donner un foyer à ceux qui n'ont pas de famille ou qui sont mal traités par la leur.

L'initiative de Jean-Luc Lahaye se présente donc dans des conditions différentes. Elle est, a priori, la bienvenue. Sa motivation est sincère, noble et émouvante. Cet artiste, devenu célèbre, veut remédier aux malheurs qu'il a personnellement connus dans sa propre enfance. Que faire pour que, dans sa *démarche, l'élan n'étouffe pas le* discernement ? D'autres voix doivent s'ajouter à la sienne pour éviter avec lui qu'un sursaut opportun, né d'une juste insatisfaction, ne s'accompagne d'ingratitudes et ne conduise à des erreurs. C'est pourquoi il convient d'être attentif à des réactions qui ont été déjà assez nombreuses et de dissiper vite quelques ambiguïtés.

On ne saurait, tout d'abord, accepter une condamnation radicale, indifférenciée des établissements et des procédures que soutient aujourd'hui l'Aide sociale à l'enfance. Comment Jean-Luc Lahaye pourrait-il laisser croire à une opinion mal informée que cinq cent mille enfants de l'administration sont privés de tendresse humaine, ballottés d'un « placement » à l'autre, confinés dans des environnements indignes et démoralisants ?

Des traits qui inquiètent

Certes, ce qui s'est fait pour les enfants *« qui ont mal et qui vont mal »* a été longtemps imparfait et reste perfectible. Mais de grands progrès ont été accomplis depuis une dizaine d'années, depuis que notre chanteur était tout jeune ; notamment à la suite du rapport Bianco-Lamy, des instructions de 1981 qu'il a inspirées et des lois successives de 1984 et 1986. Des dévouements intelligents se sont multipliés pour que les départements, désormais investis de la tâche en question en vertu de la décentralisation administrative, disposent de moyens innovants. Presque partout, il s'agit d'encourager et de compléter ce qui est en place, non de préconiser et de pratiquer une politique de la table rase.

Il ne convient pas de déclencher des équipements sauvages, en l'absence de toute régulation. Le problème est d'ordre qualitatif, plus que d'ordre quantitatif. Le nombre de lits offerts est actuellement suffisant. Plutôt que d'en créer de nouveaux, le but est de substituer, de façon ordonnée, de meilleures organisations d'accueil et de séjour à celles qui ont mal vieilli.

Des ressources supplémentaires doivent permettre d'avancer sur les pistes les plus prometteuses, avec des personnes reconnues comme étant compétentes au vu de leurs premières réalisations. D'autre part, des pressions équitables, à partir de critiques précises, doivent lutter contre des anomalies certaines : les procédures du code civil qui freinent les adoptions salvatrices, en laissant des enfants meurtris, amers, désemparés, exposés aux pires résolutions, aller de familles précaires en institutions problématiques ; les lenteurs, les rigidités encore trop fréquentes des services administratifs ; l'inconfort et la tristesse de beaucoup de locaux destinés à trop de pensionnaires.

Or la Fondation Jean-Luc Lahaye, que les téléspectateurs viennent de plébisciter, se présente, jusqu'ici, sous des traits qui surprennent ou qui inquiètent. Certaines des structures qu'elle projette ou suscite sont présentées comme étant des nouveautés, alors qu'elles existent : ainsi les maisons de douze à quinze enfants qui remplacent déjà les internats de jadis.

D'autres, au contraire, prévues pour des groupements de trente à soixante enfants, reprennent à grands frais des solutions anciennes qu'on s'accorde à vouloir rendre moins nombreuses. On paraît vouloir opérer sans prendre en considération les organismes en place, sans liaison avec eux. De plus, on ne dit pas quelle sera la formation, quel sera le statut du personnel responsable des foyers créés ; comment le caractère familial de chacun d'eux sera garanti ; comment le « parrainage » des enfants dont on parle, et qui n'est pas nouveau, sera organisé, soutenu et contrôlé.

Voilà, très brièvement, pourquoi nous tenons à dire qu'une concertation est urgente pour tirer, d'un « coup médiatique » réussi, un bien profond et durable.

(*) Président de l'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).

(**) Professeur de pédo-psychiatrie. – Président de l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AFSEA).

Refuser l'exclusion des handicapés

Le projet du gouvernement Chirac pourrait déclencher une vague de solidarités concrètes

par MICHEL DELEBARRE (*)

LE gouvernement Chirac a fait connaître son intention de déposer un projet de loi concernant l'emploi des handicapés. Si la portée pratique du texte qui sera arrêté n'est pas encore connue, la nécessité d'une telle réforme n'est pas contestable.

La législation actuelle, héritée des lois de 1919 et 1924, n'a pratiquement pas été modifiée depuis 1957. Pour l'essentiel, elle exige que les entreprises réservent à certaines catégories de travailleurs handicapés (mutilés de guerre, accidentés du travail, handicapés) 10 % de leurs effectifs. L'entreprise qui ne respecte pas ces obligations est en principe tenue de verser une redevance au Trésor public.

Chacun s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que cette législation très ancienne est mal appliquée parce que complexe, inefficace parce qu'elle n'a pas empêché le développement du chômage des travailleurs handicapés, injuste parce qu'elle n'assure pas une protection équivalente aux salariés affectés d'un même handicap.

Le conseil des ministres du 26 février 1986 avait adopté les orientations d'un futur projet de loi destiné à moderniser cette législation et établir une véritable solidarité à l'égard des travailleurs handicapés.

Félicitons-nous donc de ce que M. Chirac reprenne à son compte une décision de ses prédécesseurs !

Pour autant que le projet de M. Chirac ne soit pas une coquille vide, un large consensus pourrait se dessiner pour un effort concret de solidarité, tant l'enjeu est de taille. Assurer, en effet, l'accès des travailleurs handicapés au monde du travail constitue à mon sens un des défis majeurs auxquels la société française se doit de répondre d'ici les dix prochaines années. On estime à trois cent cinquante mille le nombre des personnes handicapées aptes au travail qui n'ont pu trouver ou ne trouvent pas d'emploi.

Ce simple constat milite pour une action vigoureuse. D'abord, parce que la persistance des problèmes d'emploi multiplie les risques d'exclusion sociale. Cela est particulièrement douloureux pour les personnes handicapées dont la durée d'inscription au chômage (pour celles qui trouvent finalement un emploi) est le double de celles des autres catégories de demandeurs d'emploi. Ensuite, parce que les développements des technologies nouvelles sont autant d'occasions de repenser l'organisation du travail dans une perspective d'insertion des personnes handicapées.

Nous nous trouvons ainsi à un tournant dans l'histoire du travail, face à une échéance qu'il ne faut pas manquer afin d'éviter de nouvelles exclusions qui seraient sans doute irréversibles : ce qui suppose également un vaste effort de formation, déjà engagé, mais qu'il faut démultiplier. Songeons, en effet, que 60 % des personnes handicapées orientées par les COTOREP (1) vers les entreprises ont un niveau de formation ne dépassant pas le certificat d'études. A ce défi de la formation, cette loi nouvelle doit apporter une réponse.

Je voudrais enfin insister sur la formidable aspiration des personnes handicapées à disposer de chances égales aux nôtres d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail. L'idée, fausse, selon laquelle en période de chômage élevé l'emploi des personnes handicapées cesserait d'être une priorité doit être écartée, car elle ruinerait tous les efforts menés par ailleurs pour assurer l'insertion sociale et l'indépendance des handicapés.

Des capacités insoupçonnées

J'ajouterai qu'il serait grave d'ignorer le fait que toute personne handicapée a des capacités souvent insoupçonnées et qu'une fois l'effet de son handicap neutralisé, elle est un salarié comme un autre. Après une large concertation avec les partenaires sociaux et les grandes associations d'handicapés, j'avais présenté au gouvernement un projet de loi autour de deux idées maîtresses qui, plus que jamais, me paraissent s'imposer pour mettre en œuvre une politique concrète d'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail :

D'abord, mener à terme la modernisation et la simplification de notre législation actuelle.

L'accès des handicapés dans les entreprises est freiné par des dispositions juridiques complexes, mal adaptées au fonctionnement des entreprises, qu'il faut donc supprimer ou modifier. J'observe par exemple que certains handicapés ne bénéficient pas de la protection de la loi, alors que celle-ci est accordée à des personnes dont la restriction d'aptitude n'a pas de conséquences professionnelles ; je crois également qu'il faut supprimer de nos textes la notion d'emplois réservés, péjorative et déqualifiante pour les handicapés et génératrice de procédures bureaucratiques inutiles.

Mais la liberté nouvelle dont disposeront ainsi les acteurs sociaux devra s'accompagner d'une responsabilité accrue quant aux résultats concrets à atteindre. En ce domaine, il ne servirait à rien d'exiger des entreprises qu'elles satisfassent à des quotas hors de leur portée. Tout le monde, en revanche, pourrait s'accorder sur un objectif réaliste qui pourrait être fixé autour de 6 % du personnel des entreprises de plus de vingt salariés, à condition que le respect de cette obligation soit effectif, ce que garantirait le versement obligatoire d'une redevance alimentant, non plus le Trésor public, mais un fonds d'insertion des handicapés.

La création de ce fonds d'insertion des handicapés, géré par les partenaires sociaux et les associations les plus représentatives des handicapés, permettrait ensuite de constituer le cadre dans lequel pourraient être définies les grandes orientations nationales en ce domaine.

Alimenté par les redevances des entreprises défaillantes au regard de la législation, ce fonds pourrait apporter son concours financier à la réalisation d'actions nouvelles en matière de formation, de reconversion, de promotion professionnelle des travailleurs handicapés, comme de l'aménagement des postes de travail, ou de la recherche en matière d'aides techniques.

Les actions de ce fonds pourraient être conclues aussi bien à l'initiative des régions qu'à celle des partenaires sociaux dans le cadre d'accords collectifs de branche ou d'entreprise.

Ainsi seraient jetées les bases d'un dialogue social à tous les niveaux où les décisions en matière d'emploi et de formation peuvent concerner les travailleurs handicapés. La création de ce fonds serait également, dans mon esprit, la traduction de la solidarité entre les entreprises qui ont su déjà donner aux handicapés la place qui leur revient et celles pour lesquelles cet effort doit être poursuivi.

Dans un pays comme le nôtre, engagé dans un effort considérable de modernisation, avec les difficultés de toute nature que cela peut entraîner, tous les efforts doivent tendre à refuser l'exclusion. C'est l'objectif que nous devons nous fixer.

Des avancées importantes ont eu lieu ces dernières années grâce à l'effort de tous et, en particulier, de celui des associations. En prenant de mieux en mieux en compte le handicap, nous devons affirmer notre volonté collective d'être solidaires.

Je formule le souhait que le projet que prépare le gouvernement réponde, sans restriction, au défi qui nous est proposé.

(*) Député du Nord, ancien ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

(1) Commission technique d'orientation et reclassement professionnel.

COURRIER DES LECTEURS

« La censure telle que je l'ai connue »

Notre destin professionnel a conduit mon père, Jack Kahane, dans les années 30, puis moi-même dans les années 50, à publier à Paris, capitale de la liberté, tous les auteurs qui se trouvaient interdits, à l'époque, par une censure anglo-américaine incroyablement rétrograde. Sans Sylvia Beach, éditeur en exil, l'œuvre de James Joyce n'eût sans doute jamais vu le jour. Sans mon père et moi-même, l'œuvre de Miller, de Durrell, d'Anaïs Nin, puis de Nabokov, de Beckett, de Burroughs, serait sûrement restée lettre morte. Sans espoir de publication, même symbolique, qui songerait à créer ? La France, terre d'accueil, a conquis en ces temps héroïques un prestige mondial qu'elle s'est ingéniée par la suite à dilapider.

Après un siècle de liberté totale, la France se lança à son tour, et à contre-temps, dans la pratique de la censure. 1947 : les poursuites en correctionnelle intentées contre les livres de Miller soulèvent une tempête de protestations. On noie le poisson. Et c'est Jules Moch, luminaire SFIO, qui bricole les deux lois de censure qui permettent depuis lors (sous prétexte de protéger soit la jeunesse, soit l'ordre public) d'interdire par simple décret absolument n'importe quoi. Mises au rancart sous Giscard, les voilà qui refont surface avec Chirac.

Ainsi *Lolita* fut interdite en anglais en 1956, mais pas en français. Cela me donna l'occasion de remporter une victoire judiciaire sur le gouvernement – qu'on ne me pardonna jamais. Chaque livre que je publiai désormais (en anglais) était aussitôt interdit ; et j'étais de surcroît condamné en correctionnelle pour le même livre (que le juge ne pouvait pas lire) ; si bien que je me trouvai bientôt à la tête de six ans de prison ferme et de quatre-vingt-dix ans d'interdiction d'exercer le métier d'éditeur. Paradoxalement, la première réimpression américaine de *Lolita*, en 1958, ouvrait un processus qui, en dix ans, allait mettre fin à la censure fédérale aux Etats-Unis.

Si les décisions de M. Pasqua (« la liberté n'est pas la licence ») réjouissent quelques attardés, tant mieux pour lui. Et tant pis pour la France.

MAURICE GIRODIAS,
ancien éditeur.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

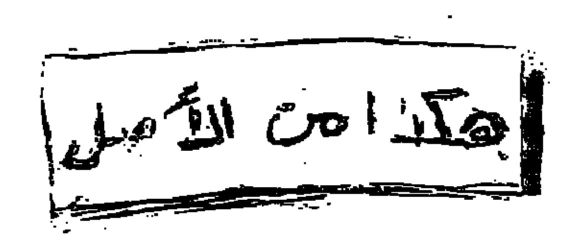




Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster ; send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Société

ENVIRONNEMENT

Les militants socialistes sortent de leur réserve

Avant de tenir congrès à Lille, le Parti socialiste s'efforce d'apporter des réponses aux militants qui s'interrogent. C'est notamment le cas des socialistes à fibre écologiste — il en reste. Une délégation de la commission environnement s'est donc récemment rendue sur un « front chaud » : Troyes, dans l'Aube, coincée entre la future centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, qui doit démarrer en octobre prochain, et Soulaines, site retenu pour le stockage en surface des déchets nucléaires à vie courte.

TROYES
de notre envoyé spécial

Dans la petite salle enfumée du vieux Troyes, les militants socialistes aubois veulent faire entendre leur différence aux camarades du « national » descendus de Paris. *« On en a marre des grands travaux,* dit Dominique Richard, membre de la commission environnement du PS. *Les 2 000 hectares de chênes sacrifiés pour le lac de la forêt d'Orient, c'était donc bien pour préparer la venue de la centrale de Nogent. »* Y aurait-il encore des écolos au sein du Parti socialiste ? Dominique Richard, sans aucun doute, en est un. A son profil classique d'écolo barbu, il ajoute une montre oignon posée sur la table — pour mesurer les temps de parole — réglée sur l'heure solaire !

Curieusement, le député, dans son costume trois pièces, Michel Cartelet, tient d'abord le même discours : *« Avec leur deux lacs de retenue, on n'a jamais connu autant de crues. L'année dernière, 5 000 hectares de terres cultivables sont restées noyées jusqu'en juin et n'ont pu être semées ! »* Il se montre encore plus sévère contre le nucléaire : *« En 1978 et 1981, les socialistes de l'Aube militaient à 80 % contre le nucléaire. Quand j'ai été élu en 1981, on avait dit qu'on gèlerait les sites. Trois semaines après, Auroux devenu ministre de l'énergie m'annonce que Nogent sera le premier chantier nucléaire de l'ère socialiste ! Mauroy, au nom de l'emploi, voulait six réacteurs par an au lieu de quatre ! Quelle claque pour nous ! Les militants venaient ici déchirer leur carte... »*

Après les fusées Pluton du camp de Mailly, le dépôt de munitions de Brienne-le-Château, les lacs de retenue et la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, voici maintenant le centre de stockage de déchets nucléaires de Soulaines. *« On n'est pas une réserve d'Indiens !* poursuit le député. *On voulait attirer les touristes allemands et belges autour de nos trois lacs, et voici qu'ils nous collent une poubelle nucléaire ! Qu'est-ce que soixante-dix emplois contre la fuite des touristes ? »* Dominique Richard enchaîne : *« L'ANDRA nous avait dit : si vous n'en voulez pas, on se retire. Chiche ! Nous organisons un référendum : 227 voix pour, 917 contre. Et nous aurons le plus grand centre de stockage de surface d'Europe ! On nous prend vraiment pour des cons ! »*

La fédération socialiste auboise aurait-elle viré au vert ? Pas exactement. Si le député se plaint si fort des inondations, c'est qu'il réclame... la mise à grand gabarit de la Seine entre Nogent et Bray ! Quant à la centrale de Nogent, il est aujourd'hui partisan de la mettre en route, sans attendre la liaison de sauvegarde entre la Seine et la Marne ! *« L'approvisionnement en eau potable, c'est l'affaire des Parisiens ! »* Si Dominique Richard, lui, est partisan de retarder sa mise en service d'un an, un autre militant, vétérinaire, se déclare résolument en faveur du nucléaire, *« une énergie plus propre que le charbon ou le pétrole »*...

Le délégué national, Guy Poirier, devra faire une délicate synthèse. Originaire de la Manche, *« où on nous a imposé Flamanville et la Hague »,* il comprend parfaitement la grogne de ses camarades aubois. Mais le nucléaire, aujourd'hui, doit être considéré comme une *« énergie de transition ».* Il faut donc, à long terme, se préparer à en sortir, en faisant notamment porter l'effort sur les économies d'énergie. Et, pour reprendre ses troupes en main avec un discours incisif, il dénonce les tentatives de débauchage du ministre de l'environnement, Alain Carignon, demandant rapport sur rapport à des personnalités comme Cousteau (île de Ré), Lalonde (pollution du Rhin) ou Tazieff (Isère, département pilote pour les risques majeurs). Poudre aux yeux que tout cela !

Entre les promesses trahies et les fausses séductions, comment s'y retrouver ?

ROGER CANS.

ÉDUCATION

Une journée de réflexion du SNE-Sup

Comment doubler le nombre des étudiants ?

Quel avenir pour l'Université française ? Quelles missions et quelles mutations pour l'enseignement supérieur ? Ces questions, auxquelles ont tenté de répondre, depuis une vingtaine d'années, autant de colloques que de projets de réforme, ont été spectaculairement remises à l'ordre du jour par l'échec du projet Devaquet et la secousse étudiante de novembre et décembre. Après les réflexions moroses des Cercles universitaires, proches de la majorité (*le Monde* du 17 mars) et avant les états généraux des étudiants, à l'université de Saint-Denis à la fin de cette semaine, c'était samedi 21 mars, au tour du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) de remettre à nouveau l'ouvrage sur le métier.

Si elle n'a pas débouché sur des recettes miracles ou des solutions clefs en main, cette journée a donné lieu à une réflexion riche et approfondie, qui fait un peu oublier le silence remarqué des enseignants du supérieur pendant le mouvement étudiant de l'automne dernier. au centre du débat : la perspective, aujourd'hui très généralement admise, d'un doublement du nombre des étudiants d'ici à l'an 2000 et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

Mais comme le soulignait l'un des participants, *« c'est une bonne chose de s'interroger sur le consensus autour des deux millions d'étudiants, car on peut y mettre tout et son contraire ».* Et il posait clairement l'alternative : *« S'agit-il simplement de camoufler le chômage des jeunes et d'accueillir de nombreux étudiants dans des collèges universitaires de type secondaire, quitte à verrouiller ensuite les formations supérieures sérieuses ? Ou s'agit-il de prendre sérieusement en compte l'évolution des qualifications, telle qu'elle se dessine dans les secteurs d'avenir de l'économie ? »*

Sur le fond, la réponse du SNE-Sup est claire. Pour M. Jacques Duveau, son secrétaire général, *« les flux actuels de sortie du système éducatif ne correspondent aucunement à l'évolution qui se dessine dans les activités modernes : moins de travail d'exécution, de plus en plus de travail de conception, ce qui implique une forte croissance du nombre et du rôle des ingénieurs, cadres, techniciens et de l'ensemble des professions intellectuelles ».* L'Université a donc un rôle essentiel à jouer pour répondre, par la formation initiale, mais de plus en plus aussi par la formation continue, à ces besoins futurs de qualification, en particulier pour la formation des ingénieurs.

Mais, sur le terrain, les analyses sont nuancées et la perplexité parfois sensible. *« La société à deux vitesses existe déjà dans l'enseignement supérieur,* s'est exclamé un intervenant. *Doubler le nombre des étudiants et créer un immense vivier pour faire émerger l'élite, c'est un modèle pour beaucoup. Mais ce n'est pas si simple de trouver une autre logique ».*

Le plaidoyer de M. Quin

Quelles que soient les solutions envisagées (poursuite de la rénovation des premiers cycles, multiplication des passerelles entre filières courtes et longues, professionnalisation des formations, formules d'adaptation à l'emploi, il reste la question des moyens. Ainsi, M. André Mandouze (membre du comité national d'évaluation) a rappelé que le système universitaire britannique comptait le même nombre d'enseignants-chercheurs qu'en France pour deux fois moins d'étudiants : *« Si l'on voulait déjà être compétitifs en terme d'encadrement, il faudrait dès aujourd'hui doubler le nombre des enseignants. Et si l'on veut doubler le nombre des étudiants, c'est un quadruplement de l'encadrement qu'il faut envisager. »*

Et si c'est à l'Etat qu'il appartient en premier lieu, pour le SNE-Sup, d'assumer cet effort financier, la participation des entreprises n'est pas à exclure. M. Claude Quin, ancien PDG de la RATP, s'est notamment livré à un vibrant plaidoyer en faveur d'une *« coopération nouvelle Université/entreprise »,* : *« Ni confusion des rôles, ni ignorance réciproque, une telle coopération,* a-t-il souligné, *répond à des besoins et à des intérêts communs en matière de formation et de recherche. Mais elle ne dispense évidemment en rien de l'effort national. »*

GÉRARD COURTOIS.

Les communistes et SOS-Racisme se disputent les « états généraux lycéens »

Un nouveau mouvement de lycéens destiné à promouvoir les revendications nées des grèves de l'automne dernier a été créé à l'issue des « états généraux » qui ont rassemblé quelque deux cent cinquante élèves venus d'une cinquantaine de départements, samedi 21 et dimanche 22 mars, à Paris. Le Mouvement des états généraux lycéens, où les militants de la jeunesse communiste entendent jouer un rôle déterminant, doit coordonner la réflexion et l'action des comités de lycées locaux ou départementaux, qui devront être créés, puisque la plupart des comités de grève de décembre se sont dissous.

La nouvelle organisation se donne notamment pour tâche d'éditer un journal et de préparer pour la rentrée scolaire prochaine la réunion de véritables « états généraux » représentatifs. Le débat à propos des formes d'organisation, et surtout du profil des responsables à trouver, a finalement pris le pas sur la discussion de fond prévue.

Ces premiers « états généraux » programmés à la hâte une semaine avant ceux des étudiants, ont, en effet, souvent tourné à l'affrontement verbal entre des lycéens sympathisants communistes et d'autres proches de SOS-Racisme sous le regard désolé des jeunes, organisés ou non, qui étaient venus parfois de loin, pour exprimer leur désir de *« changer le lycée ».* Les jeunes, communistes principaux organisateurs de la réunion, se sont vu reprocher par les amis d'Harlem Désir de vouloir mettre la main sur une nouvelle structure autoproclamée.

Ces « dissidents » souhaitaient élargir le débat aux thèmes de société comme le racisme, la drogue et l'audiovisuel. Minoritaires, ils ont préféré quitter la salle samedi, pour ne réapparaître que le lendemain en proposant l'élection d'un nouveau collectif *« ouvert à tous ».* Ils n'ont pas été suivis par la grande majorité des lycéens présents, qui avaient, entre-temps, établi un premier catalogue de leurs revendications : revalorisation des filières techniques et littéraires, réhabilitation de la fonction de délégué de classe, raccourcissement des vacances d'été pour allonger les congés intermédiaires, après-midi réservé au sport et aux révisions, contrôle continu pour la moitié des notes du bac, cours de psychologie et de sexualité. Ils ont aussi des idées pour financer ces réformes : rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes et diminution du budget militaire.

Ph. Be.

★ Mouvement des « états généraux » lycéens. Tél. : (1) 39-82-65-45.

● **Grève de personnel non-enseignant.** — Le syndicat national des agents de l'éducation nationale (SNAEN-FEN) lance une opération *« établissements morts »* à partir du lundi 23 mars, afin de protester contre la suppression de deux mille emplois de personnel non-enseignant dans l'éducation nationale au budget 1987. Dans chaque académie, un établissement, choisi comme *« particulièrement représentatif »* du nombre d'emplois supprimés dans la région, verra son personnel technique (agents de service, ouvriers, assistants de laboratoire) cesse le travail pour une durée indéterminée.

● **Une petite manifestation d'instituteurs.** — Trois cents instituteurs ont défilé sous la pluie, samedi 21 mars, à Paris, à l'appel du SNI-PEGC de l'Ile-de-France, contre les décrets instituant la fonction de maître-directeur. Les manifestants, n'ayant pas voulu emprunter les rues étroites du parcours autorisé, se sont heurtés à un cordon de CRS aux abords de l'Hôtel de Ville, où ils voulaient crier leur hostilité à l'égard du premier ministre. Ils ont fini par gagner le Centre Georges-Pompidou, sur la façade duquel une banderole a été déployée. Cette faible mobilisation est un échec pour le SNI, talonné par la « coordination », qui critique sa mollesse et appelait les instituteurs à une grève nationale reconductible, à partir du lundi 23 mars.

REPÈRES

Chasse

Des princes arabes tuent sans permis

Le scandale a éclaté, le 21 mars, à la « une » du *Standard* de Nairobi : deux princes et sept cheikhs arabes (nationalité non précisée) se seraient livrés, entre le 10 et le 16 mars, à un safari monstre dans la réserve de Masai-Mara, à la frontière entre le Kenya et la Tanzanie. Plus de deux cents animaux, dont certains menacés d'extinction, auraient été abattus pour un forfait de 130 000 dollars payés à une agence spécialisée dans les safaris. Or non seulement il est formellement interdit de chasser dans les réserves mais, depuis 1977, toute chasse est interdite au Kenya. Le commerce et la détention de trophées sont aussi prohibés, afin de préserver vivant un patrimoine qui procure d'importantes ressources en devises au pays. — *(AFP.)*

Greenpeace

Viande de baleine confisquée à Hambourg

Des conteneurs emplis de viande de baleine ont été mis sous scellés, vendredi 20 mars à Hambourg, après une vérification de la cargaison d'un navire frigorifique islandais, le *Alefoss,* en route pour le Japon. Des militants de Greenpeace s'étaient emparés d'un conteneur, l'avaient ouvert et constaté qu'il contenait de la viande provenant de l'abattage de cinq rorquals. Les douanes ouest-allemandes ont confisqué les conteneurs en attendant que le capitaine du navire présente l'autorisation nécessaire. Le moratoire adopté en 1985 par la Commission baleinière internationale interdit toute chasse à la baleine, sauf pour raison scientifique. — *(AFP.)*

SIDA

Pas de vaccin avant cinq ans

Le docteur Jonathan Mann, le spécialiste du SIDA à l'Organisation mondiale de la santé, a déclaré le 20 mars qu'environ 150 000 personnes sont déjà malades ou mortes du SIDA dans le monde et que 5 à 10 millions d'autres sont déjà infectées par le virus. Selon le docteur Mann, aucun vaccin ne pourra être opérationnel avant cinq ans au minimum, si toutefois un tel vaccin peut être mis au point.

Médecins

Un « résidanat » pour les généralistes

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, revient, dans une interview accordée au *Figaro* du 23 mars, sur la réforme du troisième cycle des études médicales annoncée récemment par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 10 mars). *« L'internat pour tous n'est pas une bonne formule,* estime Mme Barzach. *Les étudiants passaient plus de temps à essayer de comprendre le système qu'à préparer leurs examens. Nous voulons un internat de spécialité avec concours. »* Concernant la formation des généralistes, le ministre de la santé souhaite qu'il n'y ait pas de *« sélection par l'échec ».* Rappelant que dix mille généralistes n'ont que le SMIC pour vivre, Mme Barzach indique, par ailleurs, que *« les généralistes suivront un résidanat de deux ans durant lequel ils auront le même salaire que les internes ».* Par la suite, des postes d'assistant dans les hôpitaux généraux leur seront offerts pour deux à quatre ans, s'ils souhaitent poursuivre une activité hospitalière.

● **Des milliers de Chinois intoxiqués par une pollution chimique de rivière.** — Quelque quatorze mille habitants d'une province de l'est de la Chine ont souffert de diarrhées et de nausées, après le déversement dans un canal de plusieurs tonnes de produits chimiques par une usine d'engrais. L'accident, révélé le 19 mars par *les Nouvelles de l'environnement chinois,* remonte au 2 janvier. Le comité local du parti communiste a ordonné l'arrêt de l'usine et infligé un blâme à son directeur. L'enquête a montré que vingt mille personnes avaient bu de l'eau polluée. Certaines, qui s'y étaient baignées, ont eu la peau couverte de rougeurs et de plaques. — *(AP.)*

● **Un Basque espagnol reconduit à la frontière par la police française.** — Un réfugié basque espagnol, M. Juan Carlos Lecertua Urruti-Beascua, a été reconduit à la frontière, vendredi 20 mars, par la police française. Ce réfugié, originaire de la province de Biscaye, a été appréhendé à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) et reconduit au poste-frontière d'Hendaye, parce qu'il n'avait pas ses papiers en règle.

Sports

RUGBY : le grand chelem du XV de France

Des Coqs de plein champ

Victorieuse du Pays de Galles (21-15), samedi 21 mars à Edimbourg, l'Ecosse peut encore remporter la triple couronne aux dépens des équipes britanniques si elle bat l'Angleterre, le 4 avril à Twickenham, pour le dernier match du Tournoi des cinq nations 1987. Mais les grands vainqueurs de ce tournoi sont les Français, qui, en s'imposant à Dublin contre les Irlandais (19-13), ont réussi un quatrième grand chelem après ceux de 1969, 1977 et 1981.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Le ciel de Lansdowne Road avait pris la couleur de la bière nationale irlandaise, et l'horizon apparaissait salement bouché. On trottinait, groupés et vaguement inquiets vers la moitié de la seconde mi-temps. Vaguement triste aussi. Puisque la fête promise n'aurait plus lieu. 58e minute. Serge Blanco récupère une nouvelle fois une balle difficile. L'arrière français, depuis quelque temps déjà sur la sellette, se reçoit mal et se blesse au thorax. Simple coïncidence ou vrai symbole, c'est à ce moment précis que l'on comprit. Nous étions à la fête, et nous ne le savions pas! Quinze Irlandais qui auraient préféré la mort debout à l'humiliation et une équipe française qui jouait contre son passé avaient jusque-là brouillé les cartes. C'était un poker-rugby hors de l'ordinaire.

L'événement se produisit à l'extrême sud-est du territoire irlandais. Les Français jouaient alors dos au vent et à la mer. Cela dura deux secondes. D'abord Eric Bonneval décidé, sur contre, de ne pas marquer. Puis on voit Eric Champ pénétrer dans l'en-but irlandais et du même coup entrer dans l'histoire. 13-10 : pour la première fois de l'après-midi, la France venait de doubler l'Irlande. Il restait, certes, 25 minutes à courir. On savait pourtant déjà que tout était joué.

L'étrange match ! Nous étions venus confiants assister à un concert symphonique. Et voilà que cela se présentait. bière, whiskey et cornemuse, comme une grosse fête villageoise. Une grosse fête et une grosse farce. « *Personne n'avait prévenu les Français que le coup d'envoi était donné à 14 h 45...* » On en rira longtemps encore dans les pubs de Dublin. Car ce fut, ni plus ni moins, la version irlandaise et rugbystique du coup du berger.

A la sixième minute, après un point de fixation, les verts remontent côté fermé. Tout va toujours très vite côté fermé. Trevor Maxwell Ringland ne dit pas le contraire, qui a reçu le ballon bien loin de l'en-but français. Il est seul et il court. En face, ils sont trois et non des moindres. Ringland cherche plusieurs fois à donner sa balle. Il mesure alors la profonde solitude du trois-quarts aile sans soutien. Tout cela donne une curieuse course en canard, un mouvement à contre-temps qui piégera entre autres Dubroca, Charvet et Blanco, tous pris en flagrant délit de non-placage. La faute pourtant est trop énorme pour être jugée. Car si les trois chasseurs blancs n'ont pas stoppé le vert canard irlandais, c'est que la chasse n'était pas ouverte.

Entendons-nous bien. En rugby plus qu'ailleurs, il y a un profond complexe à jouer en terre étrangère et, *a fortiori*, britannique. On a beau connaître l'existence du mal, rien ne permet de s'en guérir. Dubroca et ses hommes restèrent figés devant Ringland parce qu'ils étaient incapables de jouer. Cette lapalissade vaut aussi pour le second essai irlandais marqué par Michael Timoty Bradley, douillettement protégé derrière son pack.

Comme en 1977

10-0 à la 12e minute, c'est marcher au bord du gouffre. Quelques points supplémentaires et l'on aurait assisté, médusés, à une invraisemblable curée. On ne sait pas si, cet après-midi-là, Dieu était Français. Ce dont on jurerait sans crainte, en revanche, c'est d'avoir assisté à une heure entière d'exorcisme. La France avait conclu, ici même, le 19 mars 1977, le second grand chelem de son histoire. Les fils auraient-ils l'audace de se vêtir des habits de leurs pères ? A midi, ce jour-là, seul dans Lansdowne Road, Jean-Michel Aguirre avait revêcu en silence, et pour le plaisir, un geste vieux de dix ans, sa course éclair qui avait abouti à un essai de Jean-Pierre Bastiat et au grand chelem de 1977. Deux heures plus tard, gagnant le toss, Daniel Dubroca choisissait le camp plutôt que l'engagement. Là encore, il s'agissait de conjurer le sort.

« *En 1977*, confiera-t-il ensuite, *j'étais remplaçant, et je me souviens de l'endroit où Bastiat avait marqué en seconde mi-temps.* » Fouroux, qui a vécu tout cela et plus encore, a, bien sûr, tout compris. Il dira plus tard que « *réussir un grand chelem, c'est se faire une famille* ». Mais samedi dernier, pour venir au monde, le XV de France dut exorciser dans la douleur. Il lui fallut d'abord tout oublier, contenir la pression irlandaise, la canaliser puis, pièce après pièce, geste après geste, reconstruire, réapprendre son rugby. Tout cela dura longtemps. Cela ne fut pas toujours beau à voir. Lassés de ce programme initiatique imposé, les plus jeunes se lancèrent dans des actions individuelles. Mesnel, Bonneval ou Bérot crurent bien faire en tentant ce qu'ils croyaient ne pas être impossible. Il y eut aussi des aller et retour trop rapides, des mêlées qui s'usaient l'une l'autre, des mains trop fébriles. A ce gigantesque bras de fer collectif, la France prit progressivement plaisir. L'Irlande savait-elle alors qu'elle allait plier ?

Les fiches techniques, cette variété sportive des sondages électoraux, confirmaient déjà ce qui allait vite apparaître comme une évidence. Touches et mêlées redevenaient françaises, et, derrière elles, on découvrait un Berbizier qui lorsqu'il joue ainsi n'a plus grand-chose à envier à un Gallion. Ainsi, l'horloge française brisée avant 15 heures commençait-elle à battre. Quelque chose pourtant était cassé, et l'on ne peut jamais jouer à Dublin comme on l'avait fait si merveilleusement quinze jours auparavant à Paris, devant l'Ecosse.

Les Anglais ont toujours raison qui estiment que le génie du quinze de France réside dans sa capacité à pouvoir varier à l'infini son système de jeu. Rien ne semblait pouvoir être espéré au-delà de Berbizier. La France misa donc collectivement sur ses avants. Cela se fit avec méthode et avec une infinie lenteur, comme si le temps ne comptait plus. On vit ainsi enfin émerger ceux que des trois-quarts talentueux font trop souvent oublier. Cela commença à la cinquantième minute avec Champ servi par Berbizier. Cela finit – on l'a dit – au même endroit avec Champ servi par Bonneval. Le troisième ligne aile toulonnais a atteint à Dublin la stature d'un des meilleurs joueurs internationaux du moment. Il y est parvenu dans un style aux antipodes de celui d'un Jean-Pierre Rives, et sans rien demander d'autre qu'à continuer à prendre du plaisir en jouant au rugby : s'il fallait donner un visage au grand chelem 1987, on aimerait que ce soit celui d'Eric Champ.

13-10 à la soixantième minute. 19-13 à l'arrivée. On pourrait croire au suspense. Il n'y en eut point. Tout étant affaire de pénalité, et la France montant jusqu'à 19-10. Même la volonté de M. Clive Norling, théâtral arbitre gallois, de prolonger le match au-delà du temps réglementaire, ne changea rien à une partie qu'on savait déjà jouée. La chance française, au fond, fut de laisser l'Irlande brûler tant d'énergie et nourrir tant d'espoir dès le départ qu'elle fut incapable de fournir cette fin de match furieuse où habituellement elle excelle. C'est sans doute que les démons irlandais sont impuissants contre un exorcisme réussi.

Grand chelem donc. Hier tout était fini. Cette année, la fête continue. Quatre grands chelems en moins de vingt ans. C'était nécessaire pour soutenir que le XV de France domine le rugby européen. Sera-ce suffisant pour briller longtemps à l'échelle mondiale ? L'équipe tricolore dispose aujourd'hui, remplaçant compris, de tout ce dont une équipe nationale peut décemment rêver. Le plus extraordinaire est peut-être qu'on ne l'a pas encore admirée cette année – sauf quelques instants contre l'Ecosse – avants et trois-quarts unis dans un mouvement perpétuel. Jacques Fouroux, qui depuis 1968 n'a cessé de vivre l'extraordinaire aventure française, a tout à perdre dans celle, imminente, de la coupe du monde. Sur le point d'être sacré empereur des deux hémisphères, le petit caporal pardonnerait-il aux siens de n'être nommé que vice-roi des Indes ?

JEAN-YVES NAU.

ATHLÉTISME : championnat du monde de cross-country

Sergent-la-victoire !



AFP

Annette Sergent saute vers l'arrivée

Moitié sourire, moitié fatigue, Annette Sergent résume son parcours de 16 minutes 46 en déclarant : « *J'ai couru le plus vite que j'ai pu.* » Une façon d'expliquer comment elle s'est placée dans les vingt premières dès le départ pour ensuite progresser vers la tête du peloton malgré la boue qui rendait la course difficile. « *J'ai eu la possibilité d'aller très, très vite dans le dernier kilomètre, et c'est ce qui m'a permis de gagner* », reconnaît-elle comme pour justifier sa victoire au sprint final sur l'Ecossaise Elizabeth Lynch.

A vingt-quatre ans, l'étudiante en psychologie, licenciée à l'ASU de Lyon, récolte « *les fruits d'une progression sage et régulière* », selon son expression. C'est à dix-sept ans que l'enfant de Chambéry débute dans l'athlétisme. Après quelques moments difficiles en 1981 et 1982, elle remporte son premier titre de championne de France sur 3 000 mètres l'année suivante. Habituée des premières places aux championnats de France ensuite, elle monte sur la troisième marche du podium lors des derniers championnats du monde de cross à Neuchâtel (Suisse).

Sur le parcours de 5 kilomètres tracé sur l'hippodrome de Sluzewiec, dans la capitale polonaise, Annette Sergent est devenue, dimanche 22 mars, la première Française championne du monde de cross. La prestation de ses équipières, Martine Faye (12e), Anne Biallix (18e) et Maria Lelut (19e), a permis aux athlètes françaises de s'adjuger la médaille d'argent au classement par équipes, à quatre points des Américaines.

L'épreuve masculine a vu Kenyan John Ngugi, échappé avec son compatriote Paul Kikpoech, conserver son titre. Paul Arpin a longtemps lutté avec un troisième Kenyan, Some Muge, avant de le distancer dans le dernier kilomètre. Le champion de France franchissait alors la ligne d'arrivée, devenant ainsi le premier Français à empocher une médaille de bronze depuis la création des championnats du monde voilà quinze ans.

« *En prenant le départ, je pensais finir dans les dix premiers* confiait le coureur savoyard. *Ces quinze derniers jours, j'ai été contrarié à l'entraînement par une petite blessure. Mais j'étais confiant. J'avais déjà fait deuxième en Espagne entre les deux Kenyans qui sont aujourd'hui sur le podium.* »

Malgré la très belle neuvième place de Bruno Le Stum et la quinzième du vétéran Pierre Levisse, l'équipe tricolore n'a obtenu que la cinquième place.

CYCLISME

L'inconnu du Milan-San-Remo

Tous les favoris ont été battus, samedi 21 mars, dans Milan-San-Remo, première classique de la saison routière, qui a déjoué les schémas habituels de la compétition cycliste. Un outsider de vingt-six ans, Eric Maechler, équipier de Stephen Roche et d'Urs Zimmermann, s'est en effet imposé, au terme d'une longue échappée. Il a démontré en la circonstance qu'il était possible de gagner en attaquant loin du but et que la victoire ne se refusait pas aux sans-grade pour autant qu'ils sachent faire preuve d'audace, d'imagination ou tout simplement d'initiative personnelle, mais dans tous les cas de persévérance.

C'est aux approches de Novi-Ligure, vers le quatre-vingt-dixième kilomètre , que Maechler se dégagea du peloton avec huit coureurs, dont l'Australien Peiper qui devait être le dernier à conserver son sillage. Débordé à la suite d'une contre-offensive de son partenaire et compatriote Phil Anderson au pied du Poggio, soit à six kilomètres de l'arrivée – bel esprit de corps ! – Peiper laissa filer Maechler. Bien que visiblement éprouvé, ce dernier trouva les ressources et l'énergie nécessaires pour résister au retour du Belge Vanderarden, un remarquable descendeur. Il conserva finalement six secondes d'avance, obtenant un succès inattendu autant que mérité.

Vainqueur l'an passé de l'étape du Puy-de-Dôme durant le Tour de France, Eric Maechler est le premier Suisse à inscrire son nom au palmarès de Milan-San-Remo, une épreuve créée en 1907 (et gagnée par neuf Français dont Petit-Breton, Christophe, Henri Pélissier, Louison Bobet, Poulidor et Marc Gomez en 1982). Il a piégé Kelly, Saronni et Argentin qui abordaient la « Primevera » avec de solides ambitions. Quant à Laurent Fignon, sur lequel on s'interroge, il a abandonné. Meilleur Français : Bruno Wojtinek, classé douzième.

J. A.

FOOTBALL : la Coupe de France

Les Girondins jouent avec leur tête

Les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France n'ont pas donné lieu, samdi 21 et dimanche 22 mars, à de nombreuses surprises. Seuls Metz et Sochaux, clubs de première division, ont été éliminés par Reims (1 à 2) et Mulhouse (1 à 2), des équipes de deuxième division. Tenu en échec par Brest (1 à 1), Nantes s'est incliné aux coups de pieds au but, tandis que Bordeaux se qualifiait logiquement (3 à 1) aux dépens d'une équipe du Racing Club de Paris en progrès.

LYON
de notre envoyé spécial

Pas sympa les copains des Minguettes. Ou alors, pas assez nombreux. La banderole était pourtant là, accrochée dans un virage du stade de Gerland, proclamant : « *Alim Ben Mabrouck, Luis Fernandez, les Minguettes sont là.* » Une présence bien trop muette pour compenser les copieux sifflets du public lyonnais à ses deux enfants de la ZUP. A Fernandez surtout, hué pour avoir mérité son habituel carton jaune dès le début du match. Ferait-on ici au jeune immigré espagnol débarqué à l'âge de six ans au pied des tours de Vénissieux le mesquin procès d'avoir réussi à Paris la carrière qu'on lui avait refusée à Lyon ? Ni lui ni Ben Mabrouck, jeune espoir de Saint-Priest, n'avaient été retenus par l'Olympique lyonnais à une époque où le club comptait dans ses rangs un certain Jean Tigana. Si celui-ci a pu vérifier samedi que sa cote d'amour était intacte, Ben Mabrouck, pour son premier match à Gerland depuis ses débuts professionnels, aurait pu espérer un accueil plus amical. Mais il n'en concevait pas d'amertume particulière. « *Nous avons l'habitude au Racing*, disait-il simplement. *Nous ne sommes pas encore une équipe très populaire.* »

Rebaptisé par Jean-Luc Lagardère à partir de zéro, le club parisien se cherche un public, un environnement humain. Rude tâche : le TGV spécial affrété par le club de supporters pour ce match au sommet n'avait pas fait le plein. Pourtant, les dirigeants du Racing-Club de Paris ne ménagent pas leurs efforts pour « *construire un réseau vivant, un courant populaire derrière ce club* ».

Au Parc des Princes, on casse les prix en multipliant les places à moins de 20 francs, on invite des gosses par milliers à des fêtes au laser. A Lyon, on n'avait pas hésité à réveiller le vieux mythe qui colle à la réputation de Fernandez et de Ben Mabrouck pour faire l'appoint de supporters. Des milliers de tracts avaient été distribués dans la journée aux Minguettes pour inciter la population à venir encourager les deux compères. Le Racing avait également mis une vingtaine d'autocars et des invitations gratuites à la disposition de la jeunesse locale.

Mais Paris ne saurait se faire en un jour. Le vent mauvais qui balayait le stade a surtout fait l'affaire des marchands d'écharpes aux couleurs girondines. Plébiscitée par vingt mille spectateurs présumés neutres, l'équipe bordelaise a prouvé sur le terrain que l'expérience patiemment forgée au fil des ans était la meilleure garantie d'un succès durable. Maxime Bossis, le capitaine parisien mesurait bien, à la fin de la rencontre, « *le chemin qui reste à parcourir au RCP pour devenir une grande équipe* ».

Les fanfaronnades de l'été sont loin maintenant que le dernier espoir de se qualifier pour une compétition européenne s'est évanoui. Lucide, Victor Zwunka, l'entraîneur des ceil et blanc admettait : « *Il nous faudra encore beaucoup de travail pour construire l'équipe. Peut-être un ou deux ans. Pour l'instant, nous devons nous contenter de quelques exploits individuels.* » La virtuosité de Pierre Littbarski et d'Enzo Francescoli ont d'ailleurs fait un temps illusion. L'Allemand était justement récompensé de sa prestation brillante par un but limpide (14e minute). Le troisième attaquant parisien Chérif Oudjani aurait pu se vanter d'une belle égalisation à bout portant, sans un réflexe diabolique de Dominique Dropsy sur sa ligne (71e minute), mais la naïveté collective des Parisiens était trop grande pour l'organisation tactique sans failles d'Aimé Jacquet.

Favorisé par le vent violent et quelques bévues défensives, le jeu de contre des Bordelais allait très vite payer. Après quelques réglages en soufflerie, Zlatko Vujovic fusait sur la gauche et offrait à Philippe Fargeon le premier but (5e minute). Celui-ci, ratissant un ballon dans le rond central mettait à son tour le Yougoslave sur orbite. Arrêté irrégulièrement par Leclerc, il obtenait un pénalty transformé par Battiston (45e minute). Philippe Fargeon, feu follet insaisissable, parachevait le score en prolongeant intelligemment une ouverture de Tigana (80e minute).

En lice sur trois fronts (championnat, Coupe de France et Coupe d'Europe), Aimé Jacquet « *ne compte pas faire d'impasse* ». Les soucis appartiennent désormais aux instances du football qui, sans doute pessimistes sur les chances européennes des clubs français, ont programmé des tours de Coupe de France aux mêmes dates que la Coupe d'Europe.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les résultats

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Vingtième journée)

*Limoge b. Monaco	102-89
*Villeurbanne b. Racing	96-75
*Orthez b. Saint-Etienne	86-69
*Tours b. Vichy	93-70
*Antibes b. Lorient	86-81
*Challans b. Mulhouse	88-84

Classement. – 1. Orthez, 54 pts ; 2. Limoges et Monaco, 52 ; 4. Racing, 48 ; 5. Villeurbanne, 47 ; 6. Antibes, 43 ; 7. Tours, 34 ; 8. Lorient, 33 ; 9. Challans et Mulhouse, 32 ; 11. Vichy, 31 ; 12. Saint-Etienne.

Football

COUPE DE FRANCE
(Trente-deuxièmes de finale)

Division 1 entre eux

A Montpellier : Toulouse b. Toulon, 2-0 ; à Lyon : Bordeaux b. RC Paris, 3-1 ; à Amiens : Lens b. Le Havre, 3-0 ; à Epinal : Paris-Saint-Germain b. Nancy, 2-0 ; à Rennes : Brest et Nantes, 1-1, a.p., Brest qualifié 4 tirs au but à 2.

Division 1 contre division 2

A Tours : Auxerre (D1) b. Niort (D2), 2-0 ; à Gagny : Lille (D1) b. Red Star (D2), 2-0 ; à Troyes : Reims (D2) b. Metz (D1), b. Metz (D1), 2-1 ; à Strasbourg : Mulhouse (D2) b. Sochaux (D1), 2-1, a. p. ; à Alès : Nice (D1) b. Montpellier (D2), 1-0, a. p.

Division 1 contre division 3

Au Mans : Marseille (D1) b. Versailles (D3), 2-1 ; à Vannes : Laval (D1) b. Lorient (D3), 1-0 ; à Albi : Saint-Etienne (D1) b. Rodez (D3), 1-0.

Division 1 contre honneur

A Versailles : Rennes (D1) b. Mantes (DH), 4-3.

Division 1 contre promotion

A Revel : Monaco (D1) b. Castres (PH), 5-1.

Division 2 contre promotionnaires

A Brest : Tours (D2) b. Guipavas (PH), 7-0 ; à Saint-Ouen : Strasbourg (D2) b. JA Trenelle (PH), 3-1 ; à Digne : Alès (D2) b. Manosque (PH), 3-1.

Division 3 contre division 4

A Creil : Rouen (D3) b. Senlis (D4), 1-0.

Division 4 entre eux

A Lorient : UCK Vannes et Concarneau, 1-1, a.p., Vannes qualifié 4 tirs au but à 3.

Division 4 contre honneur

A Valence : Périgueux (D4) b. Montélimar (DH), 1-0 ; à Avon : Loison (DH) b. Poissy (D4), 1-0.

Division 2 entre eux

A Marignane : Cannes b. Ajaccio, 1-0 ; à Saintes : AEPB La Roche b. Limoges, 4-0 ; à Pavilly : Caen b. Dunkerque, 1-0 ; à Bar-le-Duc : Beauvais et Gueugnon, 1-1, a.p., Gueugnon qualifié 5 tirs au but à 4.

Division 2 contre division 3

A Forbach : Thonon (D2) b. Sarreguemines (D3), 1-0 ; à Saint-Gaudens : Martigues (D2) b. Muret (D3), 3-0.

Division 2 contre division 4

A Cambrai : Bastia (D2) b. Douai (D4), 2-1 ; à Clermont-Ferrand : Lyon (D2) b. Moulins (D4), 5-1 ; à La Ferté-Macé : Angers (D2) b. Alençon (D4), 1-0.

Division 2 contre honneur

A Besançon : Baume-les-Dames (DH) b. Saint-Dizier (D2), 1-0.

Golf

OPEN DU MAROC

1. Clark (Ang.), 284 ; 2. James (Ang.), 287 ; 3. Baker (Ang.), 288 ; 4. Torrance (Eco.), 289 ; 5. Woosnam (P.-G.), Commans (E-U), 290 ; 8. Young (Eco), Olazabal (Esp.), 291.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

France b. *Irlande	19-13
*Ecosse b. Pays-de-Galle	21-15

Classement. – 1. France, 8 pts ; 2. Ecosse, 4 ; 3. Irlande et Pays-de-Galle ; 2 ; 5. Angleterre, 0.

Ski alpin

COUPE DU MONDE
(à Sarajevo)

MESSIEURS

Slalom géant. – 1. Girardelli (Lux.), 2 mn 59 s 47 ; 2. Gaspoz (Sui.), 2 mn 59 s 53 ; 3. Nierlich (Aut.), 3 mn 0 s 26.

Slalom spécial. – 1. Benedik (You.), 1 mn 33 s 12 ; 2. Krizaj (You.), 1 mn 33 s 38 ; 3. Bouvet (Fr.), 1 mn 33 s 59.

DAMES

Slalom géant. – 1. Schneider (Sui.) et Walliser (Sui.), 2 mn 19 s 27 ; 3. Figini (Sui.), 2 mn 20 s 8.

PALMARES 1986-1987

HOMMES

Général : Zurbriggen (Sui.).
Descente : Zurbriggen (Sui.).
Super-G : Zurbriggen (Sui.).
Géant : Zurbriggen (Sui.).
Slalom : Krizaj (You.).

DAMES

Général : Walliser (Sui.).
Descente : Figini (Sui.).
Super-G : Walliser (Sui.).
Géant : Walliser (Sui.) et Schneider (Sui.).
Slalom : Schmidhauser (Sui.).
Coupe des nations : Suisse.

Tennis

TOURNOI DE ROTTERDAM

Demi-finales : McEnroe (E-U) b. Mecir (Tch.), 6-1, 7-5 ; Edberg (Suède) b. Grabb (E-U), 6-3, 6-4.

Finale : Edberg b. McEnroe, 3-6, 6-3, 6-1.

TOURNOI D'ORLANDO

Demi-finales : Connors (E-U) b. Gilbert (E-U), 3-6, 6-4, 6-2 ; Van Rensburg (Af. du S) b. Mayotte (E-U), 2-6, 7-6, 6-4.

Finale : Van Rensburg b. Connors, 6-3, 3-6, 6-1

هكذا من الأصل

MUSIQUES

L'album et la tournée de David Bowie

Porte à porte

David Bowie était là, si proche qu'on aurait pu le toucher. Ce n'était pas un mirage, c'était une conférence de presse pour lancer album et tournée.

Il est midi, le samedi 21 mars. A l'intérieur de la Locomotive, le club du boulevard de Clichy, une centaine de privilégiés, gens de médias (presse, radio, télé). David Bowie donne une conférence de presse. On nous a prévenus : il y aura une surprise. Mais pas un mot de plus. Secret de polichinelle : à New-York, quatre jours avant, dans les mêmes conditions, Bowie a joué quatre morceaux. Pourtant, ici, à Paris, on n'ose pas y croire.

Sur scène, devant le rideau fermé, le PDG de Pathé-Marconi est fier d'annoncer qu'EMI America, la maison sœur, a resigné un contrat avec l'artiste pour le monde entier. Il n'est pas moins fier de rappeler qu'avec *Let's Dance*, l'album qui a inauguré la première signature en 1983, le chanteur avait battu ses records de vente. Enfin, ravi de constater que le nouveau 45 tours (*Day In, Day Out*), mis en place en début de semaine, est déjà programmé sur presque toutes les radios, il est heureux d'annoncer, pour le 20 avril, la sortie mondiale de l'album qui a pour titre *Never Let Down* et une tournée au mois de juin. *«Mesdames et messieurs, M. David Bowie !»*. Applaudissements.



CLAUDE GASSIAN

Le rideau s'ouvre. C'est bien lui, beau comme un astre, si près qu'on peut presque le toucher. Entouré de son nouveau groupe, il attaque *Day In, Day Out*. On se pince. Plus blond que nature, cheveux longs coiffés en Pompadour, il resplendit, ses yeux vairons étincellent. Chemise au quart déboutonnée, pantalon noir finement rayé de blanc, et une espèce de longue saharienne cintrée façon mods années 60.

A ses côtés les anciens : Carlos Alomar à la guitare et Carmine Rojas à la basse, augmentés d'un clavier, d'une batterie et, surprise, du guitariste Peter Frampton, toujours bronzé sous ses traditionnelles boucles blondes (un troisième guitariste, Erdal Kisilcay, se joindra à la tournée). A peine le morceau bouclé, Bowie prend une chaise. Questions : Avez-vous des conseils à donner sur le SIDA ? *« Allez voir votre médecin. »* La mort d'Andy Warhol vous a-t-elle affecté ? *« Je ne le connaissais pas très bien* (il lui a dédié une chanson sur l'album *Hunky Dory*.

Grand manipulateur de médias, Bowie reprend les questions, les synthétise, répond avec concision devant un parterre de plusieurs personnes, cependant que, en tête à tête, il s'étend, fait mine de se confier. Son album réunit onze titres, dont un écrit par Iggy Pop. Sur un autre, il chante un rap en duo avec Mickey Rourke. *« Ce n'est pas un suivi de l'album précédent,* dit-il, *je renoue avec les racines un peu hard rock du début des années 70. Le son est plus proche de mes débuts, avec des guitares en avant qui remplacent le saxophone et les synthétiseurs. Il évoque par ses thèmes une société dure et égoïste, c'est sans doute mon commentaire social le plus affirmé. Les textes sont proches de la rue, ils parlent des défavorisés, des sans-abri, mais ça reste impressionniste avec des atmosphères surréalistes. Il y a des romances aussi. »*

Philipp Glass, Steve Wright mais aussi U 2, The The, Screaming Blue Messiah sont les groupes qu'il écoute aujourd'hui, avec toujours la soul et le jazz de chez Atlantic. *In extremis*, il a démenti la nouvelle selon laquelle sa prochaine tournée serait la dernière....

Le groupe a enchaîné sur *Bang Bang* (la chanson d'Iggy), plus rock, plus dure encore. Puis il a disparu. Ça ressemblait à un mirage.

ALAIN WAIS.

Création de « Donna Abbandonata », à Nancy

Les désespoirs fous

Dans une saison lyrique assez creuse, mis à part le splendide Atys *de Lully, l'Opéra-Théâtre de Nancy se distingue par sa volonté de créer.*

Antoine Bourseiller, après la réussite de la *Perséphone* commandée à André Bon, présente un opérat baroque, *Donna abbandonata*, dont il a lui-même agencé le livret avec des airs et scènes dramatiques italiens, allemands et anglais des dix-septième et dix-huitième siècles. Il reprend ainsi la tradition du *pasticcio*, illustrée de nos jours par le *Porporino* du Festival d'Aix-en-Provence 1979, sur un argument de Dominique Fernandez, et le *Pasticcio* des opéras de Haendel monté à Karsruhe en 1985 par Jean-Louis Martinoty.

Conçue pour servir d'écrin à une grande interprète du chant baroque, Nella Anfuso, cette *Donna* part du tragique destin de la reine Marie-Eléonore de Suède, devenue folle lorsqu'on lui ramena le corps de son mari Gustave-Adolphe, tué à la guerre de Trente Ans, telle que la dépeint un très beau lamento de Luigi Rossi.

Dans son désespoir, elle incarne toutes les femmes abandonnées de l'histoire de l'opéra, et elles sont nombreuses les Didon, bien entendu, de Vinci et de Provenzale, la Pénélope et l'Ariane de Monteverdi, l'Almirena et la Junon de Haendel, la Marie Stuart de Carissimi, et même la Vierge Marie (!) avec l'air « Tout est consommé » de la *Passion selon saint Jean*, de Bach, (jusqu'à Marilyn Monroe essayant vainement, dans le prologue, de téléphoner à ses anciens amants).

D'où un spectacle violemment baroque, haut en couleurs, où les images, les musiques sublimes s'entrechoquent parfois à la limite de la rupture. Trois mouvements de la sonate *Didon*, de Tartini, jouée remarquablement par Romano Tommasini, font le lien entre les épisodes. Les chœurs un peu trop élégants et versaillais du *Requiem* de Campra ponctuent les scènes dramatiques, mais jurent avec le dépouillement radical de Carissimi (dans le spendide lamento de Marie Stuart, sommet de la soirée) ou de Monteverdi, auprès duquel les beaux airs de bravoure et les dolentes siciliennes de Haendel) paraissent un peu sucrés.

Mais c'est la loi du genre ; cette succession de surprises est plus piquante que révoltante et s'accorde bien avec la réalisation de Bourseiller, pleine d'imprévus, où la reine de Suède se délecte à extraire le cœur de son royal époux, avec l'idée, semble-t-il, de l'exposer dans un ostensoir géant, avant de l'enfouir enfin dans une citrouille... Et l'on ne s'étonne guère de voir le Christ, en pagne, couronné d'épines, venir remplacer sur une escarpolette, la terrible magicienne Alcina dépouillée de ses pouvoirs.

Fantaisies baroques

Les fantaisies baroques et les majestueuses scènes de cour, où la folie s'infiltre insidieusement par des détails comiques, se déploient dans des espaces et des décors de René Allio, qui ont la même plasticité onirique : portiques classiques, ciels d'orage de la Passion, ou vastes perspectives maritimes combinant la ravissante vision de Carthage au loin, le rocher d'Ariane, un buste de cheval dressé émergeant de la mer et le mémorial d'Ulysse, immense main que Pénélope décore d'une guirlande de lys.

Tout gravite autour de l'étonnante reine de Nella Anfuso, qui joue les folles de Chaillot, se barbouille de sang, soupire, sanglote, avec les gestes les plus déraisonnables, hâche menu tous ces grands airs et récitatifs avec une voix poudrée et confite – on connaît sa manière, – entourée de séduisantes cantatrices, Nathalie Stutzmann (Pénélope et la Vierge Marie), Cecilia Bartoli (Junon et Almirena), et surtout Jill Feldman, prodigieuse d'expression tragique en Marie Stuart, sans oublier un charmant ténor, Mark Tucker, et un énigmatique Bacchus touareg dansant faucon au poing, Raphaël Djaïm.

L'orchestre et les chœurs sont fort bien dirigés par Ivan Anguelov, avec au continuo le violoncelliste Jean de Splengler et Jean-Patrice Brosse, parfait claveciniste.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 24 et 26 mars, à 20 h 30.

Semaine du mélomane

Loin d'être guéri, comme il l'espérait, le mélomane a vu son état empirer. Devinant d'où vient le mal, son médecin lui prescrit une bonne dose de concerts à ingurgiter : lundi, à 20 heures, hommage à Rubini par les Musiciens Amoureux à la Comédie des Champs-Elysées, avec B. Brewer, J.-J. Doumène, P. Bouveret, C. Beauvon, pages de Rossini, Bellini, Donizeti, Rubini, Pacini, Mercadante, etc., au piano J. Cohen (tél. : 45-04-12-15). Mardi, *Te Deum*, de Bizet et le *Requiem*, de Saint-Saens, à 20 h 30, à l'église Saint-Roch (tél. : 42-61-93-26) ou les *Conzertstüke*, de Weber et Schumann, avec F.-R. Duchable et l'Ensemble orchestral de Paris, salle Pleyel, à 20 h 30 (tél. : 45-63-68-88). Mercredi (et jeudi) *Et Expecto*, de Messiaen et *le Sacre du printemps*, de Stravinski, avec l'Orchestre de Paris dirigé par P. Boulez, salle Pleyel à 20 h 30 (tél. : 45-63-07-96) ou *Eugène Oneguine* en version de concert par les solistes du conservatoire Tchaïkovski de Moscou et l'Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, salle Favart, mercredi et samedi, à 20 heures (tél. : 47-42-57-50). Vendredi, N. Magaloff, piano, et Y. Bashmet, alto, donneront un récital consacré à Bach et Schumann, salle Pleyel à 20 h 30. Journée contrechant au Centre culturel suisse : œuvres de Ives et Schoenberg vendredi, Crumb et Berio, samedi (tél. : 42-71-44-50). Journée Michel Decoust à Radio-France (Grand Auditorium), samedi, de 15 heures à 23 heures, entrée libre. Musique électro-acoustique, film, créations, œuvres de référence (Schaeffer, Maderna, Moussorgski). En entendant cela, les oreilles du mélomane s'allongent... et il se lève.

G. C.

● **Richter remplacé par Magaloff.** — Le pianiste soviétique soviétique Sviatoslav Richter ne jouera pas avec l'altiste de même nationalité Yuri Bashmet pour le concert de « Prestige de la musique » du 27 mars salle Pleyel. Il sera remplacé, avec le même partenaire, et dans le même programme (Schumann, Bach) par Nikita Magaloff, autre pianiste russe résidant en Suisse.

CINÉMA

Le douzième Festival de Chamrousse

Jiri Menzel, un prince de la demi-teinte

Organisation efficace, ambiance bon enfant, programmation de qualité, la manifestation a redonné le sourire à ses fidèles et couronné deux pays : la Tchécoslovaquie et les Etats-Unis.

Chamrousse affichait cette année une bonne humeur retrouvée, la moindre des choses pour un festival du film d'humour.

Réalisé par le Tchécoslovaque Jiri Menzel, l'auteur de *Trains étroitement surveillés*, qui ne s'est pas exilé après l'invasion de son pays en 1968, *Mon cher petit village* a été doublement primé : par le jury (1) et par la critique. Plus qu'un film d'humour, c'est la chronique aigre-douce d'un village de Bohême. Douce parce que, apparemment, la vie s'y déroule sans histoires, autour de la coopérative agricole, avec ses ouvriers, ses cadres, son médecin et leurs petits problèmes quotidiens, professionnels et familiaux. Aigre parce que, chemin faisant, et caméra filmant, Jiri Menzel révèle les grains de sable qui troublent l'harmonie du village : les conséquences de l'infidélité d'une femme et surtout l'abus de pouvoir de l'autorité praguoise. Mais comme le réalisateur, optimiste invétéré, croit au pouvoir antidépresseur du cinéma, tout finira par s'arranger (2).

Etonnante est l'absence au palmarès de *Mes deux hommes*, de l'Allemande Doris Dörrie. Loin d'innover dans sa forme, cette comédie avec happy end délirant raconte comment un mari trompé retrouve sa femme en transformant complètement l'amant, qui perd sa personnalité, un temps séduisante, et devient banal. La procédure d'inversion, drôle et grave à la fois, aurait pu être écourtée mais constitue un savoureux moment de cinéma (3).

Le public, de son côté, a plébiscité la parodie de western réalisé par John Landis. L'idée première de *Three Amigos*, dont Randy Newman a cosigné les chansons et le scénario, est l'identification naïve de l'acteur avec son personnage. Comme dans *les Sept Mercenaires*, un village de pauvres paysans est la proie d'une bande de pillards jusqu'au jour où un appel au secours parvient par télégramme à Hollywood aux comédiens qui ont intercepté pendant des années les mêmes héros invincibles de western. John Landis aurait pu s'en tenir à cette rencontre désopilante entre fiction et réalité, mais il permet à ses trois invraisemblables ringards d'emprunter aux héros qu'ils ont incarnés un peu de leur courage et de leur imagination pour venir à bout des hors-la-loi. Le burlesque américain dans toute sa splendeur (4).

Enfin, le jury a attribué une mention à *Il bi e il ba*, le film un peu balourd de l'Italien Maurizio Nichetti, et distingué l'insolite court métrage de Marc Alfieri, *Les dents qui claquent*. Et dans la catégorie téléfilms, de très moyenne qualité, *Un cœur de marbre*, de Stefan Kurk, et le comédien Patrick Chesnais – son principal interprète – ont été primés, tandis que, chez les femmes, Katie Kriegel remportait le prix pour son rôle *l'Enigme des sables*, de Philippe Vallois.

JEAN-LOUIS MINGALON.

(1) Présidé par Claude Zidi.

(2) Distribué par Cosmos, ce film sortira en France au mois de juin prochain. En Tchécoslovaquie, il a dépassé le million de spectateurs.

(3) En salle le 1er avril.

(4) Sortie le 8 avril. Ce film a aussi obtenu le prix de la Meilleure Musique, offert par les télécoms.

« Les Enfants du silence », de Randa Haines

L'amour dans les yeux

Une jeune femme retranchée dans le silence, un professeur attentif et amoureux. Le charme de William Hurt et la vitalité de Marlee Matlin font des miracles.

Nommé dans une institution pour sourds et malentendants, James Leeds (William Hurt) y applique des méthodes bien particulières. Il joint la parole au langage des gestes, il les fait communiquer physiquement avec les vibrations musicales. Excentrique aux yeux du directeur, il est un professeur efficace, attentif aux adolescents. Et puis, il se heurte à Sarah (Marlee Matlin). Un mystère, cette fille. Sourde de naissance, elle a fait des progrès jusqu'à cinq ans. Maintenant, elle assure à l'institution les basses besognes ménagères, se mure dans un silence obstiné, a des gestes farouches ou moqueurs.

James se passionne, enquête sur le passé de Sarah, entreprend de la guérir d'un traumatisme, tombe amoureux d'elle, la prend pour compagne. Elle s'épanouit, elle sourit, elle devient coquette, mais elle ne parle toujours pas.

Les Enfants du silence, de Randa Haines, sont tirés d'une pièce de théâtre, et cela ne se sent pas tant la mise en scène cinématographique lie, avec des mouvements souples et fluides, les personnages à leur environnement. Le sujet se prêtait à un mélodrame façon *Johnny Belinda*, de Jean Negulesco, au beau temps d'Hollywood, et jamais le mélodrame n'affleure. Avec autant de sensibilité que de subtilité, Randa Haines conduit son histoire sur deux comportements, deux regards, en même temps. James Leeds, avec son anticonformisme, c'est l'attitude et le regard, humaniste, vis-à-vis de ceux qu'on n'appelle jamais, ici, des infirmes. Sarah, c'est l'attitude et le regard du « différent », ramené sans doute à la lumière mais tenant à être accepté avec sa différence.

L'amour que donne James est un peu celui d'un homme qui apprivoise un oiseau blessé. Dans les yeux de Sarah, l'amour n'est pas un moyen mais une fin. Cette sourde particulièrement clairvoyante rend au professeur dix fois ce qu'il lui a donné, en refusant les solutions trop simples.

Il y a dans ce film beaucoup de scènes très belles, très sobres, qui pourraient bien devenir des scènes d'anthologie, il y a une émotion pure, non larmoyante, qui ne cesse de monter. Le public ne s'y trompe pas. Il a déjà adopté *les Enfants du silence*, William Hurt et son talent bien plein, bien mûr, son charme et son côté vulnérable, Marlee Matlin et sa gestuelle frénétique et chorégraphique, son appétit de vie, sa force intérieure.

JACQUES SICLIER.

Culture

THÉÂTRE

« George Dandin » de Molière, chez Planchon

Vers la mort de l'art dramatique

Roger Planchon reprend l'un de ses premiers spectacles.
George Dandin : trois heures de belles images, pensées pour le cinéma.

Roger Planchon, avec son *George Dandin*, joue cartes sur table, carrément. Une déclaration de principes, rédigée par lui, accueille le public : *« La guerre des images est commencée*, dit-on. *Il s'agit de concevoir des formules simples et inédites, situées au carrefour du théâtre et de la télévision... »*

Et Planchon de préciser que *« le théâtre doit prendre en main son destin audiovisuel, tout en maintenant sa spécificité »*.

Planchon est donc entré en pourparlers avec la 7 pour filmer *George Dandin*, de Molière. Il a rédigé un scénario qui servira de base au tournage. Il a choisi les acteurs qui interprèteront le film. Et, auparavant, il fait jouer, par ces mêmes acteurs, une version théâtre de *George Dandin* sur la scène de TNP, à Villeurbanne.

Et que se passe-t-il, sur cette scène ?

« Guerre des images » ? Oui, vous allez voir pourquoi.

« Carrefour du théâtre et de la télévision » ? C'est une expression vague, globale, qui ne veut pas dire grand-chose, dans les faits.

« Tout en maintenant sa spécificité » (du théâtre). Alors, là, Planchon se met le doigt dans l'œil.

Ce *George Dandin*, variante Planchon, c'est, au premier chef, trois heures de belles images. Un travail magistral. Le public en a plein la vue.

Une image fixe : le décor. Très grand, très beau. C'est la reproduction fidèle, imitative, d'une grange. Gros piliers de pierre, sol de brique, poutres géantes. Réserve de foin à l'étage. Une barrière de bois sépare la grange de la prairie adjacente. Des éclairages magnifiques, contrefaisant le lever du jour, le plein midi, le crépuscule, la nuit lunaire, vont varier les plaisirs de ce trompe-l'œil de grange.

Des images animées, à foison : des garçons de ferme chargent une charrette de foin, deux personnages se battent en duel, dans le noir, quelques noctambules dansent une pavane étrange avec des bougies en cage, Claude Brasseur pique un plongeon et bat le record mondial de durée sous-marine sans masque de respiration (c'est le clou de la soirée), des ouvriers installent un canal d'irrigation, des servantes inaugurent un procédé ingénieux de lessivage vertical, ainsi de suite, on peut dire sans exagérer toute la pièce durant.

C'est une sorte de bucolico-pantomime survoltée, formidable, avec gags surajoutés (les escrimeurs, le plongeon) pour faire plus violemment le poids. Comme si Roger Planchon, par une débauche de péripéties agricoles, avait voulu régler son compte à une enfance nécessiteuse, lugubre. *« Les collines désolées de l'Ardèche où, enfant, j'usais mes sabots en gardant quatre maigres vaches »*, nous raconte-t-il dans le programme de *George Dandin*. Planchon rêve après coup la ferme de ses parents, plus prospère, plus vivante. Il a bien raison. Ce rêve est très beau.

Mais revenons au théâtre. Tous ces trésors spectaculaires prennent beaucoup de temps, pour être exécutés. Or Planchon n'en fait pas des intermèdes qui auraient lieu entre les actes, voire même entre les scènes (comme cela se fit à Versailles puis à Saint-Germain-en-Laye, devant la cour, à la création, où des pastorales chantées alternaient avec les actes de *Dandin*).

Non. Les sketches, les gags, sont casés par Planchon dans le courant même de chaque scène, entre les répliques. Les phrases successives du dialogue sont disjointes, écartées, par des minutes et des minutes de tableaux animés qui sont étrangers au propos même, ou qui, à la rigueur, lui font écho, mais de loin. Ajoutez à cela que Planchon, pendant qu'un acteur prononce une réplique, lui fait accomplir la plupart du temps une opération parallèle — verser du vin rouge, feuilleter un livre, etc. — qui déjà éloigne, déforme les choses dites à ce moment-là (système Actor's Studio).

Un traitement pré-audiovisuel

Il semble qu'il y ait eu chez Planchon une peur, même une vraie panique, du moment perdu, du non-spectaculaire, du non-épatant : alors il meuble tout, il surcharge tout, entre les répliques et pendant les répliques.

Mais il semble bien aussi que cette désagrégation et cet écrabouillement de l'œuvre par un trop-plein ininterrompu d'ornements extérieurs, ajoutés, il faille surtout les attribuer à l'obsession du cinéma, de la télé, que Planchon a derrière la tête. A une idée particulière qu'il se ferait de l'écran. Comme si une scène de Molière, passant au film, devait nécessairement quitter sa nature d'un échange plus ou moins simple de présences, de voix, de regards, de gestes, d'intentions, de volontés, pour se pulvériser en une succession plus mouvementée d'incidents secondaires. Comme si Vigo, Godard, Bresson, Bergman, et beaucoup de Russes, n'avaient pas montré que le cinéma peut se passer d'accessoires, de détails, de grouillement, de remue-ménage.

Très bizarrement, au contraire, quand Molière ajuste un gag gestuel presque pur (l'épouse surprise par son mari, dehors, en chemise, en pleine nuit, qui ne peut rentrer à la maison parce que la porte est fermée, et qui manœuvre pour que son mari, à son tour, se retrouve « prisonnier dehors »), à ce moment-là Planchon démolit le gag de Molière, la mécanique et le rythme du gag, en intercalant dans cette scène un long dialogue « stationnaire » qu'il va chercher dans un autre acte de la pièce. Si bien que, soit dit en passant, Planchon se moque de nous lorsqu'il nous dit, dans le programme, que *« quelques répliques ont été déplacées en respectant le sens, le cœur de scènes et l'esprit de Molière »*. Il ne s'agit pas de quelques répliques, et le sens, l'esprit, sont dénaturés.

Cette présentation de *George Dandin*, si elle devait faire école, annoncerait la mort du théâtre, pas moins. Parce que le théâtre, depuis deux mille ans, c'est sérieux. Celui de Molière, entre autres. C'est un culte, c'est un mystère, c'est un accrochage de consciences entre acteurs et témoins, c'est un échange de vues graves, c'est une manifestation et un ferment de progrès. Le théâtre, nous pouvons en voir un exemple, à présent : *Nathan le Sage*, de Lessing, au Théâtre de Gennevilliers. Passionnant. Ce n'est pas la grande machine spectaculaire, la grande nouba de pure façade, même très belle, de Villeurbanne.

Et ce qui est inquiétant, c'est que la grande parade illustrée à la *George Dandin* frappe d'exclusion la création dramatique neuve. Car, après tout, Planchon, en foutant en l'air une pièce de Molière, ne fait de mal à personne. Elle peut être lue d'autre part, jouée d'autre part, et ce spectacle très beau de Planchon peut faire plaisir aux gens, un soir, et si Planchon lui-même se fait plaisir, tant mieux, il l'a bien mérité, ça fait des décennies qu'il trime, il a fait tellement de chefs-d'œuvre, et tellement d'auteurs, d'acteurs, de metteurs en scène, lui doivent tant !

Mais aucune œuvre originale, nouvelle, ne saurait bien sûr admettre le traitement pré-audiovisuel que Planchon impose à *George Dandin*, car alors nous n'aurions pas la moindre idée de ce qu'est une œuvre inconnue disons de Ionesco, de Beckett, de Nathalie Sarraute, lorsqu'elle apparaît. Tout se ressemblerait, tout serait fariboles, galipettes, ou fêtes charmantes, dans des abondances de décors naturalistes. C'est tout.

Le décor de *Dandin*, très beau dans le genre imitatif, est d'Ezio Frigerio. Les costumes, très beaux, sont de Jacques Schmidt. La musique de Jean-Pierre Fouquey ressemble beaucoup à celle d'*Un homme et une femme*, (Francis Lai). les sons d'André Serré recopient parfaitement les grillons, les moineaux, le vent, etc.

Les acteurs, à commencer par Claude Brasseur, Marc Bisson, Daniel Gélin, Vincent Garanger, Evelyne Buyle, font très bien ce que Planchon leur a demandé de faire, mais ils le font dans le vide, puisque leur jeu est sans interruption vidé, contrarié, par les fantaisies spectaculaires de la mise en scène. Ils s'en fichent bien, ils sont heureux, parce qu'ils vont tourner *George Dandin* au cinéma, et le cinéma, la télévision, c'est le rêve des acteurs.

Jouez comme un Dieu, toute votre vie, *Hamlet* ou *Bérénice* dans des théâtres, vous ne serez jamais qu'un crève-la-faim solitaire, inconnu de la nation. Jouez comme un manche deux ou trois bricoles dans une série télévisée minable, ou dans un polar miteux retransmis sur le petit écran, et finies les déprimes, finis les complexes, finie la grande obscurité : *« Oh, vous, je vous ai vu jeudi sur Antenne 2 ! »*, vous diront, illuminés, les gendarmes, l'employée de la Sécu, le contrôleur du TGV, et même le percepteur. Tous les acteurs de *George Dandin* sont enchantés : ils passeront à l'écran.

MICHEL COURNOT.

★ TNP de Villeurbanne, 20 h 30.

« Ce soir on improvise » au Théâtre de la Ville

Confusion

Une représentation pleine d'embûches du *Trouvère*, un metteur en scène nommé Hinkfuss (Christian Blanc) qui revendique la paternité pleine et entière du spectacle, des comédiens, des gens qui se jouent la comédie, ou plutôt le drame. *Ce soir on improvise* est la pièce pirandellissime de Pirandello, l'une des plus difficiles à monter, tant elle est chaotique, tant elle passe sans arrêt du jeu simple au jeu dans le jeu. Cependant, elle offre une grande liberté d'invention aux metteurs en scène, justifie à l'avance ces libertés revendiquées par Hinkfuss et comme il est ridicule, ils s'accordent sans danger un brin d'autodérision.

Lucian Pintilié au Théâtre de la Ville accentue l'éclatement des actions, les modernise en utilisant les moyens du cinéma, mais garde le style années 20 dans les costumes. Pour les costumes et les décors comme d'habitude, il travaille avec Radu et Miruna Boruzescu, qui s'en sont donné à cœur joie. Ça brille, ça scintille, ça ruisselle de richesses — l'ennui c'est que Pirandello décrit à travers les ringards d'un opéra miteux la vie d'une petite ville sicilienne coincée dans l'hypocrisie.

La distribution est éclatante — Maria Casarès, Jean-Marc Thibault, Maud Rayer, Michel Raskine, Anne Alvaro, Michèle Goddet, Nada Strancar... Mais personne n'a le loisir d'installer l'amorce d'une scène. Les acteurs ne cessent de courir, de hurler, d'arriver par la salle, de grimper, de s'interrompre, de faire semblant de faire semblant. Alors, quand à la fin Nada Strancar doit, dans une grande scène pathétique, installer l'ambiguïté du vrai faux et du faux vrai, malgré son talent et sa maîtrise, c'est trop tard pour y croire.

C. G.

★ Théâtre de la Ville, 20h

Communication

La polémique sur la censure et la pornographie

Quand la télématique s'encanaille

***« Je suis résolument hostile à toute idée d'ordre moral, d'ordre défini par l'Etat et qui s'imposerait aux citoyens contre leurs propres convictions, leurs pratiques, leurs mœurs »*, a déclaré M. François Léotard, au « Club de la presse » d'Europe 1, le dimanche 22 mars. Le ministre de la culture et de la communication, qui évoquait les mesures prises par le ministère de l'intérieur à l'encontre de certaines revues, a exprimé son désaccord sur la méthode utilisée.**

***« C'est le juge qui protège les libertés dans notre pays et qui peut éventuellement leur apporter des restrictions. Le principe de la loi de 1949 est désuet, archaïque. »* En fait, a-t-il indiqué, *« l'origine de cette affaire, c'est un affichage »*, une publicité de messagerie télématique rose affichée sur les kiosques de journaux montrant des images *« plus que suggestives »* et qui *« ont posé des problèmes »* et pu *« choquer des enfants »*.**

Une affirmation confirmée par l'entourage du premier ministre où l'on ne cache pas que la mesure prise était *« le seul moyen juridique qui existe pour poser le problème de la multiplication des affichages pornographiques »*.

Les murs de la capitale ont vu, en effet, ces derniers mois, une floraison de publicité, pour les diverses messageries du minitel. Une filière particulièrement rentable pour exploiter la nouvelle liberté des mœurs. Et dont l'État est le premier bénéficiaire

« Jetez-vous dans la gueule du loup ! Tapez CROK sur votre minitel », *« Fantasmez sur AZM »*, *« NUITEL, désirs obscurs »*... Les « messageries roses » nous envahissent. Sur les murs, dans le métro, les Sophie, Aline, Jane et autres créatures de rêve lancent leurs chants de sirènes : *« Code MD pour un minitel dévergondé »*, *« LOV, un nouveau concept de messagerie »*, *« EVES : folies et tentations »*...

Cette ruée vers le rose est encore plus frénétique dans la presse écrite. Et pas seulement dans les magazines spécialisés qui heurtent la sensibilité de M. Pasqua. *Le Nouvel Observateur*, parmi d'autres, fait une large part publicitaire au « téléphone du sexe » : *« Venez boire mes paroles ! »*, *« Appelle-moi, c'est un ordre ! »*, *« Les louves, après les chuchotements, les cris, les plaintes : la sensation »*, *« Le téléphone érotique pour toutes les bourses ! »*

Pas étonnant, vu cette publicité racoleuse et parfaitement sexiste, que les utilisateurs, toutes messageries et lignes érotiques confondues sont à 90 % des hommes. Les femmes, plus réticentes pour ces dialogues avec l'inconnu préfèrent les services pratiques du minitel : achats, renseignements bancaires, annuaire téléphonique. Ce sont pourtant des jeunes femmes, appelées clavistes, hôtesses ou, plus pompeusement, « téléanimatrices », qui servent d'appât pour attirer le client. La concurrence entre messageries est telle que des « racoleuses » — voire des racoleurs qui adoptent un pseudo féminin ! — « draguent » les clients d'un service pour l'amener sur un autre.

Si la lutte est acharnée, c'est que le « marché du sexe » attire de plus en plus de profiteurs. Quand on sait que les messageries et les jeux constituent, aujourd'hui, jusqu'à 50 % du trafic, on peut s'interroger sur la véritable finalité de cette invention géniale, mariage de l'informatique et des télécommunications et baptisée « télématique » en 1978 par le rapport Nora-Minc sur l'« informatisation de la société ».

Les premières expériences vidéotex, comme le remplacement du Bottin en papier par un annuaire téléphonique électronique, étaient toutes axées sur les nouvelles possibilités de s'informer. La fonction de messagerie était alors réservée aux spécialistes : informaticiens et professionnels. Elle leur permettait d'échanger des messages, grâce aux « boîtes aux lettres » électroniques. L'offre d'informations variées et complètes semblait, en revanche, plus adaptée au grand public.

La messagerie-dialogue est apparue presque fortuitement, du piratage de la messagerie interne des *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Avec sa reconnaissance officielle, fin 1982 à Strasbourg (sous le nom de GRETEL), la brèche était ouverte. De joyeux lurons allaient s'y engouffrer. Pourtant le détournement de la télématique ne se réalisera que progressivement, presque en catimini superbement ignoré par les professionnels. Encore en 1984, le premier numéro de *Minitel Magazine* ne voit, dans le minitel, qu' *« une fameuse boîte à malice qui ouvre la porte d'un univers nouveau : celui des services d'information que l'on peut interroger chez soi, de son fauteuil »*.

On est loin de soupçonner l'importance que prendront les messageries et les jeux pour alimenter un trafic qui a du mal à démarrer. Certains « éditeurs » commencent alors à percevoir l'intérêt des messageries, d'abord pour séduire un public plutôt rétif à l'égard du nouveau jouet, puis pour le fidéliser et, partant, réaliser des gains financiers rapides et substantiels. *« L'érotisme est le carburant qui fera tourner la machine télématique »*, diront les plus cyniques. Et les plus avisés.

« Le phénomène, inattendu, est unique au monde », estime M. Jean-Marie Charon, chercheur au Centre d'études des mouvements sociaux, qui explique : *« Initialement, la conception du vidéotex en Europe valorisait l'interactivité homme/machine : le public allait découvrir le « dialogue » avec les banques de données et les logiciels de transaction. L'échec a été général, en Europe comme aux Etats-Unis. »* Les clients ne percevaient pas l'utilité de systèmes vidéotex et rechignaient à s'y abonner. Seule la France a réussi le pari : le minitel est diffusé gratuitement — et massivement — le parc de minitels contient deux millions d'appareils aujour d'hui, pour atteindre cinq millions en 1988 — et une autonomie totale est laissée aux éditeurs et aux serveurs. *« Avec le développement rapide des messageries*, poursuit M. Charon, *le vidéotex, ciblé grand public, opère désormais principalement sur le registre de la communication médiatisée homme/homme. »*

Comportement boulimique

Les clients affluent, les messageries évoluent, s'étoffent, se perfectionnent. Elles proposent des boîtes aux lettres (BAL), qui permettent de laisser des messages ; des tribunes, graffitis, murs blancs ou confessionnaux, où chacun peut inscrire un texte lisible par tous ; des petites annonces ; des dialogues en tête à tête, des forums et des salons, où des inconnus participent à la même conversation.

Si l'annuaire électronique est toujours le plus connu et le plus appelé des services télématiques, il existe aujourd'hui plus de deux mille services concurrents. Mais le marché est fragile, et très concentré. 8 % des utilisateurs du minitel totalisent 60 % des connexions. Et sur le kiosque (nom donné au réseau 3615 du Télétel, réservé à la presse, dont font partie les messageries), les vingt premiers services représentent 75 % des heures de connexion kiosque. Les drogués du minitel, qui sont peu nombreux même s'ils sont très actifs, ont ce que Jean-Marie Charon appelle *« le comportement boulimique d'une minorité »*.

Peut-on en dresser le portrait-robot ? D'après une étude faite sur la première expérience de messagerie conviviale à Vélizy, la majorité des passionnés sont des gens d'une trentaine d'années, cadres supérieurs et moyens, exerçant des professions « intellectuelles » (enseignants, ingénieurs) ou encore étudiants. Une bonne partie d'entre eux a eu un contact direct avec l'informatique. Enfin, c'est un groupe à forte dominante masculine.

Pour réussir sur le marché toujours plus encombré des messageries, il ne suffit pas de se situer parmi les vingt grands. Il faut avoir une longueur d'avance. D'autant plus qu'à 60 F de l'heure la convivialité électronique est un loisir de luxe. En attendant l'introduction par la DGT (qui gère le service Télétel et en récolte la moitié des bénéfices !) d'un « kiosque multipalier » permettant de baisser les tarifs, le prix des messageries se révèle à la longue dissuasif. Et, dès réception de sa première note de téléphone, l'utilisateur risque bien de modérer sa consommation ou tout simplement de ranger son minitel dans un placard !

Deux jeunes éditeurs, qui talonnent les géants au hit-parade des messageries (PL, Funitel, Aline et autres Gretel) doivent leur succès à un « plus » en dynamisme et en imagination.

Ancienne journaliste de radio et de télévision, Cécile Alvergnat s'est jetée à l'eau en septembre 1984 : *« J'ai vendu un studio*, dit-elle, *gratté les fonds de tiroir... bref, j'ai tout investi. »* Pour créer la SARL Communication-réalisation-action-création, autrement dit CRAC. Ne voulant dépendre de personne, cette pasionaria blonde que rien ne semble arrêter a fondé son propre centre serveur : un ordinateur puissant qui peut accueillir cinq cents appels simultanés.

Pour Cécile Alvergnat, la télématique — *« forme moderne du journalisme »*, *« va faire craquer les pouvoirs et les savoirs »*. Ce qui la passionne, c'est l'interactivité, c'est-à-dire la dialectique action-information. Voilà pourquoi, après le succès de ses messageries, CRAC, puis AC 1 (rencontres en direct et érotisme à Désiropolis), elle a créé CRACJ (des jeux dotés de nombreux prix), CRAC 3 (petites annonces pour vendre, acheter, troquer en direct), et puis des services de renseignements.

Ce n'est pas un hasard non plus si les messageries constituent de 60 à 70 % du trafic sur CRAC... Avec une moyenne de deux mille cinq cents heures de connexions par jour et un chiffre d'affaires mensuel de 2 millions de francs pour une entreprise de vingt-cinq personnes, Cécile Alvergnat n'a pas trop à se plaindre. Mais la concurrence est farouche. *« La publicité est devenue le nerf de la guerre*, avoue-t-elle. *Il faut y consacrer jusqu'à 500 000 F par mois. N'ayant pas de groupe pour me soutenir, je dois sans cesse renouveler, imaginer, créer pour avancer, sinon je perds tout ! »*

Fondateur de Telefun, Pierre Bellanger mise, lui, sur la diversité de ses produits : la radio (Skyrock), le Téléphone rose, la télématique (de nombreuses messageries : vingt-cinq codes, dont Sophie, Géraldine, Sky, Men, Amaz, Sellina, Ram et Swing) et même la presse, puisque Telefun vient de s'associer, à parts égales, avec les éditions Filipacchi. Deuxième éditeur téléphonique en France, après le groupe Hersant, Telefun reçoit 20 000 appels par jour pour son Téléphone rose : confessions érotiques, dialogues, lettres, fantasmes...

Ayant enregistré quatre millions et demi d'appels en 1984 (six millions par an, actuellement), Pierre Bellanger avait écrit à M. Mexandean, alors ministre des P et T, pour demander l'autorisation de rémunérer son service grâce à une surtaxe (3 unités de base). Un décret étendant la surtaxe à d'autres entreprises que le TMS (centre serveur, filiale de la DGT, jouissant jusqu'alors du monopole) fut publié fin 1984. Et Telefun touche désormais 1 franc TTC par appel, le reste revenant aux P et T. L'État ne joue-t-il pas alors, comme ironisent certains, un rôle de proxénète, en profitant financièrement des réseaux roses du minitel et du téléphone...

ALAIN WOODROW.

● La situation à France-Inter. — A la suite de l'article « Le malaise de la rédaction de France-Inter » (*le Monde* du 19 mars), Jacques Esnous et Philippe Chaffanjon nous écrivent :

« Nous avons décidé de partir non pas parce que nous étions en désaccord avec la direction mais parce qu'il nous est apparu intéressant de changer de radio après respectivement dix ans et cinq ans passés dans la maison ronde. Rien de plus naturel dans la vie d'un journaliste. »

Et « *le Monde* »

« Le Monde télématique » est né en septembre de l'an dernier. On se doute qu'un journal comme le nôtre n'avait guère le goût d'étreindre les cibles préférées des autres. Ceux qui prennent le sexe comme carburant unique du moteur télématique ne sont pas de la famille. La campagne promotionnelle de lancement du service fut, on s'en souvient : « Nous, c'est plutôt le Q.I. », un programme.

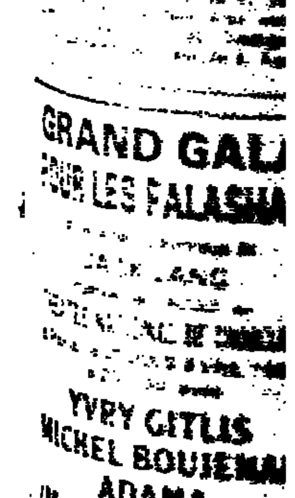
En fait *le Monde* a décidé d'attaquer le marché de la télématique de deuxième génération. L'information y tient une place très importante sans que la notion de service, indispensable présence dans le nouveau média, en souffre.

Mini journal, actualité à l'état brut pour les lecteurs pressés, dossiers chauds pour ceux qui veulent en savoir plus encore, sondages permanents, marchés et cotations boursières, critiques littéraires, critiques spectacles, billets d'humeur et d'humour. Tout comme dans un quotidien d'information.

Mais aussi l'immobilier, la météorologie, la gestion des portefeuilles boursiers, le « supermarché » à domicile, les programmes de toutes sortes aussi et la messagerie, cet indispensable courrier des lecteurs. Tout comme dans un journal de services.

Un bel avenir s'annonce si l'on en croit la progression de ce qu'on appelle les « connexions ». Elles se situent actuellement à 10 000 appels par jour. L'arrivée du multipalier qui permettra une diversification des tarifs devrait accélérer les choses. En attendant, tapez donc 3615 puis *LEMONDEs* et dites-nous ce que vous en pensez.

C. L.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Don Carlo.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : Les Puritains.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Polyeucte.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : 20 h 30 : Récitations/Conversations : lecture de pièce : Le wagon de l'armistice.

ODÉON : relâche du 21 au 30 mars.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : les Trois Sœurs.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats/Rencontres : Café littéraire, 5e étage : 18 h 30 : Carrefour francophone ; 21 h, Jean-Paul Guibert ; 18 h 30, Pour un art de société ; Cinéma Vidéo : Vidéo-information : 16 h, Jennifer Muller, de L. Oh ; à 19 h, Léonard Bernstein ; Vidéo/Musique ; Cinéma : salle Garance (42-78-37-29) : se reporter à la rubrique cinémathèque.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Théâtre de la Ville ou Th. de l'Escalier d'or, 20 h 45 : Couquie et Louki sont sur un bateau/D. Chalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : Britannicus, de Racine.

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 20 h 30 : Dom Juan.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : la Dragne.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 45 : La diligence de l'Ouest avait perdu le nord.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, moi et moi. – II : 20 h : Le petit prince ; 21 h 45 : On répète Bagatelle (dern. le 21).

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : S. Joly.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : Y'a pas qu'Agatha.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, 22 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Conversations après un enterrement.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h : Richard de Glocester.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 30 : En manches de chemise ; 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

Le music-hall

CONNETABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : A. Vanderlove.

ESCALIER D'OR, voir Théâtres subventionnés.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), le 23 à 18 h : Radmila.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : I. Aubret, à 20 h 30 : The Klezmorim.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : P. Dupoyet, 21 h : S. Joly.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir aussi théâtres subventionnés.)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : L'Ascète San Clemente et la Vierge Marie.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : P. Verbeke.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Ch. Slide Quintet.

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Boozoo's Jazz Combo.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : R. Urtreger.

NEW MORNING (45-23-51-41) : S. Earle.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Y. Julien.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : West Land

LA PINTE (43-26-26-15) : Trio F. Demange.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) 22 h : Gomina

En région parisienne

ASNIÈRES, Grand Théâtre (47-90-63-12), 20 h 45 : Carmen Jones.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, TBM (48-80-90-90), 21 h : le Malade imaginaire.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30, salle G.-Robard : Hamlet ; salle J.-M. Serreau : les Rescapés ; salle Le Terrier, 18 h 30 : Immemoriam.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (39-50-71-18), 21 h : l'Annonce faite à Marie.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (43-74-73-74), 21 h : P. Paré ; le 24 à 21 h : Spiral.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre J.-Vilar (46-82-84-90), 14 h 30 : Naadin Théâtre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Noix de coco, de R. Florey ; 17 h, Aventures fantastiques, de K. Zeman (V.o.s.t.f.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Les cavaliers de l'orage, de G. Vergez.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Le traquenard, de H. Teshigahara ; 17 h 30, La face d'un autre-Le visage d'un autre, de H. Teshigahara ; 20 h 30, La mer et le poison, de K. Kumai.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLOODY BIRD (Fr.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

Lundi 23 mars

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CLUB DE RENCONTRES (Fr.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), h. sp.

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Arcades, 2e (42-33-54-58).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

EXTREMITIES (A., v.o.) (*) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52). – V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES LAURIERS DE LA GLOIRE (Holl., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MASQUES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MAUVAIS SANG (Fr.) : 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MÉLO (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A. v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A. v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Images, 18e (45-22-47-94).

PROMESSE (Jap., v.o.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUMBA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEP WALK (A., v.o.) St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-75-75). v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

UN ADIEU PORTUGAIS (Port., vo) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VIENNE POUR MEMOIRE (Autr., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BIG BANG. Film franco-belge de Picha. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-54) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

BIGGLES. Film britannique de John Hough. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

LES ENFANTS DU SILENCE. Film américain de Randa Haines. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-90-09) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

JEUX D'ARTIFICES. Film français de Virginie Thévenet. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

POUSSIÈRE D'ANGE. Film français d'Edouard Niermans. Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE SOLITAIRE. Film français de Jacques Deray. Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA STORIA. Film italien de Luigi Comencini. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PARIS EN VISITES

MARDI 24 MARS

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (AITC).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 heures, devant les grilles du palais (M. Pohyer).

« La cour des miracles : évocations de la corporation des voleurs et des mendiants, des malingreux, des francs-mitoux, du grand coesre et des archisuppots », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste.

« La Gaule méridionale aux premiers temps chrétiens », 14 heures, 101, rue Rambuteau, à la caisse (J. Angot).

« Lumières du Nord », 11 h 15, Petit Palais (G. Caneri).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Le potager du Roy et un jardin anglais, le parc de Balbi », 14 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre, à Versailles (C. Balmont).

« La montagne Sainte-Geneviève, le quartier Mouffetard », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Vieux Paris).

« Un ordre de chevalerie au Musée de la Légion d'honneur », 14 h 30, 2, rue de Bellechasse, caisse.

« Les salons dix-septième et dix-huitième siècle de la bibliothèque de l'Arsenal », 14 h 30, façade de la bibliothèque.

« Le couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard.

« La villa La Roche, chef-d'œuvre de Corbusier », 15 heures, métro Jasmin, sortie, et « L'art du sculpteur Antoine Bourdelle, exposé dans son atelier », 15 heures, musée Bourdelle, 16, rue Antoine Bourdelle (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« La collection Bouvier », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Paris et son histoire).

« La République et son quartier », 14 h 45, métro Jacques-Bonsergent (V. de Langlade).

« Le Musée d'Orsay », 10 heures, 1, rue de Bellechasse (Approche de l'art), ou 13 h 30 (Paris passion).

MERCREDI 25 MARS

« Expositions : dessins français du dix-huitième siècle, de Watteau à Lemoine », 11 heures, Louvre, pavillon Flore (M. Legat).

« Jardins et hôtels autour de Notre-Dame de Lorette », 14 h 30, métro Notre-Dame-de-Lorette (Paris pittoresque et insolite).

« L'Opéra », 13 h 45, hall (D. Bouchard).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Ch. Merle).

« Visite de l'exposition Rembrandt », 14 h 30, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu, et « Visite du Musée Picasso », 19 h 45, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« Le Musée d'Orsay », 9 h 45, 1, rue de Bellechasse (Paris passion).

« Hommage à Christian Dior », 14 heures, 107, rue de Rivoli, et « Une journée marocaine à Paris ». S'inscrire 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les artistes et la bohème au vieux village de Montmartre », 14 h 30, en haut du funiculaire.

« Saint-Germain l'Auxerrois et la rue de l'Arbre-sec », 15 heures, devant l'église, place du Louvre.

« Fêtes et traditions parisiennes : l'Annonciation ou Fête de mars », 15 heures, devant la bibliothèque de l'Arsenal (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h 30, 9, rue Malher (Vieux Paris).

« De l'hôpital Saint-Louis au vieux village de Saint-Laurent, le canal Saint-Martin, l'hôtel du Nord », 15 heures, métro Goncourt, sortie (G. Botteau).

« Le Marais, la place de Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

MARDI 24 MARS

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George V, 15 heures : « Ne pas oublier Palerme » (Mme F. Georgen).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Le siècle de Louis XIV » (Arcus).

13/15, rue Marsoulan (salle paroissiale de l'Immaculée-Conception), 18 h 30 : « Les fondements de la Pâque et de Pâques : une lecture juive et chrétienne d'Exode 12 », dialogue avec le rabbin Fabri (Mouvement juif libéral de France) et le pasteur Gagnebin (professeur à la faculté théologique protestante).

MERCREDI 25 MARS

Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Les cent vingt-cinq lettres du prince Napoléon à Le Play (1855-1867) ».

Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 20 h 30 : « Démythification de la psychanalyse » (M. Y. Dienal).

Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne : « Irradiations et cancers, les risques imaginaires et les risques réels » (professeur M. Tubiana).

3, rue Rousselet, 19 heures : « Egypte pharaonique, Abydos » (Arcus).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Cinéma : Un témoin dans la ville ■
Film français d'Edouard Molinaro (1959). Avec Lino Ventura, Franco Fabrizzi, Sandra Milo, Jacques Berthier, Ginette Pigeon, Françoise Brion.
Un polar bien construit où l'habileté de Molinaro est évidente.

22.00 Magazine : Acteur studio.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando. Avec Irina Tchoukikova, interprète du film *le Thème*, de Gleb Panfilov.

23.15 Journal.

23.35 Magazine : Première page.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Les cinq dernières minutes.
Traitement de choc, téléfilm de Claude Loursais. Avec Raymond Souplex, Jean Daurand.
Bourrel enquête après la mort d'une jeune paysagiste...

22.00 Documentaire : La croix et la bannière.
Série de quatre émissions de Denis Chegaray et Olivier Doat.
2e partie : Brésil, Dieu a changé de camp.

23.05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : Si c'était à refaire ■
Film français de Claude Lelouch (1976). Avec Catherine Deneuve, Anouk Aimée, Jean-Jacques Briot, Charles Denner, Francis Huster, Niels Arestrup.
Une femme à la recherche du fils qu'elle s'est fait faire en prison. Mélodrame sentimental sauvé par la mise en scène de Lelouch et l'interprétation de Deneuve.

22.15 Journal.

22.45 Documentaire : La bataille de l'Atlantique.
2e partie : Le retournement, février 1941-avril 1943.

23.35 Archi-clips.

23.40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : la Gitane ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran, Marie-Anne Chazel. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Etoiles et buts. 22.35 Les K.O. de Canal Plus. 23.35 Basket professionnel américain. 1.10 Cinéma : Spasms** □ Film canadien de William Fruet (1983). Avec Oliver Reed, Peter Fonda, Kerrie Keane.

LA 5

20.30 Téléfilm : Meurtre sous un chapiteau. D'après Agatha Christie. **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.00 Série : L'inspecteur Derrick. 0.05 Série : Mission impossible. 1.00 Série : Supercopter. 1.55 Série : Jaimie. 2.45 Série : Kojak.**

M 6

20.30 Cinéma : Un singe en hiver ■ Film français d'Henri Verneuil (1962). Avec Jean Gabin, Jean-Paul Belmondo, Suzanne Flon, Paul Frankeur, Gabrielle Dorziat. *L'amitié fraternelle entre un alcoolique repenti et un alcoolique impénitent. Pour Gabin et Belmondo.* **23.15 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. **21.30 Musique : Latitudes.** La collection du GREM. **22.30 La nuit sur un plateau.** Ecriture et francophonie.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné les 6 et 7 décembre 1986 à Berlin) : The Unanswered Question, de Ives ; Concerto pour piano et orchestre n° 27 en si bémol majeur K 595 de Mozart ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, op. 97, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Ricardo Chailly ; sol. Radu Lupu, piano ; à 22.30, Un document exceptionnel : le premier concert de l'orchestre de la NBC, dirigé par Arturo Toscanini le jour de Noël 1937 ; à 23.08, Concert (2e partie) : Symphonie n° 1 en ut mineur, op. 68, de Brahms. **24.00 Nuits parallèles.** La sonate de printemps.

Mardi 24 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Comme tu veux, mon chéri.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Ravi de vous voir.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.25 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Magazine : Bouquins au cœur.
Emission de Jean-Claude Narcy, en direct du Salon du livre.
22.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
23.35 Journal.
23.55 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : Les diamants du président.
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot.
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Mardi-Cinéma : le Lauréat ■
Film américain de Mike Nichols (1967). Avec Anne Bancroft, Dustin Hoffman, Katharine Ross, William Daniels, Murray Hamilton, Elisabeth Wilson.
▶ *L'initiation d'un adolescent par une femme mariée. Comédie misogyne et grivoise à grand succès.*
22.25 Les jeux de Mardi-Cinéma.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Les auteurs des années 30.
14.30 Boîtes aux lettres (rediff.).
15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.
15.50 Métiers d'avenir.
L'arbre de vie.
16.00 Documentaire : Les grandes villes.
Vienne.
16.50 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Série : Zorro.
17.55 Paroles de bêtes.
Le berger allemand.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Paroles de bêtes : L'émeu.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel !
Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Cinq hommes armés □
Film italien de Don Taylor (1969). Avec Peter Graves, James Daly, Bud Spencer, Nino Castelnuovo.
Cinq brigands attaquent un convoi militaire. Le réalisateur de ce western louche du côté de Sergio Leone.
22.25 Journal.
22.50 Télévision régionale.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Samson et Dalila ■■ Film américain de Cecil B. De Mille (1949). Avec Hedy Lamarr, Victor Mature, George Sanders, Angela Lansbury, Henry Wilcoxon. **16.10 Cinéma : Bâton-Rouge** ■ Film français de Rachid Bouchareb (1985). Avec Jacques Penot, Pierre-Loup Rajot, Hammou Graia, Elaine Foster, Frédéric Wizman, Romain Bouteille. **17.30 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Football : Les coulisses. 20.30 Football.** Match de Championnat de France : Auxerre-Metz. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Boxe,** en direct de Londres. Demi-finale des poids lourds (G. Page--F. Bruno). **0.00 Cinéma : la Revanche de Freddy** ■ Film américain de Jack Sholder (1985). Avec Mark Patton, Kim Myers, Robert Rusler, Clu Gulager, Hope Lange, Marshall Bell. **1.20 Cinéma : la Chatte** ■■ Film français d'Henri Decoin (1958). Avec Françoise Arnoul, Bernard Blier, Bernard Wicki, Kurt Meisel, André Versini, Roger Hanin.

LA 5

14.00 Série : L'inspecteur Derrick. 15.05 Série : Supercopter. 16.00 Série : Chips. 16.50 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : les Guerriers de la nuit ■ Film américain de Walter Hill (1979). Avec Michael Beck, James Remar, Dorsey Wright, Thomas Waites, David Harris. **22.00 Série : Hill Street Blues. 22.50 Série : L'inspecteur Derrick. 23.55 Série : Mission impossible. 0.50 Série : Supercopter. 1.40 Série : Jaimie. 2.30 Série : Kojak.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du Picardie (14e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte... Emile Zola** (2e partie). **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le cri (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Le cri (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Cinéma : les Bidasses en folie** ■ Film français de Claude Zidi (1971). Avec les Charlots, Marion Game, Jacques Dufilho. **22.05 Série : Brigade de nuit.** La bavure. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. La mer, l'homme et leur santé ; Folies ; Alcool pour toujours ; Dossier : L'alcool, aspects sociologiques. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson.** Un air pour le dire, avec Anne Sylvestre. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les palais de justice.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 décembre 1986 à Beaubourg) : Marche de l'Amour des trois oranges, pour piano, op. 33 ter ; Les contes de la vieille grand-mère, pour piano, op. 31 ; Pièces enfantines pour piano, op. 65 ; pièces extraites du ballet Cendrillon, pour piano, op. 97 ; Le vilain petit canard, pour soprano et piano, op. 18 ; Trois chansons enfantines pour soprano et piano, op. 68, de Prokofiev, par Sylvia Valayre, soprano, et Frédéric Cheslin, piano ; à 21.30, Cycle acousmatique (concert du GRM). **22.25 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, le Concert de minuit (enregistré en janvier 1953) : Ouverture du carnaval romain, de Berlioz ; Manfred, poème symphonique, op. 58, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini ; à 24.00, Poissons d'or.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4447

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Lourde charge. – II. Le meilleur moyen de prouver que l'on est innocent. Ne prend jamais de cachet. – III. Réaction d'humeur. Démonstratif.– IV. Avec lui, le commerce marche toujours. Lorsqu'on en veut, on peut s'en passer. – V. Homme du milieu. – VI. Une bonne pâte mais parfois difficile à supporter. – VII. Mot d'interrogation. Habitude de « routier ». – VIII. Cultive les fleurs pour en retirer des fruits. – IX. Conclusion « spirituelle ». Fragment de morceau. – X. Homme de troupe. S'exprime par la voix. – XI. D'un auxiliaire. Genre de casse qui finit à la pharmacie.

VERTICALEMENT

1. Opération sur le billard. – 2. Gagnée par le feu. Est demeuré sans appel. – 3. N'est vraiment pas fabuleux. – 4. Grande perche. Gros lézard. – 5. Jalon. Pour faire du vilain ou faire du beau. – 6. Forme de bahut. Maladies causées par des champignons. – 7. Arrose Perpignan. Prenait le temps de souffler. – 8. Qui a fait une chute du haut d'une échelle. Contenu d'un sac. – 9. Bassin de plongeurs. Se trouve en tout lieu.

Solution du problème n° 4446

Horizontalement

I. Baroudeur. Pions. – II. Erigne. Noël. Bue. – III. Ut. Rincette. – IV. Vedette. Ecusson. – V. Ere. Eider. Tuer. – VI. Rêve. Sicaire. Al. – VII. Atlas. Ego. – VIII. Etna. Elf. Arôme. – IX. Aère. Élimine. – X. Entêté. Laie. Réa. – XI. Lits. Stem. Ci.– XII. Lee. Us. Sbire. Si. – XIII. Or. Frêt. Ecolier. – XIV. Réale. Silence. – XV. Assassin. Eros.

Verticalement

1. Beuverie. Ellora. – 2. Artère. Tanières. – 3. Ri. Devinette. As. – 4. Ogre. Ares. Fla. – 5. Unité. Et Ures. – 6. Dentiste. Esse. – 7. Cédille. Tri. – 8. Une. Ecailles. – 9. Roteras. Iambes. – 10. Etc. Ami. Ici. – 11. Pleutrerie. Rôle. – 12. Sue. On. Celer. – 13. Obèse. Emeri. Ino. – 14. Nu. Orage. Secs. – 15. Sein. Io. Navire.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 mars 1987 :

DES DÉCRETS

● N° 87-187 du 20 mars 1987 modifiant le décret n° 83-517 du 24 juin 1983 fixant les conditions d'application de la loi n° 82-1091 du 23 décembre 1982 relative à la formation professionnelle des artisans

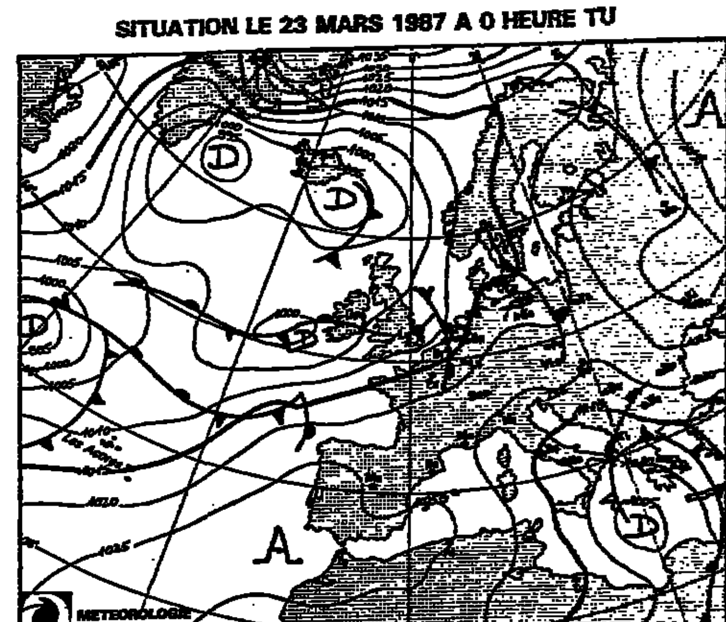
● Du 19 mars 1987 conférant les rang et appellation de général de corps d'armée, portant promotion dans la première section, nomination dans la 2e section du cadre des officiers généraux de l'armée de terre et affectation d'officiers généraux de l'armée de terre.

● **COLLOQUE : face au chômage.** – Comment réduire le taux du chômage et aider les chômeurs (jeunes à la recherche d'un premier emploi, mais aussi licenciés économiques ayant des difficultés à se reclasser et chômeurs en fin de droit) ? Le Centre culturel Les Fontaines à Chantilly organise les vendredi 27 mars et samedi 28 mars un colloque sur le thème « Face au chômage : nouvelles solidarités et nouveaux combats » avec MM. Jean-Baptiste de Foucauld et François de Villeroy (du Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs) et les responsables de plusieurs associations (Secours catholique, Syndicat des chômeurs, Solidarité emploi).

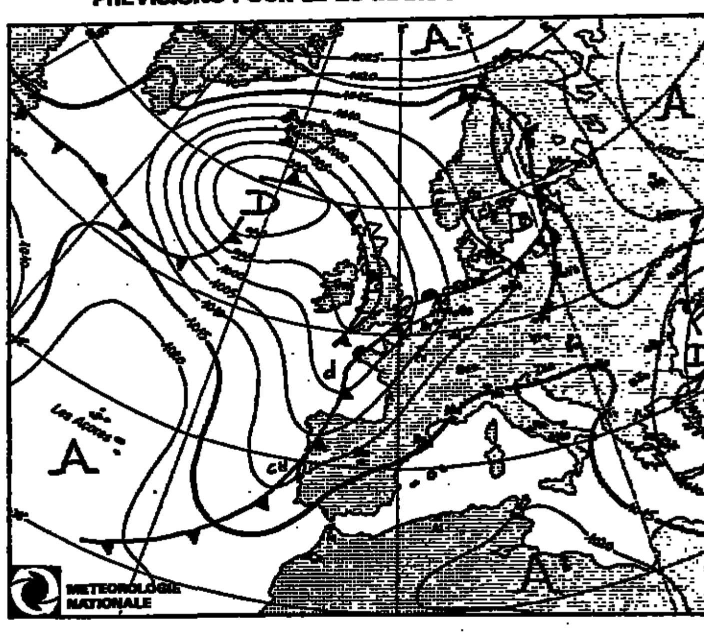
★ Les Fontaines, BP 205 60501 Chantilly Cedex. Tél. : 44-57-24-60.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 MARS 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 MARS A 0 HEURE TU



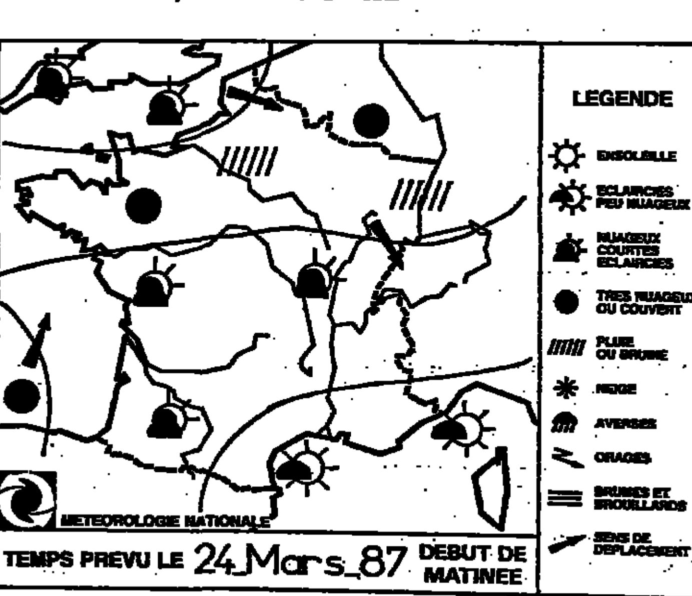
Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 mars à 0 heure et le mardi 24 mars à 24 heures.

Une zone dépressionnaire centrée au sud de l'Islande dirigera un courant perturbé sur le pays. Lundi, celui-ci sera surtout actif sur la moitié nord. Mardi, le flux s'orientera au sud-ouest à l'approche d'un front froid, et les pluies se renforceront sur l'ouest du pays.

Mardi : le ciel sera très nuageux sur la majeure partie du pays. De la Bretagne et des pays de Loire au Bassin parisien, au Nord et au Nord-Est, la matinée sera douce et pluvieuse. Dans l'après-midi, la pluie se renforcera sur l'ouest tandis que quelques éclaircies se développeront du Nord à la Champagne, à la Bourgogne, à la Lorraine et à l'Alsace. Plus au sud, des Charentes à l'Aquitaine, au Midi-Pyrénées, au Massif Central, à la Franche-Comté et au Lyonnais, la journée sera nuageuse. De faibles pluies ou bruines feront leur apparition près de l'Atlantique dans l'après-midi. Seules les régions du Languedoc-Roussillon au sud des Alpes et à la Corse bénéficieront d'un temps ensoleillé.

Les vents de sud-ouest seront modérés à assez forts sur un quart nord-ouest du pays et près de l'Atlantique.

Les températures minimales iront de 5 à 9 degrés sur la moitié nord d'est en ouest, de 1 à 4 degrés sur la moitié sud avec de faibles gelées possibles dans le Centre-Est. Les températures maximales iront de 8 à 12 degrés sur la moitié nord, de 13 à 17 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-3 à 6 h TU et le 23-3-1987 à 6 h TU — le 23-3-1987

	max.	min.	temps
FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	13	6	D
BORDEAUX	13	6	A
BOURGES	9	3	C
BREST	12	9	P
CAEN	12	8	P
CHERBOURG	9	6	P
CLERMONT-FERR.	9	2	N
DIJON	11	1	C
GRENOBLE St-M-H	12	0	N
LILLE	10	4	P
LIMOGES	9	3	B
LYON	11	3	C
MARSEILLE-MAR.	13	3	D
NANCY	9	1	A
NANTES	13	8	P
NICE	12	5	D
PARIS-MONTS.	9	6	C
PAU	14	4	N
PERPIGNAN	16	4	N
RENNES	14	9	P
ST-ÉTIENNE	9	3	D
STRASBOURG	9	– 2	P
TOURS	12	6	C
TOULOUSE	14	2	N
POINTE-A-P.	31	23	D
ETRANGER			
ALGER	17	5	N
AMSTERDAM	8	4	P
ATHÈNES	16	7	P
BANGKOK	37	23	D
BARCELONE	15	6	N
BELGRADE	10	3	P
BERLIN	6	– 2	N
BRUXELLES	8	4	P
LE CAIRE	24	14	D
COPENHAGUE	3	– 4	B
DAKAR	25	18	D
DELHI	30	20	C
DJERBA	16	12	D
GENÈVE	9	1	C
HONGKONG	26	23	C
ISTANBUL	14	6	P
JÉRUSALEM	19	10	C
LISBONNE	18	8	D
LONDRES	10	7	P
LOS ANGELES	14	6	D
LUXEMBOURG	6	1	P
MADRID	16	– 1	D
MARRAKECH	20	9	D
MEXICO	30	14	B
MILAN	11	– 2	D
MONTRÉAL	11	2	C
MOSCOU	– 4	– 4	*
NAIROBI	31	21	D
NEW-YORK	12	0	D
OSLO	2	– 3	C
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	3	2	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	15	4	N
SINGAPOUR	28	24	A
STOCKHOLM	3	– 2	A
SYDNEY	21	19	N
TOKYO	14	9	P
TUNIS	15	8	N
VARSOVIE	8	– 3	N
VENISE	12	2	N
VIENNE	10	1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

Histoire

Arrière-petit-fils de Karl Marx

Robert Jean Longuet est mort

Avocat et journaliste, Robert Jean Longuet est décédé à Paris, le jeudi 19 mars, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Depuis plus de soixante ans, il avait joué un rôle important, notamment dans les mouvements anticolonialistes.

Arrière-petit-fils de Karl Marx et petit-fils d'un communard, Robert Jean Longuet avait pris contact avec les problèmes coloniaux lors d'un voyage d'études au Maroc en 1926-1927, à la fin de la guerre du Rif. Avocat des nationalistes marocains, il fonda en 1931 la revue *Maghreb*, devint le conseiller juridique du mouvement algérien l'Etoile nord-africaine, enquêta en 1934 sur le massacre de Constantine, revint au Maroc en 1936 à la demande des républicains espagnols, défendit à Genève la cause de l'Ethiopie contre l'invasion mussolinienne.

Les risques qu'il sut prendre tout au long de sa vie n'avaient atténué ni son sourire confiant ni l'éclat malicieux de son regard. Il est vrai qu'il avait grandi à bonne école. Enfant, il avait vu chez son père des réfugiés politiques non moins célèbres que Lénine et Lounatcharski. En 1936, il plaida à Sofia, où la police bulgare l'arrêta, mais aussi à Hambourg, pour tenter de sauver la compagne (allemande) du dirigeant communiste brésilien Carlos Prestes, que la dictature de Getulio Vargas avait livrée à Hitler, — et la Gestapo s'empara de lui.

Avec Romain Rolland et Paul Langevin, il collabora à *Clarté*, tandis qu'Henri Barbusse lui ouvrait les colonnes de *Paix et liberté*. Il écrivit aussi pour les journaux du PCF *Regards* et *Libération*. Secrétaire du Comité de défense de la République espagnole, il multiplia les visites à Londres pour, en compagnie de Langevin et de Victor Basch, président de la Ligue des droits de l'homme, et avec l'appui de H. G. Wells, essayer d'obtenir un appui britannique aux républicains espagnols. Mais il était aussi présent dans le Sud tunisien pour enquêter sur le massacre d'ouvriers dans les mines de phosphate, puis à Barcelone pour l'aide aux républicains.

La seconde guerre mondiale le surprend aux Etats-Unis, où il est affecté à la commission d'achats de matériel de guerre.

Après la débâcle, la Gestapo pille son appartement de Paris, arrête sa mère dans l'espoir d'apprendre où il se trouve. Ouvrier agricole ou professeur à Rutgers University, il fait un peu tous les métiers. Après la guerre, il reviendra aux Etats-Unis comme correspondant de *Ce soir*, collaborera à *Libération* de d'Astier de la Vigerie. Mais voici que la tourmente coloniale l'absorbe à nouveau, comme avocat du FLN algérien, puis encore au Maroc, avec les marins-pêcheurs, et à travers l'Afrique noire pour enquêter sur la faim. Il fait aussi de fréquents voyages en Europe de l'Est et en Union soviétique.

Ces dernières années, une santé affaiblie ne lui laissait guère d'autre possibilité que d'écrire. Entre *Colonialisme et civilisation*, publié voilà cinquante ans, et un livre « familial » récemment consacré à son arrière-grand-père Karl Marx, il laisse quantité de textes qui témoignent de sa grande liberté d'esprit. Il laisse aussi de très nombreux amis qui appréciaient sa vaste culture, sa discrétion, son irrésistible aptitude à toujours espérer.

CLAUDE JULIEN.

★ L'incinération aura lieu le mercredi 25 mars à 14 heures au crématorium du cimetière parisien du Père-Lachaise.

ÉDITION

Le 7e Salon du livre

La « performance » d'Odile Jacob

L'édition française ne se porte pas très bien, c'est vrai, mais encore assez pour que le talent y réussisse lorsqu'il est accompagné de l'audace et de la passion. Voyez Pierre Marchand et ses « Découvertes-Gallimard », qui sont probablement l'événement éditorial de l'année ; voyez aussi Odile Jacob.

Elle a créé sa maison d'édition il y a un an, avec pour bagage sa réputation de directrice de la collection « Le temps des sciences », chez Fayard. En douze mois, dans un secteur réputé sinistré, celui des sciences humaines, elle a accumulé les succès. Douze livres, et rien de médiocre ni d'indifférent, de répétitif ni de banal. Résultat : la confiance des auteurs, des libraires et des lecteurs, une image de marque qui s'est imposée comme un label de qualité et quelques best-sellers à faire pâlir d'envie la concurrence chevronnée et installée : *L'un est l'autre*, d'Elisabeth Badinter, est resté de nombreuses semaines sur toutes les listes des meilleures ventes, *la Statue intérieure*, de François Jacob, se prépare à en faire autant.

La Biologie des passions, de Jean-Didier Vincent, *le Sexe et la Mort*, de Jacques Ruffié, *le Tombeau du soleil*, de Philippe Laburthe-Tolra, premier roman ethnologique de notre littérature, *les Trois France*, d'Hervé Le Bras, sont autant d'autres exemples de conquête d'un public qu'on prétendait rétif aux sciences, faute sans doute, d'avoir trouvé le juste niveau de langage où l'atteindre.

Ce niveau — aussi éloigné de la vulgarisation que du jargon ésotérique, — Odile Jacob paraît l'avoir immédiatement trouvé, comme elle paraît avoir convaincu ses auteurs de s'y tenir. Ce qui n'est pas un mince exploit. Des choix judicieux, une énergie à tout casser et une volonté tendue vers la réussite ont fait le reste : un véritable éditeur est né. Il n'y en a pas tant pour qu'on néglige de s'en réjouir.

P. L.

Religions

Mgr Lefebvre dénonce « le SIDA du clergé »

« Les autorités de l'Eglise et le clergé sont atteints du SIDA, cette maladie caractérisée par une absence de défense contre les autres maladies. [Ils] sont aujourd'hui sans défense contre les erreurs, et cela les conduit à accepter n'importe quoi, comme les pastorales des homosexuels, des prostituées ou des divorcés. »

Les quelque quatre cents fidèles de Mgr Marcel Lefebvre, chef des traditionalistes, rassemblés à la salle des fêtes d'Alençon, ont applaudi le dimanche 22 mars, cette déclaration de leur chef de file. Des fidèles venus de tout l'Ouest, mais aussi de la région parisienne. L'évêque de Sées, Mgr Dubigeon, avait demandé aux catholiques de ne pas participer à cette réunion. — *(Corresp.)*

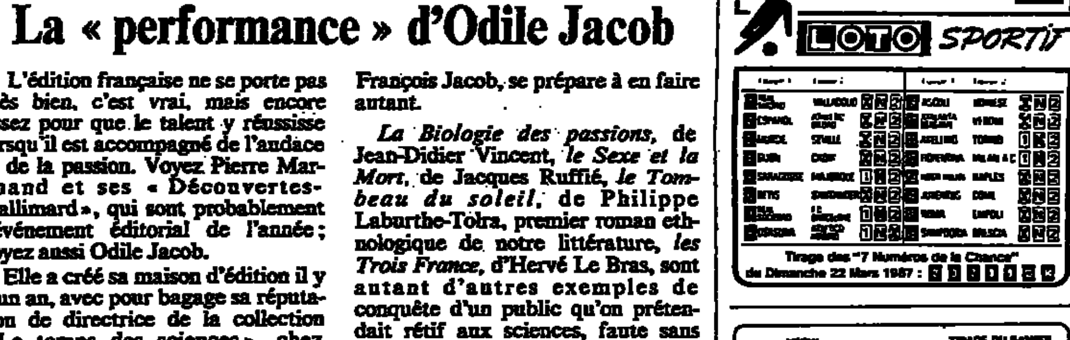
A Pékin

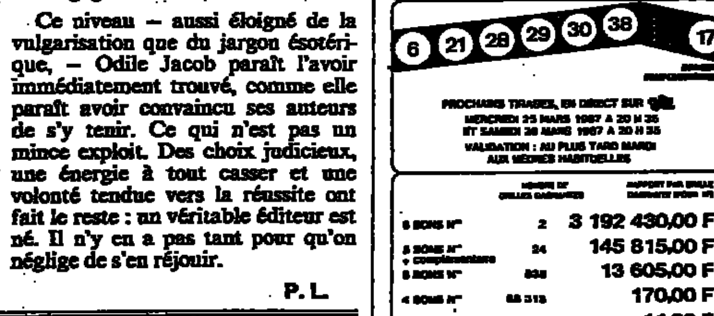
Douze Chinoises admises au noviciat

Pour la première fois en trente ans, douze jeunes Chinoises ont prononcé leurs vœux, le dimanche 22 mars, dans une église de Pékin, et ont été admises au noviciat pour devenir des religieuses, a annoncé l'agence officielle Chine nouvelle.

En présence de l'évêque du diocèse de Pékin, Mgr Michael Fu Tieshan, devant plus de trois mille fidèles rassemblés dans l'église de l'Immaculée-Conception, les jeunes filles ont revêtu leurs habits religieux et leur croix, ont rasé leurs cheveux et on fait le vœu de se consacrer à l'Eglise dans leur couvent pour le restant de leurs jours. Après les avoir bénies, Mgr Fu Tieshan a enjoint les novices de travailler dur pendant les quatre années que doivent durer leurs études dans le couvent pour servir l'« *Eglise et la société tout entière* ».

La Chine a rompu ses relations avec le Vatican en 1957 et créé une Association patriotique catholique chinoise, non reconnue par le Saint-Siège, qui nomme elle-même ses prélats. — *(AFP.)*


JEU GAGNANT N° 12
LOTO SPORTIF
Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 22 Mars 1987


LOTO N° 11 — TIRAGE DU SAMEDI 21 MARS 1987

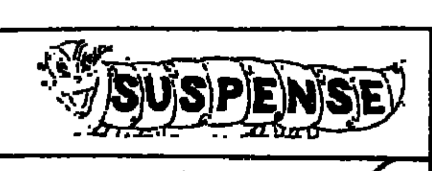
6 21 28 29 30 38 — 17

6 bons n°	3 192 430,00 F
5 bons n° + complémentaire	145 815,00 F
5 bons n°	13 605,00 F
4 bons n°	170,00 F
3 bons n°	11,00 F

BONUS DU SAMEDI 141 437 : 22,00 F

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
1	501	F. 1 500	5	290 905	F. 50 000
				159 445	1 000 000
2	752	1 500	6	169 486	50 000
	129 572	50 000		232 836	50 000
	244 682	50 000		353 066	50 000
	325 262	50 000		281 296	1 000 000
	341 122	50 000	7	187	1 500
	347 052	50 000	8	178	1 500
	154 832	6 000 000		179 208	1 000 000
3	3	100	9	889	1 500
	093	1 600		311 529	50 000
	353 063	50 100		385 299	50 000
4	664	1 500	0	022 290	50 000
	096 234	50 000		139 110	50 000
	191 864	50 000		102 870	1 000 000
	237 274	50 000		198 920	1 000 000
5	048 595	50 000		316 860	1 000 000
	058 985	50 000		383 200	1 000 000
	172 585	50 000			


TRANCHE DU SUSPENSE
87 — TIRAGE DU LUNDI 16 MARS AU DIMANCHE 22 MARS 1987 (INCLUS) — 28e

Le Carnet du Monde

Naissances

— Marie-Hélène BLONDE et Henri STERDYNIAK, partagent avec Pauline, la joie d'annoncer la naissance de

Antoine, Louis Mordko,

le 20 mars 1987, à Paris.

35, avenue Laplace, 94110 Arcueil.

— Martine et Francis PROUILLAC

sont heureux d'annoncer la naissance de

Garance,

le 16 mars 1987.

Ostendiefararegatan, 14
21133 Malmoe (Suède).

— M. Didier LAROQUE et Mme, née Constance Cazala,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Octavie.

Paris, le 11 mars 1987.

Décès

— Mme Joseph Bernhard,
M. et Mme Francis Bernhard
et leur fille Marine,
Ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Joseph BERHNARD,
directeur honoraire de collège,
officier de la Légion d'honneur,
maire adjoint honoraire
de Schiltigheim,

survenu à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont été célébrées le 12 mars 1987, à Schiltigheim 67700.

19, chemin Desvallières,
92410 Ville-d'Avray,

— M. et Mme Jean-Pierre Brun,
ses parents,
Sébastien, Nicolas et Gautier,
ses frères,
Mme Paul Balagué,
son arrière-grand-mère,
M. et Mme Fernand Brun,
M. et Mme Maurice Abramatic,
ses grands-parents,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Josselin BRUN,

survenu à l'âge de six mois, le 16 mars 1987.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église de Marolles-en-Brie, le vendredi 20 mars 1987, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. et Mme Jean-Pierre Brun,
24, rue des Grands-Roseaux,
Marolles-en-Brie,
94440 Villecresnes.

Paris. Béziers.

On nous prie de faire part du décès de

Mme François Eugène ESTRADER,
née Suzanne Turchet,

survenu le 15 mars 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Paris, le 18 mars 1987.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le président,
Le conseil d'université,
Les enseignants
Et les étudiants du département de celtique de l'université Rennes-II-Haute-Bretagne
ont le regret de faire part du décès de

Léon FLEURIOT,
professeur de langues
et littératures celtiques,

survenu le 15 mars 1987.

— Rener ha Kuzul
Skol-Veur Roazhon 2 Breizh-Uhel
Kelennerien ha studierien
ar Gevrenn Geltiek a zo mantret-bras o rein da c'houzout deoc'h ez eo aet da anaon d'ar 15 a viz meurzh.

an Ao. Léon FLEURIOT,
kelenner
war ar yezhoù ha lennegezhioù keltiek.

— Mme Suzanne Garoby,
Mme le docteur Garoby-Touta,
et sa fille Audrey,
Parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Jean-Pierre GAROBY,
médecin des hôpitaux à Valence.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 mars 1987, à 10 heures, en la salle des cultes du centre hospitalier de Valence.

3, rue Briffaut,
26000 Valence.

— Ségolène MALLERET

a quitté sa famille et ses amis le 15 mars 1987.

Elle a été enterrée dans l'intimité à Vimines (Savoie), où repose, depuis avril 1984, sa fille

Eve MALLERET.

Dons possible à l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris. CCP 4522 78 Paris.

Paul Malleret,
5, avenue de la Convention,
94110 Arcueil.
Françoise Malleret-Pilon,
16, rue Bergonié,
94260 Fresnes.
Georges Manceron,
52, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
Claude Manceron,
34, rue Singer,
75116 Paris.

— Le directeur de l'IEP de Bordeaux,
L'ensemble des enseignants, du personnel et des étudiants de l'IEP

ont la douleur de faire part de la disparition de

Jérôme MAUREL,
étudiant d'année préparatoire.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 mars 1987, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Montluçon.

— Lyon.

M. et Mme Maurice Nahon
et leurs enfants
Mme Régine Nahon,
M. Armand Nahon,
M. le docteur Charles Nahon, Mme
et leurs enfants,
M. et Mme Prosper Farouze
et leurs enfants,
Parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère et regrettée

Fortune NAHON,
née Farouze,

L'inhumation a eu lieu au cimetière de La Guillotière nouveau, le vendredi 20 mars 1987.

— M. et Mme Pierre Prunet,
M. et Mme Pascal Prunet,
Mlle Thérèse Prunet,
M. et Mme Jean-Baptiste Prunet,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Marc PRUNET,

survenu le 8 mars 1987.

54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

— Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maximilien SCHEININGER,

survenu à son domicile,
44, rue Paul-Barruel, 75015 Paris.

L'incinération a eu lieu au Père-Lachaise le 20 mars, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— M. et Mme Joseph Bemmaor,
M. Albert Bemmaor,
remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leurs messages, ont partagé leur peine lors du décès de leur fils et frère

M. Pierre BEMMAOR,
expert-comptable,

survenu dans sa trente-sixième année à Marseille, le 1er mars.

La cérémonie religieuse s'est tenue dans l'intimité familiale le 4 mars à Marseille, suivie de l'inhumation au cimetière de Roquefort-la-Bédoule.

Les Cléments,
13830 Roquefort-la-Bédoule.

— M. Claude Joly,
Benjamin et Grégory,
Mme Louis Molière,
M. et Mme Gabriel Joly,
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées, lors du décès de

Mme Claude JOLY,
née Françoise Molière,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

1, rue Aristide-Briand,
77470 Trilport.

Services religieux

— Un service religieux sera célébré le vendredi 27 mars, à 19 h 30, en la cathédrale Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, Paris-8e,
à l'intention de

Victor VRAMANT-ATCHKASSOFF,
journaliste,

décédé à Rome le 17 février 1987.

Avis de messes

— M. Victor Desprez,
président,
M. Roland Petit-Pigeard,
directeur général du groupe CGLV-SICASOV (Caisse de gestion des licences végétales-SICA des obtenteurs de variétés végétales-Société financière de participation),
Les membres des conseils d'administration
Et l'ensemble des personnels,

vous prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 27 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention de

M. André de VILMORIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

président de la CGLV,
administrateur
du groupe CGLV-SICASOV,
membre d'honneur du Syndicat
des producteurs
de semences sélectionnées (SPSS),
président d'honneur
de la Fédération internationale
des semences (FIS),
président d'honneur
de la Fédération nationale du commerce
des céréales de semences, maïs
et des graines de betterave à sucre,
président d'honneur
de la Confédération nationale
des produits du sol,
engrais et produits connexes,

rappelé à Dieu le 23 février 1987.

— M. Victor Desprez,
président du GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences, graines et plants),
Ainsi que les membres du comité central,
La direction
Et l'ensemble des personnels,

vous prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 27 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention de

M. André de VILMORIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

président d'honneur du GNIS,

rappelé à Dieu le 23 février 1987.

— M. Jean-Marie Crochet,
président du groupe Limagrain,
M. André Constant,
président de la société Vilmorin-Andrieux,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur général
Et l'ensemble des personnels,

vous prient d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 27 mars 1987, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, Paris-1er, à l'intention de

M. André de VILMORIN,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur du Mérite agricole,

directeur général (1947-1962),

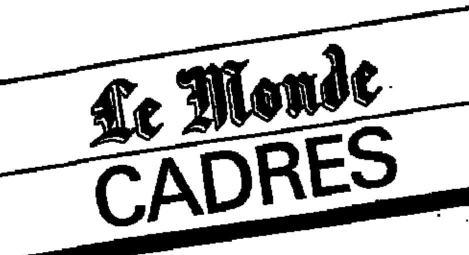
rappelé à Dieu le 23 février 1987.

Communications diverses

— Code de la nationalité : cercle Bernard-Lacaze. — Première organisation juive à réagir à la proposition de loi sur le code de la nationalité, le cercle Bernard-Lacaze propose à ses membres et sympathisants une soirée de réflexion sur le nouveau projet en présence de Mme Françoise Gaspard, ex-maire de Dreux. Cette soirée aura lieu le mercredi 25 mars à 20 h 30 au cercle Bernard-Lacaze, 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, mardi 24 mars, à 9 heures, salle C. 22.04, centre Pierre-Mendès-France, Mlle Claude Pondaven : « La théorie de la réglementation. Efficacité économique ou efficacité politique ».





10.000 PERS. - 32 USINES DANS LE MONDE
4,5 MILLIARDS DE F. PAR AN

SON DÉPARTEMENT **AUTOMOBILE**
LEADER EUROPÉEN
(Raccords et Profilés d'étanchéité)
EN FORTE EXPANSION RÉGULIÈRE
recrute
POUR SON USINE (500 pers.) de MONTARGIS
(110 km SUD PARIS)

INGÉNIEUR Responsable DE FABRICATION

(la trentaine et 5 ans d'expérience)

- HOMME DE TERRAIN ET D'ANIMATION
- ORGANISÉ ET CRÉATIF
- GOÛT DE LA PERFORMANCE
- ANGLAIS SOUHAITÉ

POSTE ÉVOLUTIF
RÉMUNÉRATION MOTIVANTE

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manusc., C.V. dét., photo et rémunér.) sous réf. 8624 à



CHIMIE
Ingénieurs de recherche

Une grande société chimique, rattachée à l'un des premiers groupes industriels français, renforce les structures de sa direction Recherches-Développement-Innovation, dont la mission est triple :

- recherche et développement de produits et procédés
- assistance technique aux usines
- assistance technique aux clients.

Nous recrutons 3 jeunes Docteurs-Ingénieurs qui travailleront dans les domaines suivants :

- **POLYMERISATION** — poste région Picardie — réf. YF 347 AM
- **EPOXY-ANAEROBIE** — poste région Picardie — réf. ZG 348 AM
- **COLLES EMULSION** — poste dans le sud-ouest — réf. HA 349 AM

La réussite dans ces postes implique :

- d'avoir effectué des travaux de recherche dans des domaines similaires ou proches (pour le poste réf. HA 349 A, une expérience de quelques années dans le domaine des colles émulsion peut dispenser d'avoir fait un doctorat)
- de témoigner de dynamisme et d'esprit d'équipe
- d'avoir un réel potentiel d'évolution.

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Juriste fort potentiel
5 ans d'expérience

Puissant groupe français à vocation internationale (nombreuses filiales France et étranger), produits grand public marques renommées offre une intéressante opportunité de carrière à un juriste désireux de valoriser une première expérience de 5 ans environ acquise dans une entreprise internationale de préférence produits grand public.

Sa mission :
Seconder le Directeur Administratif et Juridique du groupe et collaborer à l'ensemble des activités juridiques :

- au niveau de la holding, plus particulièrement dans le domaine propriété industrielle France et étranger, ainsi que des interventions dans le cadre des acquisitions, cessions, créations de filiales...
- en tant que conseil des différentes sociétés du groupe, essentiellement pour les aspects contrats (notamment de distribution) et du droit de la concurrence et de la consommation.

Son profil

- une formation Docteur en Droit ou niveau équivalent,
- une expérience de 5 ans dans une entreprise internationale, produits grand public,
- une bonne envergure personnelle, des qualités relationnelles qui lui permettent d'être reconnu comme un interlocuteur apprécié tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe,
- la bonne maîtrise de l'anglais.

Larges perspectives d'avenir au sein du groupe. Rémunération motivante.

Ecrire sous réf. PI 357 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL

Responsable des publications

Presse professionnelle

Société spécialisée dans la communication d'entreprise, nous contribuons activement au développement international des industries de l'agro-alimentaire, du commerce et de l'habitat par une approche multi-média. Nous recherchons notre **responsable des publications professionnelles.**

En contact permanent avec les professions concernées, vous assurez la gestion, le suivi et l'évolution des revues et annuaires que nous éditons. Vous coordonnez la promotion de leur diffusion, et vous animez les équipes rédactionnelles et publicitaires.

Agé de 35 ans au moins, vous avez une formation école supérieure de commerce ou de publicité et une expérience réussie dans la presse professionnelle ou en agence.

Merci d'écrire avec C.V. et prétentions sous réf. P225/M à notre Conseil B. BEAUNOIR, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC



SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

ETUDES TRAVAUX ET MAINTENANCE :
RESPONSABILITES ET AUTONOMIE POUR DEUX JEUNES INGENIEURS

Vous connaissez PPG, fabricant mondial de peinture.
Un groupe très implanté en France avec Corona et qui se développe fortement.
Aujoud'hui, nous décentralisons la fonction Etudes Travaux et Maintenance, et créons deux postes de Responsables pour nos établissements de la Courneuve (93) et de Valenciennes (59).

A VALENCIENNES,

C'est le siège social, une usine et des laboratoires.
Au total 500 personnes. Vous animez le service étude et réalisation des travaux neufs.
Vous managez également le service maintenance du matériel et des installations : en tout, une équipe d'une vingtaine de personnes. La diversité des responsabilités exige 6 années d'expérience en service maintenance et B.E. (Réf. VL)

A LA COURNEUVE,

Notre établissement compte 250 personnes.
Votre champ d'action : un atelier-pilote, des laboratoires et des bureaux. Votre mission : étude et réalisation de nos projets travaux neufs, maintenance du matériel et des installations (5 personnes), développement et mise en place de la politique hygiène et sécurité.
Une mission qui nécessite une expérience de 3 ans en B.E. (Réf. LC)

Si vous êtes **Ingénieur AM, ENSI Mécanique** ou équivalent, si vous possédez un bon sens pratique et l'expérience requise, nous vous confierons de réelles responsabilités en toute autonomie. Notre dimension internationale implique la connaissance de l'anglais. Votre fort potentiel vous permettra d'évoluer à l'intérieur du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence choisie, à Jacques DELILLE - PPG CORONA - 168, avenue Paul Vaillant-Couturier - 93120 LA COURNEUVE.

PPG corona

RESPONSABLE DE RECRUTEMENT

VITESSE DE CROISIERE : 100 INFORMATICIENS PAR AN

Impressionnant, non ? Mais cela ne saurait signifier pour autant que nous recherchons un «Sergent Recruteur». D'ailleurs, vous ne vous sentez nullement concerné par ce profil «has been» !
Diplômé de l'enseignement supérieur, vos preuves ont été faites au cours de 3 à 5 ans dans une fonction de recherche d'informaticiens de tous niveaux, chez un constructeur, une SSII ou, pourquoi pas, dans un cabinet spécialisé.
Analyse, description et évaluation des fonctions avec les directions intéressées, sélection, accueil... Nous ne nous étendrons pas davantage sur un métier que vous maîtrisez bien. Dans nos structures, il n'appartient qu'à vous de le faire évoluer rapidement : mouvement, promotion, appréciation, gestion de carrière... L'affirmation n'est pas gratuite : notre assise est en effet solide, appartenant à l'un des plus grands organismes financiers français.
Poste à pourvoir à Paris.

Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous référence 531 M à notre Conseil :

SODERHU
22 rue Saint Augustin
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN



Valorisez votre expérience en Assurance IARD des Entreprises : Devenez chef de produit

Diplômé d'une **grande école de Commerce** ou d'une école d'**Ingénieurs** avec une spécialisation en Economie ou Gestion, vous avez choisi notre secteur d'activités depuis plus de 5 ans. Vous exercez vos responsabilités dans le domaine de l'inspection, de la souscription ou dans un bureau d'études.

Votre expérience vous permet de prendre du recul afin d'analyser ce milieu que vous connaissez bien. Vous aurez à en prévoir l'**évolution future**, à **déterminer les besoins** des Entreprises en matière d'Assurance aujourd'hui et demain, à **définir une stratégie commerciale** adaptée à cet environnement ainsi que de nouveaux produits.

Vous avez su développer votre sens de l'analyse et de la synthèse, votre créativité, votre goût prononcé pour les contacts qui sont des atouts essentiels dans cette fonction.

Présents sur l'ensemble du territoire, les AGF réunissent 12000 collaborateurs aux compétences complémentaires. Rejoignez la Direction IARD des Entreprises en adressant votre dossier de candidature sous référence HM aux **Assurance Générale de France - Département/Ressources Humaines et Communication interne - Gestion de l'Emploi - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.**

SOURCES



DIRECTEUR H/F DIVERSIFICATION

Nous sommes une société entreprenante et dynamique et développons une politique active de diversification.
Nous désirons adjoindre à notre équipe de Direction une personnalité capable de rechercher voire de créer des opportunités compatibles avec l'esprit et le savoir-faire du groupe.
Il s'agit d'une fonction opérationnelle qui englobe les différentes étapes allant de la définition jusqu'à la réalisation de nouveaux projets.
Ce poste intéresse des candidats de formation supérieure (Ecole d'Ingénieur ou de Commerce) qui auront prouvé par une première réussite concrète, leur connaissance des affaires et leur efficacité personnelle.

Merci d'adresser votre candidature avec photo et prétentions à Danielle Lecharpentier - FRANCE LOISIRS B.P. 6, 75725 Paris cedex 15.

CONTESSE

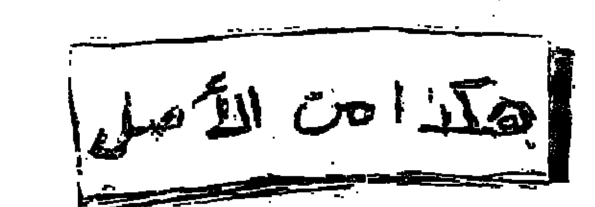
HEC, ESSEC, ESC (option Finance)
Très vite des responsabilités d'encadrement dans notre Direction Financière

Nous sommes filiale d'un grand Groupe Financier privé qui intervient avec succès dans tous les secteurs de pointe du financement de l'économie française. Notre fort développement nous conduit à très court terme à renforcer notre encadrement avec des diplômés de haut niveau **même débutants.**

Si vous avez une formation supérieure (Grande Ecole de Commerce avec option finance), si intégrer un service financier reconnu comme l'un des mieux informatisés dans son secteur vous intéresse, si votre potentiel est réel, notre Direction Financière vous réserve ces postes à hautes responsabilités. Un DECS serait pour vous une chance supplémentaire de nous rejoindre.

Pour un premier contact, adressez vite votre dossier de candidature (lettre + CV) s/réf. 2369 M, à

SOURCES 108 rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra confidentiellement.

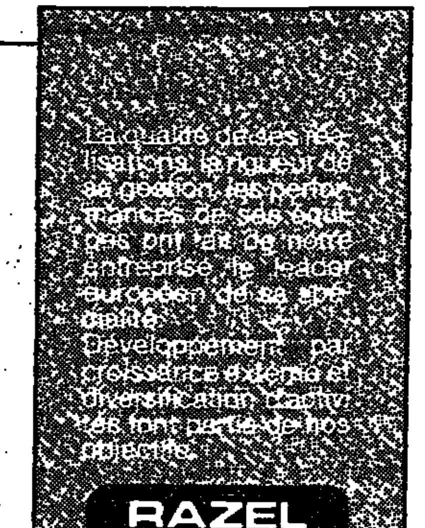




BTP: DE LA FINANCE A UNE DIRECTION DE FILIALE

La trentaine à peine affirmée, ingénieur Grande Ecole (X, Pont, Mines, Centrale, ESTP...), une formation complémentaire en finances, une expérience de 4-5 ans minimum dans des fonctions essentiellement opérationnelles au sein d'un grand groupe du BTP, voici ce que nous vous proposons:
Dans un premier temps, vous étudiez et négociez l'acquisition de sociétés dans plusieurs secteurs d'activité. Au bout de 2 ans environ, vous accéderez à la Direction d'une filiale.

Si vous vous sentez prêt à vous impliquer pour assurer votre avenir et participer à notre développement, adressez sous pli confidentiel votre candidature accompagnée d'un CV détaillé à J.C. Archi, Entreprise RAZEL Frères, «Le Christ de Saclay» B.P 109 91403 ORSAY CEDEX.





DE VRAIS ENTREPRENEURS

Paris. Une entreprise française, leader dans son domaine d'activités, fabrique et commercialise des biens d'équipements à destination des professionnels. Elle renforce ses moyens humains et crée la fonction de

CHEF DU SERVICE ETUDES ET REALISATIONS
"TOUS CORPS D'ETAT TECHNIQUES"

Assisté d'une vingtaine de personnes, il fera établir études et devis à partir des cahiers des charges et supervisera l'activité des techniciens chargés des chantiers en liaison avec le réseau d'installateurs, la clientèle et le S.A.V.

Cette fonction s'adresse à un ingénieur diplômé (ENSAIS, ESTP, Génie Civil Bâtiment) ayant acquis une solide expérience de la conduite de chantiers tous corps d'état techniques (de préférence chez un coordinateur) et pouvant au-delà de ce savoir-faire, apporter par son potentiel d'organisateur la définition d'une politique de service et d'assistance techniques aux différents intervenants (internes et externes) permettant d'en optimiser les prestations en terme de qualité, coût et délais.

Merci d'adresser C.V. et lettre manuscrite, sous réf. 402.LY.031 M, à notre conseil Joël BERNARD qui traitera votre dossier en toute confidentialité.



17, rue Louis-Guérin
69100 VILLEURBANNE

J E U N E S   D I P L O M E S

VOUS VOULEZ PRENDRE LE BON DEPART ET VOUS ETES DECIDES A GAGNER...

C.I.A.L. GROUPE CIC



Grande Banque inter-régionale de l'EST (ALSACE-LORRAINE-FRANCHE COMTE) — 150 Agences — 3 000 personnes.
Sup de Co, Universitaires, Ingénieurs, vous cherchez à faire vos preuves vite et bien.

Vous vous sentez très concernés par une approche commerciale et cela ne vous empêche pas d'être doué en gestion. Analyser les besoins d'un client (particulier ou entreprise), inventer des solutions, en négocier la mise en œuvre. Gagner la course avant les concurrents. En même temps devenir un professionnel.

Vous le pouvez, dans nos équipes. Après une formation opérationnelle d'un an, ce sera la première responsabilité comme Adjoint au Directeur d'une Agence puis la **Direction d'une Agence. Puis...**

Si vous vous sentez concerné, adressez votre C.V. détaillé + photo, sous réf. 4332, à notre Conseil



40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

MEDIA PA

La GIE est la filiale informatique des Assurances Générales de France



Vous êtes jeune diplômé

maîtrise ou DEA scientifique

décidé à devenir un professionnel de l'informatique,
nous vous proposons un ...

poste d'informaticien
à l'issue d'une
formation de 5 mois

aux techniques de l'informatique (langage de programmation, bases de données,...), stage de formation intensif et rémunéré qui débute le **18 mai 1987.**

Après cette formation, vous participez activement dans l'une de nos équipes, au développement de très importants projets sur grands systèmes IBM dans un environnement jeune, motivant et offrant des perspectives d'évolution intéressantes et variées en fonction de vos résultats.



Pour rejoindre nos équipes, adressez candidature (CV + photo) sous la réf. M 505 à GIE - Service du Recrutement Tour Franklin - 92081 Paris La Défense Cedex 11 (lieu de stage et du travail.)

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Lafarge Coppee

L'univers des matériaux
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'industrie française (ciment - matériaux - biotechnologies), présent dans le monde entier, recherche pour son activité "béton prêt à l'emploi" et granulats (1.700 personnes, 60 sociétés) faisant partie de CIMENTS LAFARGE FRANCE (CA 5 milliards), un

Ingénieur
spécialiste matériels TP et terrassement

Rattaché à la Direction Technique et Développement de cette activité, il aura un rôle important de conseil auprès des filiales granulats (plus de trente sites répartis sur toute la France). Il sera en particulier chargé:
- de définir les politiques d'achat, d'entretien, de renouvellement des matériels, ainsi que de formation du personnel;
- d'effectuer des audits techniques: expertises et choix des matériels d'occasion...
- de suivre les prix de revient.

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant acquis, soit en entreprise, soit chez un constructeur, de très solides connaissances techniques et une bonne pratique des problèmes d'exploitation.

Ses compétences et ses qualités relationnelles lui permettront d'être reconnu à tous niveaux hiérarchiques, comme un interlocuteur apprécié et performant.

Poste à Saint-Cloud.

Ecrire sous référ. IF 353 AM - Discrétion absolue.

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

Conseil et assistance en formation dans un important groupe fortement décentralisé

Vous avez une formation supérieure (Ecole de Commerce de préférence) et une première expérience de quelques années dans la formation, en cabinet ou dans une entreprise.
Nous vous proposons d'intégrer une petite équipe qui intervient comme Conseil en formation pour les différentes sociétés du Groupe.

Vos missions : concevoir, mettre en place et suivre des actions et des produits de formation (micro-informatique, management, travail en groupe,...).

Votre avenir : vous évoluerez vers les divers aspects de la gestion des ressources humaines dans un groupe très ouvert et donnant la priorité à la promotion interne.
Pour réussir à nos côtés, vous utiliserez vos capacités d'analyse et de réalisation, votre aisance dans les contacts et la négociation.
Envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence 2370 M.

SOURCES 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

DIRECTEUR COMMERCIAL
Service Maintenance

Une société (C.A. 235 MF), spécialisée dans les prestations de services, recherche son Directeur Commercial.

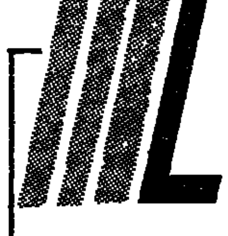
Vendeur confirmé de haut niveau dans le secteur des services (Bâtiment - Industrie - Chauffage - Ascenseurs, etc.), il devra diriger son équipe de vente dans une structure en évolution.

Agé d'au moins 32 ans, il est diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (HEC - ESSEC - SUP de CO... ou équivalent) et aura acquis une expérience d'au moins 5 ans, notamment dans la vente de prestations de services techniques. Le salaire annuel brut, de l'ordre de 300 KF, est lié à l'experience du candidat. Le poste est basé à Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous référence 50008/M à J.C. DEREY, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 Boulogne Billancourt Cedex.

sélé CEGOS

MEMBRE DE SYNTEC — CURRICULUM



un des premiers groupes immobiliers français (effectif plus de 200 personnes), nous poursuivons notre développement et recherchons

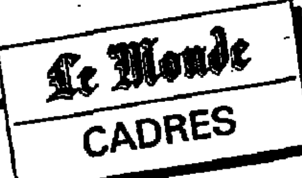
RESPONSABLE FONCIER
PROMOTION IMMOBILIERE

Sous l'autorité d'un Directeur de Département, il sera chargé - sur Paris intra-muros et petite couronne - de rechercher, soit des terrains en vue d'y monter des opérations de promotion immobilière, soit des immeubles pour réaliser des opérations de réhabilitation et d'aménagement.
A cet effet, il constituera et développera un portefeuille d'apporteurs (mairies, notaires,...) et il réalisera les premières études de faisabilité.
Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans et de formation supérieure juridique, possédera 2 à 3 ans d'une expérience professionnelle similaire qui lui aura permis de bien connaître le marché parisien et les problèmes d'urbanisme.
Réf. 4566/RF

JEUNE PROSPECTEUR FONCIER
LOTISSEMENTS OUEST PARISIEN

Sous l'autorité d'un Responsable de Service Lotissement, il aura pour mission de prospecter des terrains sur les départements de l'Ouest Parisien (Yvelines et Val d'Oise) afin d'y monter des opérations de lotissements.
Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures (Droit, Sciences Po, Ecole Supérieure de Commerce,...) débutant ou possédant une première expérience professionnelle et désireux de faire carrière au sein d'un groupe performant où il pourra acquérir de solides compétences en immobilier.
Réf. 4566/PF

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à AXIAL, 27 rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.



Notre client, une division d'un des premiers constructeurs américains de matériel informatique recherche son :

Directeur Général

Paris **FF 350.000 +**

Rattaché hiérarchiquement au Directeur Européen, sa mission, dans un premier temps, sera de créer la filiale française nécessitant le recrutement du personnel commercial et administratif, de faire une étude approfondie du marché, de déterminer la stratégie d'approche des différents clients et de mener une action commerciale dynamique.

Le candidat devra posséder une bonne connaissance de la communauté bancaire, si possible une expérience de la vente de matériel informatique aux banques et aux institutions financières.

Enfin, il devra être bilingue anglais/français, avoir environ 30-35 ans et posséder de réelles qualités d'entrepreneur.

Contacter Ivan Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un dossier complet (CV + tél + Rémunération actuelle) à Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 Paris en mentionnant la réf. 794 MOIP.

A.R.P.



Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

300.000 +

Dans le cadre du développement des opérations de recherche et d'études avec ses partenaires privés et publics

l'Université Louis Pasteur de Strasbourg
(STRASBOURG I)

université à fort potentiel de recherches dans les domaines scientifiques, médicaux et techniques

recherche

LE DIRECTEUR

DE SON DÉPARTEMENT ULP - INDUSTRIE

Dépendant d'un conseil de valorisation et entouré d'une équipe de direction performante, il aura pour mission :

- de prendre en charge le développement et la valorisation de la recherche scientifique et technique ;
- de gérer les contrats de recherche passés avec les partenaires privés (entreprises) et publics ;
- de promouvoir la création de filiales industrielles et commerciales pour la mise en œuvre de brevets et de nouvelles technologies.

Ingénieur ou scientifique, il justifiera d'une expérience industrielle de plusieurs années, si possible acquise dans le créneau de la recherche ou de la mise en pratique de technologies expérimentales. Des qualités de manager et de négociateur sont indispensables, ainsi que la propension à innover, à organiser et à créer.

Nous vous remercions de témoigner votre intérêt pour cette opportunité en adressant un dossier de candidature complet (lettre + C.V. détaillé + photo) à Monsieur le Président de l'ULP, 4, rue Blaise-Pascal, 67070 STRASBOURG CEDEX.

CADRE JURIDIQUE *HF*

350.000 F+

évoluant dans un délai de 2 ans maximum vers un poste de

Chef du service juridique

Une Société Française de forte notoriété préparant la succession de son Chef de Service Juridique engage un Cadre Juridique ; il prendra en charge plus particulièrement la préparation et le suivi des Assemblées Générales, le suivi et modifications des contrats d'assurance concernant siège, établissements, stocks, investissements, etc. ainsi que la gestion administrative des marques et brevets. Au départ du responsable actuel sa fonction s'élargira à l'ensemble des problèmes juridiques.

Ce poste convient à un cadre de 45 ans environ, de formation Maîtrise Droit Privé au minimum, ayant une expérience solide de Droit des Sociétés et des connaissances en fiscalité ; **avoir occupé des fonctions de type SECRETARIAT GENERAL dans une PMI permettra un élargissement de la fonction vers certains aspects administratifs.**

Des qualités personnelles de diplomatie, d'écoute, de rigueur, d'imagination concrète sont indispensables pour assurer la succession d'un homme de forte personnalité qui a su être un conseil écouté à tous les niveaux de la hiérarchie.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo) sous référence 2494-M seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Conseils Juridiques et Fiscaux
Neuilly/Sablons

recherche pour son service spécialisé dans les restructurations et cessions d'entreprises, un

JURISTE D'AFFAIRES CONFIRME

- ayant une expérience dans ces domaines au sein d'un cabinet de conseil ou d'une banque d'affaires,
- le sens du contact et la pratique de l'anglais,
- un diplôme d'études supérieures de droit.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo au :
3, Villa Emile Bergerat
92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.

La **BRANCHE EQUIPEMENTS AERONAUTIQUES**, récemment créée, compte 15 500 personnes et regroupe 9 divisions et filiales qui toutes se consacrent à la conception et à l'industrialisation de produits de très haute technologie, tels que radars, systèmes de visualisation, optronique, commandes de vol... Dans ce contexte, les chefs du personnel de chaque établissement, tout en bénéficiant de l'appui et des moyens du groupe, exercent leur fonction dans la totalité de ses aspects et en toute autonomie. La nouvelle organisation de la BEA crée, dans trois entités de la région parisienne, les postes de

CHEFS DU PERSONNEL

AUXILEC, leader français de la génération et de la conversion d'énergie électrique de bord (1000 personnes).

Le Chef du Personnel de l'unité de production de MERU (Oise), qui compte 400 personnes, participera au sein de la nouvelle équipe de Direction à la politique de développement de la Société et, plus particulièrement, au projet d'établissement qui définit les axes d'évolution propres à son unité. Au-delà des responsabilités classiques de la fonction qu'il assurera entièrement, il devra mettre l'accent sur la Formation, la Communication et les Relations Extérieures. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure, ayant acquis une expérience opérationnelle d'au moins 5 ans en milieu industriel.

BRONZAVIA - AIR EQUIPEMENT, équipementier aéronautique spécialisé dans les systèmes asservis et équipements embarqués (2000 personnes).

Le Chef du Personnel de l'unité de production de COURBEVOIE (500 personnes) devra s'attacher à la définition et à la mise en place de procédures adaptées à une bonne gestion administrative et à une bonne organisation. Il veillera particulièrement à faciliter et à développer la communication entre les services. Il s'assurera pour cela d'une large participation de la hiérarchie, tout en conduisant une politique de concertation avec les partenaires sociaux. Cette responsabilité convient à un candidat de formation supérieure ayant des qualités d'homme de terrain et de contact ainsi qu'une expérience déjà bien rodée de la fonction.

DIVISION SIMULATEURS, 1150 personnes dont 450 ingénieurs et cadres, un des leaders mondiaux dans son activité, construit et vend des systèmes de simulation faisant appel à l'électronique et aux logiciels les plus sophistiqués.

Au sein de l'établissement de TRAPPES (420 personnes dont 230 ingénieurs et cadres) tourné vers la simulation d'avions civils, le Chef du Personnel prendra en charge l'ensemble de la fonction. Dans cet environnement très technique et fortement diversifié, il devra, dans le cadre d'une démarche prévisionnelle, orienter son action vers la gestion des ressources humaines, ce qui le conduira à mettre en place les outils nécessaires, à conseiller la hiérarchie dans le développement de l'organisation et à conduire une politique de concertation avec les partenaires sociaux. A terme rapproché, il devrait évoluer vers une responsabilité de Chef d'établissement, raison pour laquelle ce poste convient à un candidat de formation supérieure disposant de 5 à 7 ans d'expérience fonctionnelle et opérationnelle, doté d'un bon esprit économique et d'un fort potentiel.

Si ces postes évolutifs vous motivent, veuillez adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf.703.522/LM à notre Conseil ORION 35 rue du Rocher - 75008 PARIS qui vous garantit une absolue discrétion et vous remercie de préciser le poste choisi.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

Softec

SOCIÉTÉ DE SERVICE
ET D'INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE
DANS LA TÉLÉMATIQUE

recherche pour consolider son équipe

Réf. : 803

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Futurs chefs de projets, ayant des connaissances en langage C.

Réf. : 804

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ayant des connaissances en langage C.
Poste à forte possibilité d'évolution.

Envoyer C.V. + photo à SOFTEC, Service du Personnel, 4, route de Chatou, 92000 NANTERRE.

L'A.N.C.E.

RECHERCHE

UN CHARGÉ DE MISSION

RESPONSABLE DE SA CELLULE FORMATION

L'Agence participe activement au renouvellement du tissu économique national.

Elle recherche un cadre confirmé pour développer sa Cellule formation.

Ses activités : cibler les publics potentiels, concevoir des programmes, gérer efficacement les budgets. Il animera l'équipe de formateurs, mènera ponctuellement des actions de formation à Paris et en province.

Sa formation : des études supérieures en économie ou commerce de préférence, une expérience diversifiée en P.M.E., cabinet conseil ou création d'entreprise et une double compétence commerciale et pédagogique : l'A.N.C.E. vous formera à ses techniques.

Adressez C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence CMF à : Christian Perreau, A.N.C.E., 142 rue du Bac, 75007 Paris.

L'AGENCE NATIONALE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

GRAPHITE

BANQUE MOYENNE
appartenant à groupe de dimension internationale

recherche pour
SON SIÈGE PARISIEN

UN COLLABORATEUR

pour le service Organisation et Informatique.

Chargé d'assurer la liaison entre les utilisateurs finaux et les services d'informatique.

Le poste permet d'être au cœur de la définition de la politique informatique de la Banque et de sa mise en place dans les services.

Il conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures voulant approfondir ses connaissances bancaires et ses connaissances organisation informatique.

Adresser C.V., lettre man., photo et prétent. s/nº 8441 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Consultant Confirmé en 1987
Consultant Associé en 1988...

C'est le parcours que vous ferez en rejoignant notre Cabinet de Conseil en Recrutement.

Nous sommes une équipe très professionnelle, intervenant sur les grands secteurs économiques européens, impatiente d'accueillir un nouveau consultant partageant notre ambition de développement.

Vous avez environ 10 années d'expérience professionnelle, dont au moins 5 années dans le conseil en recrutement, une excellente connaissance de l'entreprise et de son environnement.

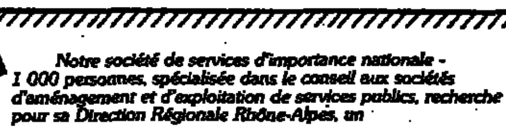
Vous êtes autonome, vous avez la maturité et la motivation d'un futur associé.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) sous référence ACT 1 M, à Henri BLAQUIERE qui répondra personnellement à tous les candidats.

20 rue Pergolèse - 75116 Paris

Actinam

SOURCE 1/2



LYON

Notre société de services d'importance nationale - 1 000 personnes, spécialisée dans le conseil aux sociétés d'aménagement et d'exploitation de services publics, recherche pour sa Direction Régionale Rhône-Alpes, un

Juriste conseil

Spécialisé en Droit des Affaires et Fiscalité

Sous la responsabilité du Chef Service Juridique et en liaison permanente avec les DAF d'une vingtaine de sociétés du groupe, vous prenez en charge, traitez directement et suivez les dossiers concernant : • le montage d'opérations d'aménagement, construction ; • constitution de sociétés ; • la consultation, l'étude et la préconisation en matière de droit de l'urbanisme et de l'immobilier ; • les contrats de mutations immobilières.

De formation juridique supérieure (DEA, DESS droit des affaires et fiscalité, complétée si possible par un DJCE), vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans en Cabinet Juridique et Fiscal ou au sein d'importantes sociétés immobilières ou de construction. Une connaissance pratique de l'outil informatique serait appréciée.

Votre rigueur et vos facultés relationnelles vous permettront de traiter plusieurs problèmes simultanément. Dans le cadre de votre mission, vous serez amené à vous déplacer, au sein des différentes sociétés de la région Rhône-Alpes.

Votre mobilité et votre disponibilité vous permettront d'évoluer, à terme, au sein de notre groupe.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions), sous réf. 35.02 M, à notre Conseil,

Jean-Pierre Pornet
56, rue Sully, 69006 Lyon.

média system

RESPONSABLE
des Relations Publiques HF

Pour notre secteur d'activité **Médicament** (qui nous situe au 7ème rang des Laboratoires Pharmaceutiques sur le marché français), nous cherchons un **Responsable des Relations Publiques** avec l'environnement médical.

Intégré à une équipe de Communication déjà existante,
- il prend en charge les relations avec la presse médicale,
- il organise notre participation aux Congrès Médicaux Nationaux et Internationaux,
- il prend part à l'organisation de nos propres congrès scientifiques.

Ce poste convient à un diplômé d'études supérieures, ayant déjà une bonne connaissance de la presse médicale et de l'environnement du médicament.

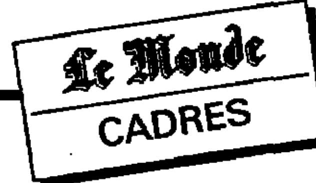
Si vous souhaitez participer au développement constant de notre activité pharmaceutique, écrivez-nous.

Envoyez SVP votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) sous référence 203.87/LM à
Mr Paul CHIARAMONTI - 125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS.



Pierre Fabre

VALENS CONSEIL



Le Monde
CADRES



Région Nantaise
RESPONSABLE DE FABRICATION

MANITOU

Cette Société française (1000 personnes, C.A: 900 Millions de Frs dont 50 % à l'export) possède un leadership mondial dans son domaine : elle conçoit et réalise des chariots élévateurs tous terrains.

Rattaché au Directeur Technique de l'usine d'Ancenis (670 personnes), il prend en charge la réalisation des programmes de fabrication en quantité, qualité et délai, depuis le débit matière jusqu'au produit fini. Il est responsable de 4 ateliers (395 personnes) qui assurent notamment la mécano soudure, l'usinage et le montage. Il travaille en collaboration très étroite avec les autres services techniques et fonctionnels afin d'optimiser toute opération de fabrication.

Nous souhaitons rencontrer un homme de terrain, ingénieur mécanicien, justifiant de 7 à 10 ans d'expérience professionnelle acquise dans un domaine techniquement similaire, où il a pu démontrer ses capacités de communication et d'animation des hommes.

Les entretiens auront lieu soit à Paris, soit à Nantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. complet, photo et rémunération actuelle ss réf. M 7/2126 A à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Sté industrielle de METZ (800 personnes), filiale d'un groupe important spécialisé dans la fabrication de gros matériels électriques recherche son :

CHEF DE SERVICE DE COORDINATION SOCIALE

Un homme de dialogue et de communication, titulaire d'une maîtrise de droit privé et diplômé en Sciences humaines ayant une expérience confirmée en gestion des ressources humaines notamment :
- définition des stratégies,
- gestion prévisionnelle des effectifs,
- analyse des potentiels,
- plan de carrière, etc.

Il s'agit d'un poste évolutif avec rémunération motivante.
Prise de fonction : 2e semestre 1987.

Elle recherche également des :

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS

Formation SUPELEC ou IEG pour services techniques, bureaux d'études et fabrication.
Poste évolutif pour ingénieur débutant ou confirmé.
Rémunération motivante.
Ecrire C.V., lettre manuscrite sous réf. n° 5843 à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

ARCHITECTE

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE recherche un ARCHITECTE.

Sa mission : • participer aux différents projets architecturaux du Groupe • concevoir et réaliser une procédure-type d'aménagement de nos agences • définir et participer à la mise en œuvre des méthodes de programmation architecturale pour l'ensemble de nos réalisations.

Son profil : • titulaire d'un diplôme d'architecte • une expérience de 5 ans minimum dans la conduite et la réalisation de projets immobiliers, de préférence dans le secteur tertiaire • des connaissances en gestion, en organisation et en CAO (conception assistée par ordinateur).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et C.V.), sous la référence 4664/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

C.N.I.H.
ORGANISME PARA-PUBLIC
SECTEUR HORTICOLE
recherche pour RUNGIS (94)

UN INGÉNIEUR « AUDIT »

VOTRE PROFIL :
De formation ingénieur ou école supérieure de gestion vous saurez allier à une bonne connaissance financière un esprit de synthèse et d'ouverture. Une expérience dans l'acquisition de références technico-économiques ainsi que des connaissances en micro-informatique seront des atouts supplémentaires.

VOS FONCTIONS :
Vous aurez deux missions :
- réaliser l'analyse financière d'entreprises ou secteur (diagnostic, plan de développement ou de restructuration) ;
- mettre sur pied un réseau d'étude des coûts de production en horticulture, en liaison avec les organisations régionales.

ADRESSER C.V., LETTRE MANUSCRITE ET PHOTO AU :

C.N.I.H.
Service relations humaines
B.P. 309
94152 RUNGIS.

DISPONIBLE DE SUITE.

Le Monde
avec 117 ENTREPRISES
participe au
CAMPUS ESSEC 1987
qui aura lieu du lundi 23 MARS au jeudi 26 MARS

ESSEC - Avenue de la Grande-Ecole, 95021 CERGY-PONTOISE.

Responsable de l'administration et du personnel en centre industriel

TRT spécialiste des matériels d'électronique et de télécommunication recrute pour son centre industriel de Rouen (750 personnes) le Responsable Administratif qui, au sein de l'équipe de Direction, coiffera les fonctions personnel, comptabilité et services généraux.

Vous êtes avant tout un «homme de personnel» par votre expérience et votre formation, particulièrement attentif aux problèmes de communication et à la gestion prévisionnelle des ressources humaines.

Ce poste est pour vous l'occasion d'évoluer vers une fonction élargie tout en exploitant les compétences que vous avez acquises en 10 ans dans la fonction et en milieu industriel.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à TRT, Direction du Personnel, 88 rue Brillat-Savarin, 75013 Paris.

TRT L'une des premières sociétés françaises d'électronique professionnelle

média-system

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK

RECHERCHE POUR SON SIEGE A PARIS

UN RESPONSABLE DE FORMATION

A LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES

MISSIONS
- Analyser les besoins en formation, en collaboration avec l'encadrement.
- Elaborer le plan de formation, le budget et en assurer le suivi.
- Organiser et évaluer les actions de formation.
- Animer les stages comportementaux (négociation ventes...).
- Assurer les relations avec les Ecoles et Organismes Extérieurs.
- Effectuer l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs.

PROFIL

Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, le candidat possède une solide expérience de l'animation et de la gestion, si possible en milieu financier, il a un sens aigu de la communication et maîtrise parfaitement la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., photo et lettre manuscrite) à la Direction des Relations Humaines - Compagnie Générale de Banque CITIBANK - BP 704 75821 PARIS CEDEX 17.

Organisme important (N° 1 du secteur) recrute des COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F.
Sens des relations publiques, formation financière et cciale, rémunération importante.
Tél. pour postes sur :
- Paris : 45-00-28-87.
- Banlieues périphériques : 45-53-20-00.

Directeur des relations extérieures et internationales

Publications, salons

Société spécialisée dans la communication d'entreprise, nous contribuons au développement international d'industries diversifiées par une approche multi-média. Nous recherchons notre directeur des relations extérieures et internationales.

Homme de relations publiques, votre mission est de promouvoir l'image de marque de notre Société. Avec l'aide de conseils extérieurs et en harmonie avec les responsables opérationnels, vous avez à concevoir des campagnes publicitaires et promotionnelles, à les suivre, les animer et les contrôler afin d'en assurer le succès auprès des publics visés en France et à l'étranger.

Agé d'au moins 30 ans, vous avez une formation supérieure (grande école de commerce, de gestion, etc.) et une expérience en relations internationales acquise dans le monde des affaires. Vous parlez l'anglais couramment et, si possible, l'espagnol ou l'allemand.

Merci d'écrire avec C.V. et prét. sous réf. P226/M à notre Conseil B. BEAUNOIR, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE.

SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

L'espace ATAL... un juriste d'entreprise, à notre dimension

ATAL : un des premiers spécialistes européens de l'aménagement de l'espace de bureaux (1000 pers. en France CA : 400 MF). Nous sommes liés au groupe américain JOYCE INTERNATIONAL.

Vous serez responsable de l'ensemble des questions juridiques du groupe (assemblée, rédaction de contrats, suivi des litiges et du contentieux - gestion des dossiers juridiques, relations avec l'administration).

Vous saurez, en tant que conseiller, sensibiliser et assister les divers services opérationnels aux questions juridiques et assurerez l'information touchant aux textes législatifs.

Une fonction destinée à un juriste de formation supérieure (Droit des Affaires - DEA-DESS) + expérience d'au moins 5 ans en entreprise.

Les qualités de contact et de rigueur sont inhérentes au poste, de même que la connaissance de l'anglais appréciée.

Merci d'adresser CV et prétentions au Département des Relations Humaines - ATAL - 7 rue Mariotte 75017 PARIS.

DESSEIN

JOYCE ATAL
LA DYNAMIQUE ATAL

Vous, qui êtes titulaires

d'un D.U.T. INFORMATIQUE, d'une Licence INFORMATIQUE, d'une M.I.A.G.E.

qui êtes libéré des obligations militaires, qui pratiquez couramment une langue étrangère,

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

PREMIER GROUPE FRANÇAIS D'ASSURANCE PRESENT DANS 60 PAYS

vous offre un emploi dans son

INFORMATIQUE DE GESTION.

*Envoyer CV à : UAP - Mme SEBASTIEN
20 ter, rue de Bezons
92411 COURBEVOIE CEDEX.*

LEV-TOURNAY/ASSCOM

Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Recherche

CADRE RESPONSABLE
DES APPROVISIONNEMENTS MÉDICAUX

MISSION : Rattaché au Service central d'approvisionnement, ce cadre aura pour responsabilité les marchés de biens consommables médicaux (1,2 milliard de francs en 1986).

PROFIL : Diplômé d'une école de commerce, ayant 3 à 5 ans d'expérience, le candidat aura de préférence une bonne connaissance du milieu de l'industrie bio-médicale et un goût affirmé pour la négociation et la culture technique.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle à :

MONSIEUR JEAN-YVES TEXIER - ASSISTANCE PUBLIQUE
DIRECTION DU PERSONNEL
4, RUE SAINT-MARTIN – 75004 PARIS

Cabinet d'expertise comptable implantation nationale, rech.

CHEFS DE MISSION H/F.

Les candidats, de niveau Mémorialiste ou équivalent, justifieront d'une expérience min. de 5 ans. La connais. de la langue anglaise serait appréciée.

ASSISTANTS CONFIRMÉS H/F.

Ces postes s'adressent à des candidats ayant une première expérience d'au moins 2 années acquise au sein d'un cabinet d'expertise ou de révision comptable.

Adres. CV, photo et prétent. s/réf. 5646 M à ICA
3, rue d'Hauteville,
75010 Paris, qui transmettra.

TRADUCTEURS

langue maternelle anglaise connaissant GPAO.
Libres de suite. 47-84-74-52.

Le département du Val-de-Marne

recrute

UN CHEF D'ÉTUDES DOCUMENTAIRES PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

CONDITIONS :
- Etre chargé d'études documentaires, ayant atteint le 11e échelon de la 2e classe depuis 6 mois au moins et ayant accompli 6 ans de services effectifs depuis la titularisation dans le corps de catégorie A.
- Ou être fonctionnaire bénéficiant au minimum de l'indice brut 659 et ayant accompli dix ans de services effectifs depuis la titularisation dans un corps de catégorie A.
- Solide expérience de l'informatique documentaire et connaissance des collectivités locales exigées.

Transmettre les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photographie d'identité et de deux enveloppes timbrées portant nom et adresse à :

HOTEL DU DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau - Recrutement - Pièce 404 B
Avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRÉTEIL.

Tél. : 48-99-94-00 - Poste 24.83

AU PLUS TARD LE 23 AVRIL 1987.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche
pour Agences Parisiennes

FONDE DE POUVOIRS

Responsable de la Clientèle de Particuliers de l'Agence.

ATTACHES DE DIRECTION

Chargés de la recherche, du développement et de l'entretien d'une Clientèle de Particuliers de très bon niveau.

Les postes s'adressent à des candidats (H/F) ayant :
- nécessairement, une expérience bancaire d'un minimum 3 ans (problèmes patrimoniaux, Marchés financiers),
- une très bonne formation générale, universitaire et/ou technique (ITB...),
- de sérieuses dispositions commerciales.

La classification et la rémunération seront fonction de l'expérience précédement acquise.

Ces postes permettent une évolution de carrière dans les Agences ou au Siège.

Nous remercions les candidats d'adresser leur CV + photo et prétentions sous réf. 23331 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE



Le Monde
CADRES

PEPTIDES

Plus qu'un responsable de laboratoire... un Professionnel de la recherche analytique

... sur lequel s'appuiera notre Groupe pour mettre en place les procédures qui seront suivies par l'ensemble des Unités de Production.
Après 5 à 10 ans d'expérience en laboratoire, vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière. Nous vous offrons l'opportunité d'animer une équipe spécialisée dans les PEPTIDES. Parallèlement, nous vous confions le développement des procédures analytiques pour les Unités de Production.
Nous figurons parmi les plus grands groupes industriels français et consacrons de très importants moyens à la Recherche, clé de notre croissance et de notre réussite.
En venant nous rejoindre, vous préparerez notre avenir dans les PEPTIDES et votre avenir au sein du Groupe.

Christiane CHARBONNÉ attend votre résumé de carrière sous la référence O/LAP/LM, et reste à votre entière disposition, si vous souhaitez de plus amples informations, au 16 (1) 47.34.16.16.


Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Société de gestion immobilière (600 collaborateurs dont 200 cadres au siège à Paris et dans des directions opérationnelles) *liée à un groupe financier de premier plan,* nous cherchons pour Paris

un jeune assistant de personnel, H/F

Dans un contexte de réorganisation et au sein d'une petite équipe, venez participer à la mise en place d'une gestion de personnel et jouer un rôle de conseil et d'assistance auprès de la hiérarchie en recrutement, formation, rémunération, négociation. Vous êtes *impliqué dans la gestion quotidienne comme dans la réflexion sur le* développement d'outils de gestion.

Diplômé d'études supérieures, vous avez exercé pendant quatre à cinq ans une fonction polyvalente au sein d'une direction du personnel et souhaitez vous investir pleinement dans une entreprise en pleine mutation.

Merci d'écrire à notre consultante, Mme M.C. TESSIER, (réf. 5003 LM).


ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

INTERNATIONAL
WESTMINSTER BANK - PARIS

recherche son (sa)

RESPONSABLE
pour développer le service

TITRES - BOURSE

Le candidat retenu sera un bon généraliste de l'ensemble des opérations liées à ces activités.

- Solide expérience d'au moins 8 - 10 ans.
- Bonne connaissance du traitement informatique.
- Minimum 35 ans.
- Formation supérieure (Universitaire ou Professionnelle).
- *Pratique de l'anglais indispensable.*

Excellentes perspectives pour un professionnel compétent ayant des qualités d'animateur.

Adresser C.V. + lettre manuscrite à l'attention du Directeur de l'Administration, 18, place Vendôme, 75001 PARIS.

Nous sommes une jeune entreprise de Conseil de Direction en Organisation, Gestion et Traitement de l'Information. Nous voulons doubler notre chiffre d'affaires en trois ans. Nous recherchons un

Consultant en Organisation et Gestion

Vous serez chargé de conduire des diagnostics d'entreprise dans les domaines administratifs, comptables et financiers ; de concevoir les politiques, les structures, les méthodes et les systèmes d'avenir ; de diriger des projets d'envergure et de contribuer à leur réussite de manière décisive ; d'animer des équipes professionnelles.

Diplômé d'une Grande Ecole et d'un 3e cycle (MBA, INSEAD), vous avez une expérience de conduite de projets de 3 à 5 ans au sein d'une société de Conseil, dans une entreprise ou dans une fonction tertiaire (comptabilité, finances, banque, assurances, services). Si vous êtes extrêmement exigeant sur la rigueur et la qualité de vos prestations : capable de dialoguer avec les collaborateurs de tous niveaux d'une entreprise, de convaincre et de conseiller concrètement les décideurs, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre équipe.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature confidentiel (lettre manuscrite, C.V. détaillé et références professionnelles) à :
QUADRANT, 171, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

QUADRANT Conseils de Direction

SEE SCHAEFFER ENGINEERING ENTREPRISES

SEE recherche pour une usine d'impression textile en Afrique de l'Ouest

UN DESSINATEUR GRAVEUR

Sa mission :
- Animer et gérer l'atelier de Dessin, Photo, Calquage et Gravure.

Son profil :
- Compétence pour la création des dessins et les procédés conduisant à la réalisation des cadres rotatifs ainsi qu'à l'échantillonnage pour l'impression.

Une expérience réussie de quelques années dans un poste identique en Afrique serait appréciée.

Contrat de statut local. Logement fourni. 2 mois de congés annuels. Affiliation aux Caisses de Retraite et de Prévoyance.

Rémunération selon expérience.

Adresser sous réf. JPR/107, lettre manuscrite, photo *+ CV et prétentions à :*

SCHAEFFER ENGINEERING ENTREPRISES
B.P. 2136 - 68060 MULHOUSE CEDEX

L'administration commerciale : pour favoriser l'efficacité des vendeurs.

Notre société (CA : 1 milliard, 950 collaborateurs), fait partie d'un des tout premiers groupes alimentaires français.
Son développement s'appuie notamment sur le renforcement du service rendu par l'équipe de l'administration commerciale à notre force de vente : traitement des commandes (4000 clients, 150 commandes par jour), mais surtout assistance de notre force de vente dans l'indispensable analyse de son activité et de ses résultats.
Nous recherchons un

Jeune sup de co H/F

ayant environ 3 ans d'expérience (administration des ventes, contrôle de gestion, ventes...) dans une société de biens de grande consommation.
Il aura, dans un premier temps, la double responsabilité de développer des tableaux de bord sur micro-informatique, et de contrôler les budgets de commercialisation.
Son efficacité, reposant en grande partie sur sa capacité de travail, son sens des contacts, sa créativité, lui permettront d'accéder rapidement à des fonctions plus larges dans un management privilégiant la délégation des responsabilités et la prise en compte des performances.
La société est basée en **Val de Loire.**
Merci d'écrire avec CV, photo et salaire actuel sous référence 7031, aux Consultants chargés de cette recherche.

Gallos & Associés 116, avenue Champs Elysées, 75008 PARIS

Groupe de presse professionnelle

recherche pour son équipe rédactionnelle

UN FISCALISTE

LE CANDIDAT DEVRA AVOIR :
- une très bonne connaissance de la fiscalité des entreprises et notamment des P.M.E., si possible acquise en entreprise ou en cabinet de conseil ;
- une maîtrise de droit et un diplôme de droit fiscal ;
- des qualités rédactionnelles et une aptitude certaine à la vulgarisation.

Adresser C.V. + lettre manuscrite à :
CONVERGENCE
14, rue Chaptal, B.P. 82,
92303 LEVALLOIS CEDEX.

Directeur filiale

350/400.000 F

Articles cadeaux et de décoration pour la maison - Un important groupe international, spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'articles cadeaux pour la maison, recherche le directeur de sa filiale française de distribution. Basé à Paris et rapportant directement à la maison-mère, il sera responsable du management global de l'unité et prendra personnellement en charge l'élaboration de la stratégie marketing et sa mise en œuvre. Ce poste conviendrait à un cadre commercial confirmé âgé d'au moins 35 ans et possédant une solide formation de base (diplôme d'école supérieure de commerce ou équivalent). Il devra justifier d'une connaissance approfondie du marché des articles cadeaux et de la décoration pour la maison ainsi que de la distribution traditionnelle et montrer des aptitudes réelles à la vente et au management. Une bonne maîtrise des circuits de la distribution moderne constituera un atout apprécié. La rémunération globale (fixe + intéressement) sera fonction de l'expérience offerte et sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire avec lettre manuscrite et curriculum vitae, en précisant la référence A/R9240M. (PA Minitel 36.14 code PA)


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Futur directeur général

Assurance-vie

Parnasse-Vie a été fondée en 1985 par les principaux organismes mutualistes de l'Education Nationale. Cette société a pour objet la création de produits d'assurance-vie et de capitalisation et leur commercialisation auprès des adhérents *des mutuelles fondatrices (1.200.000 sociétaires). Dans le cadre de son développement,* elle recherche un directeur général adjoint capable d'une évolution rapide. Il interviendra dans tous les domaines de l'entreprise - marketing, gestion, finances, personnel, relations extérieures - pour induire et soutenir un rythme de progression intense. Homme de communication, il favorisera les relations entre les différents départements et saura créer une synergie au sein de son équipe jeune et motivée. Basé à Niort, ce poste s'adresse à un candidat, âgé de 30 ans minimum, et de formation HEC, ESSEC, ESC ou 3e cycle universitaire, ayant exercé des fonctions d'état-major dans le secteur de l'assurance. Une connaissance pratique des organisations mutualistes et coopératives de l'Education Nationale, sans être indispensable, serait un atout supplémentaire. Ecrire à S. BAQUEDANO en précisant la référence *A/1423M. (PA Minitel 36.14 code PA)*


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. 40.48.48.82
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable communication

Cette société de services dont le siège est à Arras dans le Pas-de-Calais emploie 250 personnes et exerce une activité connexe au domaine de la santé. Elle se trouve par exemple à l'origine du lancement national prochain d'un service d'avant-garde utilisant la télématique et les nouvelles technologies. Le souci de développer une politique de communication cohérente et efficace auprès du grand public l'amène aujourd'hui à rechercher son futur responsable communication. Rattaché à la direction et à la tête d'une équipe de trois personnes, ses missions seront les suivantes: choix et mise en place des actions en fonction de la politique définie par le comité de direction, élaboration des supports de promotion des produits et réalisations, suivi des intervenants extérieurs, gestion de l'activité de documentation, et d'information interne. Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (école de commerce, CELSA, école de journalisme,...) possédant une expérience d'au moins trois ans acquise en entreprise ou en tant que conseil en communication. La rémunération, motivante, sera fixée en fonction des compétences. Ecrire à J.B. DE GANDT en précisant la référence A/4859M. (PA Minitel 36.14 code PA)

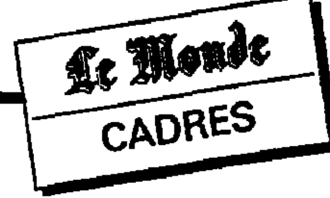

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. 20.72.52.25
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune juriste

H/F

Cette entreprise privée, spécialisée en sécurité routière recherche pour son département information un(e) collaborateur(trice). Sa mission sera d'être à l'écoute des demandes extérieures et d'informer le public notamment par courrier. Il aura donc une grande facilité de rédaction. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat de formation juridique (licence ou maîtrise en droit). Un goût prononcé pour la technique automobile serait un atout. Envoyer vos réponses en joignant CV, lettre manuscrite et prétentions à A. DAVID en précisant la référence A/D2838M. (PA Minitel 36.14 code PA)


PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



BANQUE

Chez nous le directeur d'agence est un chef d'entreprise

Après 7-8 ans d'expérience bancaire dans des fonctions opérationnelles, vous recherchez un nouveau challenge. Votre parcours professionnel assez diversifié, votre connaissance du crédit à l'habitat et aux entreprises, votre formation de base Bac + 4 ou 5, et surtout vos qualités d'animateur et d'organisateur vous ont préparé à prendre en charge la responsabilité d'une de nos agences située dans un département du littoral atlantique.

Vous aurez pour mission de développer votre Centre de profit en définissant ses objectifs, en entraînant votre Equipe et en gérant votre affaire. Vous serez aidé par des moyens informatiques adaptés et participerez à la dynamique de notre réseau. En nous rejoignant, vous donnez un nouvel élan à votre carrière.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil : Edith GIACCHETTI - CPA, 3, rue de Liège 75009 Paris sous la réf. 27M.056.

CPA

MEMBRE DE SYNTEC

ANNE PETRU CONSEIL

LE GROUPE HERVET

renforce ses équipes d'exploitation
et recherche
pour sa succursale des Champs-Élysées

UN EXPLOITANT CONFIRMÉ

clientèle entreprises

pour assurer la gestion et le développement d'un fonds de commerce existant (PME, PMI) et collaborer à l'animation de la succursale.

De formation supérieure, vous bénéficiez d'une première expérience bancaire d'au moins 5 années en exploitation commerciale.

Soucieux de votre évolution de carrière, vous souhaitez mettre à profit votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités dans un contexte autonome et dynamique.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 214 à BANQUE HERVET - Bénédicte LE TOUZÉ - Département du Personnel et des Relations Sociales, 127, av. Charles-de-Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.

BANQUE HERVET

Plain Champs

Groupe multinational agro-alimentaire, nous recherchons pour notre CENTRE DE RECHERCHES deux

INGENIEURS DEVELOPPEMENT

DEBUTANTS OU 1RE EXP.

A 25-28 ans environ, vous êtes diplômé AGRO, ENSIA, ENSBANA, DEA Compiègne... Débutant ou avec une première expérience, vous possédez une bonne maîtrise de l'anglais.

Au sein de notre **Centre Pilote**, vous serez responsable de projets de développement de nouveaux produits petfood :
- recherche des matières premières,
- mise au point de nouveaux procédés, suivi des essais.

Passionné par votre métier, vous avez la créativité et les qualités relationnelles qui vous permettront de mener à bien votre mission et de vous intégrer au sein d'une équipe particulièrement dynamique.

Ce poste, basé à 100 km au Nord de Paris, près d'une ville universitaire, vous permettra de mettre en œuvre votre savoir-faire et de saisir de réelles opportunités de carrière au sein d'un Groupe en pleine expansion.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétent.), s/réf. 4666, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

VOUS ETES TRES MOTIVES PAR LA FONCTION TECHNICO-COMMERCIALE

Nous créons plusieurs postes de ce type.

VOUS AVEZ UNE FORMATION SUPERIEURE à dominante commerciale/financière

Nous recherchons des jeunes diplômés (H/F) ESC, ESSEC, etc.

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT

Votre mission sera de gérer et de développer un portefeuille spécialisé de clientèle (vente/conseil de nos produits et services bancaires).

Dans ce poste où vos qualités personnelles pourront s'exprimer, vous bénéficierez d'une large autonomie, d'une formation adaptée, de possibilités d'évolution.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo récente et prétentions au Service du Personnel



CREDIT AGRICOLE DE SAONE ET LOIRE

38, rue de Flacé - 71010 **MACON**

CONTESSE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE

FOURNISSEUR DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE, PREMIÈRE MONTE, ÉQUIPEMENTS CARROSSERIE DE HAUT NIVEAU TECHNIQUE

recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE

Capable d'assurer les activités actuelles et de développer les marchés futurs.

La maîtrise de l'allemand parlé et écrit est indispensable. Bonne connaissance du secteur automobile souhaitable.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.

Adresser CV en allemand + photo sous nº 8.427
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy — Paris 7e.

MUTUELLE EN CRÉATION

RECHERCHE

SON DIRECTEUR

Il devra assurer le lancement de la mutuelle dans le domaine du logement.

Promotion, administration, relations
POUR ÊTRE CANDIDAT
il faut une bonne connaissance du public jeunes, des problèmes du logement, une compétence financière et budgétaire, avoir le goût des contacts de haut niveau.

- Etudes supérieures requises (maîtrise minim.).
- Ouverture d'esprit à l'aspect social et à l'activité mutualiste.

Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions s/nº 8421, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Au sein d'un groupe de conseil, cabinet de conseil financier de direction

RECHERCHE UN

SENIOR CONSULTANT COMME

DIRECTEUR GÉNÉRAL Associé

Diplômé grande école, environ 32 ans. Expérience complémentaire, en entreprise ou en banque ; connaissance de la micro-informatique appréciée.

Le cabinet, de création récente et de structure encore légère, est spécialisé dans le diagnostic financier, les mises en œuvre de plans de financement, les relations bancaires et la gestion de trésorerie. Il organise également des séminaires de formation correspondants.

L'intéressé devra avoir une mentalité d'entrepreneur, et sera pleinement en charge du développement du cabinet, avec une participation significative au capital de celui-ci.

Ecrire à N. COULON, 15, av. Matignon, 75008 PARIS. Stricte confidentialité assurée.



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

offre à des

INGÉNIEURS
OU
MAITRE ÈS SCIENCES

Un début de carrière sanctionné par un D.E.A. ou DOCTORAT DANS SON DÉPARTEMENT DE CHIMIE PHYSIQUE DES PROCESSUS INDUSTRIELS.

Début : 1er octobre 1987.
Bourse annuelle : à partir de 77.000 F.

Envoyer C.V. à : E.N.S.M.S.E. - 158, cours Fauriel, 42023 Saint-Étienne Cedex (M. GUILHOT).

Grande administration
recherche

3 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

PROFIL :
Ingénieurs de grandes écoles scientifiques ou de gestion, ou de formation universitaire équivalente, première expérience réussie souhaitée.

MISSIONS :
Deux types de postes seront à pourvoir :

1) Dans le cadre du développement et de la maintenance d'applications informatiques liées à la gestion du personnel, le candidat choisi sera chargé :
   - de la conception et du suivi global du déroulement des applications en liaison avec les utilisateurs ;
   - de leur réalisation avec l'appui du personnel de programmation.
2) Dans le cadre de l'utilisation de matériels informatiques de haut de gamme, les candidats retenus participeront :
   - à l'optimisation de leur utilisation (système d'exploitation GCOS 8) ;
   - au développement technique des applications en temps réel (réseau, temps partagé et transactionnel).

ENVIRONNEMENT :
Il s'agit d'un centre informatique de plus de 60 personnes, utilisant un DPS 8 sous système GCOS 8 — applications développées — en Batch ou en DM, IU, TP.

Env. C.V. s/nº 8435 M - LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Métiers de l'Industrie

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

Rechercher et trouver les ingénieurs dont les entreprises ont besoin aujourd'hui pour encore mieux produire et se développer demain, conseiller les dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines... Tout cela est difficile mais terriblement passionnant.

Cela suppose d'être à l'écoute permanente de l'économie et en relation avec les hommes qui font son succès. Cela demande opiniâtreté et imagination. En somme, beaucoup de professionnalisme.

INGENIEUR de formation, éventuellement universitaire, vous avez acquis en entreprise ou en cabinet une première expérience réussie de la gestion des ressources humaines (recrutement, animation etc) en milieu industriel.

Vous souhaitez maintenant vous épanouir dans une fonction à caractère libéral et vous partagez nos convictions.

Les cinq consultants d'EGOR TECHNOLOGIES, département spécialisé du Groupe EGOR, seraient heureux de vous intégrer au sein de leur équipe et sont prêts à vous confier à moyen terme, la responsabilité du marché des fonctions de l'industrie.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous référence M 32/ET/87 à Jacques SCARINOFF :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

Attaché de Direction confirmé

Après une solide formation supérieure (HEC, ESSEC, SC. PO...) vous justifiez aujourd'hui d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans acquise dans une grande entreprise (fonction commerciale, marketing, gestion...) et vous parlez couramment allemand.

Vous avez l'ambition d'une carrière dans un Groupe international de renom.

Vous aurez d'abord, pour notre Direction Générale et celle du Groupe, à rassembler, analyser, expliquer et exposer les données économiques du pays et de ses grands secteurs d'activités concernant nos marchés et produits.

Ensuite ... ?

Envoyez-nous rapidement votre C.V. sous référence ADM et nous en parlerons !

Compagnie Française BASF
140, rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS-PERRET

BASF

Par sa taille humaine, **notre banque** dans le cadre de son expansion

recherche pour GRENOBLE

– Un EXPLOITANT ENTREPRISE confirmé

chargé de développer la clientèle d'entreprise.

Diplômé d'études supérieures et expérience bancaire de quelques années indispensables.

Il sera appelé à seconder le Directeur dans la gestion générale de l'agence.

– Un EXPLOITANT clientèle PARTICULIERS

chargé de développer un portefeuille de clients particuliers et commerciaux.

Il devra aimer la vente.

Une expérience commerciale et la connaissance des produits bancaires et financiers est souhaitable.

Bonne formation générale de base indispensable.

Dans les deux postes les candidats auront à assumer une véritable responsabilité.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous nº 8442 M
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Nº 1 en France et en Europe dans le secteur de la machine agricole,

la Société, implantée dans l'Ouest, fabrique sur le site et commercialise ses produits. Elle cherche aujourd'hui à compléter son équipe de direction par

UN ADJOINT DIRECTION GENERALE

Il sera chargé d'une double mission :
- responsabilité des relations sociales,
- organisation générale.

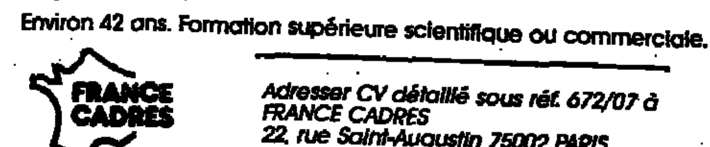
En tant que généraliste, il aura une vision d'ensemble de la Société mais devra pouvoir justifier d'une expérience significative en fonction «personnel», si possible en unité de production.

Une bonne connaissance de l'informatique sera par ailleurs appréciée.

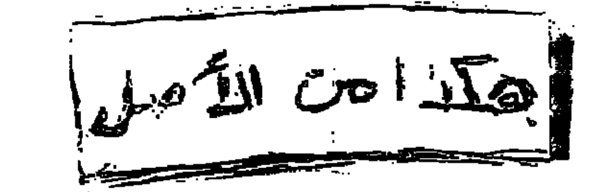
Des possibilités d'évolution particulièrement intéressantes et une rémunération motivante sont à même de satisfaire un élément de valeur.

Environ 42 ans. Formation supérieure scientifique ou commerciale.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



*Adresser CV détaillé sous réf. 672/07 à FRANCE CADRES
22, rue Saint-Augustin 75002 PARIS.*



Le Monde CADRES

IMPORTANTE BANQUE À RÉSEAU
recherche
pour sa Direction Financière, un

DIRECTEUR DE LA GESTION DE PORTEFEUILLES

Professionnel de 35 ans minimum, justifiant d'une expérience réussie dans une banque, une charge ou une compagnie d'assurances, c'est un homme de stratégie, rompu aux opérations boursières.

Il a le sens des contacts et du commandement nécessaires à l'animation d'une équipe de 8 gestionnaires (actions et obligations). Nous lui offrons une large autonomie dans sa gestion au sein d'une direction en pleine expansion ainsi que des perspectives et une rémunération motivantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 211 à PLAIN CHAMPS, 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS, qui transmettra.

cadres supérieurs et dirigeants

FF 300.000+ à 1.000.000+

Leader de la Communication pour le Recrutement des Cadres de haut niveau, nous cherchons en permanence des Cadres supérieurs et des Dirigeants pour des entreprises françaises et internationales.

Que vous soyez Président, Directeur Général, Directeur Marketing/Ventes, Directeur Commercial, Directeur Financier, Directeur Industriel, Directeur des Relations Humaines, Directeur Informatique, Directeur des Affaires Internationales et Export, etc... ou Responsable d'un poste clé de votre entreprise, nous pouvons vous proposer en France et à l'Etranger près de 1000 offres de Direction chaque année.

Si vous souhaitez connaître ces offres confidentielles, nous vous adresserons gracieusement et sur simple demande de votre part, un specimen de notre brochure spécialisée. Ecrivez à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, ou téléphonez au 47.70.02.39.

ICA

Pour connaître immédiatement toutes les recherches I.C.A. en cours, consultez votre MINITEL en appelant le 3615 code JOBTEL, puis taper ICA.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

VILLE RÉG. PARISIENNE

EN TRÈS FORTE EXPANS.
souhaite RECRUTER un

RESPONSABLE

du service communication, relations publiques, aptitude à la rédaction nécessaire, sens de l'organisation.
EXPÉRIENCE SOUHAITÉE
Niveau de rémunération : 7.466,50 F + 223,99 F indemnité résidence.

Adresser lettre + C.V. s/nº 8428
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. Monttessuy, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ D'INTÉRIM SPÉCIALISÉE DANS

SECTEUR BANCAIRE

RECHERCHE

CLASSE II, III, IV, V

Env. C.V. + photo à BANK Services, 71, r. de Dunkerque, 75009 Paris. Ne pas se présent.

Société traiteur à Plaisir-les-Gatines (Yvelines) recherche un Commercial dynamique ayant 3 ans d'expérience, libre de suite. Tél. : 30-55-55-41.

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS

recherche

SON RESPONSABLE ENTREPRISE

Intégré dans une équipe pluridisciplinaire. Son rôle : assister les entreprises existantes sur le Vercors (croissance, transmission), développer un service d'accueil performant, rechercher des candidats à l'installation.
Il (elle) devra justifier d'une formation supérieure économique et d'une solide expérience professionnelle, si possible en entreprise.

Goût des initiatives et du dialogue indispensable.

SON RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Intégré dans une équipe pluridisciplinaire. Son rôle : créer une structure de promotion et commercialisation touristique au niveau du Massif du Vercors, assister les professionnels (conception de produits, formation des hommes...), gérer les actions collectives de développement touristique. Il (elle) devra justifier d'une formation supérieure économique et d'une solide expérience professionnelle dans le tourisme.

Goût des initiatives et du dialogue indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions au

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERCORS
Chemin des Fusillés,
Lans-en-Vercors,
38250 VILLARD-DE-LANS.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

recherche

TECHNICIENS NIVEAU IV ou V

(3 ans d'expérience mini) pour postes études.

ACHETEURS ÉLECTRONICIENS

(3 ou 4 ans d'exp. mini).

Ecrire à la Société ELSY, 26, rue Pasteur, 94456 Limeil-Brévannes Cedex avec C.V., photo et prétent.

Sté française en expansion recherche

2 TECHNICO-CCIAUX

débutants(es) confirmés(ées).
Formation : 1er, 2e cycle chimie, biochimie.
Notions HPLC, CPG appréciées.
Fixe attractif + % C.A.
Voiture de fonction fournie.
Env. lettre man. + C.V. + ph. à SFCC, B.P. 40, 93220 Gagny.

IMPORTANTE MUTUELLE MONTPELLIER

RECRUTE

CHEF COMPTABLE

35 a., D.E.C.S. complet, exp. souh. comptabilité assurances ou bancaire. A pourvoir rapid. Ecr. G.I.E. S.I.C., B.P. 1103, 34007 Montpellier Cedex.

VILLE DU HAVRE

(SEINE-MARITIME)
recrute

ANIMATEURS(TRICES)

pr la direction d'un équipement de quartier (centre de loisirs et d'échanges culturels). Conditions à remplir : rédacteur, option animation ou figurant sur liste d'aptitude ou titulaire de l'un des diplômes suivants :
- D.U.T.
  Carrières sociales (option animation sociale et socio-culturelle)
- D.E.C.E.P.
- D.E.F.A.
- C.A.P.A.S.E.
- B.A.F.D.

Salaire annuel : 68.400 F + indemnité 4.250 F + prime de fin d'année.
Adr. lettre manuscrite + C.V. à M. le Sénateur maire du Havre, Division du personnel, B.P. 51, 76084 LE HAVRE CEDEX.

VOTRE CARRIÈRE HOTELIÈRE INTERNATIONALE par une formation professionnelle bilingue en France et en Grande-Bretagne sanctionnée par le Diplôme franco-britannique INFATH-BRIGHTON POLYTECHNIC
Gestion et exploitation en hôtellerie et restauration internationale. 7 mois, 990 heures.
Rentrée le 18 mai 1987.
Frais d'études : 37.000 F. Possibilités règlement échelonné et études personnalisées de financement. Renseignements et candidatures INFATH.
Le Manoir,
60270 Gouvieux-Chantilly.
Tél. : (16) 44-57-57-33.

P.M.E.
FOURNISSEURS MATIÈRES PREMIÈRES FRUITS POUR PATISSIERS, GLACIERS

recherche

RESPONSABLE QUALITÉ PRODUITS

IL DEVRA :
- Suivre les approvisionnements en matières premières (qualité et quantité).
- Contrôler les fabrications de produits finis.
- Participer aux recherches de nouveaux produits.
- Expérience de 5 à 10 ans nécessaire, connaissance en pâtisserie souhaitée.
- Niveau études supérieures courtes type agro-alimentaire, mais expérience prévaudra.
- Séjours usine vallée du Rhône.

Env. lettre manuscrite, CV et prétent. s/réf. nº 1592 à :

Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias, 75017 Paris

Société location de véhicules en expansion

recherche

CADRE

avec expérience professionnelle et attestation de capacité pour direction et administration commerciale.
Région parisienne.

Envoyer C.V. et prétentions sous nº 8.434 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHARGÉ DE COMMUNICATION

SI la communication globale d'un établissement public, l'impulsion d'une stratégie multi-médias et décentralisée,

SI vous avez le goût de l'animation,

SI vous avez l'expérience d'un chef de publicité avec 5 ans de pratique dans une entreprise ou une agence,

SI ces objectifs correspondent à vos centres d'intérêt, vous pouvez rejoindre notre équipe directionnelle.

Envoyer lettre avec C.V. et photographie sous nº 8.433 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CAMBISTE

$/DMK

Dans le cadre du développement important de notre salle des Marchés, nous recherchons un spécialiste du comptant Dollar/Mark.

Une solide expérience de l'arbitrage et un anglais courant sont nécessaires pour assumer cette responsabilité.

Vous souhaitez rejoindre une banque performante où votre compétence technique donnera toute sa mesure au sein d'une équipe qui a toujours mis en avant le potentiel de ses collaborateurs.

Le niveau de votre rémunération sera lié à la qualité de vos performances.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à :

Jacques Roussel,
The First National Bank of Boston,
104, avenue des Champs-Elysées,
75008 PARIS.

1784

BANK OF BOSTON

Consultant confirmé

300 KF/an

Leader mondial du Conseil en Ressources Humaines, le Groupe HAY recherche pour sa division « Stratégie et Organisation » — en forte expansion — un consultant pouvant justifier d'une formation de base solide, type Grande Ecole (d'Ingénieur ou de Commerce) et d'une expérience en organisation d'au moins 3 ans, acquise en Cabinet ou en Entreprise.

Le candidat souhaité devra être capable d'intégrer rapidement une équipe jeune, polyvalente et dynamique, intervenant auprès d'entreprises nationales et internationales plus particulièrement dans le domaine de l'efficacité des structures et de l'organisation.

Le salaire proposé évoluera en fonction des résultats.

Les dossiers avec curriculum vitae, photo et rémunération actuelle, sous la référence 87101, seront examinés en toute confidentialité.

MEDIA BA

Sonia Lipszyc
13, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS



La filiale française d'un important groupe suédois recherche un :

Contrôleur de Gestion Industriel

Province **FF 250/300.000**

Ses principales responsabilités seront :
- le contrôle des avtivités de la Division Fabrication; le suivi des coûts standards; le management d'une équipe de 4 personnes.
Il sera rattaché au Directeur des Fabrications, et travaillera en étroite collaboration avec le Controller et le Directeur financier du groupe.
Le candidat, de formation Ecole d'Ingénieur complétée par une Ecole de Commerce, doit posséder un excellent niveau d'anglais et une expérience de plus de quatre ans dans le contrôle de gestion industriel acquise en contexte anglo-saxon.
Veuillez contacter **Ivan Pacaud** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer un CV + rémunération actuelle + nº de téléphone à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris, sous réf 788 MOIP.**

A.R.P.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Un groupe international recherche pour ses **Activités Bancaires** un

Auditeur Interne

Paris **FF 250.000 +**

Répondant directement au Responsable de l'Audit, il devra conduire, comme mission essentielle, la mise en place de l'**Audit de la Banque du Groupe.**

De formation ESC + DECS, vous avez une première expérience réussie de l'audit bancaire et vous parlez couramment l'anglais.

Vous souhaitez rejoindre un établissement dynamique qui vous offrira des possibilités d'évolution rapide.

Contactez **Yves Boissonnat** au (1) 40.70.00.36 ou envoyez sous réf. 764 MO un dossier (CV + Tél + Rémunération actuelle) à **Michael Page International, 19 avenue George V - 75008 PARIS.**

A.R.P.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Une société de services spécialisée dans le domaine **Banque-Bourse** recherche son

Contrôleur de Gestion

Région parisienne **FF 300.000**

Répondant directement au Responsable de l'Administration générale, sa mission sera de superviser:
- la fonction achats
- le suivi des coûts
- le suivi budgétaire
- l'assistance à la gestion de la trésorerie
Assisté d'une équipe de 3 personnes dans un premier temps, il devra créer la fonction et assurer son développement dans un groupe en expansion.
De formation ESC + DECS, vous avez une solide expérience de Contrôle de Gestion dans une société de services.
Contactez **Yves Boissonnat** au (1) 40.70.00.36 ou envoyer sous réf. 797 MO un dossier (CV + Tél. + Rémunération actuelle) à **Michael Page International, 19 Avenue George V - 75008 Paris.**

A.R.P.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

MULTINATIONALE spécialisée dans la production et la diffusion de produits de grande consommation, recherche pour l'une de ses filiales à **ROUEN**, son

CONTROLEUR DE GESTION

Jeune diplômé grandes écoles (HEC, ESSEC, Sup. de Co. ...), après une première expérience d'auditeur, vous désirez accéder à des responsabilités plus étendues au sein d'une PMI.

Sous l'autorité hiérarchique du PDG et la dépendance fonctionnelle du Directeur Financier du Groupe, vous gérerez les systèmes comptables et financiers de la Société (budget, reporting, stocks, etc...).

Homme d'envergure, vous pourrez être, par la suite, appelé à d'autres missions au sein du Groupe.
La pratique de l'anglais est exigée.

La rémunération sera déterminée en fonction de votre expérience.

Adressez lettre manuscrite, c.v. et photo sous référence 4504 à AXIAL, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.



Jeunes DUT + DECS ! Une comptabilité évoluée... chez les financiers...

Nous sommes une importante Société (600 personnes) travaillant sur les Marchés Financiers et jouissons d'une très forte notoriété, tant nationale qu'internationale. L'évolution « explosive » des MARCHES FINANCIERS, mais aussi les développements à venir dans notre secteur d'activité nous conduisent à renforcer les structures de notre Direction Financière et à souhaiter accueillir un(e)

Chef comptable

qui assurera un rôle de responsable de la Comptabilité Générale (bilans, comptes de résultats, problèmes fiscaux, etc.) d'une part pour son propre compte, ainsi qu'une mission de centralisation et de consolidation des données comptables émanant des filiales de cette Société.

Jeune DUT + DECS, après deux à trois années d'expérience, si possible de la COMPTABILITE BANCAIRE, venez prendre la tête d'une équipe de cinq personnes.

A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseiller, attend votre résumé de carrière, sous la référence V/CH/LM.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

IMPORTANT ETABLISSEMENT DE CREDIT A LA CONSOMMATION

recherche (pour région parisienne)

SPECIALISTE DE PREVISION FINANCIERE

Vous avez :
- 30 ans environ,
- une sérieuse formation de base en mathématiques, en statistiques et en comptabilité,
- une expérience de 3 à 5 ans acquise dans un Etablissement de crédit ou une Banque, dans des fonctions comportant une dominante "prévisionnelle".
- une très bonne pratique de la micro-informatique.

Votre mission :
Vous viendrez renforcer, au sein du département contrôle de gestion (Direction Financière) la fonction "Prévision- Simulation financière" (en cours, agios, résultats, sur les crédits affectés, les crédits revolving, le leasing).

Poste intéressant, varié et évolutif dans le cadre d'une entreprise dynamique, sur un marché porteur.



Veuillez adresser votre CV détaillé avec photo et prétentions (sous lettre manuscrite) au **Cabinet MORACCHINI (Département Sélébanque, réf. 8750)**, 22bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS, qui vous garantit une discrétion absolue.

VOYEZ LA VIE EN WANG !

Voir la vie en Wang, c'est ouvrir votre esprit sur de nouveaux horizons, évoluer à la pointe de la technique, acquérir un espace en 4 dimensions : technicité, dynamisme, autonomie, responsabilités.

Pour renforcer notre Equipe Administrative et Financière nous recherchons un(e)

ASSISTANT(E) CONTROLEUR DE GESTION

reportant au contrôleur budgétaire

- Vous développerez à partir des systèmes informatiques existants des outils de gestion adaptés à l'activité de nos différents départements,
- Vous participerez activement au processus d'établissement des budgets,
- Vous définirez des ratios de gestion adaptés à nos activités et en assurerez le suivi et l'interprétation,
- Vous prendrez en charge le reporting interne et le commenterez auprès des directions opérationnelles.

Ce poste à fort potentiel, s'adresse à un candidat de formation de type H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. possédant 2 à 3 ans d'expérience dans une Société internationale ou un cabinet d'audit. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable, ainsi qu'une ouverture sur l'informatique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence M 23 à :
WANG FRANCE S.A. - Service des Relations Humaines
Tour Galliéni I - 78/80, avenue Galliéni - 93174 BAGNOLET.

WANG

Maintenir 40% de croissance annuelle moyenne depuis 10 ans, implique un contrôle de gestion rigoureux et des liaisons efficaces entre le service financier et les départements opérationnels de la société. Nous recherchons un(e)

Contrôleur de gestion

Au sein de la Fonction Finances, vous mettrez en place le budget des ventes de matériels, vous établirez les prévisions mensuelles et assurerez le contrôle des dépenses. Homme ou femme de communication, rompu aux négociations à haut niveau, vous travaillerez en très étroite collaboration avec les directions des Ventes et de l'Administration des Ventes pour la province.

Diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'une maîtrise de gestion, vous justifiez d'une expérience de 4 à 5 ans dans une fonction similaire. L'anglais serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MON364S à DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 2, rue Gaston Crémieux 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

IMPORTANT GROUPE PETROLIER

RECHERCHE

JEUNES CADRES COMMERCIAUX

GRANDES ECOLES

souhaitant débuter leur carrière sur un poste commercial opérationnel.

Après une première affectation dans une Direction Régionale en Province, évolution vers des postes de responsabilités dans la branche commerciale ou dans d'autres secteurs du Groupe.

Aptitude à animer des équipes de vente et parfaite mobilité géographique indispensables.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence **5145**, qui seront transmis par :



Pierre Lichau s.a.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS

OPERATIONS FINANCIERES

De formation juridique supérieure avec notamment de bonnes connaissances en droit des affaires, vous pouvez faire valoir votre première expérience d'environ 2 ans au sein de la Direction juridique d'un établissement bancaire ou financier.

Nous vous proposons de prendre en charge le montage administratif et juridique des opérations financières sur le marché français : augmentations de capital, introductions en bourse, emprunts obligataires...

Merci de nous faire part de vos motivations en adressant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 67 JCPF à
Banque Indosuez,
Service Recrutement-Carrières Formation,
9 rue Louis Murat,
75371 Paris Cedex 08.

BANQUE INDOSUEZ

Tout un monde d'opportunités

Société d'Horlogerie
Fabricant distributeur de grandes marques
recherche pour son siège social à
PARIS (République)

UN(E) JURISTE D'ENTREPRISE

Le candidat, titulaire d'une maîtrise de droit, ayant au moins 5 ans d'expérience, devra avoir acquis une bonne pratique du droit des affaires, notamment en matière de : • législation des sociétés commerciales • conseils d'administration (ou de surveillance), assemblées, P.V. • réglementation économique (prix, concurrence) • baux commerciaux • contrats d'assurances • brevets, licences et marques • assistance contentieux.

Sa compétence technique, son aisance rédactionnelle et ses qualités de négociateur seront des atouts. L'anglais parlé serait apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V., et photo en indiquant sur l'enveloppe le N° 8741 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

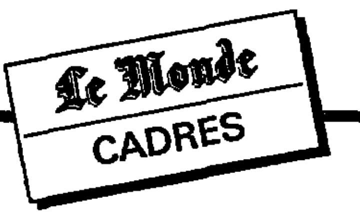
Comptable Expérimenté

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e

Groupe Bancaire Paris 8e recherche pour sa **Comptabilité Centrale** un collaborateur expérimenté. 4 à 5 ans de banque - Niveau BTS minimum - Salaire 150.000 F environ.

Il secondera le cadre responsable des travaux de centralisation, comptabilité réglementaire, aspects fiscaux compris, comptabilité de gestion.

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo, sous réf. 1107 M à LTA/Antenne St Lazare, 39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui trans.



De Dietrich

recherche
pour sa direction financière
et comptable

ATTACHÉ DE DIRECTION

diplômé d'une grande école de gestion, ayant quatre ans d'expérience dans des fonctions d'audit ou de contrôle de gestion.

Il sera responsable de la mise en place de procédures comptables et de gestion adaptées à l'évolution du groupe.

Outre sa compétence dans le domaine spécifique, il aura des qualités d'animateur et de bonnes connaissances en allemand et en anglais.

Poste à pourvoir à Reichshoffen (20 mn de Haguenau - 35 mn de Strasbourg).

Nous pouvons faciliter l'accès à un logement situé à proximité.

Merci d'adresser lettre de candidature avec C.V., photo et prétentions à :

DE DIETRICH & Cie
Direction du personnel
67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS

Direction

GROUPE INFOROP
recherche
ASSISTANTE CONTROLE DE GESTION
DUT GESTION + 1re expér.
Disponible rapidement.
J.-P. CHILTZ : 47-61-14-41.

Organisme agricole recherche
INGÉNIEUR AGRONOME
pour intégrer son service économie et gestion des entreprises agricoles.

Expérience appréciée.

Ce poste requiert qualités d'analyse, rigueur intellectuelle, facilité de rédaction, excellentes qualités relationnelles.

Envoyer CV, référence, photo et prétentions IGER.
9, rue Eugène-Flachat,
75017 PARIS.

Ensemble Musique
Contemporaine
renom international
cherche son
ADMINISTRATEUR H.F.
Lien direct avec la direction artistique. Grande disponibilité.
Anglais exigé.
Salaire 150.000 F par an.
Poste à pourvoir immédiatement.
Env. C.V., photo et lettre man. en précisant bien sur votre enveloppe la réf. M/17901, BLEU - 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, q.tr.

Gestion de succursales : 2 décideurs pour Paris et Marseille

Nous sommes la filiale française de distribution d'un important groupe international. Notre activité, le négoce de pièces techniques pour l'automobile et l'industrie, est répartie sur des succursales réalisant en moyenne 50 MF avec 50 personnes. Nous vous proposons de devenir le patron gestionnaire de l'une d'elles à Paris ou Marseille. En relation avec le siège, vous en assumerez l'animation avec le décideur commercial.

Outre l'établissement et le contrôle des plans et budgets, votre responsabilité recouvre toutes les fonctions de gestion d'un centre de profit : comptabilité, informatique, gestion du personnel, administration générale, contrôle des achats/appro, gestion des stocks et des inventaires (20 000 références).

Votre formation grande école de commerce ou de gestion, 5 ans d'expérience acquis dans la gestion d'un site et votre sens du management vous permettront d'être le gestionnaire rigoureux que nous attendons et peut-être même à terme un patron aux responsabilités élargies. Anglais apprécié.

Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et rémunération actuelle, en précisant la ville choisie, à LDI Conseil, 65 rue de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

L D I CONSEIL

هكذا من الأصل



UNIVERS DE LA GESTION

Société Agro-alimentaire recherche pour son **usine située à 80 km Ouest Paris**



Chef du personnel

Mission :
- gestion administrative d'un effectif de 100 personnes,
- relations avec les organismes sociaux et les représentants du personnel.

Profil :
- capacités d'encadrement, d'animation et de méthode indispensables,
- une expérience de 3 à 5 ans dans la fonction est nécessaire.

Merci d'adresser CV, photo et niveau de rémunération actuel, en précisant sur l'enveloppe la réf. 7756, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Une importante société internationale de haute technologie recherche son :

Trésorier

Paris-Ouest **FF 300/330.000**

Sous la responsabilité du Directeur financier, il aura pour tâches principales : la gestion et l'optimisation de la trésorerie francs et devises, la responsabilité et le suivi des financements export, ainsi que la responsabilité des relations bancaires. Il animera une équipe de 7 personnes.

De formation supérieure, âgé de 30-35 ans, le candidat aura une expérience réussie de la fonction de trésorier, une bonne connaissance des produits de placements et un niveau d'anglais courant.

Veuillez contacter **Jérôme Lancreuon au (1) 40.70.00.36** ou envoyer un CV + Rémunération actuelle + N° de téléphone à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris**, sous réf 791 JL.

A.R.P.



Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Un important groupe industriel et commercial français recherche pour une de ses divisions (CA : 600 millions FF) son :

Chef Comptable

Région Est **FF 260/280.000**

Ses principales responsabilités seront la comptabilité générale et analytique, le reporting vers le siège social, la supervision d'une équipe de 15 personnes, la participation à la mise en place d'un système informatisé.

Le candidat, âgé de 30 à 40 ans, de formation comptable, possédera de réelles qualités humaines et de communication. La connaissance de l'industrie textile constituerait un atout supplémentaire.

Contacter **Michel Guinot au (1) 40.70.00.36** ou envoyer un dossier (CV + n° de téléphone + rémunération actuelle) à **Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris**, sous réf 789 MMG.

A.R.P.



Michael Page Comptabilité

Spécialiste en recrutement comptable

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

LES NOUVEAUX ESPACES

sep — Les nouveaux espaces

La Société Européenne de Propulsion recherche pour son Siège Social (Suresnes) un

CONTROLEUR DE GESTION H/F

Il conduira, avec l'aide d'une petite équipe qu'il encadrera, l'élaboration des synthèses mensuelles, des budgets annuels et la constitution des outils de gestion.

De plus, il se verra confier un rôle d'animation et de réflexion auprès des divisions sur les thèmes économiques liés à cette fonction.

De formation HEC, ESSEC, ESC, le candidat retenu aura déjà une première expérience minimum de 3 ans en entreprise industrielle.

Vous voudrez bien adresser CV et prét. s/réf. 55/87 à SNECMA - Département Encadrement 2, bl Victor - 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE

La filiale française (CA FF 440 M +) d'un important groupe industriel américain en pleine croissance recherche son :

Futur Contrôleur Financier

Paris Ouest **FF 250.000 +**

Dans un premier temps, ses principales responsabilités seront la supervision de la comptabilité générale, la préparation du reporting mensuel et la gestion de la trésorerie. Il aura également à acquérir une expérience approfondie des rapports avec les franchisés de la société ainsi qu'avec de nombreux contacts extérieurs.

Outre une formation ESC et un anglais courant, le candidat souhaité aura au moins trois ans d'expérience d'audit ou de contrôle de gestion dans un contexte anglo-saxon. Des notions du droit des sociétés seraient un atout supplémentaire.

La personne sélectionnée aura la possibilité de succéder au contrôleur financier assez rapidement et d'évoluer à l'intérieur du groupe à terme.

Veuillez contacter **Ivor N Alex au (1) 40.70.00.36** ou envoyer un C.V. + rémunération actuelle + n° de téléphone, en mentionnant la réf. INA/1265, à **Michael Page International, 19 avenue George V, 75008 Paris.**

A.R.P.

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

B A N Q U E   P A R I S

Groupe bancaire en fort développement, nous créons une nouvelle société financière et recherchons

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

COMPTABILITE FISCALITE

Votre profil : • âgé d'environ 35-40 ans, et de formation supérieure, vous justifiez d'une *réelle expérience de l'encadrement* — 5 ans au moins dans un établissement financier — et d'une excellente **pratique du leasing.**

• vous avez de bonnes **connaissances comptables et fiscales** ainsi que des qualités d'adaptation et d'autonomie.

Votre mission : • vous assurerez la gestion des contrats de leasing mobilier et prendrez en charge, sur informatique, **les opérations comptables jusqu'au bilan.**

Votre évolution sera liée au développement de notre nouvelle activité de leasing et à votre réussite à ce poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 4652/LM, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche, pour renforcer sa Direction Financière

UN CONTROLEUR DE GESTION

(Réf. 03325)

MISSION :
- Collecter et analyser les informations de gestion en provenance de nos filiales régionales, afin d'établir le suivi budgétaire.

PROFIL :
- Diplômé DECS complet ou équivalent.
- Une expérience de 1 ou 2 années en contrôle de gestion serait appréciée.
- Disponible, dynamique et motivé.

Le poste est basé à PARIS (15e).

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION.



Envoyer lettre, C.V., photo à U.N.M., Service C.R.C., Avenue Georges-Boillot, 91310 LINAS-MONTLHÉRY.

Un groupe industriel multinational français (CA : plus de 4,5 milliards de FF) recherche un

Auditeur Interne

Paris **FF 150.000 +**

Le candidat effectuera, **outre des missions de contrôle interne**, des tâches de conseil en organisation et en fiscalité, et quelques missions de révision comptable au sein des filiales françaises du groupe.

Ce poste, par la diversité des missions et son importante autonomie, constitue une excellente opportunité pour un jeune candidat (25-28 ans), DECS ou équivalent, possédant une première expérience dans un cabinet d'audit ou équivalent.

De plus, le candidat devra faire preuve de bonnes qualités de contacts pour ce poste qui comprend environ 15 % de temps de déplacements.

Contacter **Charles-Henri Dumon au (1) 40.70.00.36** ou envoyer un dossier complet (CV + Rémunération actuelle + tél.) à **Michael Page International - 19 avenue George V - 75008 Paris** en mentionnant la réf. 793 CHD.

A.R.P.

Michael Page International

Spécialiste en recrutement financier

Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION recherche, pour renforcer son Service AUDIT, ses

AUDITEURS INTERNES (Réf. 03324)

MISSION :
- Contrôler le respect des procédures comptables et de gestion dans nos filiales de distribution.

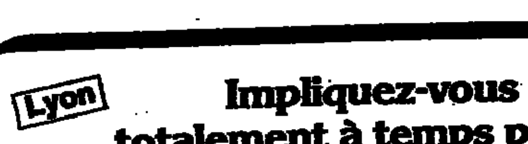
PROFIL :
- Jeunes diplômés DECS ou équivalent.
- Une expérience de 2 ou 3 années serait appréciée.
- Disponible et motivé.

Le poste est basé à PARIS (15e).

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION.



Envoyer lettre, C.V., photo à U.N.M., Service C.R.C., Avenue Georges-Boillot, 91310 LINAS-MONTLHÉRY.



Lyon

Impliquez-vous totalement à temps partiel

Filiale d'un important groupe multinational, notre société de 330 personnes, en pleine expansion, attend un jeune

Juriste d'entreprise HF

pour l'accompagner dans son évolution en milieu industriel hautement sophistiqué.

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, apportez-nous votre assistance juridique pour la rédaction et le suivi des contrats, le droit des sociétés, le droit fiscal et le droit social.

De formation supérieure (DESS, DEA ou Doctorat), soyez, davantage qu'un rédacteur ou un «juriste bureau», un véritable homme de terrain, à l'affût de l'information, pragmatique, soucieux d'une action volontariste et efficace mais capable aussi de négocier avec souplesse et fermeté. Une première expérience, même courte, par exemple en Cabinet d'Affaires, serait appréciée.

Si vous êtes prêt à nous consacrer une partie de votre temps pour vivre, dans notre équipe, un challenge quotidien et grandir avec nous, merci d'envoyer un dossier complet de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à Monique LAURENT, sous référence 971.



68, rue Duquesne — arche conseil — 69006 LYON

média-system

BANQUE PRIVEE PARIS

filiale d'un Groupe important recherche son

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Ce poste comporte la supervision des Services de comptabilité, de portefeuille, de compensation et de l'informatique et la responsabilité d'une unité administrative de 50 personnes.

Expérience réussie de plusieurs années dans un poste similaire indispensable.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions sous référence 80071 à HAVAS CONTACT, 1, Place du Palais Royal 75001 PARIS qui transmettra.

Bac + 4 ECO-FI, Sciences ECO, Ecole de gestion...

Compagnie anglaise et première mutuelle d'assurance vie de la CEE, nous connaissons en France une croissance de 40% par an. Nous sommes amenés à renforcer nos équipes de

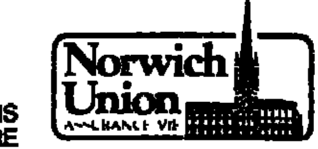
GESTION COMMERCIALE

A votre profil de gestionnaire s'ajoutent d'incontestables capacités d'encadrement. Votre sens de l'animation et les qualités de contact vous permettront d'entretenir d'efficaces relations avec notre réseau commercial comme avec notre clientèle.

Si vos résultats plaident pour vous, la responsabilité d'une équipe vous sera rapidement confiée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, C.V. en précisant bien vos prétentions, sous référence SG3, à Marylène MOREAU - Service Recrutement - NORWICH UNION LIFE 36, rue de Châteaudun, 75441 Paris cedex 09.

MILLE ET UNE RAISONS DE NOUS REJOINDRE





200/250.000 **SAVOIE**

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER ADJOINT DU PDG

MEMBRE DE SYNTEC

Ce groupe de PME qui emploie 50 personnes est implanté au cœur d'une région à forte activité touristique. Il fabrique et commercialise du mobilier et des équipements en bois haut de gamme. Ses clients sont des promoteurs immobiliers, des aménageurs institutionnels et un réseau de détaillants. Le PDG de cette entité recherche son adjoint. Intervenant de manière très opérationnelle dans la gestion et l'organisation quotidienne des sociétés du groupe, vous serez chargé d'harmoniser et de coordonner leurs politiques administratives et financières. Cette opportunité convient à un Sup de Co option finances, ou équivalent possédant une expérience de 3 à 5 ans de la gestion de PME. La rémunération prendra en compte de manière motivante les résultats obtenus. Cette collaboration peut déboucher à terme sur un degré d'implication plus important dans les activités du groupe. Merci d'adresser lettre manus., C.V. et prétentions sous référence 4126/PR à Noël MARTIN-BLONDET, Sélé-CEGOS, 2, rue du Musée Guimet 69006 LYON.

CURRICULUM

sélé CEGOS

IMPORTANTE CHARGE D'AGENT DE CHANGE

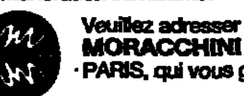
recherche l'

ADJOINT DU CHEF DE SON SERVICE TITRES

Vous avez :
- 30 à 35 ans,
- une expérience de quelques années dans le domaine des Titres (acquise de préférence dans une banque ou un établissement financier),
- une connaissance de l'ensemble des opérations sur Titres, des mécanismes boursiers, de la SICOVAM,
- si possible une formation supérieure axée sur la Finance, la Gestion, etc... (Grande Ecole Commerciale, Sciences Po, ISG...),
- un bon sens de l'organisation ainsi qu'un attrait certain pour l'informatique.

Vous serez chargé :
- **de seconder le chef du service dans ses multiples activités,**
- **de le relayer dans sa fonction d'encadrement et d'animation de l'ensemble du service.**

Activité variée, à caractère évolutif, dans le cadre d'une structure à taille humaine.
Rémunération stimulante.



Veuillez adresser votre CV détaillé avec photo et prétentions (sous lettre manuscrite) au **Cabinet MORACCHINI (Département Sélébanque, réf. 8740), 22bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS**, qui vous garantit une discrétion absolue.

CONTESSE



ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE 1ER PLAN recherche

POUR SON DEPARTEMENT DE CREDIT-BAIL MOBILIER - IMMOBILIER

Responsable administratif et comptable

Intégré à l'équipe de Direction de ce secteur d'activité en plein essor au sein du groupe, il aura la responsabilité d'une équipe de 4 personnes assurant :
- la gestion administrative et comptable des différentes sociétés de Crédit-Bail ;
- le développement de tableaux de bord et d'outils de prévision ;
- le contrôle des procédures comptables dont il conduira l'évolution.

Votre formation supérieure (Ecole de gestion...), complétée d'un DECS et votre expérience réussie dans le Crédit-Bail ou dans le financement de l'immobilier font de vous l'expert technique que nous recherchons.

Envoyer C.V. photo et prétentions à Contesse Publicité sous réf. 23223, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01

Futur N° 1 des Services Comptables et Fiscaux d'un important Groupe industriel.

Vous êtes chargé en relation avec le Directeur des Services Comptables et Fiscaux de l'ensemble de la comptabilité des deux filiales d'un Groupe industriel important. Elaborer pour ces deux sociétés le bilan, le compte de résultats et ses annexes, les déclarations fiscales, la consolidation des comptes ; encadrer une équipe d'une dizaine de personnes ; entretenir les relations avec nos différents services constitueront les responsabilités du professionnel de la fonction comptable qui saura rapidement faire ses preuves à ce poste «clé».



Manager, responsable, rigoureux, vous possédez en plus d'une formation supérieure et du DECS, une expérience de cinq à dix années en tant que Chef Comptable d'une société industrielle.

Pour ce poste basé en proche banlieue parisienne nord les perspectives d'évolution au sein du Groupe sont réelles.

Votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) est à adresser, sous référence 7628, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

CHARGEURS S.A.

CAUSSE-WALON

CAUSSE-WALON est une société de CHARGEURS S.A. Première entreprise privée française dans le domaine des transports, groupe industriel en Europe et sur le continent américain, CHARGEURS S.A. compte parmi ses principales filiales UTA - Chargeurs Réunis - Paquet - Spontex. CAUSSE-WALON est leader européen dans le domaine du transport de voitures par ensembles routiers.

PARIS-SUD OUEST

Dans le cadre de la réorganisation de nos services, nous recrutons un

Chef comptable

De formation école Sup. de Co. + DECS ou équivalent, complétée par une expérience de cinq années minimum ; c'est un professionnel confirmé, rigoureux, organisé, méthodique dont les qualités personnelles lui permettent d'entretenir d'excellents rapports humains et d'assurer la formation nécessaire à l'évolution du personnel de ses services regroupant plus de 15 personnes.

Responsable de la comptabilité générale et analytique, clients, fournisseurs, trésorerie et d'un « reporting mensuel », il devra également participer au développement des applications informatiques.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournée), prétentions, sous référence **9074** à **l'Agence PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS** qui transmettra.



Gestionnaires de Patrimoine Confirmés

*Pour faire face au développement rapide de son activité dans le domaine de la gestion de patrimoine, la banque PARIBAS recherche des **gestionnaires de patrimoine confirmés.***

Agés d'une trentaine d'années, de formation supérieure ils devront posséder une expérience similaire de 3 à 6 ans.

Après une période de formation complémentaire, ils pourront se voir confier des responsabilités de gestionnaire de patrimoine à Paris ou dans une grande ville de province.

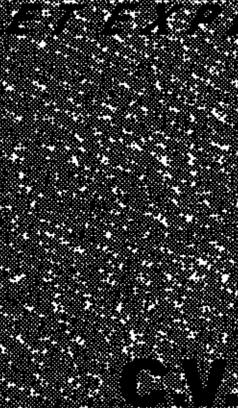
Merci d'adresser CV, photo accompagnés d'une lettre manuscrite sous référence 3901 à RSCG CARRIERES - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

---

d i p l ô m é

GRANDE ECOLE DE COMMERCE ET EXPERT COMPTABLE

A 28-35 ans environ, avec une première expérience dans les domaines de la comptabilité et de la finance, aujourd'hui vous choisissez d'opter pour une ENTREPRISE D'ENVERGURE qui vous donnera à terme les opportunités et les moyens de concrétiser votre carrière.



Grand groupe industriel français avec plusieurs usines en France et à l'étranger, notre progression constante nous conduit à rechercher un jeune **cadre financier de haut niveau** capable de seconder notre Directeur Financier.

Après une période de formation à nos procédures internes, vous aurez acquis une bonne connaissance des structures du Groupe et nous vous confierons progressivement des **responsabilités importantes.**

Pour mener à bien votre mission, vous vous êtes familiarisé avec les milieux bancaires et possédez de bonnes facultés d'adaptation alliées à une forte personnalité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence 4662/LM, à

C.V. 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA BA

Territoire de Belfort

Directeur général des services départementaux

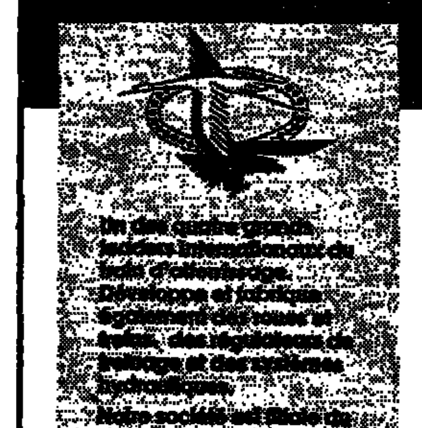
Sous l'autorité et en relation étroite avec le Président du Conseil Général, le Directeur Général prend la direction de l'ensemble des services départementaux (5 directions, 200 personnes). Il assure la bonne exécution de la politique générale, l'administration et l'animation des services.
A 30 ans minimum, X, ECP, HEC, IEP..., vous avez une expérience de quelques années du service public départemental ou régional.

Généraliste, vous voulez continuer votre carrière dans le service public, nous vous remercions de nous écrire (réf. 1009 M).

DB S.A., Les 4 M, Chemin du Petit Bois
BP 18, 69131 Ecully Cedex.

DOMINIQUE BARRÉ S.A.
CONSEIL EN RECRUTEMENT DE CADRES

média-system



LE DEFI TECHNIQUE

MESSIER-HISPANO-BUGATTI

recherche pour sa **DIRECTION FINANCIERE (92 - Montrouge)**

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE GENERALE ET DE LA FISCALITE

Le candidat retenu, de formation supérieure (Grande Ecole de Gestion et DECS), aura acquis une expérience en entreprise ou cabinet d'une durée comprise entre 5 et 10 ans.

Vous voudrez bien adresser CV et prétentions, sous référence 453/86 à SNECMA
Département Encadrement - 2, boulevard Victor
75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

Responsable administratif et financier

H/F 250 KF

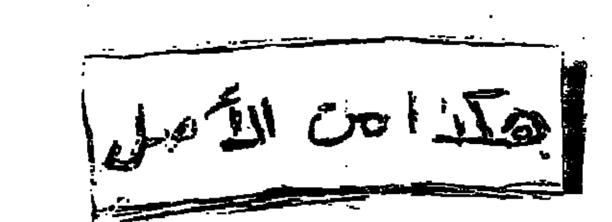
Cette jeune société (créée en 1975), s'est imposée parmi les entreprises générales de bâtiment. CA 86 : 60 MF, objectifs à moyen terme : 100 MF. Bien managée, soucieuse de s'entourer des meilleures compétences pour maîtriser son développement. Cela passe aussi par une Direction Administrative et Financière bien structurée...

Dans un premier temps, vous prenez en charge le contrôle de gestion, la comptabilité générale et analytique ainsi que l'administration du personnel. En outre, chaque dirigeant doit, s'il vous consulte, être immédiatement informé des chiffres clé de la société. Dans un second temps, vous abordez la trésorerie, les négociations avec les banques...

Jeune (30 ans environ), vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans de semblables fonctions de préférence dans le BTP. Votre formation (ESC, Dauphine) et/ou DECS vous y avait bien préparé. Mais nous comptons aussi sur votre potentiel, votre sens relationnel tant pour évoluer avec la société que pour vous imposer auprès de votre équipe. Poste basé à Jouy-en-Josas (proximité Versailles).

Adressez lettre, CV, photo à notre Conseil BPS, 31 Avenue de l'Europe - BP 300 - 78134 VELIZY CEDEX.







UNIVERS DE LA GESTION

Contrôleur budgétaire

REUTERS Première agence internationale de diffusion d'informations économiques en temps réel, REUTERS rencontre en France un succès croissant et regroupe une clientèle importante (banques, brokers, instituts financiers...). Afin de mieux gérer ses services techniques en plein développement, elle crée un poste de contrôleur budgétaire. Rattaché au directeur technique et en liaison avec la direction financière, il participera à l'élaboration du budget des services techniques, établira les prévisions mensuelles puis analysera les variances. Il sera également chargé de conseiller les responsables techniques (service après-vente, opérations techniques, ingénierie...) dans la répartition de leur budget. Sa mission comprendra aussi la gestion des investissements (équipements et ordinateurs) et le suivi de l'évolution des coûts. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat jeune, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et possédant environ trois ans d'expérience en contrôle budgétaire. La pratique de la micro-informatique en tant qu'utilisateur est souhaitée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable pour évoluer dans cet environnement international. La rémunération sera à la hauteur des compétences requises. Ecrire à A. DAVID sous référence A/D2840M. (PA Minitel 36.14 code PA)



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Distribution : les Ultra-Efficaces



GERVAIS DANONE,

Gervais Danone, 7 usines et 4000 personnes en France, 1[er] producteur mondial de produits laitiers ultra frais.
Qualité, fiabilité et rapidité trois règles d'or pour satisfaire chaque jour 1 million de consommateurs.

Jeunes diplômés d'études supérieures

Diplôme ESC ou universitaire en poche, vous souhaitez intégrer d'emblée une unité responsabilisante laissant libre court à vos initiatives et à votre personnalité.
La structure Distribution de Gervais Danone France vous propose un challenge : apprendre la distribution sur le terrain chez un leader de la qualité.
Vous aurez dès le départ une responsabilité opérationnelle sur l'un des services d'une plate-forme (40 000 tonnes distribuées, 40 personnes, 500 Millions de F de CA), en gestion-administration ou exploitation d'entrepôt. Vous y apprendrez la compétition quotidienne pour les délais, les résultats, pour maintenir un niveau élevé de motivation de votre équipe, de satisfaction de vos clients...
Nous attendons de vous que vous y révéliez des qualités d'animateur et d'organisateur.
Votre évolution de carrière est ouverte.
Notre Groupe sait donner de la valeur aux talents.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. P29M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

analyste financier

200.000 +

Un ORGANISME PROFESSIONNEL à vocation INTERNATIONALE -appartenant à un domaine d'activité ayant une très forte progression et de très bons résultats - crée auprès de son DIRECTEUR, un poste de Spécialiste Financier.

Il aura un rôle privilégié d'Etudes et de Conseil auprès des Adhérents en matière financière. Il procédera - au niveau de la Profession intéressée - à des synthèses comparatives sur les moyens mis en œuvre et les performances réalisées. Très bien informé de l'évolution du fonctionnement financier des Entreprises de ce secteur - tant en France qu'à l'étranger - il sera à même d'être un interlocuteur compétent et avisé auprès des différents acteurs de la profession.

Ce poste - nécessitant esprit d'initiatives, rigueur et adaptabilité sociale - conviendrait à un DIPLOME IEP (section Eco-Fi) ou ESC, de 28 ans minimum, possédant une expérience d'environ 3 ans dans le domaine des Etudes Financières acquise par exemple dans une Banque ou un Organisme de Crédit. Une excellente pratique de l'Anglais est indispensable.

Les dossiers de candidatures - sous réf.3306/LM à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une très importante société – elle-même filiale d'un des tout premiers groupes industriels français – contrôlant plusieurs dizaines de filiales en France et à l'étranger. Notre développement industriel et géographique nous conduit à décentraliser une partie de nos activités comptables dans les centres de profit : filiales, divisions autonomes... d'où des procédures complexes de liaison, d'analyse, de contrôle et de consolidation. Pour améliorer leur définition et leur mise en œuvre, nous recrutons DEUX CADRES COMPTABLES ET FINANCIERS.

UN ADJOINT AU RESPONSABLE CONSOLIDATION réf. 6030 M

Chargé, dans un premier temps, d'établir le dialogue avec le contrôle de gestion de nos filiales étrangères, vous recenserez les méthodes en usage, et analyserez les informations recueillies pour les intégrer à notre processus informatisé. Progressivement, et en collaboration de plus en plus étroite avec le responsable, vous deviendrez acteur à part entière de notre consolidation.

Récemment diplômé de l'enseignement supérieur (ESCAE, option finances/comptabilité ; DECS ; IEP, Eco-Fi...), vous possédez 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle acquise de préférence en cabinet d'audit. Vous pratiquez en virtuose la comptabilité anglo-saxonne et vous êtes un utilisateur avisé de l'informatique. Vous parlez anglais et si possible allemand.

UN ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE réf. 6031 M

Chargé, en premier lieu, d'améliorer l'exploitation des données fournies par l'informatique (exactitude, ponctualité, harmonisation des systèmes), vous participerez également à la conception et à la mise en place de nouvelles procédures.

Vous partagerez avec votre chef de service les responsabilités d'encadrement et d'animation de l'équipe.

Au-delà d'une solide formation de base (DECS, par exemple), vous êtes devenu après 7 ou 8 ans d'expérience en milieu industriel, un véritable spécialiste de la comptabilité analytique. Vous aimez ça et vous avez des idées pour rénover, réorganiser, stimuler... Vous êtes un interlocuteur éclairé et exigeant de l'informatique.

Basés en proche banlieue ouest de Paris, vous trouverez au sein de notre groupe d'authentiques perspectives de carrière, une fois votre compétence démontrée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo, en précisant la référence du poste choisi à notre conseil Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec

Société d'électronique professionnelle, leader mondial dans notre spécialité, notre activité comporte une part importante d'ingénierie. Notre réussite repose, dans une large mesure, sur notre capacité à effectuer un contrôle de gestion efficace.

Devenez notre contrôleur de gestion

Rattaché directement au responsable du contrôle de gestion, vous l'assistez dans le suivi de l'activité de production ainsi que dans l'établissement des rapports mensuels de gestion.
De formation supérieure, 1 à 2 ans d'expérience de la fonction en milieu industriel ou en cabinet d'audit ont confirmé votre profonde motivation pour un environnement de production.
Accrocheur, vous avez l'autorité, la compétence et la diplomatie nécessaires pour concrétiser efficacement votre action.
Autonome, vous savez vous former à un environnement évolutif et vous préparer à prendre la responsabilité de la mission à part entière.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet, sous réf. 7713, à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

Nous recherchons pour notre groupe

UN JEUNE BTS (ou équivalent)

pour lui confier la gestion des comptes fournisseurs et les relations internes et externes qui en découlent.

La Société :
- située à Paris (5è),
- un des tous premiers groupes d'exportation de produits pharmaceutiques,
- une vraie croissance,
- une ambiance mobilisatrice.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. + photo) à Chantal DHERBIER s/réf. 812 10, rue du Mail 75002 PARIS.

plein emploi
Conseils en ressources humaines.

Hay Management Consultants

Organisme de Formation réputé au niveau national, nous sommes spécialisés dans la formation continue pour Cadres et Dirigeants d'Entreprises. Pour notre établissement de LYON, nous recherchons un

Professeur-Directeur de programme

Vous aurez la charge de développer les programmes «TECHNIQUES DE GESTION» destinés aux cadres opérationnels.
Vous élaborez le plan d'actions marketing et commercial, vous le concrétisez. Vous suivez l'organisation des cycles, veillez à l'évolution des programmes et vous intervenez vous-même comme enseignant.

De formation DECS ou Ingénieur complétée par un cycle de management type I.C.G., vous avez acquis 4 à 5 ans d'expérience en entreprise dans le domaine du contrôle de gestion et/ou finance, valorisée par des interventions pédagogiques en techniques de gestion.

Outre vos qualités relationnelles, de manager et d'animateur, vous avez surtout l'esprit d'entreprise pour développer vos produits avec efficacité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo et rémunération) à notre conseil Joëlle Khuat Duy, sous réf. 889.

HAY RHÔNE-ALPES
Le Rhodanien, 5 place de la Gare de la Part-Dieu, 69428 Lyon Cedex 03.

Parfums
YVES SAINT LAURENT
recherche

JURISTE

Répondant au Chef du Service Juridique, il intervient comme conseil auprès des responsables de nos différents départements.
Il participe à la recherche de solutions, aux décisions et actions visant à défendre et à protéger les intérêts de la Société.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat justifiant d'une première expérience de 3 à 4 ans acquise dans une entreprise multinationale ou en cabinet conseil après un DESS, DEA de droit des affaires, DJCE apprécié. Une excellente pratique de l'anglais est nécessaire.
L'intégration et la réussite dans notre groupe nécessite dynamisme et rigueur intellectuelle, souplesse et ténacité, autonomie, alliés à un sens réel de la communication.

Merci d'adresser votre C.V. + photo sous réf. 959 M au Service Central du Recrutement Développement 28-34, Bd du Parc 92520 NEUILLY SUR SEINE.

Pierre Lichau

PMI - CA 25 millions de francs, 30 personnes - fabriquant des appareils de technologie avancée à fort potentiel de croissance crée le poste de

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Région Sud-Est

Véritable n° 2 de l'Entreprise, il se verra très largement déléguer par le Président Directeur Général les tâches suivantes dans le cadre de la supervision du service comptable :
- La gestion de trésorerie.
- Les relations habituelles avec les banques.
- Les budgets prévisionnels, la préparation du bilan.
- La gestion du personnel.

Pour réussir pleinement à ce poste, il faut IMPERATIVEMENT une expérience d'au moins cinq ans dans un poste similaire et être diplômé de l'Enseignement Supérieur.
La pratique courante de l'anglais sera un plus important.
Adressez votre dossier de candidature à notre Conseil M.L.A., Monique Lagon. B.P. 287. 13263 Marseille Cedex 07.

BANQUE INTERNATIONAL - PARIS 8e

recherche

Cadre Commercial " Entreprises " H/F

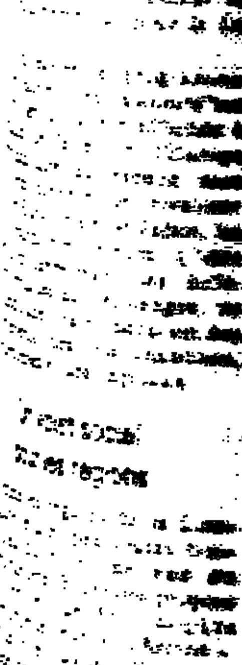
PROFIL :
- diplômé de l'enseignement supérieur
- très bon niveau d'anglais (accessoirement allemand)
- 3 à 4 ans d'expérience de la commercialisation des produits de trésorerie et financiers auprès d'une clientèle d'entreprises
- bonne adaptabilité et esprit d'équipe.

Adresser CV et prétentions sous réf. 663 à M.A. DANNENBERGER
CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS
qui vous garantit la discrétion.

UNIVERS DE LA GESTION

DEMANDES D'EMPLOIS

L'IMMOBILIER



هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

LA CEE, TRENTE ANS APRÈS

Une chance à saisir

L'existence d'un accord sur le diagnostic du malaise ainsi que sur les remèdes à prescrire n'est pas suffisante pour relancer la machinerie communautaire. Depuis deux ans, les gouvernements des Dix, puis des Douze, multiplient les déclarations d'intention, se réunissent en conférences intergouvernementales, révisent le traité, mais, comme frappés d'impuissance, se révèlent incapables de déclencher le mouvement, alors que les conditions sont pourtant favorables à un nouveau départ.

En 1984 et 1985, les principaux contentieux qui ont longtemps affecté le climat communautaire ont été réglés : la réforme de la politique agricole commune, dont l'objet est de substituer une stabilisation de la production à l'expansion à tout va encouragée au cours des vingt années précédentes, a été engagée avec courage et efficacité. Les ressources de la Communauté ont été augmentées, après qu'un accord fut intervenu sur la lancinante question de la compensation à accorder à la Grande-Bretagne pour la dédommager du fait qu'elle contribue davantage au budget européen qu'elle n'en reçoit. Les difficiles négociations d'élargissement ont été menées à terme, si bien que l'Espagne et le Portugal sont devenus membres de la CEE le 1er janvier 1986.

Autre facteur propice : les Douze sont tout à fait au clair sur la manière d'aller de l'avant. L'objectif central de l'Acte unique européen est de reprendre le fil du processus d'intégration interrompu vers 1970, pour bâtir, d'ici au 31 décembre 1992, un *« grand marché sans frontières »*, présenté comme l'ultime chance pour l'industrie européenne de retrouver les forces nécessaires face à la concurrence des Etats-Unis et du Japon. Un grand marché, cela signifie pratiquer une politique active de normes communes, ouvrir sans tricher les marchés publics, rapprocher les taux de la TVA ainsi que ceux des taxes à la consommation, pleinement libérer les mouvements de capitaux ainsi que les échanges de services. *« La plus importante réforme du traité de Rome depuis sa signature il y a trente ans »*, résume M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne.

En rédigeant l'Acte unique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont explicitement précisé que cet aggiornamento devait, pour trouver son véritable sens, s'accompagner d'une nette accélération des actions menées en termes de recherche et de coopération technologique.

L'Acte unique, c'est aussi, ou c'est surtout, l'irruption des industries sur la scène européenne. Les Douze ont admis que ce bond en avant de l'intégration pourra poser des problèmes aigus aux pays les moins industrialisés de la Communauté et qu'il faudra donc accroître l'effort de solidarité à leur profit.

Pour mener à bien ce projet ambitieux, les Douze ont eu la sagesse d'aménager le fonctionnement des institutions. Le traité a été modifié de telle manière qu'un nombre croissant de décisions seront prises non plus à l'unanimité, mais à la majorité qualifiée. Le vote devrait devenir d'usage courant. L'Assemblée européenne sera davantage associée à l'élaboration des décisions et les pouvoirs de gestion de la commission ont été accrus.

La conjoncture internationale, qui a contribué à l'assouplissement de la construction européenne de 1970 à 1984, est devenue plus riante. Quatre ans de surévaluation aiguë du dollar ont affaibli la compétitivité américaine. La baisse des prix du pétrole et aujourd'hui leur stabilisation, la baisse du dollar, la hausse du yen, le vif recul de l'inflation, la restructuration souvent réussie de l'appareil de production, sont autant d'éléments positifs qui donnent une liberté plus grande pour manœuvrer sur le terrain européen.

L'opinion publique, si longtemps indifférente, semble elle-même plus sensible au besoin d'une cohésion raffermie. Est-ce là l'effet d'une interrogation inquiète que pose la nouvelle donne en matière de défense et de relations Est-Ouest ? Pour leur part, les groupes industriels, qui hier le plus souvent s'ignoraient, plaident désormais résolument pour que les pouvoirs publics les aident à jouer la carte européenne.

Dans ces conditions, pourquoi l'Europe piétine-t-elle ? Les raisons sont de nature politique. Le gouvernement du chancelier Kohl, dont le comportement reflète peut-être une opinion plus troublée qu'ailleurs, critique, proteste, menace et, au bout du compte, même s'il proclame le contraire, donne l'impression de chercher à se désengager plutôt que de militer pour franchir des étapes nouvelles. La France, c'est le moins qu'on puisse dire, a un langage européen ni parfaitement clair ni parfaitement volontaire. La France et l'Allemagne moins allantes, la Grande-Bretagne éternellement réticente, voilà, si rien ne bouge, des raisons suffisantes pour laisser passer une chance.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'espace comme obsession

Construire un grand marché capable de rivaliser avec les Etats-Unis et le Japon

CE n'est pas la première fois que les Etats membres de la Communauté et les institutions qu'ils ont créées pour faire fonctionner le Marché commun sont guidés par l'idée, on serait tenté de dire l'obsession, de créer *« un grand espace économique unique »*. Telle était déjà l'ambition des six Etats fondateurs en signant le traité de Rome en 1957, lequel prévoyait une période de transition qui devait, au maximum, durer pendant douze ans. Il est clair que leur objectif n'a été que très partiellement atteint puisqu'aujourd'hui, les Douze se sont fixé le même but pour la fin de 1992.

Ce qui motive le programme mis en chantier, c'est, aujourd'hui comme hier, la volonté affichée à Bruxelles de faire de l'Europe communautaire un espace sans frontières capable de rivaliser avec les Etats-Unis et le Japon, les deux grands concurrents. L'idée est qu'en supprimant les différents obstacles aux échanges, on obtiendra une totale libération des mouvements des marchandises, des personnes et des capitaux.

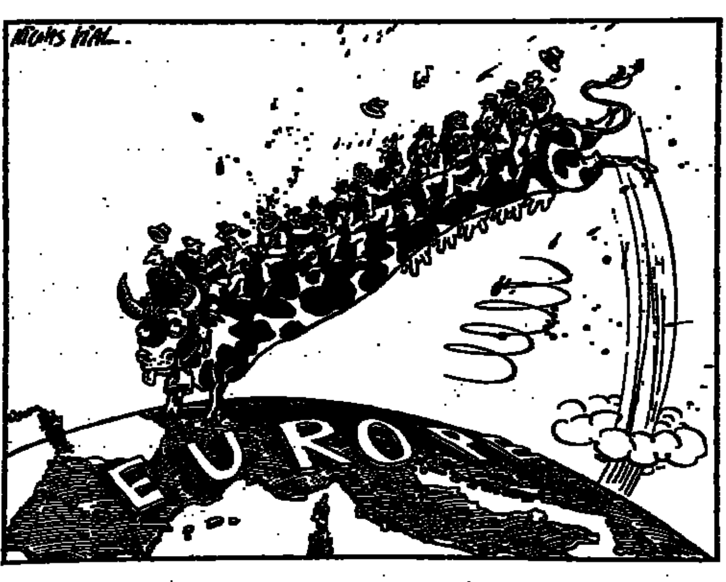
Un volet social pour les régions

Comme les régions de la Communauté ne sont pas toutes comparables du point de vue du revenu par tête, Bruxelles propose d'assurer ce que M. Jacques Delors appelle leur *« cohésion »*. C'est le volet social d'un programme de caractère largement économique.

Il s'agit purement et simplement de doubler d'ici à 1992 les dépenses communautaires des fonds spéciaux : le fonds régional, le fonds social et la section « orientation » du fameux FEOGA (fonds agricole). Mais ces dépenses, dites structurelles, aides à l'investissement et aides sociales, répondent largement à une logique de distribution que la France n'est plus la dernière à récuser.

L'accent est mis en tout cas à Bruxelles sur un vaste programme concernant la levée des obstacles à la libre circulation. A supposer que l'ensemble des dispositions prévues soient admises, l'espace économique sans frontières serait-il pour autant réalisé ? L'Europe manquerait encore, par rapport au vaste territoire américain et à l'archipel japonais, d'un élément essentiel pour la constitution d'un espace unique : une unité monétaire commune sans laquelle il est impossible d'assurer durablement un marché unique caractérisé par le fait que les décisions économiques sont d'abord dictées en considération de prix. Le fait que les monnaies puissent évoluer en sens inverse en Europe, comme on l'a encore vu au début de cette année avec le dernier réalignement du système monétaire européen (SME) montre, à l'évidence, qu'il n'en est pas encore ainsi.

Au surplus, la fameuse cohérence ou convergence des politiques économiques ne peut, en fait, être réalisée que si chaque gouvernement dispose, en quelque sorte, d'un guide commun. Ce guide sur lequel chacun réglerait sa propre politique ne pourrait être qu'un taux de change pratiquement immuable. Tel n'est pas l'objectif du SME.



Comme l'instauration d'un système de taux de change véritablement fixe paraît hors de portée, le danger apparaît de surestimer certains symboles qui pourraient faire croire à la création d'un marché unique. Ce symbole, c'est la suppression des frontières. Le jour où un camion, allant de Perpignan à Düsseldorf en passant par la Belgique, n'aura plus à s'arrêter aux frontières pour des contrôles fiscaux dus essentiellement à la disparité des taux de TVA entre les Etats membres, le marché commun sera réalisé.

Déjà les Etats membres ont posé un principe qui devrait faciliter la levée de beaucoup d'obstacles à la libre circulation. Ils n'ont établi aucun lien organique entre les mesures de libération et l'harmonisation des conditions de production dans les différents pays. Ainsi, selon la principale décision institutionnelle contenue dans l'Acte unique, les dispositions de libération pourront être prises à la majorité qualifiée des Etats membres, alors que, dans deux domaines intéressant particulièrement l'harmonisation, à savoir la fiscalité (essentiellement la TVA et les droits d'accises) et la monnaie, il est expressément convenu que les décisions continueront à l'être à l'unanimité.

On peut considérer comme un progrès considérable le fait que les gouvernements aient résisté sur ce point à la pression des lobbies. Même aux Etats-Unis, les législations diffèrent d'un Etat à l'autre. Attendre que l'uniformité règne en Europe, ce serait se condamner à ajourner indéfiniment le moment où la libre circulation serait effectivement assurée.

La Cour de justice rouage important

Il n'empêche que cette libre circulation ne peut pas avoir lieu en l'absence d'un alignement des réglementations dans beaucoup de domaines.

Le marché institutionnel que forment les pays de la Communauté est le résultat de l'application de règles juridiques communes. La Cour de justice est un des rouages les plus importants de la construction communautaire.

Au départ, quelque trois cents directives apparaissaient nécessaires pour établir la libre circulation non seulement des marchandises, mais aussi des personnes, des sociétés et des capitaux. C'est vers une autre solution que l'on s'oriente, en vertu de l'arrêt récent de la Cour de Luxembourg qui fait obligation à l'Allemagne de passer outre la fameuse réglementation sur la pureté de la bière pour admettre sur son territoire les boissons des autres pays européens : le principe est qu'à partir du moment où un produit satisfait à la réglementation du pays où il est fabriqué, les autres Etats doivent l'admettre. La même idée était déjà exprimée dans un arrêt concernant l'alcool de cassis de Dijon (1979), dont l'entrée était également interdite en Allemagne.

Le danger d'une telle politique est un certain alignement par le bas, contre lequel le Danemark a voulu expressément se protéger en faisant introduire dans l'Acte unique une disposition selon laquelle ce texte ne pourrait pas s'opposer à des exigences supérieures concernant notamment la protection de l'environnement formulées dans tel ou tel pays. Pour la France et les autres Etats membres, la disposition d'origine danoise devrait être considérée comme résiduelle et ne s'appliquer que dans des cas limites.

En revanche, un des domaines dans lesquels l'intégration européenne a été la plus décevante est celle des marchés publics qui restent dans tous les Etats fermés dans des secteurs où, précisément, les contrats et les profits sont les plus importants : télécommunications, transports, énergie, distribution de l'eau. Les quelques progrès accomplis concernent, par exemple, la fourniture des équipements médicaux qui ne donne lieu qu'à des contrats en général beaucoup moins importants. Chaque Etat continue donc, pour les contrats qui l'intéressent, à réserver l'adjudication à des entreprises nationales. Un arrêt de la Cour de justice récemment rendu contre l'Irlande pourrait toutefois avoir une influence importante.

La Cour de justice a statué que l'Irlande ne pouvait pas réserver aux seules entreprises irlandaises les soumissions pour la construction d'un important oléoduc. Par une procédure ressemblant au référé, les juges de Luxembourg ont décidé que leur arrêt avait un effet suspensif. Autrement dit, l'administration de Dublin ne peut pas passer outre.

Aussi bien en ce qui concerne les marchés publics que l'harmonisation des nombreuses normes techniques ou des dispositions intéressant l'hygiène publique, l'objectif est donc de créer un vaste espace où les fabricants pourront offrir des produits standardisés.

Lente libération des capitaux

La hantise étant la concurrence américaine et surtout japonaise, il n'a pas échappé aux Etats membres dont les réflexes protectionnistes sont les plus prompts – la France est partie du nombre – que la standardisation en question pourrait aussi bien bénéficier aux fournisseurs extérieurs de la Communauté.

D'où un conflit potentiel entre l'institution d'un marché unique et la protection vis-à-vis des concurrents. Certains vont jusqu'à remarquer qu'un des rares secteurs de l'électronique grand public qui a échappé à l'anéantissement par la concurrence japonaise est la télévision. La raison principale en est l'existence de deux systèmes concurrents, SECAM et PAL, qui auraient exigé des producteurs japonais la mise en route de séries jugées insuffisantes.

Cependant les retards pris par rapport aux objectifs initiaux sont particulièrement manifestes dans le domaine des capitaux. C'est seulement cette année que M. Balladur s'est résolu à conformer le régime français de contrôle des changes à une directive de Bruxelles datant de 1962 et pour laquelle Paris avait obtenu en 1968 une clause de sauvegarde. Seulement donc aujourd'hui la France satisfait à la condition minimale alors posée, à savoir la libération des mouvements de capitaux relatifs au déplacement des personnes et des marchandises.

Une nouvelle étape doit être franchie cette année pour les mouvements de capitaux intéressant les ressources propres des entreprises. Une société française, selon cette directive, peut émettre librement des actions en Allemagne ou en Angleterre, tandis que les banques françaises devraient avoir, en principe, le droit de prêter à des débiteurs domiciliés dans les pays partenaires.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 37.)

LA CEE, TRENTE ANS APRÈS

AGRICULTURE

Une courageuse réforme

Passer de l'expansion à la réduction de la production des onze millions d'exploitants

« *LA politique agricole commune (PAC) coûte trop cher.* » C'est dit et admis. Nul ministre des Douze, nul responsable européen ne conteste cette assertion. La bataille engagée dès son adhésion à la CEE, à la fin de 1973, par la Grande-Bretagne contre les dépenses de l'Europe verte s'est soldée par un succès incontestable.

Pourtant, tous les grands pays producteurs soutiennent fortement leur agriculture. Ainsi, dans leur budget fédéral, les Etats-Unis ont en 1986 consacré 26 milliards de dollars au seul soutien des prix et des revenus pour 3,5 millions d'actifs agricoles. De son côté, la Communauté a financé pour des sommes comparables (23 milliards d'ECU) – mais englobant le coût des exportations subventionnées – l'activité des 10,7 millions d'agriculteurs européens.

La relativité des chiffres ne justifie pas pour autant l'existence d'excédents, qui atteignent depuis des années des volumes impressionnants, notamment pour les produits laitiers (1,3 million de tonnes de beurre, 900 000 tonnes de poudre de lait). Aussi faut-il chercher l'explication au déséquilibre des marchés dans les origines de la PAC.

L'action de la Communauté dans le secteur agricole, la seule qui se soit substituée pour une large part à celle des Etats, a créé des structures uniques qui ont remplacé progressivement les organisations nationales, et l'Europe verte a opté pour la solution consistant à assurer le revenu agricole par des prix garantis. A la demande de l'Allemagne fédérale, qui apportait un soutien élevé à ses producteurs de céréales en raison de leur faible compétitivité, la CEE a accepté, au début des années 60, d'appliquer la solution souhaitée par Bonn.

Le pli était pris. Les organisations communes qui ont été mises en place par la suite ont été bâties sur le même modèle. Non seulement les autres exploitants faisaient référence à l'exemple des céréales, mais en outre la logique économique voulait qu'il s'établisse une juste relation entre les prix garantis des différents produits couverts par la PAC.

Au *« péché originel »* céréalier s'est ajouté dans les années 70 la *« révolte »* des producteurs du sud de l'Europe. Les vins, les fruits et légumes, l'huile d'olive et le tabac ont obtenu au fil des années un soutien accru combinant prix garantis, aides à la production et même à la consommation (cas de l'huile d'olive). De plus, surtout à l'occasion des marathons agricoles sur la fixation des prix, la CEE, afin d'aboutir à l'*« indispensable compromis »*, a pris la mauvaise habitude, notamment sous l'impulsion des Britanniques – toujours nostalgiques du régime des *« deficiency payments »* – d'octroyer de plus en plus de primes complémentaires aux revenus.

Autosuffisance et excédents

Au total, cette formidable assurance donnée par le budget européen, conjuguée aux gains énormes de productivité obtenus ces vingt dernières années, a fait exploser la production agricole communautaire. A telle enseigne qu'aujourd'hui les Douze atteignent l'autosuffisance pour tous les produits (sauf pour les produits frais) et sont excédentaires pour le blé, les produits laitiers, la viande bovine, le sucre et les vins.

Dans l'esprit des fondateurs de la PAC, le soutien intérieur devait s'accompagner d'une protection extérieure tout aussi efficace. La *« préférence communautaire »* – un des trois principes de base de l'Europe verte, avec l'unicité du marché et la solidarité financière – n'a jamais réellement joué à plein, même si ce dogme est toujours rappelé solennellement dans les discours officiels. Dès le départ, toujours à l'initiative de l'Allemagne fédérale, soutenue par les Pays-Bas, qui voulait à la fois protéger le revenu de ses agriculteurs et s'approvisionner à bas prix sur le marché mondial, des exceptions ont été consenties aux pays tiers.

La principale porte sur les importations de produits (soja, manioc, gluten de maïs, céréales fourragères, etc.) qui entrent dans la fabrication des aliments pour animaux. Ces achats, qui se sont considérablement développés, s'élèvent aujourd'hui à 50 millions de tonnes, ce qui explique pour une bonne partie le déficit commercial agricole de la CEE : 26 milliards d'ECU en 1985, dont 4 milliards avec les Etats-Unis. Cette contradiction s'est trouvée aggravée avec l'arrivée des Britanniques également soucieux de s'approvisionner à bon compte.

L'exemple le plus significatif de l'incohérence communautaire est le cas des matières grasses. Depuis près d'une décennie, il est régulièrement question de taxer les importations de ces produits afin de favoriser la consommation d'huile d'olive et de financer le soutien aux producteurs, qui sont au nombre de deux millions avec l'apport des exploitants espagnols et portugais. Ce dossier a fait l'objet d'un débat au conseil européen d'Athènes (décembre 1983) qui a rejeté, le chancelier Helmut Kohl en tête, toute idée d'un système de protection.

Aujourd'hui, la commission européenne, appuyée par la France et l'Italie, revient à la charge. Mais bien que le coût du marché de l'huile d'olive atteigne 4 milliards d'ECU, et bientôt 6 milliards (soit un montant comparable à celui consacré aux produits laitiers) lorsque l'Espagne et le Portugal bénéficieront pleinement des avantages de l'organisation commune, personne ne croit sérieusement dans les milieux communautaires que l'opération puisse être réalisée. La RFA, le Royaume-Uni et les Pays-Bas y sont plus que jamais radicalement opposés. Sans compter les Etats-Unis, qui, dans la récente affaire de leurs ventes de céréales à l'Espagne, ont démontré de quel poids ils pouvaient peser pour faire céder les Douze.

Une voie très étroite

Les solutions aux difficultés de la PAC ne seront donc probablement pas trouvées dans une limitation des importations. A l'exportation aussi, la voie apparaît, indépendamment des contraintes budgétaires, singulièrement étroite. En raison de l'insolvabilité de certains pays acheteurs, du développement des productions vivrières dans plusieurs nations du tiers-monde (Inde notamment) et de la concurrence des Etats-Unis, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Argentine, la Communauté – qui est déjà le premier exportateur mondial de produits laitiers, de viandes, de sucre blanc et de vins, et le troisième pour les céréales – n'a guère de chances d'améliorer ses positions.

En réalité, le seul grand débouché est le marché soviétique qui présente l'inconvénient de faire l'objet de considérations politiques. Les ventes subventionnées de blé ou de beurre à l'URSS soulèvent immanquablement des débats dans l'opinion publique sur le thème : le contribuable européen doit-il aider les Russes à se nourrir ?

Aussi les gouvernements membres ont-ils cherché depuis longtemps, mais de manière sporadique, il est vrai, jusqu'à un passé récent, à réduire la production. C'est en 1984 que le vrai tournant a été pris par la fixation de quotas de livraison aux laiteries. Cette baisse autoritaire des mises sur le marché sera poursuivie au cours des deux prochaines années. Parallèlement, la Communauté a décidé de limiter sensiblement les facilités offertes par les achats publics à des prix garantis pour toute une série de produits (beurre, poudre de lait, viande bovine, vins, céréales, fruits et légumes) et de percevoir une taxe sur les quantités produites (sucre, lait, céréales). Le troisième volet d'une maîtrise de la production porte sur la stabilisation, voire la baisse, des prix communautaires.

Sur ce dernier point, la commission, soutenue par l'Assemblée européenne – dont la majorité est résolument favorable à une réforme vigoureuse – et courageuse – de la PAC et qui, dans cette affaire, a plus d'influence sur Bruxelles qu'on veut bien le dire, – rencontre l'opposition de la RFA, du moins pour les produits qui l'intéressent au premier chef (céréales et produits laitiers). Bonn, fidèle à sa politique de toujours, accepte aisément que l'on réduise la production, mais à condition que les agriculteurs allemands soient bien rémunérés. Pour atteindre cet objectif, il va de soi que les prix européens doivent être élevés.

Les autorités fédérales font valoir, en outre, que le fait d'avoir une monnaie forte ne leur permet pas de bénéficier d'augmentations artificielles, comme c'est le cas en France grâce au démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM). A l'opposé, le *« front »* des pays du Sud, qui s'est nettement renforcé avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, entend bien que la maîtrise du coût de la PAC ne s'effectue pas au détriment des productions méridionales qui, jusqu'à présent, n'ont pas été la cause première de l'accroissement des dépenses.

C'est dans ce contexte, sur fond de crise budgétaire, que va s'ouvrir à la fin de mars la négociation sur les prix pour la prochaine campagne. L'exercice auquel se livreront les Douze sera révélateur de leur capacité à conduire de manière cohérente la reforme de la PAC, et donc de répartir équitablement le fardeau de la réduction du budget agricole. Ce qui est sûr, c'est que l'Europe verte est en train de changer de nature.

A une ou plusieurs vitesses

L'octroi d'aides nationales aux revenus est de plus en plus au goût du jour. La Commission se déclare résolue à contrôler de manière efficace l'appui des gouvernements membres à leurs agriculteurs en regard des règles de concurrence du Marché commun. Mais peut-il y avoir une réelle équité si l'on compare les capacités financières d'Etats comme l'Allemagne fédérale – qui est très favorable à cette formule – ou la France à celles de la Grèce ou du Portugal ?

Déjà, l'évolution du revenu agricole est alarmante. Alors que la moyenne communautaire est restée stable en termes réels l'année dernière, selon Eurostat (Office statistique de la CEE), les différences entre pays européens sont sensibles : le revenu était en forte baisse dans tous les pays, sauf en France (+1 %), aux Pays-Bas (+1,6 %), au Royaume-Uni (+4 %) et surtout en RFA (+8,7 %).

Des statistiques qui vont conforter l'idée de ceux qui pensent que la PAC est déjà engagée sur la voie d'une Europe à deux ou plusieurs vitesses. Une chose est, en tout cas, certaine : l'agriculture européenne est entrée dans une zone de turbulences. Pour de bon.

MARCEL SCOTTO.

MONNAIE

La voie royale du SME

Rendre le système européen moins vulnérable aux turbulences extérieures

IL aura fallu plus de vingt ans après la signature du traité de Rome pour que soit mis enfin en vigueur un système monétaire européen (SME), en mars 1979, avec pour objectif l'établissement d'une zone de parités stables au sein de la Communauté économique européenne. Auparavant, plusieurs périodes s'étaient succédé, au cours desquelles stabilité et turbulence avaient alterné.

La première période débute en décembre 1958, avec une dévaluation du franc de 17,5 %, sous les auspices du général de Gaulle et de M. Antoine Pinay. Auparavant, la monnaie française avait dû être dévaluée, de fait, de 20 % en août 1957, par les soins de Félix Gaillard.

A partir du début de 1959 jusqu'aux deux dernières années de la décennie 60, c'est la stabilité générale en Europe et dans le monde, époque bénie où, avec un franc, on pouvait se procurer un mark... En novembre 1967, un premier accroc apparaît avec une dévaluation de 14 % de la livre sterling, puis les premiers craquements du système mondial des monnaies se manifestent en mars 1968, lorsque le Sénat des Etats-Unis vote la suppression de la couverture or du dollar.

En France, les événements de mai 1968 et les accords de Grenelle sur les salaires conduisent à une dévaluation du franc de 11 %, le 8 août 1969, que suit une réévaluation du mark de 9 % en octobre de la même année. En mai 1971, le mark et le florin deviennent flottants, et, en août, c'est le tour du dollar, dévalué au surplus de 8,5 % en décembre.

Le tournant du serpent

Le 10 mars 1972, afin de lutter contre l'instabilité croissante des monnaies, les six pays de la Communauté économique européenne signent l'accord de Bruxelles, qui instituera le fameux « serpent », ainsi nommé parce que les marges de fluctuation entre les monnaies des Six, ramenées à 2,25 % autour d'un pivot central, donnent, graphiquement, l'image d'un reptile ondoyant dans un tunnel.

C'est un tournant décisif, et la première étape dans la construction d'un système monétaire européen. Aux pays signataires, Allemagne, Belgique, Luxembourg, France, Italie et Pays-Bas, se joignent, après l'entrée en vigueur du système (24 avril 1972), le Danemark, la Grande-Bretagne et l'Irlande, en date du 1er mai de la même année – mais c'est pour ressortir de ce système le 23 juin suivant, la livre sterling devenant flottante (elle l'est toujours à l'heure actuelle).

En octobre, toutefois, le Danemark réintègre le serpent, mais, en février 1973, c'est au tour de l'Italie de le quitter, après une grave crise monétaire qui contraint ce pays à instituer un double marché de la lire. En même temps, la publication de statistiques faisant ressortir un déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis pour 1972 provoque une nouvelle crise du dollar : les marchés des changes mondiaux sont fermés pendant dix jours en février 1973, le dollar est à nouveau dévalué de 10 %, puis se met à flotter le 12 mars.

Le 16 mars, le mark est dévalué de 3 %, puis de 5,5 % le 29 juin, tandis que la Suède se joint au système européen.

Le 19 janvier 1974, le franc français, en difficulté à la veille de la mort du président Pompidou et d'une période préélectorale, quitte le serpent, pour y rentrer le 10 juillet 1975, sans changement de parité. Mais, le 15 mars 1976, après une nouvelle crise qui épuise les réserves monétaires de la banque centrale, le franc quitte à nouveau le système européen, désormais réduit au mark allemand, au florin néerlandais, et aux couronnes danoise, norvégienne et suédoise (encore la Suède le quittera-t-il le 29 août 1977).

Une proposition franco-allemande

Ce système est, alors, considéré comme une « zone mark », dans la mesure où la devise allemande y joue un rôle prépondérant, ainsi que la Banque fédérale d'Allemagne, qui soutient périodiquement les autres monnaies (franc belge et couronne danoise, notamment).

Le 7 avril 1978, au sommet européen de Copenhague, le chancelier Helmut Schmidt, après s'être concerté avec le président Valéry Giscard d'Estaing, présentait, à la vive surprise des participants, un nouveau projet d'accord qui allait devenir le Système monétaire européen (SME) entré en vigueur le 13 mars 1979, et qui existe toujours aujourd'hui.

Le nouveau système doit beaucoup à deux hommes, deux techniciens, MM. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France à l'époque, et Horst Schulmann, directeur ministériel et responsable du service de la politique économique, financière et sociale à la chancellerie de Bonn. Ils agirent comme les diplomates secrets de leurs chefs respectifs, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing qui déjà, comme ministres des finances, n'avaient cessé de réfléchir à la nécessité de stabiliser les cours des monnaies de la CEE, après l'écroulement, en 1971-1973, du système de parités fixes élaboré en juillet 1944 à Bretton-Woods.

En fait, la conception du SME fut, au départ, essentiellement politique : il fallait *« ancrer »* solidement l'Europe des monnaies, en consolidant le serpent antérieur et en y faisant rentrer définitivement la France et l'Italie. Bien des inquiétudes et des contradictions subsistaient, avant la mise en vigueur de ce projet. A la Banque fédérale d'Allemagne, le président, M. Otmar Emminger, craignait que la première tourmente monétaire ne fût fatale au nouveau système et, surtout, redoutait que la Bundesbank n'ait à soutenir massivement les monnaies faibles des partenaires, au risque de compromettre la stabilité de l'économie de la RFA.

En outre, bien des difficultés s'élevèrent à propos de l'application des règles du marché commun agricole. Elles furent résolues par l'institution de montants compensatoires monétaires (MCM). Finalement, un accord fut conclu, les 4 et 5 décembre 1978, à Bruxelles, entre l'Allemagne, la France, l'Italie (avec un régime spécial), la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande – la Grande-Bretagne adhérant à l'accord, mais ne participant pas à son mécanisme le plus important, à savoir le maintien des parités.

Ce maintien, hérité de l'ancien serpent avec, comme auparavant, une limite de fluctuations de 2,25 % de part et d'autre de cours-pivots bilatéraux, était assorti d'une série de dispositifs destinés à rendre le système plus contraignant, plus solide et plus cohérent : indicateur et seuil « de divergence » (la fameuse « sonnette ») ; Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), doté d'une partie des réserves d'or des pays membres ; crédits communautaires mutuels pour financer les interventions des banques centrales ; nouvelle unité de compte européen, l'ECU.

Pas moins de onze ajustements

Le SME a eu une histoire mouvementée : pas moins de onze « ajustements », dont la majeure partie furent constitués par des réévaluations des monnaies « fortes » du système, mark et florin, face à des dévaluations des monnaies faibles, franc français, lire italienne et couronne danoise, le franc belgo-luxembourgeois se tenant à mi-distance.

Les ajustements les plus importants, impliquant l'ensemble des monnaies du SME, furent effectués, le plus souvent, à l'occasion d'un accès de faiblesse du franc français vis-à-vis du mark (toujours le couple orageux France-Allemagne) : le 4 octobre 1981, le 12 juin 1982, le 21 mars 1983. Le 6 avril 1986, ce fut la France qui, en l'absence de crise, prit l'initiative d'un réajustement, avec dévaluation du franc, pour « remettre la pendule à l'heure ». Citons deux dévaluations unilatérales de la lire (22 mars 1981 et 20 juillet 1985) et une du franc belge, le 22 février 1982.

Le SME, comme on le voit, aura donc constitué, pendant ses huit années d'existence, une *« zone de parités fixes mais ajustables »*, assurant des périodes de stabilité entre des ajustements souvent pénibles, provoquant des crises, à caractère souvent politique, entre les Etats membres, avec déclarations rituelles et propos « musclés ». Mais, en définitive, face au flottement général des autres monnaies, le SME a résisté, ce qui est le plus bel hommage qui puisse être rendu à ses fondateurs et à ceux qui lui ont permis de se perpétuer, bien que les tentations centrifuges aient été vives, notamment en France.

Toutefois, ce système demeure très vulnérable aux turbulences extérieures, celles du dollar, qui ont, notamment, contraint l'Allemagne à réévaluer unilatéralement le mark, le 12 janvier dernier. En fait, le SME a vu la seconde phase de son développement bloquée. Prévue par MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, cette phase prévoyait que, deux ans après la création du Système – soit en mars 1981, – les prises de décisions en matière de politique monétaire devaient être transférées des gouvernements nationaux et des banques centrales à un Fonds monétaire européen autonome.

L'opposition de l'Allemagne, les réticences de la France et d'autres pays, ont joué un rôle déterminant dans un blocage, qui n'a pas permis à la CEE de prendre une attitude commune vis-à-vis des cabrioles du dollar. A l'heure actuelle, toutefois, une réflexion s'est engagée au niveau des ministres des finances et du Comité monétaire de la CEE, afin d'étudier le renforcement du SME, et ceci dans deux directions.

Selon les Français, on pourrait mieux utiliser l'*« indicateur de divergence »* pour détecter aussitôt que possible de telles divergences dans l'évolution des monnaies du SME, et les corriger sans retard. A Bruxelles, on pense, également, reprendre, au compte de la CEE et pour son propre usage, le système d'une *« batterie d'indicateurs »*, imaginé au sommet de Tokyo, en juin 1986, et réactivé à l'occasion de l'accord du Louvre, le 22 février 1987 à Paris. Par ailleurs, les banques centrales du SME devraient se constituer des réserves de change en devises des autres pays du système, véritables matelas en cas de crise.

Enfin, les pays à monnaie forte ne seraient plus exonérés de l'obligation d'effectuer des interventions préventives, toujours en cas de crise, alors que, pour l'instant, ces interventions sont à la charge exclusive des pays à monnaie faible. A cet égard, la crise de janvier 1987, qui a contraint la RFA à réévaluer le mark, a pu obliger les dirigeants allemands à reconsidérer leur attitude, et à les rendre plus coopératifs, dans leur intérêt propre.

FRANÇOIS RENARD.

LA CEE, TRENTE ANS APRÈS

L'irruption tardive

INDUSTRIE

Instaurer un réseau serré d'alliances entre les entreprises du Vieux Continent

LA Communauté, durant ses trente années d'existence, n'a pas eu d'influence majeure sur l'évolution du paysage industriel européen. N'occupant qu'une place limitée dans la stratégie des entreprises, elle n'a pas suscité les rapprochements qui auraient été utiles pour que les groupes européens puissent affronter avec de meilleures chances de succès la concurrence américaine et japonaise.

Depuis le début des années 80, la *révolution technologique* et les retards accumulés par la Communauté dans plusieurs secteurs de pointe ont mis en relief les nécessités de tirer un meilleur parti du potentiel *industriel européen*. Par la force des choses, la coopération industrielle et technologique est devenue ainsi prioritaire.

C'est une tâche de longue haleine dont l'aboutissement devrait être la naissance d'un réseau serré d'alliances entre les entreprises du Vieux Continent. Dans ce type d'exercice difficile, *tout point marqué compte*, mais toute défaillance a des effets durables.

Dix ans après, la blessure laissée, en particulier en Allemagne fédérale par l'échec d'UNIDATA, n'est pas encore cicatrisée. A l'époque, la société informatique française CII, Siemens et la compagnie britannique ICL, avaient formé le groupe UNIDATA pour produire ensemble des ordinateurs. CII avait soudainement abandonné pour se marier à l'américain Honeywell.

C'est sans doute la raison pour laquelle M. Jacques Delors, fait sans précédent, vient d'intervenir dans les grandes manœuvres qui sont en cours dans les télécommunications pour recommander qu'au moment de la privatisation de la CGCT (une ancienne filiale d'ITT) le gouvernement français donne la préférence, parmi les candidats étrangers, à l'allemand Siemens plutôt qu'au géant américain ATT, ou même au suédois Ericsson.

Une inspiration libérale

Le traité de Rome est d'inspiration libérale. L'idée sous-jacente de la suppression des contingents et des droits de douane est bien sûr de favoriser le développement des échanges et, par-là même, de contribuer à la prospérité des entreprises ; mais l'obligation impérieuse était alors — et demeure toujours pour bon nombre de dirigeants européens — de *laisser agir le marché*, *les seules* interventions possibles, aux termes du traité, ayant pour objet d'assurer la liberté de la concurrence, en cassant les ententes ou en *réprimant* les abus des positions dominantes.

Rien ne fut donc tenté pour accompagner, sur le plan industriel, le mouvement d'ouverture des frontières. Les propositions de *« société européenne »* de droit européen des fusions, etc., restèrent dans les tiroirs. Résultat : durant les années 60, ce sont les entreprises américaines qui, en investissant alors massivement en Europe, donnèrent l'impression de tirer le meilleur profit du Marché commun. Ajoutons que l'échec de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) a découragé pendant longtemps les velléités d'action commune en matière de recherche, cette autre voie qui est exploitée, depuis maintenant plusieurs années, pour susciter la coopération entre les entreprises.

Dès le début des années 70, ce fut la crise et en même temps l'interruption du processus d'intégration. Dès lors, au lieu de regarder au-delà des frontières nationales pour éventuellement réunir leurs forces avec celles des voisins, les grandes entreprises se replièrent sur elles-mêmes. *« La mise en sommeil du traité de Rome correspond à une sorte de « renationalisation » des stratégies industrielles, consciente ou inconsciente »*, souligne M. Philippe Lamoureux, un des conseillers du président de la Commission.

Malgré les objections des libéraux purs et durs, très vives, en particulier en RFA, la Communauté fut cependant contrainte d'intervenir pour empêcher une guerre des prix de l'acier et superviser la restructuration en bon ordre de la sidérurgie de la Communauté. Cette dernière vit, *depuis 1980*, *sous* l'état de *« crise manifeste »* prévu par l'article 58 du traité de la CECA : afin de maintenir les prix, la production de chaque entreprise est contingentée. *Parallèlement*, un programme de restructuration se traduit par une réduction de la capacité de production.

En gérant, à la satisfaction des patrons comme des gouvernements, le repli de la sidérurgie européenne, la commission a démontré son aptitude à intervenir avec efficacité sur le terrain industriel. Elle a agi également avec succès pour accompagner la restructuration de l'industrie textile : en 1977, à Genève, à l'occasion du renouvellement de l'accord multifibres (AMF), elle a imposé aux pays fournisseurs du tiers-monde une limitation de leurs livraisons à la CEE.

Des cellules de recherche

C'est dans ce contexte d'interventions réussies que les douze principaux groupes de la CEE opérant dans la filière électonique informatique se sont adressés à *Bruxelles* pour lui demander de promouvoir la coopération entre industriels européens du secteur. Ainsi naquit en 1984, à l'initiative des entreprises, le programme ESPRIT.

L'objet est d'aider la Communauté à rattraper le retard accumulé dans ce domaine stratégique des technologies de l'information vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon. Le programme ESPRIT prévoit l'octroi de subventions du budget européen, à hauteur de 50 % de l'investissement, en faveur de projets présentés en commun par des industriels ou des centres de recherche appartenant à au moins deux pays de la CEE. Il est doté d'un budget de 1,5 milliard d'ECU (soit 10 milliards de francs) la moitié à la charge de la CEE, l'autre à celle des entreprises.

Il s'agit de *« recherches précompétitives »*, c'est-à-dire en amont du marché, et non pas d'une coopération visant à la mise au point de produits immédiatement commercialisables. Cependant, le grand avantage d'ESPRIT, outre les résultats obtenus par les chercheurs, est d'avoir appris aux entreprises communautaires à collaborer. *« Les grands groupes qui font de la recherche ont commencé ainsi à se doter de cellules européennes »*, commente un haut fonctionnaire bruxellois.

Le programme ESPRIT, qui, depuis trois ans, emploie trois mille chercheurs, est généralement considéré comme un succès.

« En dépit des surcoûts qu'entraîne inévitablement toute coopération, les industriels et les scientifiques nous disent qu'une recherche opérée dans le cadre d'Esprit est quatre fois plus rentable qu'une recherche qui serait engagée de manière isolée », constate, évidemment satisfait, M. Michel Carpentier, le directeur général responsable.

Le succès appelle le succès. Esprit a essaimé. La commission réunit ainsi de manière régulière depuis trois ans un *« groupe à haut niveau »* qui s'emploie à jeter les bases d'actions communes dans le secteur également essentiel des télécommunications. On y retrouve des représentants des gouvernements, des industriels et des P et T, des gens qui, jusque-là, s'ignoraient et se jalousaient.

Résultat de ces efforts, le conseil des ministres a approuvé en 1986 la phase préliminaire du programme RACE. Son objet est double ; d'une part, définir de manière collective le profil de réseaux à larges bandes qui, dans dix ans, véhiculeront à la fois l'image et les données, d'autre part, engager les recherches sur les technologies qu'il faudra maîtriser pour mettre au point ces réseaux à larges bandes, les centraux et les terminaux de demain. Un troisième programme, dénommé BRITE, encourage, sur des bases contractuelles identiques à celles d'Esprit, la coopération technologique dans les secteurs autres que l'électronique, l'informatique et les télécommunications.

La guerre des normes

Dans le cadre d'ESPRIT, de RACE, de BRITE, mais aussi parallèlement à ces programmes, la commission a engagé, avec l'appui des industriels européens, la bataille de la normalisation. La révolution technique se développe à grande vitesse. Les utilisateurs exigent désormais des matériels (ordinateurs, terminaux, systèmes) compatibles, autrement dit capables de communiquer entre eux. Ils n'en ont l'assurance que si les équipements qu'ils achètent répondent à des normes dûment répertoriées.

C'est une guerre de vitesse qui se joue en ce moment-même entre les Etats-Unis et le Japon. La commission, par le truchement des organismes spécialisés qui s'appellent le CEPT pour les télécommunications, et le CEL-CENELEC pour la filière électronique, s'emploie à faire définir, vérifier, appliquer, en liaison avec les industriels, producteurs, mais aussi utilisateurs, des normes européennes.

L'enjeu est de conserver la maîtrise de production des nouvelles technologies. L'établissement du « grand marché » peut venir utilement conforter les efforts ainsi accomplis. Outre les avantages évidents qui résulteront pour les entreprises de l'élimination des barrières technique, fiscale, réglementaire, l'ouverture des marchés publics constitue, comme le remarque la commission dans les propositions récemment transmises aux Etats membres, *« le meilleur levier pour une application effective des normes communautaires »*... La discipline que la commission voudrait voir s'appliquer imposera en effet aux administrations publiques de faire référence dans leur appel à ces normes européennes.

Fortes réticences

Les bases existent donc pour que la coopération industrielle, longtemps ignorée, devienne une réalité. Mais rien n'est joué, alors que, pour l'instant, la Communauté perd du temps. Les difficultés que rencontrent les Douze pour adopter le programme-cadre de recherches applicable pour la période 1987-1991, témoignent à quel point les réticences demeurent fortes.

L'engouement des entreprises pour les programmes communautaires, mais aussi pour la coopération technologique plus proche du marché, mise en œuvre dans le cadre peu structuré d'EUREKA, est certes une donnée encourageante. Mais il cohabite avec la persistance d'une réelle méfiance, surtout en RFA, où les groupes les plus puissants et les plus performants, tels Siemens, ne sont pas toujours convaincus des avantages qu'ils peuvent tirer d'une coopération organisée à l'échelle de la CEE. Ce sentiment, qu'il peut jouer seul, éprouvé par une partie du patronat allemand, trouve un écho à Bonn.

Mme Thatcher, de son côté, semble bien conserver, quoi qu'on dise, un préjugé défavorable à l'égard de l'ensemble de l'exercice bruxellois. Quant à elle, la France, pour des raisons d'autant moins compréhensibles qu'elle n'a pas de politique de rechange, comme le dit M. Delors, est *« présente, mais pas active »*.

PHILIPPE LEMAITRE.

L'espace comme obsession

(Suite de la page 35.)

Comme la France n'a pas complètement levé les contrôles des changes, le Trésor se réserve le droit de demander des justifications.

La libération est plus un effet d'optique qu'une réalité dans ce domaine. Mais à la fin de *1992*, c'est celle de l'ensemble des mouvements de capitaux de caractère purement financier qui devraient être réalisée. Par exemple, rien ne pourra plus *s'opposer* à ce qu'une banque allemande ou italienne vienne faire concurrence aux établissements français sur le territoire national. La libération ne sera toutefois pas complète, car il est à peu près certain que les résidents français n'auront toujours pas le droit, après 1992, de se constituer des dépôts en marks dans leurs banques en France.

En réalité, la liberté de circulation pour les capitaux est à la fois l'un des volets les plus importants et les moins *« européens »*, car le mouvement actuellement en cours concerne la globalisation des marchés financiers du monde entier. Reste à savoir, étant donnés les formidables risques courus dans ce domaine, si la libération en cours est *durable*, puisq'une grande partie des mouvements de capitaux transnationaux sont motivés par des opérations de couverture contre l'instabilité des taux de change et des taux d'intérêt qui fragilise considérablement l'ensemble du système. Ce n'est pas seulement en Europe que l'avenir du marché unique se joue.

PAUL FABRA.

Architectes sans frontières

LA mise en route du Marché commun, il y a un quart de siècle, avait créé bien des appréhensions, notamment dans les professions libérales. On voyait déjà les médecins allemands venir s'installer en masse sur la Côte-d'Azur et les assureurs britanniques entrer en force à Paris et ailleurs. Ces craintes ne sont pas matérialisées à cause notamment *de la lenteur des progrès dans la confection* des « directives » communautaires.

L'une des rares qui aient été mises au point est celle concernant les médecins. Les conditions de formation sont suffisamment voisines pour que la reconnaissance des diplômes soit en *principe pratiquée par* l'ensemble des Etats membres. Directive ou pas, il apparaît que ce texte unificateur n'a pas provoqué d'afflux massif des médecins d'un pays à l'autre.

La commission a fait adopter par le conseil des ministres une « nouvelle approche », qui consiste pour l'avenir à ne plus rédiger de directives allant dans les détails. Le conseil des ministres des Douze n'aurait à se saisir que de quelques principes généraux, renvoyant l'application aux organismes communautaires spécialisés. Aussi plus aucune directive n'a-t-elle été mise en chantier dans ce vaste domaine depuis deux ans environ.

En revanche, on s'est mis enfin d'accord sur la directive concernant la profession d'architecte, qui était en discussion depuis une bonne quinzaine d'années et qui achoppait sur les difficultés que faisait la France pour admettre *le système allemand* selon lequel un ingénieur (un terme lui-même à définir) peut s'installer comme architecte. Il a finalement été admis qu'une sélection s'opérerait parmi les ingénieurs-architectes allemands pour qu'ils puissent *s'installer librement en France.*

Le compromis qui se fait jour est qu'un professionnel pourra exercer son métier librement dans un autre pays membre à partir du moment où il pourra faire état d'une expérience déjà ancienne d'au moins dix ans. Compromis plutôt *hypocrite* car, *précisément*, un professionnel déjà installé depuis longtemps n'éprouve pas nécessairement le besoin d'aller se transplanter ailleurs.

Là encore, une décision de la Cour de justice est venue à point nommé débloquer un dossier longtemps enlisé. Les juges de Luxembourg ont décidé que, dans le cas d'un contrat de coassurance, l'un des assureurs pouvait très bien ne pas être installé, *fût-ce par une filiale*, dans le *pays* où le contrat s'applique. C'est là ouvrir la voie à la liberté des prestations de services pour les établissements n'ayant pas pris pied sur tel territoire national.

P.F.

La chronique de Paul Fabra

L'Europe est comme ça

DANS toute la mesure où l'ambition de constituer un grand espace économique unifié en Europe s'inspire de l'idée qu'il convient de créer de ce côté-ci de l'Atlantique l'équivalent du vaste marché américain, la question se pose de savoir si les nombreux obstacles qui s'opposent à cette entreprise doivent tous être considérés comme indésirables. Autrement dit, faut-il, dans tous les cas, n'y voir que les difficultés que les âmes bien nées d'Europe se doivent de surmonter, ou bien faut-il leur accorder le bénéfice du doute ?

Dans ce dernier cas, beaucoup de choses qu'on est tenté de qualifier d'« empêchements » pourraient faire figure, jusqu'à preuve du contraire, d'habitudes de vie, de traditions, de manières d'être sociales, qui méritent aussi, moyennant peut-être adaptation au cadre élargi de la Communauté, d'être conservées ? Au risque de tomber dans un certain romantisme régionaliste, on pourrait aller jusqu'à se demander si, dans les éléments de différenciation, il ne faut pas voir des objets sur lesquels portera la concurrence, plutôt des causes de cloisonnement.

En cette période marquée par le trentième anniversaire de la signature à Rome des traités novateurs instituant la Communauté économique européenne (Marché commun) et l'EURATOM qui ont donné (en tout cas le premier nommé) toute son ampleur à l'œuvre commencée en 1950 par la CECA (Communauté charbon acier), les comparaisons entre les génies respectifs de l'Amérique et de l'Europe refleurissent. Encore que la mode soit plutôt d'insister sur les vertus du premier et à se demander si le second a encore sa place dans le monde moderne face à la concurrence des Etats-Unis et du Japon, deux pays, soit dit en passant, si différents l'un de l'autre que, si d'aventure on se mettait dans la tête de vouloir les imiter simultanément, on voit mal comment on s'y prendrait.

Parmi les choses que dépouillait l'immigrant pour devenir Américain, il y a eu, jusqu'à une époque récente en tout cas, sa langue maternelle, sauf, bien sûr, s'il venait des îles Britanniques. Ce sacrifice faisait en quelque sorte partie des épreuves à travers lesquelles il était invité (par la contrainte sociale) à passer pour acquérir ce « plus » que constituait l'acquisition d'une nationalité nouvelle sur le Nouveau Monde. Pendant que s'opérait de l'autre côté de l'Atlantique cette extraordinaire expérience d'unification linguistique qui n'a peut-être pas son équivalent par le nombre de gens impliqués, depuis l'Empire romain, une évolution inverse se produisait sur le Vieux Continent.

Pour des millions d'Européens, le « plus » a consisté, à partir de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, *à retrouver avec leur nationalité* de lointaine origine le plein usage de leur langue maternelle qu'ils devaient abandonner dès l'école au profit d'une autre devenue « officielle » par suite des vicissitudes de l'histoire. C'est ainsi que les Tchèques ont recommencé à parler tchèque en dehors du cercle étroit de leur famille (partout ailleurs, ils étaient pratiquement obligés de s'exprimer en allemand). Les Roumains de Transylvanie ont recouvré le droit de s'exprimer partout en roumain au lieu d'être contraint de passer par le hongrois ; les Finnois ont reconquis le plein usage du finlandais en partie évincé par le suédois (resté deuxième langue officielle), etc.

Cette renaissance linguistique s'est poursuivie jusqu'à notre époque, y compris dans la partie occidentale de l'Europe. Après la deuxième guerre mondiale, les Flamands de Belgique ont revendiqué, avec la véhémence que l'on sait, et obtenu pour leur idiome la dignité de langue à part entière. Après le retour de la démocratie en Espagne, le catalan a repris ses droits et ses chances.

La Communauté économique européenne compte dix langues officielles (y compris le gaélique). C'est plus qu'un symbole. Il n'est pas douteux que cette multiplicité entraîne des complications, mais celles-ci sont très légères par rapport à la crise peut-être fatale qu'ouvrirait toute tentative de remise en cause. Un service perfectionné de traduction n'est pas un luxe. Il contribue à sa manière à faire de la Communauté autre chose qu'une organisation internationale, type OCDE ou FMI, (pour ne pas parler de l'ONU et de ses dépendances) où les représentants de nombreux pays, y compris des plus grands dotés d'une langue de culture universelle (l'Allemagne par exemple) se voient en fait sinon en droit interdits de l'utiliser. Le général de Gaulle commettait une grande injustice, et tout simplement une erreur, quand il reprochait à l'Europe communautaire son « volapuk » (et cela d'autant plus que les documents émanant de l'administration française ne sont guère mieux rédigés que ceux de la Commission de Bruxelles).

LA tour de Babel bien maîtrisée nous ramènera aux conditions propres à établir un « marché sans frontières » dans l'Europe communautaire, qu'il conviendra, mieux vaut s'en convaincre tout de suite, pour s'en féliciter, d'étendre aux pays restés en dehors d'elle, Suisse, Suède etc. La Commission européenne et, avec elle, plusieurs pays membres, la France en tête, ont pris conscience des dangers et des impossibilités de l'unification forcée. Pendant longtemps, on a raisonné à Bruxelles sur l'hypothèse du tout ou rien, et bien sûr on a eu rien, ou pas grand-chose. L'idée préconçue était de former un grand marché unique à l'américaine impliquant une « harmonisation » poussée des réglementations et législations de toutes sortes.

Outre qu'une telle méthode conduisait tout droit à l'impasse — quinze ans de discussions pour ne pas encore s'entendre, sur une directive définissant le métier de coiffeur, — il n'est pas sûr que la vision apparemment grandiose qui aboutissait à ces petitesses était une bonne idée. L'existence d'un grand marché n'est pas à soi seul la garantie d'une économie forte. Cela est vrai autant aux États-Unis qu'ailleurs. Aucune entreprise ne dispose dans le monde d'un marché aussi immense et unifié que General Motors. La crise profonde que traverse le fabricant géant de l'automobile manifeste beaucoup des faiblesses de l'industrie américaine, et de l'incompétence de ses managers (pas tous, évidemment) cités en France complaisamment en exemple par tout un courant de pensée dont les adeptes voient dans les Etats-Unis le capitalisme de leurs rêves.

L'évolution qui se fait jour à *Bruxelles, à Paris et dans plusieurs* autres capitales de la Communauté, ouvre enfin la porte à des espoirs plus solides de réalisation. Dans la grande affaire déclenchée par la signature de l'Acte unique, la Commission était pourtant mal partie. Elle proposait dans son *Livre blanc* de 1985 pas moins de trois cents directives. Beaucoup d'entre elles étaient dictées par l'esprit de système, comme nous le dit un haut fonctionnaire européen.

Entre-temps, s'est produit, sous l'influence devenue prépondérante de la Cour de justice de Luxembourg — cette institution est plus que la Commission le moteur de la construction en cours, — un renversement de perspective. Il s'exprime dans des arrêts célèbres, tel celui dit « cassis de Dijon » et, plus récemment, l'arrêt sur la réglementation allemande de la bière. Au lieu de chercher à faire entrer tous les pays dans le même moule, tâche gigantesque et occasion magnifique pour les lobbies d'exercer *ad infinitum* leur action de retardement, on pose en principe une règle simple qui est celle de la reconnaissance mutuelle. Est réputé pouvoir circuler à travers le territoire couvert par les douze Etats membres, toute marchandise reconnue dans celui où elle est produite comme digne (au regard des exigences de sécurité, de salubrité, etc.) d'être offerte à la consommation.

Selon cette conception, il n'existe plus à la limite qu'un seul obstacle à la libre circulation des produits, des personnes et des capitaux.

C'est le non-respect du droit. A partir du moment où certaines règles en usage dans tous les pays civilisés — et comment imaginer que chacun des Douze n'entre pas dans cette catégorie ? — sont respectées, les Européens ont droit à cette libre circulation. La Commission propose maintenant de pousser plus loin dans cette voie prometteuse. Dans le domaine des marchés publics qui a donné lieu à tant de frustrations, il s'agirait d'ouvrir l'accès aux tribunaux locaux (avec possibilité de recours devant la Cour) aux entreprises étrangères discriminées.

LE grand marché sera d'abord un ordre juridique. Paradoxalement, c'est dans le pays qui doit son renouveau à une telle vision de l'organisation économique et sociale que se manifestent les plus grandes résistances. Les Allemands de l'Ouest qui, au lendemain de la guerre, ont forgé le concept, ô combien fécond, d'économie sociale de marché (sozial-markt-wirtschaft), redoutent aujourd'hui que, à la faveur de la reconnaissance mutuelle, ne déferlent chez eux des produits ne répondant pas aux normes de la qualité allemande. Qu'ils se consolent.

Le nouvel Etat de droit en cours de formation dans la Communauté a ceci de positif et de vivant qu'il ne préjuge pas les conséquences pratiques de ses dispositions. Par exemple, le récent arrêt de la Cour favorisera-t-il effectivement l'importation en Allemagne de bières étrangères ? Si, par hasard, certains consommateurs allemands ne savaient pas que la réglementation sur la « pureté » de cette boisson était plus sévère pour leurs fabricants qu'en dehors de la République fédérale, la publicité donnée à la décision des juges de Luxembourg ne devrait plus laisser le moindre doute à ce sujet dans leur esprit.



هكذا من الأصل

Deux cent mille manifestants à l'appel de la CGT pour la défense de la Sécurité sociale

La manifestation organisée par la CGT, le dimanche 22 mars à Paris, sur le thème *« la Sécu c'est la vie »*, contre les mesures gouvernementales sur la Sécurité sociale, a réuni de cent cinquante mille à deux cent mille personnes (un million selon les organisateurs, *quatre-vingt-quatorze* mille cinq cents selon la préfecture de police) en deux cortèges.

Une quarantaine d'organisations s'étaient jointes à l'appel : syndicats de la tendance Unité et action de la FEN (animés notamment par les communistes), Fédération des mutuelles de France, associations de travailleurs immigrés, de retraités, de handicapés, JOC..., ainsi que du PC.

Avant le défilé, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, qui conduisait le cortège avec le bureau confédéral, a affirmé : *« Il existe des milliers d'exclus de tout, sans ressources, sans toit, sans protection sociale. Les soins de qualité deviennent inaccessibles. Désormais, rester en bonne santé on appelle cela un confort, un privilège... Ne laissons pas détruire la Sécurité sociale et la prévoyance. Poursuivons notre action avec vigueur. Face au malheur et à la résignation nous sommes les forces de la vie et de la lutte. »*

Un succès important aux lendemains incertains

« Tant crie-t-on Noël, qu'à la fin il vient », pourrait dire M. Krasucki. Le secrétaire général de la CGT avait annoncé une manifestation *« énorme »*, *« immense »*. Elle a été considérable, *même si* elle n'a pas atteint — et de loin — le chiffre de un million de personnes que M. Krasucki avait avancé à l'issue du défilé.

La CGT avait dû reporter la manifestation prévue à l'origine pour le 25 janvier : le climat n'y était pas, en termes sociaux autant que météorologiques. Le mouvement des cheminots, celui des conducteurs de métro et celui des électriciens, trop proches, ne permettaient pas en fait de « rebondir ».

Cette fois, la CGT a réussi. Il faut sans doute remonter à mars 1979 et à la manifestation des sidérurgistes pour retrouver un défilé syndical *aussi important* à Paris. *Le* thème était sans doute favorable : la défense et l'extension de la Sécurité sociale ne souffrent pas de discussion dans la famille cégétiste. Le calendrier y a aidé : à la mise en application du plan Séguin, et, notamment, de la réduction des remboursements des médicaments *« de confort »*, sont venus s'ajouter les débats sur l'avenir des retraites et les perspectives d'augmentation des cotisations salariales. La pédagogie pessimiste de M. Séguin et les interventions de M. Chirac ont aussi plutôt contribué à nourrir les inquiétudes.

Démontrant qu'elle a conservé sa capacité de mobilisation, la CGT a donc pu prouver à ses propres yeux, comme au regard de l'extérieur, qu'elle était *« toujours là »*, comme ses militants le scandent d'un défilé à l'autre. On a retrouvé dans la manifestation tous les secteurs forts de la confédération. Cela suffira-t-il pour tenir en échec les décisions gouvernementales sur l'assurance-maladie et faire abandonner les projets ? M. Krasucki avait voulu répondre par avance en affirmant, avant la manifestation, que celle-ci *« n'était pas un aboutissement, mais un point de départ »*, et qu'elle *« faisait partie d'un ensemble de pressions qui traduisent une immense volonté populaire : à force de dire que les gens n'en veulent pas se constitue une digue infranchissable »*.

La manifestation de dimanche est-elle l'amorce d'un grand mouvement susceptible d'entraîner le retrait du « plan Séguin » ? La référence ici est 1980 : cette année-là, la *mobilisation* syndicale et mutualiste avait réussi à empêcher l'application du *« ticket modérateur d'ordre public »* (non remboursable par les mutuelles), décidé par le gouvernement de M. Barre et avait fait abandonner la proposition de loi de M. Henry Berger (RPR), prévoyant un strict contrôle de l'évolution des dépenses.

Mais la situation n'est guère comparable. En 1980, la CFDT et la FEN, comme la CGT, étaient entrées dans l'action aux côtés de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) et de la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs, malgré certains désaccords. Plusieurs journées d'action s'étaient succédé au printemps 1980, marquées par des grèves et des manifestations multiples. FO, la CFTC, même la CGC avaient pu s'associer à certaines. Une partie des médecins libéraux, avec le principal syndicat de praticiens, *la CSMF, s'étaient même* un moment joints au mouvement.

Pour l'instant, le gouvernement ne se heurte pas à une telle opposition. Il n'est pas question de grèves : en choisissant un dimanche pour son défilé, la CGT renonçait à demander à ses militants et à ses sympathisants d'arrêter le travail en plus.

Surtout, aujourd'hui, chaque syndicat fait bande à part, en dépit de quelques convergences. Chacun a tenu à affirmer son analyse et il a fallu beaucoup d'efforts pour que l'on retrouve la CFDT et la FEN aux côtés de la FNMF.

La manifestation de dimanche n'a pas dépassé le cercle de la famille *cégétiste* ; la JOC *exceptée, la liste* des organisations qui avaient appelé en témoigne. Sur le plan politique, seul le Parti communiste a apporté un appui à *la CGT* avec, non seulement une importante délégation de son bureau politique conduite par M. Georges Marchais, mais la présence ouverte d'un certain nombre de sections dans le cortège, au risque de compromettre la CGT. De cet isolement, la CGT tire fierté, se flattant d'être *« le seule syndicat qui n'a jamais admis qu'on touche à la Sécurité sociale »*.

Un risque d'émiettement

Aussi le succès du 22 mars *risque-t-il* d'être sans lendemain. Il peut, certes, inciter les autres syndicats à durcir leur opposition à certaines mesures : par exemple, la limitation du remboursement des médicaments dits *« de confort »* encourager certaines initiatives ; ainsi, les conseils d'administration de plusieurs caisses primaires d'assurance-maladie ont refusé d'appliquer la *« prestation supplémentaire »*, qui doit permettre de prendre en charge les assurés aux ressources modestes.

Mais ce succès peut aussi provoquer un raidissement de chacun sur ses propres positions. Aujourd'hui, désaccords et divisions sont trop profonds. De surcroît, plus réalistes, *conscients de leur faiblesse*, les autres syndicats, tout en tâchant de faire bonne figure, souhaitent se placer en bonne position pour les prochaines discussions et influer ainsi sur les décisions gouvernementales, comme sur les futurs « états généraux ». Pour cela, il n'est pas sûr que la tactique de la CGT soit la meilleure.

Le gouvernement va sans doute entretenir lui-même les campagnes sur la sécurité sociale par la préparation des *« Etats-généraux »*. Mais ces campagnes ne paraissent pas de *nature à le contraindre à abandonner* le plan sur l'assurance-maladie ou les projets sur la retraite.

Pour l'assurance-maladie, le risque d'échec vient plutôt d'ailleurs : de l'émiettement. Les syndicats médicaux, après avoir réclamé la réduction des remboursements à 100 %, ne veulent, pas plus que les pharmaciens, avoir à l'expliquer ou à la justifier. Les conseils d'administration des caisses primaires, irrités par la surcharge provoquée par la mise en route des différentes mesures, autant que par leur contenu, traînent les pieds. C'est dans ces difficultés d'application du plan Séguin que réside le risque pour le gouvernement. Que les *médecins, sans le dire, n'appliquent* pas les nouvelles dispositions, que les caisses soient débordées par les opérations à faire pour le réexamen des exonérations, comme par le nombre des demandes d'aides, et la « rationalisation » n'aura pas les effets espérés...

GUY HERZLICH.

Des propositions pour le financement

A *côté de son refus* de la politique gouvernementale, la CGT présente aussi des propositions de financement destinées à éviter une augmentation des cotisations *sur* les salaires. Jugeant le régime général avant tout *« malade du chômage »*, elle complète *« une autre politique d'emploi »* par une cotisation assise en partie sur la *« valeur ajoutée »*, qui pénaliserait les entreprises supprimant des emplois ou privilégiant la rentabilité financière.

Elle y ajoute des mesures à rendement immédiat selon elle. D'abord récupérer une partie (10 milliards de francs) des dettes des entreprises aux URSSAF (évaluées par elles à 40 milliards de francs en cumulé depuis 1978) et créer pour l'avenir un fonds de compensation alimenté par une contribution de 0,3 % de la masse salariale. Ensuite instaurer une cotisation de 12 % (taux des cotisations salariales) sur les revenus des capitaux mobiliers, qui pourrait *rapporter 38 milliards* de francs. Enfin, *supprimer* la compensation entre les régimes de salariés et de non-salariés, ce qui pourrait, selon la CGT, *économiser* au moins 17 milliards de francs au régime général.

« Chère santé »...

« Séguin, le Sécu ne veut pas mourir comme ta chèvre. » Le dimanche 22 mars, 150000 à 200000 assurés qui défilent à l'appel de la CGT reprennent le slogan sans avoir cette allure de troupeau prise par d'autres manifestations. Diantre ! Que de couleurs sous *le soleil timide*, une combativité vibrante et, partout, la liesse... Paris avait oublié que les salariés pouvaient occuper le *pavé avec autant de brio que les* étudiants. Même la direction cégétiste n'avait sans doute pas prévu ce grand chelem. Ces milliers de gens sont arrivés au petit matin en autocars, en train,en voitures, à pied et — plus — rarement en avion.

Le cortège du Rhône ouvre l'immense marche. Sur son camion se tient une chèvre — celle de M. Séguin — dont les assurés refusent précisément le sort. Auvergne, Aquitaine, Nord Pas-de-Calais, etc... les binious de Bretagne *précèdent* le mimosa en boutonnières de Nice, les vins de Touraine, ceux du Beaujolais — *« la cuvée Séguin, bonjour les dégâts »*. Les retraités *retrouvent* l'émotion de 1936 et les jeunes, encore plus nombreux, découvrent l'ivresse des luttes de masses.

Chère santé chère retraite... Les assurés ce 22 mars défendent *« leur »* Sécurité sociale comme un bien précieux. C'est l'originalité de cette manifestation. Cela intrigue les plus blasés. Comment expliquer ? L'évidence, pourtant, saute aux yeux des plus jeunes. *« La Sécurité sociale ? C'est très personnel. C'est la vie. C'est comme l'éducation pour les étudiants. »* Simple... Catherine, vingt-neuf ans, l'affirme avec une tranquille assurance.

Ronde et sanglée de cuir, la jeune femme est mariée, mais *« on se voit entre deux trains »*, regrette-t-elle. Elle est en effet cheminot. Titulaire du baccalauréat, elle est entrée il y a dix ans à la SNCF ; elle y est devenue contrôleur roulant et habite Nantes. Ce 22 mars, elle manifeste avec conviction : *« Les cheminots risquent de perdre, dans deux ans, leur régime spécial de protection. »* De toute façon, pense Catherine *« aujourd'hui, on ne peut plus vivre en égoïste »*. A ses yeux, *« les étudiants se sont formidablement battus pour l'éducation. Se battre aujourd'hui pour la santé, c'est pareil. Tous les jours, la maladie peut frapper, vous comme moi. Si demain il faut se payer les médicaments, on ne pourra plus se soigner. Avec 5 000 F par mois, vous rendez-vous compte ? »* La jeune femme se tait, puis reprend, plus véhémente : *« Et puis, ils nous prennent trop pour des idiots. Le gouvernement brandit, sans aucune explication, ses chiffres et son déficit comme si on était incapables de comprendre. Nous, ce qu'on veut, c'est le dialogue. »*

Autour de Catherine, une retraitée du quartier se panique : comment pourra-t-elle poursuivre son traitement *« si les anti-inflammatoires ne sont plus totalement remboursés »*. Un jeune père de famille renchérit. Il a fait le calcul. Si son fils est opéré des végétations, il faudra payer 2 245 F... si le plan Séguin est *mis en œuvre*. Trompettes, crécelles et sifflets du défilé interrompent la conversation. Chacun reprend la marche. Catherine *porte une rose rouge : « N'y voyez aucune intention spéciale. Dans la vie, tout n'est pas politique »*, explique-t-elle. Elle est syndiquée depuis quatre ans *« seulement »*. L'étiquette ? *« Sans importance. »* Pour le moment, elle se trouve bien à la CGT — un syndicat *« qui se bat »*, mais qu'elle quitterait sans regret si demain la situation changeait.

Elle est arrivée vers midi gare Montparnasse en compagnie d'une bande de jeunes cheminots et de trois mille cinq cents assurés de Loire-Atlantique. Casse-croûte sur le parvis, défilé dans Paris, spectacle à l'Olympia et retour au bercail. Demain, à l'aube, *« on reprendra le boulot »*.

Ce fut un tranquille 22 mars. Un seul incident marqua la journée. Une voiture roulant à contre-sens près de la porte Saint-Martin blessa légèrement cinq personnes. Mais était-ce volontaire ? De ce dimanche, il restera le souvenir de la plus importante manifestation qu'ait connue la Sécurité sociale depuis des années.

DANIÈLE ROUARD.

La durée globale des TUC pourra aller jusqu'à deux ans

Les travaux d'utilité collective (TUC), jusqu'ici *limités* à douze mois, pourront être prolongés au maximum de douze mois, la durée globale ne pouvant excéder deux ans, aux termes de deux décrets publiés au *Journal officiel* du samedi 21 mars. Les TUC demeurent; comme lors de leur lancement en octobre 1984, réservés aux jeunes de seize à vingt-cinq ans, sous la forme d'une activité limitée au maximum à quatre-vingts heures par mois, à mi-temps, avec une rémunération mensuelle de 1 250 F versée par l'Etat, qui paye aussi les charges sociales. *L'employeur n'est* pas obligé de verser une indemnité de frai, facultative de 500 F.

Pour pouvoir prolonger les TUC de douze mois, les employeurs (associations, entreprises publiques, collectivités locales) doivent faire la demande à la direction départementale du travail. Ils doivent conclure avec l'Etat un avenant à la convention d'habilitation et verser pour cette seconde année 1 000 F par mois pour vingt heures par semaine, l'Etat versant 250 F et prenant toujours en charge les cotisations de Sécurité sociale. L'employeur de TUC verse une indemnité de frais comprise entre 250 F et 500 F par mois.

Affaires

REPÈRES

Impôts locaux

Baisse à Paris en 1987

Les impôts locaux acquittés par les Parisiens (taxe professionnelle, taxe foncière, taxe d'habitation) n'augmenteront pas d'un centime en 1987. C'est ce qu'a annoncé M. Jacques Chirac au Conseil de Paris du lundi 23 mars. Le montant de ces contributions, a rappelé le maire, est le produit d'une base d'imposition fixée par l'Etat (revalorisée de 3,3 % en 1987) multipliée par un taux qui, lui, est déterminé par les élus locaux (– 3,3 % en 1987 à Paris). D'autre part, la taxe de balayage n'augmentera que de 1 % et la vignette automobile restera au même niveau. Au total, et compte tenu d'une inflation évaluée à 2 %, les Parisiens, pour la première fois de leur histoire, bénéficieront d'une baisse des impôts locaux.

Industries électriques et électroniques

Chute de l'excédent commercial

L'excédent commercial des industries électriques et électroniques françaises s'est réduit de 9,5 milliards de francs en 1985 à quelque 5 milliards en 1986. Selon la Fédération des industries électriques et électroniques (FIEE), la raison principale en est la baisse des ventes de grands équipements civils, dont les débouchés se situent pour l'essentiel dans les pays en voie de développement, et principalement le Moyen-Orient, l'Afrique noire et le Maghreb.

Parallèlement les importations de matériels électriques et électroniques en provenance d'Asie ont progressé de 26 % en 1986.

Viande porcine

Les éleveurs bloquent l'abattoir de Strasbourg

Les éleveurs de porcs du Bas-Rhin ont bloqué dans la nuit de dimanche à lundi 23 mars l'entrée des abattoirs de Strasbourg, en interdisant l'accès non seulement aux camions transportant des porcs en provenance de l'étranger, mais aussi des autres régions de France.

Ces éleveurs condamnent les distorsions de concurrence intérieures et surtout extérieures qui favorisent trop la Bretagne, la RFA, la Belgique, les Pays-Bas et le Danemark. Ils réclament la suppression définitive des montants compensatoires monétaires et une prime qui permettrait d'incorporer des céréales dans l'aliment du bétail de manière à rapprocher le prix de ces céréales avec celui des produits de substitution, en particulier le manioc. Les manifestants ont aussi forcé les portes de la direction départementale de l'agriculture et de la forêt au cours de la nuit et y ont lâché des cochons vivants.

D'autre part, dans la Creuse, à l'appel de la FDSEA, c'est contre le rapport Guichard sur l'aménagement du territoire que plusieurs centaines de paysans ont manifesté, organisant des cortèges dimanche après 23 heures, dans les principales villes du département. Ce rapport oublie trop l'avenir du monde rural et doit être, indiquait une pancarte, *« jeté au panier »*.

Nucléaire

Puissance réduite pour trois réacteurs américains

Le département américain de l'énergie vient de décider de réduire la puissance de trois réacteurs nucléaires utilisés à des fins militaires. Cette décision fait suite à une mise en garde de l'Académie nationale des sciences qui, dans un rapport rendu public il y a une huitaine de jours, a fait remarquer que ces réacteurs, installés près d'Aiken (Caroline du Nord), étaient, comme la centrale de Tchernobyl, dépourvus d'enceinte de confinement. C'est la raison pour laquelle ces trois unités américaines fonctionnent maintenant à moins de 50 % de leur capacité théorique.

La signature du contrat d'Eurodisneyland

Le contrat de construction d'un parc de loisir Eurodisneyland, à Marne-la-Vallée, devrait être signé, le mardi 24 mars, par M. Eisner, PDG de Walt Disney Production, et par M. Chirac.

Ce parc devrait, selon ses promoteurs, attirer dix millions de visiteurs par an, rapporter 6 milliards de devises et créer 30 000 emplois. Au-delà, c'est un vaste projet d'aménagement de l'Est-parisien qui est prévu avec un golf, des hôtels, des bureaux, des commerces et un centre de congrès.

L'investissement, pour la première tranche, est de 15 milliards de francs. Le projet ne fait pas l'unanimité : si les créations d'emplois ont convaincu les gouvernements Fabius puis Chirac, diverses voix se sont élevées pour contester les conditions très favorables faites à Walt Disney ou, localement, les expropriations nécessaires.

Un enjeu pour tout l'Est parisien

Après vingt-six mois de négociations difficiles, les élus français et le président de Walt Disneyland Production, M. Michaël Eisner, devaient signer, le mardi 24 mars, le contrat prévoyant la création du plus grand parc de loisir européen Euro-Disneyland à Marne-la-Vallée.

Une société « pivot », au capital de 2,6 milliards de francs, sera créée, au sein de laquelle Walt Disney Production détiendra 17,67 % (soit un sixième) des parts. Plus de la moitié des capitaux seront français ou proviendront de la Communauté économique européenne, 40 % seront américains. Cette société de droit français s'est engagée à faire 12 milliards de francs de travaux. La Caisse des dépôts, premier investisseur, apporte d'ores et déjà un prêt bonifié de 3,8 milliards de francs.

Pour séduire et convaincre les Américains, les pouvoirs publics et les élus régionaux apporteront dans la corbeille de mariage 11 kilomètres de métro (le prolongement du RER jusqu'au parc : 750 millions de francs). Deux échangeurs permettant de relier l'autoroute A 4 à Euro-Disneyland (140 millions de francs) et la construction de la voirie primaire. Montant de la dot : 1,6 milliard de francs. Les travaux seront assurés par un établissement public aménageur (EPA-IV), qui viabilisera les terrains et les revendra moyennant une commission à la société pivot. Cette énorme opération immobilière portera sur 1 945 hectares et pourra durer trente ans.

Après avoir constitué un tour de table, la société commencera ses travaux probablement début 1988, afin d'ouvrir en 1992 une première tranche de 500 hectares. Un parc de 150 hectares sera livré à Mickey et au royaume enchanté de Walt Disney. On comptera également un golf de 18 trous, 5 000 chambres d'hôtel, 30 000 mètres carrés de bureaux, 22 000 mètres carrés de commerces et de restaurants, 500 logements de luxe, un parc d'activité de 50 000 mètres carrés.

A terme, et sur les 1 500 hectares restants, le deuxième élément du parc de loisirs : un centre technologique sera créé sur 100 hectares. Mais les aménageurs ont également prévu deux autres golfs, 18 000 chambres d'hôtel, 24 000 résidences hôtelières, un parc aquatique, 5 000 logements, un centre commercial de 90 000 mètres carrés, 60 000 mètres carrés de commerces et de restaurants, 700 000 mètres carrés de bureaux – soit la moitié de la Défense, – un centre de conférence de 40 000 mètres carrés, un camping de 2 000 places, enfin, une zone d'activité de 75 hectares. Total des investissements : 15 milliards de francs (dont 1,6 milliard de fonds publics) pour la première tranche et 45 à 50 milliards de francs pour le total des investissements sur le parc.

La négociation a été longue et difficile. Même si les Français, en raison de la multiplicité des parties intéressées (région, département, Etat), avaient nommé face aux Américains un négociateur unique (M. Peyrelevade, nommé par M. Fabius, puis M. Jean-René Bernard, choisi par M. Chirac), il a fallu obtenir l'assurance que les travaux promis par les pouvoirs publics ne commenceront qu'une fois le tour de table de la société pivot constitué et les 12 milliards de francs d'investissement disponibles.

D'autre part, des pénalités sont prévues si la société ne mène pas les travaux au rythme négocié. Pour rassurer ceux qui craignaient de voir 2 000 hectares de la banlieue parisienne livrés en pâture à Mickey et à la civilisation américaine, le contrat prévoit que la langue française sera utilisée dans le parc pour la signalisation, les animations, etc. Enfin, c'est le francophile M. Robert Fitz-Patrick, président de l'Institut d'art de Californie et directeur du Festival de Los-Angeles, qui est chargé de l'animation du parc.

M. Maurice Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France, ne cache pas sa satisfaction : *« Après vingt ans passés au service de la région puisque j'ai été élu au district en 1967, je vois mes efforts d'aménagement couronnés »*, constate-t-il en qualifiant l'accord de *« contrat du siècle »*. L'enjeu économique est de taille : trois mille à quatre mille emplois par an seront créés dans le bâtiment et les travaux publics durant la construction du parc et trente mille personnes y seront engagées pour son exploitation. Seuls deux cents Américains seront présents durant les travaux et soixante-dix après l'ouverture. En outre, le parc attend 10 millions de visiteurs par an, dont 56 % d'étrangers, soit un apport en devises de 6 milliards de francs par an.

Sans Euro-Disneyland, la quatrième tranche de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, sur laquelle le parc s'installera, aurait-elle jamais vu le jour ? Enfin, les Américains ont bien voulu prendre le pari du *« rééquilibrage à l'Est »* tant souhaité et jamais obtenu par les élus régionaux. Il est en effet assuré avec la création à terme de 700 000 mètres carrés de bureaux (la Défense en compte 1 000 000). D'autre part, un complexe d'accueil hôtelier et d'équipements de congrès assurera la position de Paris dans ces activités économiques d'avenir que sont le tourisme et les loisirs.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Mickey ou Picsou ?

Les projets capables de créer quelque trente mille emplois sont devenus rarissimes. Il n'y en a plus dans l'industrie, la taille des usines nouvelles étant désormais réduite à un ou deux milliers d'emplois. Seuls les services peuvent apporter de tels volumes d'emplois nouveaux. Fallait-il pour autant accepter, comme l'ont fait les gouvernements Fabius et Chirac, de nombreuses dérogations au droit commun ?

Pour convaincre les Américains, il a fallu :

– Accorder un prêt de 3,8 milliards de francs à un taux inférieur de 1,5 point à celui du marché – bonification habituellement réservée aux projets d'intérêt public ;

– Modifier une loi pour prévoir un arbitrage hors tribunaux, contrairement aux règles communes ;

– Débourser 1,6 milliard de francs apporté par l'Etat et la région pour aménager les infrastructures, alors que Walt Disney n'engage que peu de fonds ;

– Exproprier quelque 2 000 hectares de terrains pour une opération privée ;

– Réduire le taux de TVA de 18 % à 7 % sur diverses activités (sauf les manèges).

Pour trente mille emplois de faible qualification, n'est-on pas allé trop loin ? N'a-t-on pas trop cédé aux très habiles négociateurs de Walt Disney ? L'enjeu est certes de taille pour tout l'Est parisien et toutes ces dérogations peuvent se discuter. Mais l'entrée de la France dans la société du spectacle des Mickey semble revenir bien cher.

E. L. B.

Astérix, Gargantua, les Schtroumpfs et les autres...

Les Français, condamnés jusqu'à présent aux loisirs postés devant leur téléviseur, au zoo ou au cinéma du dimanche, vont entrer dans le monde enchanté des parcs récréatifs. Nés aux Etats-Unis en 1887, avec l'ouverture de Coney Island, les *Amusements' Parks* sont devenus synonymes de Disneyland en 1955, lorsque Walt Disney s'y intéressa. Ils sont deux cents outre-Atlantique, et ont conquis l'Europe du Nord dans les années 60. Mais les Français devront attendre mai 1987 pour que s'ouvre à Cergy-Pontoise, en région parisienne, le premier parc récréatif construit autour d'un gigantesque Gargantua : Mirapolis.

Le marché des loisirs existe. La DATAR l'a rencontré à l'occasion d'un sondage en 1985. Première conclusion : *« La fréquentation des parcs récréatifs intéresse 15 % de la population française de plus de quinze ans. »* Leur créneau : la famille dotée d'enfants jeunes, jusqu'à douze ans, et les célibataires. Les classes aisées et les citadins sont également les premiers intéressés. L'expérience américaine a prouvé que le parc récréatif n'est pas simplement un loisir de proximité pour les résidents de la zone de chalandise. Il est également très fréquenté par les vacanciers et les visiteurs de passage. L'INSEE affirmant que, en l'an 2000, les Français consacreront aux loisirs 10 % de leurs revenus, et le BIPE (1), enterrant les grandes vacances au profit de courts séjours et des loisirs de proximité, confirment le développement de ce marché.

Selon la DATAR, il existe, en effet, en France un marché pour trois grands parcs nationaux situés dans les zones les plus peuplées (Paris, l'Est), ou les plus touristiques (le Sud), trois ou quatre parcs régionaux, cinq à sept parcs locaux. Soit un flux de vingt-cinq à trente millions de visiteurs par an. La création de quinze mille emplois directs et cent mille emplois indirects est prévue.

Aussi a-t-on vu fleurir des projets que les élus se disputèrent lorsqu'ils comprirent que le loisir est un secteur économique porteur, et qu'il vaut parfois mieux ouvrir un parc récréatif qu'une zone industrielle. Mais les projets enthousiastes des promoteurs de parcs se heurtent pour l'heure à la prudence des investisseurs, pour qui cette nouvelle activité n'a pas encore fait ses preuves. Comme au poker, les grandes banques ou les grands investisseurs (Bouygues, Paribas, Caisse des dépôts, Jean Lefebvre, Crédit agricole, Banque Worms) consentent à mettre quelques billes dans certains projets « pour voir ».

A cet égard, l'expérience de Mirapolis, qui ouvrira ses portes en mai 1987 à Cergy-Pontoise, sera déterminante. En effet, selon la DATAR, 8 à 10 milliards de francs d'investissement, seront nécessaires durant les cinq prochaines années pour la création des parcs récréatifs. Mais, comme le faisait remarquer un banquier lors d'un colloque organisé à Cannes au mois de décembre sur les équipements de loisirs par l'hebdomadaire *le Moniteur*, l'investissement nécessaire à un parc est lourd et les promoteurs n'apportent que leurs terrains en garantie.

Les Européens dépensent dans les parcs 80 francs par visite, soit moitié moins que les Américains, aussi la marge brute (avant frais financiers, impôts, amortissement) représente 55 % du chiffre d'affaires outre-Atlantique contre 35 % en Europe. Walt Disney Production ne l'ignore pas, mais le marché américain et celui de l'Europe du Nord sont aujourd'hui saturés. Tous les projets mirifiques annoncés n'aboutiront donc pas, d'autant que la population française est moins dense que celle de l'Europe du Nord, et que si le loisir familial a de l'avenir, le marché n'est pas appelé à se développer rapidement au cours des années à venir : les Français hésitent à se marier et ont de moins en moins d'enfants...

M.-C. R.

(1) BIPE : Bureau d'informations et de prévisions économiques.

Conjoncture

Les comptes de l'année

Grisaille mais désinflation confirmée

La Commission des comptes de la Nation s'est réunie, lundi 23 mars, sous la présidence de M. Edouard Balladur. Elle a procédé à une révision des principales hypothèses économiques pour 1987.

La croissance ne sera cette année que de 2% (au lieu de 2,8% selon les prévisions associées au *budget*).

***Croissance économique médiocre, mais* confirmation de la désinflation et de l'assainissement financier du pays : les perspectives décrites par les prévisions du gouvernement pour cette année, si elles traduisent un rééquilibrage certain des comptes de l'Etat et des entreprises, ne sont pas enthousiasmantes du point de vue de l'activité.**

***Pas surprenantes non plus, dans la* mesure où l'environnement international ne devrait guère s'améliorer. L'année 1988 pourrait, par la suite, annoncer un très léger mieux, à peine perceptible en termes d'activité, plus net en termes de dynamisme à l'exportation.**

Tels sont les comptes officiels. Encore ceux-ci gomment-ils toutes les aspérités, tous les points trop durs du tableau. Le ministère de l'économie et des finances expose ses espoirs, autant qu'il décrit des probabilités.

On le voit bien cette année avec la croissance économique. Celle-ci a, encore une fois, toutes les chances d'être faible : plus faible qu'en 1986, plus faible qu'à l'étranger, et, surtout, largement insuffisante pour stopper le gonflement du chômage. Le taux de 2 % retenu, s'il est médiocre – on visait presque 3 % il y a six mois – est probablement encore trop optimiste, compte tenu de ce que l'on sait des facteurs qui entraînent la croissance : investissements des entreprises, consommation des Français, capacités d'exportation des entreprises.

La progression retenue de 4 % des dépenses des sociétés pour leur équipement est certes tout à fait réaliste, puisque l'on sait que la situation financière des firmes s'est fortement, et même spectaculairement, redressée. La consommation des ménages, en revanche, n'atteindra peut-être pas le 1,5 % prévu, compte tenu de la rigueur salariale dont font preuve l'Etat et les entreprises publiques, mais aussi le secteur privé.

Enfin, et surtout, envisager une progression des exportations de 3,2 % cette année apparaît bien optimiste. Elle implique que les entreprises françaises cessent, dès 1987, de perdre des parts de marché, la demande mondiale (+ 3,5 %) progressant de façon presque équivalente à nos ventes à l'étranger. Il y aurait là une amélioration spectaculaire, qui se produirait malgré la baisse du dollar et sa nouvelle compétitivité. Prévision probablement *trop optimiste puisque l'on sait* qu'en 1986 les pertes de parts du marché ont été importantes, les exportations stagnant ou presque, alors que la demande mondiale progressait de 2,7 %.

Pour toutes ces raisons, la croissance économique pourrait bien ne pas dépasser 1,5 % cette année, c'est-à-dire sensiblement moins que prévu par le gouvernement.

Sous-estimation *volontaire*

Sur un autre point également – celui des prix – les comptes officiels relèvent plus de l'espérance que du réalisme. La hausse retenue (+ 2,4 % entre décembre 1986 et décembre 1987) apparaît tout à fait sous-estimée, sauf si les prix du pétrole brut recommençaient à plonger brutalement, ce qui est très *incertain*.

La libération des prix des services va faire sentir ses effets, de même *que la remontée des cours du pétrole* par rapport à 1986. Sauf événement imprévisible, le taux d'inflation devrait donc se situer entre 3 % et 3,5 % cette année, c'est-à-dire un demi-point à un point au-dessus de la prévision officielle.

Cette *sous-estimation* volontaire n'a pourtant ni la même importance ni la même signification que la surestimation de la croissance économique. Voyons pourquoi.

Pour ce qui est des prix, les mauvais résultats des premiers mois de cette année pourraient n'être que passagers. A partir d'avril ou de mai, peut-être même avant, l'indice des prix pourrait recommencer à *n'augmenter que* très lentement. *Les* entreprises industrielles ont reconstitué leurs marges bénéficiaires et vont cesser de faire ce qu'elles ont largement pratiqué l'année dernière : proposer des prix de vente ne tenant aucun compte de la baisse des prix de revient (coûts salariaux stables, coûts énergétiques en baisse). Les prix des produits manufacturés pourraient donc ne plus *augmenter du tout*.

Dans ces conditions, on peut dire, sans rechercher le paradoxe, qu'une hausse de 3 % de l'indice des prix en 1987 serait un meilleur résultat en matière de désinflation que le score de 2,1 % réalisé en 1986, puisque, sans la baisse des prix pétroliers, les prix auraient augmenté de 4 % l'année dernière.

L'insuffisance de la croissance pose, au contraire, des problèmes graves à nos gouvernants. L'économie française semble incapable, depuis des années, d'accélérer la cadence. En 1987, l'environnement international ne sera pas porteur, c'est vrai. On le voit à la façon dont les gouvernements étrangers rectifient progressivement en baisse leurs prévisions de croissance. Mais ni la consommation ni les investissements ne compenseront en France ce handicap d'un contexte mondial médiocre.

La légère progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (+ 1,1 %) ne doit pas faire illusion. Elle sera le fait des petits entrepreneurs individuels, mis à l'aise par la libération des prix et des tarifs. Mais les salariés, eux, verront leur pouvoir d'achat stagner. Quant *aux investissements, ils continueront* de s'accroître, mais insuffisamment, bridés par des taux d'intérêt réels très élevés et par une demande intérieure ralentie.

La rigueur a porté ses fruits : l'assainissement financier est largement engagé. Mais la rigueur referme ses pièges, en France comme à l'étranger : l'activité économique *persiste à ne se développer* que lentement, trop lentement pour améliorer la situation de l'emploi.

ALAIN VERNHOLES.

	1986	1987	1988
● Ressources de la nation (en volume)			
Produit intérieur brut marchand	+ 2,1	+ 2	+ 2,3
Importation	+ 6,9	+ 4,1	+ 5
● Emploi des ressources de la nation (en volume)			
Consommation des ménages	+ 2,9	+ 1,5	+ 1,6
Investissement des entreprises	+ 3,7	+ 4	+ 4
Exportations	+ 0,5	+ 3,2	+ 5,5
● Hausse des prix (en pourcentage)			
En moyenne annuelle	+ 2,7	+ 2,5	+ 2
En glissement (déc. à déc.)	+ 2,1	+ 2,4	+ 2
● Pouvoir d'achat			
Du salaire moyen par tête	+ 1,6	+ 0,8	+ 1,4
Du revenu disponible	+ 2,9	+ 1,1	+ 1,8

Pour aider l'investissement

M. Chirac envisagerait d'accélérer la baisse de l'impôt sur les sociétés

Parmi les mesures envisagées pour soutenir l'investissement, M. Jacques Chirac, qui doit intervenir le mercredi 25 mars à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, pourrait annoncer une baisse accélérée de l'impôt sur les sociétés. Déjà ramené dans le budget 1987 de 50% à 45%, il pourrait en fait être porté dès cette année à 42%, puis à 40% en 1988. La position du gouvernement n'est cependant pas encore arrêtée.

Après les prix, la croissance. M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a indiqué, dans un entretien publié lundi par le quotidien économique *les Echos*, que la croissance française *« sera probablement en 1987, comme en 1986, de l'ordre de 2% »*. L'objectif initial était de 2,8%. Cette révision s'explique notamment, pour le ministre d'Etat, par *« l'environnement international »*.

Le ministre considère toujours que *« dans la situation nationale et internationale actuelle, il n'y a pas matière à relance »*. Mais il déclare cependant que l' *« on peut parfaitement envisager des actions permettant un développement des investissements »*. Celles-ci devraient être annoncées par le premier ministre *« prochainement »*. Outre l'accélération du programme autoroutier et des dotations supplémentaires à certaines entreprises publiques – financées l'un et *les autres par les recettes* supplémentaires tirées des privatisations, – il semble que, sous la pression des barristes, d'une partie du RPR et du patronat, la Rue de Rivoli ait finalement accepté de donner un coup de pouce à l'investissement. Les modalités retenues, une accélération de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, permettraient à M. Balladur de ne pas contredire les arguments développés au moment de la préparation du budget, alors qu'il s'opposait à toute aide fiscale à l'investissement.

Dans le budget 1987, le taux de l'impôt sur les sociétés avait été ramené de 50 % à 45 %. M. Balladur avait indiqué qu'il pourrait être porté à 42 % en 1988. Ce taux pourrait en fait être de 42 % dès cette année, de 40 % l'an prochain. Cela permettrait d'accélérer l'alignement progressif de l'IS français sur celui de nos principaux partenaires. Le coût fiscal d'une telle mesure serait *en outre relativement faible*.

En 1986, L'impôt sur les sociétés devait rapporter dans les caisses de l'Etat près de 100 milliards de francs, d'après la loi de finances initiale. Compte tenu de l'amélioration des résultats des entreprises, les entrées auraient en fait été nettement supérieures, comme le souligne l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture.

Pour 1987, la loi de finances prévoit 115,6 milliards de recettes au titre de l'impôt sur les sociétés. Ce montant pourrait en fait être largement *dépassé. Les profits des entreprises* de 1986, sur lesquels sont établis l'IS, auraient, d'après les premières estimations, été encore plus élevés que prévu.

Dans ces conditions, la baisse du taux de l'IS de 45 % à 42 % dès 1987 constituerait, pour l'Etat, un manque à gagner d'environ 5 à 6 milliards de francs que compenseraient les gains obtenus de l'amélioration *plus rapide que prévu des profits*.

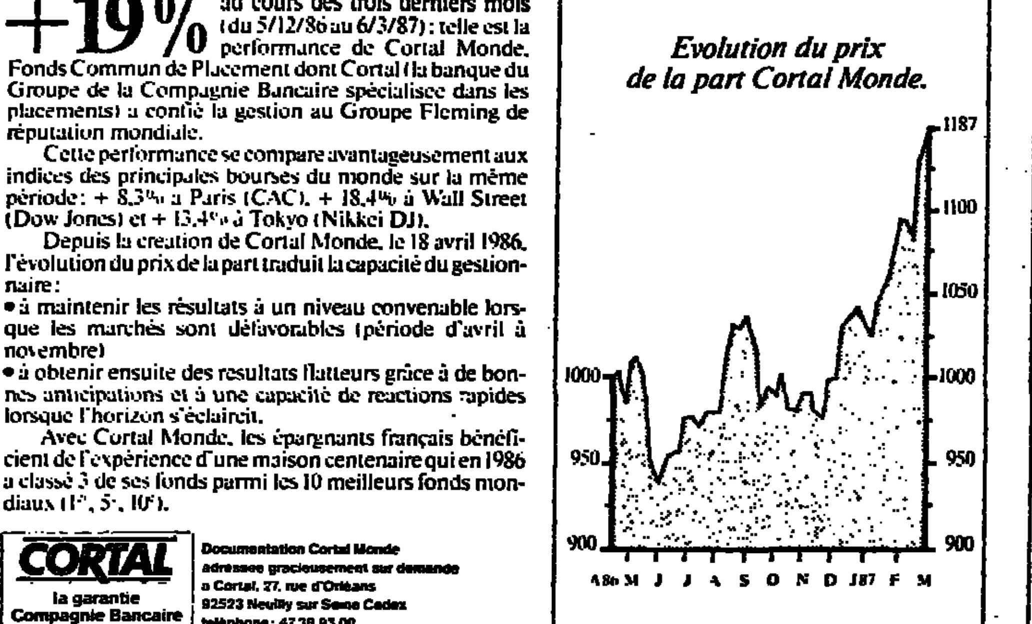
L'accélération de la baisse du taux de l'IS aurait, à n'en pas douter, un impact psychologique important parmi les chefs d'entreprise. Elle permettrait de calmer les pressions des barristes et du CNPF sur le gouvernement. Dans la mesure où elle ne serait pas financée par les recettes de la privatisation, mais par les plus-values attendues des excellents résultats des entreprises en 1986, elle n'ouvrirait pas à la critique d'un financement de dépenses *courantes par des recettes* exceptionnelles. Mais contribuerait-elle à un investissement plus dynamique ? Les enquêtes récentes indiquent que les obstacles à l'investissement résident davantage dans l'insuffisance de la demande et le coût élevé du crédit que dans la situation financière des entreprises.

ERIK IZRAELEWICZ.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CORTAL MONDE ↑

Hausse soutenue



+19 % au cours des trois derniers mois (du 5/12/86 au 6/3/87) : telle est la performance de Cortal Monde, Fonds Commun de Placement dont Cortal (la banque du Groupe de la Compagnie Bancaire spécialisée dans les placements) a confié la gestion au Groupe Fleming de réputation mondiale.

Cette performance se compare avantageusement aux indices des principales bourses du monde sur la même période : + 8,3 % à Paris (CAC), + 18,4 % à Wall Street (Dow Jones) et + 13,4 % à Tokyo (Nikkei DJ).

Depuis la création de Cortal Monde, le 18 avril 1986, l'évolution du prix de la part traduit la capacité du gestionnaire :

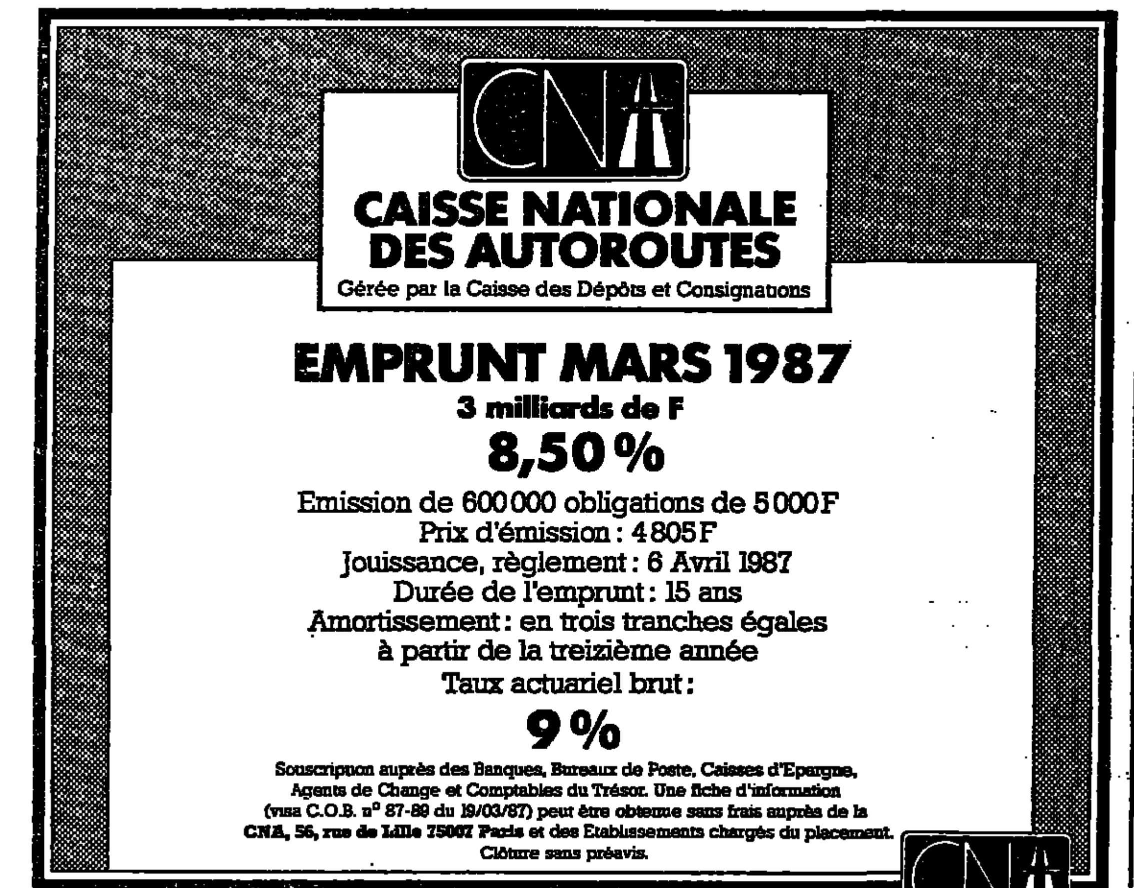
• à maintenir les résultats à un niveau convenable lorsque les marchés sont défavorables (période d'avril à novembre)

• à obtenir ensuite des résultats flatteurs grâce à de bonnes anticipations et à une capacité de réactions rapides lorsque l'horizon s'éclaircit.

Avec Cortal Monde, les épargnants français bénéficient de l'expérience d'une maison centenaire qui en 1986 a classé 3 de ses fonds parmi les 10 meilleurs fonds mondiaux (1er, 5e, 10e).

CORTAL
la garantie Compagnie Bancaire

Documentation Cortal Monde adressée gracieusement sur demande à Cortal, 27, rue d'Orléans 92523 Neuilly sur Seine Cedex téléphone : 47.38.93.00.



**PARLER DE NOUS,
C'EST PARLER DE VOTRE ARGENT.**

**A la Société Générale,
le crédit,
c'est aussi la diversité.**

Grande Banque nationale et internationale (avec 2300 guichets en France et une présence dans 63 pays), la Société Générale anime également un ensemble d'une cinquantaine d'établissements de crédits spécialisés qui couvrent tous les besoins de financement des entreprises, des professions libérales et des particuliers.

Au travers :

• de filiales de crédit-bail mobilier (dont SOFINABAIL et SOGEFINERG en France, SOGELEASE CORP., SOCGEN LEASE... à l'étranger),

• de filiales de crédit-bail immobilier (notamment SOGEBAIL, SOGEFIM, SOGECOMI...) ou de location immobilière (S.I.F.P., GENECOMMERCE...),

• de filiales de crédits aux particuliers (telles que le C.I.G. - Crédit Immobilier Général),

• ou encore d'établissements dans lesquels elle détient des intérêts significatifs (parmi lesquels le C.R.E.G. - Crédit Electrique et Gazier et la S.A.C. - Société Auxiliaire de Crédit).

Pour un total d'encours au 31.12.1986 de plus de 50 milliards de francs.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Vif succès de la privatisation de la Sogenal

La mise en vente de 4 951 000 actions détenues par l'Etat dans le capital de la Société générale alsacienne de banque (Sogenal) s'est achevée le vendredi 20 mars sur un très grand succès : plus de 400 000 souscripteurs se sont portés acquéreurs d'environ 50 millions d'actions (10 demandes pour une offre). Il va donc être difficile de satisfaire tout le monde. Même les ordres d'achat « A », dits prioritaires, qui limitent à 50 le nombre de titres acquis au prix de 125 F, pourraient être réduits, et encore davantage les ordres « B », passés sans limitation. Les résultats officiels de la vente seront rendus publics dans une dizaines de jours, avec une inconnue : quelle sera la part de l'Alsace dans la répartition du nouveau capital ? Avant 1982, elle était de plus de 60 %. Aujourd'hui, elle pourrait être de 10 % à 15 %.

La Financière Agache file du lin

La Financière Agache, qui a racheté le groupe Boussac, a décidé d'investir 370 millions de francs dans la construction d'une nouvelle filature de lin à Neuville-en-Ferrain, près de Lille, et dans la modernisation du site d'Aumontzey, dans les Vosges, spécialisé dans le linge de maison. Le groupe prévoit d'investir 900 millions de francs d'ici à 1989.

Les Australiens construiront des Airbus

Cinq industriels australiens ont signé avec le consortium Airbus Industrie un accord de participation pour la construction des Airbus A-330 et A-340. Selon cet accord, Aerospace Technologies of Australia, British Aerospace of Australia, Dunlop Aviation, Hawker de Havilland et Lucas Aerospace — très liés avec les contructeurs européens — se verront attribuer environ 4 % de chaque appareil.

L'industrie australienne, qui travaille déjà comme sous-traitant d'Airbus pour les A-300, A-310 et A-320, aura, désormais, la responsabilité des études et du développement des éléments qu'elle produira.

Un « initié » de plus à Wall Street

M. Boyd Jefferies, président de la firme de courtage Jefferies and Co., a avoué la semaine dernière avoir manipulé des paquets d'actions à Wall Street, afin de provoquer des hausses artificielles de cours. Il a aussi reconnu avoir aidé le spéculateur Yvan Boesky à transgresser la loi américaine sur la gestion des portefeuilles d'actions et d'obligations.

A la suite de ces aveux, le groupe American Express a été cité à comparaître devant la commission de contrôle des opérations boursières (SEC), pour s'expliquer sur certaines transactions effectuées avec Jefferies and Co.

Boléro et Valisère associés

Les marques de lingerie féminine Boléro et Valisère sont désormais regroupées. Deux anciens cadres de Phildar ont en effet racheté 68 % de la société des établissements André Sylvain (marque Boléro). D'autre part, ces nouveaux propriétaires ont racheté Valisère au groupe Poron.

MARCHÉ COMMUN

A Milan
Les socialistes de la CEE dressent un bilan morose de la construction européenne

*MILAN
de notre envoyé spécial*

L'Union des partis socialistes de la Communauté européenne a célébré, vendredi 20 mars à Milan, à l'initiative de M. Bettino Craxi, le trentième anniversaire du traité de Rome, signé le 25 mars 1957.

A cette occasion, les chefs de file des partis socialistes européens ou leurs représentants ont dressé un bilan de la construction européenne fort morose au regard des intentions exprimées par ses promoteurs et des espoirs placés en elle par ceux qui ont rejoint la Communauté plus récemment, les Espagnols et les Portugais. *« L'Europe manque de confiance en elle-même,* a souligné M. Craxi. *Au lieu d'agir, elle se contente de réagir. »*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS français, a souhaité que les socialistes résistent *« à la remise en cause par la droite libérale du modèle créé en Europe au cours des dernières décennies, et qui n'oppose pas l'efficacité économique et la justice sociale, mais au contraire les met au service l'une de l'autre ».* Il a également formé le vœu que l'Europe se prépare à *« assurer elle-même sa sécurité et sa défense ».*

Dans leur déclaration finale, les membres de l'Union remarquent que plus de quinze millions de personnes sont officiellement inscrites au chômage dans les pays de la Communauté. Ils ont préparé un *« programme de redressement économique et social »* fondé, disent-ils, sur des politiques *« expansionnistes et coordonnées »*, qui sera présenté lors de leur prochain congrès, les 4 et 5 mai à Lisbonne.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Publicité)



SÉMINAIRE AGRO-ALIMENTAIRE

« La politique agricole des Etats-Unis et ses conséquences internationales »

- Comprendre l'état de l'agriculture américaine.
- Connaître les méthodes de soutien des marchés et des revenus agricoles aux Etats-Unis.
- Comprendre la politique extérieure menée par les Etats-Unis.
- Réfléchir sur les perspectives d'évolution de la politique agricole américaine.

Intervenants :

- Earl H. Brown, professeur à l'Université de Maryland.
- Robert Chambers, professeur et ancien membre du Council of Economic Advisors du Président Reagan.
- Michel L. Debatisse, professeur à l'IGIA.
- Bruno Julien, attaché agricole de la Commission des Communautés européennes à Washington DC.

Date : 22 mai 1987 — Lieu : Cergy-Pontoise

Inscriptions et renseignements : Secrétariat des Séminaires
Institut de Gestion Internationale Agro-Alimentaire du Groupe EESEC
Avenue du Parc, 5 Le Campus — 95033 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 30-73-28-88 — Télex 697789 F

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Téléphonez d'abord ou venez à la

LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12

— ***Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock*** (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.

— ***S'il n'y figure pas :*** nous diffusons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants ; vous recevez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VALEURS DE FRANCE



Le 13 mars 1987, la valeur liquidative de la SICAF « VALEURS DE FRANCE », société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 381,08 F (373,37 F le 27 février 1987).

A la même date, l'action de « VALEURS DE FRANCE » cotait 380 F (369 F le 27 février 1987).

ACCORD PRINTEMPS/SOVAC

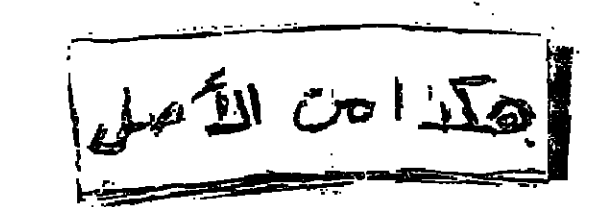
Le Printemps et Sovac ont signé un protocole aux termes duquel ils expriment leur décision de constituer conjointement une société financière, sous réserve des autorisations nécessaires des autorités monétaires.

Cette société aura pour objet l'émission de la carte Printemps et la gestion des comptes, crédits et prestations qui lui sont attachés. Ultérieurement, l'usage de cette carte pourra être étendu à d'autres commerces.

Elle se propose également de commercialiser des produits et services financiers auprès de la clientèle du Printemps.

Cette filiale commune du Printemps et de Sovac aura la forme d'une société à Conseil de surveillance et Directoire.

A la demande des deux groupes actionnaires, M. Jean-Jacques Delort, président du Directoire du Printemps, a accepté la présidence du Conseil de surveillance de la future société.



هكذا من الأصل

Economie

ÉTRANGER

A l'assemblée générale de la Banque interaméricaine de développement

• Les États-Unis souhaitent une réforme du mode de scrutin
• Difficultés pour financer les investissements nécessaires

L'assemblée générale de la Banque interaméricaine de développement (BID) s'ouvre le lundi 23 mars à Miami dans une atmosphère désenchantée. Un an après le lancement des négociations sur la reconstitution des ressources de l'institution pour la période 1987-1990, la polémique soulevée par les Etats-Unis sur une réforme préalable du mode de scrutin reste entière, et les participants se sont résignés à remettre à juin prochain la recherche d'un compromis.

En demandant l'instauration d'un système de blocage éventuel des prêts à 35 % des voix et non à la majorité simple, dont dispose actuellement l'Amérique latine avec 53,9 % des voix, Washington cherche à s'arroger un quasi-droit de veto dans une organisation originale, puisque les emprunteurs bénéficient d'une position majoritaire. Les Etats-Unis réunissant 34,5 % des voix, il leur suffirait de pouvoir compter sur le Canada (4,39 %) pour bloquer une opération au cas où leurs exigences de réforme aboutiraient.

Soucieux de maintenir à la BID son caractère multilatéral, les *« pays non régionaux »*, et tout particulièrement les Européens, ont jusqu'à présent soutenu les Latino-Américains pour que la minorité de blocage soit au moins portée à 40 %. Les dirigeants de la BID l'espèrent. Car du compromis final, dépendra le volant financier dont ils disposeront d'ici la fin de la décennie – 20 milliards de dollars, 25 millaiards ? – pour soutenir une région en voie de paupérisation relative.

Le rapport annuel de la BID confirme le double défi auquel la région est confrontée du fait d'un endettement écrasant et des programmes d'austérité mis en place pour y faire face : la chute des investissements hypothèque la croissance à moyen terme de la grande majorité des pays ; quant à la compression de prestations sociales déjà souvent insuffisantes, elle a encore alourdi cette part des besoins insatisfaits qualifiée de *« dette sociale »*.

Pour l'Amérique latine également, 1986 n'a pas tenu ses promesses. La perte subie par les exportateurs de pétrole a été *« quatre fois plus élevée »* que l'économie réalisée par les importateurs sur leur note pétrolière grâce à la chute des cours du brut. La désescalade des taux d'intérêt a représenté un allégement du service de la dette de 5 milliards de dollars dont les pays les plus avancés, ceux dont l'endettement a été contracté à taux variable, ont été les grands bénéficiaires alors que la baisse des cours des produits de base a réduit les recettes à l'exportation de tout un chacun. Enfin, le temps où les flux nets de capitaux atteignaient 37 milliards de dollars comme ce fut le cas de 1979 à 1981 est bel et bien révolu.

Les remboursements ont ainsi dépassé les entrées de capitaux de 4 % du PIB en moyenne entre 1983 et 1985. L'an dernier, ces sorties nettes auraient atteint, selon la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, quelque 8,6 milliards de dollars.

Financer dans ces conditions les investissements nécessaires à la modernisation de l'appareil productif – l'une des urgences de la fin de la décennie – devenait impossible. Cela donne une idée de la réalité latino-américaine plus exacte que la croissance flatteuse en apparence, de 4 % réalisée en 1986 – contre 3,5 % en 1985. Cette progression du produit intérieur brut régional a, en effet, été gonflée par les résultats exceptionnels du Brésil qui, pour la deuxième année consécutive, a dépassé le cap des 8,3 % d'expansion. En dépit de cet aiguillon, le PIB par habitant était en 1986 inférieur de 7 % à son niveau de 1980.

Cette situation explique le tassement du montant global des pêts attribués par la Banque interaméricaine de développement. Entamé en 1985, il s'est poursuivi en 1986 avec des engagements globaux de 3 037 millions de dollars de crédits pour 63 projets contre 3 061 millions de dollars pour 78 prêts un an auparavant. La BID a renforcé son effort en faveur des plus démunis, qui ont bénéficié de 42 % environ des crédits contre 38 % en moyenne durant la période 1961-1986 comme en faveur des programmes sociaux (santé, éducation, environnement urbain). Ces derniers ont absorbé plus de 30 % des engagements de l'institution contre moins de 20 % en moyenne entre 1961 et 1986.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



UNIRENTE

Société d'investissement à capital variable (SICAV)

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la SICAV UNIRENTE sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le 15 avril 1987, à 11 h 30, dans les locaux de la Caisse nationale de Crédit agricole, 91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. – Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.

2. – Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1986.

3. – Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

4. – Affectation des résultats et fixation du dividende.

5. – Démission d'un administrateur et ratification de la cooptation d'administrateurs.

6. – Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Si l'Assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1986 s'élèvera à 138,20 francs composé d'un dividende net de 135,44 francs et d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,76 francs.

Ce dividende sera mis en paiement le 25 avril 1987.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNIRENTE à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 9 avril 1987.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 23 avril 1987, même lieu, même heure.



CRÉDIT AGRICOLE



ÉPARGNE-UNIE

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la SICAV ÉPARGNE-UNIE sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 avril 1987, à 9 h 30, dans les locaux de la Caisse nationale de crédit agricole – 91/93 boulevard Pasteur – 75015 Paris, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.

2. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1986.

3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

4. Affectation des résultats et fixation du dividende.

5. Démission d'un administrateur et ratification de la cooptation d'administrateurs.

6. Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Si l'assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1986 s'élèvera à 31,57 F composé d'un dividende net de 27,68 F et d'un impôt déjà payé au Trésor de 3,89 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 25 avril 1987.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV ÉPARGNE-UNIE à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 9 avril 1987.

Compte-tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 23 avril 1987, même lieu, même heure.



CRÉDIT AGRICOLE



UNI-FONCIER

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires de la SICAV UNI-FONCIER sont convoqués en assemblée générale ordinaire le 15 avril 1987, à 10 h 30, dans les locaux de la Caisse nationale de Crédit agricole – 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, – afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes ;

2. Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1986 ;

3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986 ;

4. Affectation des résultats et fixation du dividende ;

5. Ratification de la cooptation d'administrateurs ;

6. Renouvellement de mandats d'administrateurs.

Si l'assemblée générale le décide, le revenu global attribué à chaque action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1986 s'élèvera à 49,71 F composé d'un dividende net de 45,55 F et d'un impôt déjà payé au Trésor de 4,16 F.

Ce dividende sera mis en paiement le 25 avril 1987.

Nous invitons tous les actionnaires de la SICAV UNIFONCIER à prendre contact avec leurs bureaux du Crédit agricole afin d'y demander une carte d'admission ou d'y retirer un pouvoir avant le 9 avril 1987.

Compte tenu du nombre important d'actionnaires de la SICAV, il est très vraisemblable que le quorum ne sera pas atteint lors de cette première assemblée. Une seconde assemblée est prévue le 23 avril 1987, même lieu, même heure.



CRÉDIT AGRICOLE



CHAMPAGNE MUMM

Le Conseil d'administration de G.H. MUMM et Cie s'est réuni le 16 mars 1987, sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, pour approuver les comptes de la société mère, ainsi que les comptes consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Ces comptes font apparaître des résultats en très forte progression par rapport à ceux de l'exercice 1985, eux-mêmes largement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Au niveau consolidé, les résultats comparés sont les suivants (en milliers de francs).

	1985	1986	Ecarts 1986-1985
– Chiffre d'affaires (hors droits et taxes)	1 039 285	1 124 298	+ 8,2 %
– Bénéfice courant avant impôt	152 552	228 399	+ 49,7 %
– Bénéfice net	74 242	133 752	+ 80,2 %
– Capacité d'autofinancement	85 577	153 151	+ 79 %

Le Conseil d'administration de G.H. MUMM et Cie proposera à l'Assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 17 juin prochain, le versement, au titre de l'exercice 1986, d'un dividende de F 14,00 par action, soit un revenu brut de F 21,00 avec l'avoir fiscal de F 7,00, en augmentation de 10,5 % sur le dividende de l'exercice précédent.

Ce dividende sera payable, au choix des actionnaires, soit en numéraire, soit en actions de la société, sous les conditions et selon les modalités prévues par la loi n° 83-1 du 3 janvier 1983.

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 12 mars
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	432 173
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	120 821
ECU	73 269
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 766
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 976
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	150 002
dont :	
Effets escomptés	73 899
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	11 364
Total	706 733

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	210 223
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 029
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	27 801
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	110 381
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	27 801
5) ECU A LIVRER AU FECOM	65 786
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	10 685
Total	706 733

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1986

	13 mars	20 mars
Valeurs franç. à rev. variable	110,2	110,8
Valeurs industrielles	112,3	113,4
Valeurs étrangères	106,7	106,5
Pétroles-Energie	111,8	112,4
Chimie	111,3	113,4
Métallurgie, mécanique	113,6	114,7
Electricité, électronique	110	113
Bâtiment et matériaux	115,4	116,1
Ind. de consommat. non alim.	114,7	114,7
Agro-alimentaire	108,4	108,5
Distribution	113,2	113,9
Transports, loisirs, services	108,9	115,1
Assurances	104,1	103,6
Crédit banque	108,4	108,7
Sicomi	93,3	92,7
Immobilier et foncier	102,4	102
Investissement et portefeuille	110,9	110,9
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	101,3	101,8
Emprunts d'Etat	102,2	103,7
Emprunts garantis et assimilés	101,1	101,7
Sociétés	98,8	100,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 693,9	3 714
Valeurs étrangères	3 865	3 847,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	533	536,9
Valeurs étrangères	521,4	520,4
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,8	121,4
Emprunt d'Etat	118,2	118,9
Emprunts garantis et assimilés	121,5	122,2
Sociétés	121,4	121,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	441,2	444,5
Produits de base	277,1	278,9
Construction	442,1	448,7
Biens d'équipement	388,5	381,3
Biens de consom. durables	606,6	608
Biens de consom. non durables	588,9	576,9
Biens de consom. alimentaires	482,2	483,7
Services	419,6	421
Sociétés financières	624,8	621,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	448,7	461,4
Valeurs industrielles	408	413,1
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	386,4	378,5

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↓

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a fléchi, lundi 23 mars, son repli se poursuivant après sa hausse sensible de la seconde semaine de mars. Conséquence logique, le cours du deutschemark à Paris a monté au-dessus de 3,33 F.

FRANCFORT	20 mars	23 mars
Dollar (en DM)	1,83	1,82

TOKYO	20 mars	23 mars
Dollar (en yens)	151,50	151,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 mars)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (21 mars)	6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	109,8	109,8
Valeurs étrangères	106,2	106,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	443	444,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 mars	20 mars
Industrielles	2 299,57	2 333,52

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 mars	20 mars
Industrielles	1 581,6	1 598,9
Mines d'or	359,4	362,4
Fonds d'Etat	91,90	92,04

TOKYO

	21 mars	23 mars
Nikkeï	21 657,67	21 795,17
Indice général	1 869,70	1 863,64

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 20 mars
Nombre de contrats : 17 458

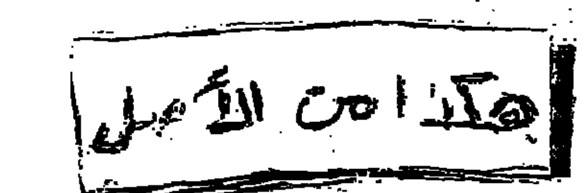
COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 87	Juin 87	Sept. 87	Déc. 88
Dernier	108,40	108,25	108,35	108,20
Précédent	108,05	108,15	108	108

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROGRESSION DU RÉSULTAT DE CODETEL. – La société Codetel (financement des télécoms, immobilier) a réalisé, en 1986, un bénéfice net de 128,4 millions de francs, en progrès de 8,8 % sur celui de 1985. Un dividende de 14,50 F sera proposé aux actionnaires.

BÉNÉFICE EN HAUSSE POUR LA COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIS. – La Compagnie financière de Paris (Groupe Compagnie du Midi) a réalisé, en 1986, un bénéfice consolidé de 193,8 millions de francs, en hausse de 55 % sur celui de 1985. Le résultat net consolidé ressort à 193,3 millions de francs, soit 192 F par action. Il sera proposé aux actionnaires un dividende de 37 F, assorti d'un avoir fiscal de 18,50 F.

120 % DE BÉNÉFICE POUR HUTCHINSON. – Hutchinson (groupe Total) a dégagé, en 1986, un bénéfice net consolidé de 187 millions de francs, en hausse de 120 % sur celui de 1985. L'augmentation de la productivité, la baisse des coûts de fabrication et la réduction des frais financiers ont permis ce résultat.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 20 MARS

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
....	4,5 % 1973	1530	1521	1525	- 0 33
4300	C.N.E. 3%	4225	4220	4220	- 0 12
1185	B.N.P. T.P.	1209	1209	1209	....
1137	C.C.F. T.P.	1226	1212	1215	- 0 89
1115	Créd. Lyon. T.P.	1115	1117	1117	+ 0 18
2910	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2005	Renault T.P.	2100	2114	2114	+ 0 67
2170	Rhone-Poul. T.P.	2250	2270	2275	+ 1 11
1229	St-Gobain T.P.	1358	1355	1355	- 0 21
1282	Thomson T.P.	1300	1305	1305	+ 0 38
515	Accor	549	551	553	+ 0 73
2010	Agence Havas	2105	2125	2130	+ 1 19
1950	Ag. Havas C. I.	2070	2080	2080	+ 0 48
695	Air Liquide	699	719	720	+ 3
2200	Alcatel	2781	2910	2910	+ 4 64
1940	Als. Superm.	2370	2341	2341	- 1 22
480	A.L.S.P.I.	515	525	525	+ 1 94
380	Alsthom ★	443	442 50	435	- 1 80
2480	Arjom. Prioux	2546	2565	2560	+ 0 55
500	Aussedat-Rey	605	601	608	+ 0 50
1520	Aux. Entrepr. ★	1640	1640	1641	+ 0 06
1290	Avions Dassault	1295	1295	1295	....
810	BAFIP	820	805	805	- 1 83
500	Bail-Equipem. ★	495	495	494	- 0 20
1000	Bail-Investiss.	975	971	970	- 0 51
1000	Cie Bancaire	1058	1058	1058	+ 0 19
540	Bazar H.-V.	625	631	631	+ 0 96
680	Béghin-Say ★	704	709	729	+ 3 55
715	Berger (Mé)	698	729	729	+ 4 44
715	Bic ★	859	851	852	- 0 81
1560	B.I.S.	1550	1540	1550	....
2650	Biscuit (Géné.)	2830	2850	2850	+ 0 71
2350	Bongrain S.A.	2720	2710	2710	- 0 37
1200	Bouygues	1269	1286	1289	+ 1 58
4640	B.S.N.	5000	5000	5020	+ 0 40
1240	Carnaud	1448	1437	1438	- 0 69
3580	Carrefour	3895	3785	3860	- 0 90
2320	Casino	2350	2349	2346	- 0 17
2030	Casino A.D.P.	1852	1920	1825	- 1 38
1300	C.C.M.C.	1340	1329	1329	- 0 82
1310	Cetelem	1311	1310	1314	+ 0 22
2440	C.F.A.O.	2589	2603	2600	+ 0 42
1340	C.G.I.P.	1582	1589	1586	+ 0 26
1900	Chargeurs S.A.	1910	1912	1920	+ 0 52
78	Chiers-Châtil.	82 30	82 80	83 50	+ 1 46
795	Ciments franç. ★	980	980	989	+ 0 93
665	Club Méditerr.	689	684	685	- 0 58
220	Codetel	210 10	210	210	- 0 05
410	Cofimeg	394	387	388	- 1 52
1680	Colas	1848	1974	1955	+ 5 79
260	Compt. Entrepr.	340	343	340	....
790	Compt. Mod.	790	785	784	- 0 76
1210	Créd. Foncier	1215	1209	1209	- 0 49
600	Crédit F. Imm.	610	610	610	....
1480	Crédit Nat. ★	1499	1500	1485	- 0 93
305	Crouzet ★	342 50	341	340	- 0 72
2480	Dassault S.A.	2700	2700	2700	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
465	Darty ★	539	539	535	- 0 74
275	Dév. P.d.C. (Li)	352	351	351	- 0 28
695	D.M.C.	696	705	705	+ 1 29
2650	Docks France ★	2864	2875	2975	+ 3 87
2090	Dumez ★	2224	2205	2260	+ 1 61
1430	Eaux (Gén.)	1495	1490	1492	- 0 20
2600	Ecco ★	2848	2830	2879	+ 1 08
1090	Electro-Finan.	1378	1351	1360	- 1 31
345	Elf-Aquitaine	345	342	342	- 0 87
310	— (certific.)	318	320	320 10	+ 0 66
3150	Epeda-B-Faure	3350	3325	3331	- 0 57
3400	Essilor	3570	3550	3550	- 0 56
465	Esso S.A.F. ★	499	487 10	515	+ 3 20
3080	Euralfrance	3165	3161	3150	- 0 47
1450	Eurocom ★	1474	1465	1479	+ 0 33
3250	Euromarché	3600	3600	3600	....
825	Europe n° 1 ★	926	925	926	....
1960	Facom	1975	1979	1951	- 1 21
1170	Fichet-Bauche	1240	1240	1240	....
230	Finextel	233 50	234 80	234 80	+ 0 56
250	Fives-Lille	255	252	252	- 1 18
340	Francarep	364	348	348	- 4 40
1330	Fromageries Bel	1520	1540	1540	+ 1 32
1050	Gal. Lafayette	1258	1239	1238	- 1 59
410	Gascogne	419	429	429	+ 2 39
350	Géophysique ★	395	415 10	415	+ 5 06
2260	Gerland	2460	2490	2495	+ 1 42
660	GTM-Entrepose	698	705	706	+ 1 15
955	Guyenne-Gas. ★	888	873	881	- 0 78
3100	Hachette ★	3275	3271	3255	- 0 61
735	Hénin (La)	763	780	779	+ 2 10
95	Imétal	113 50	115 80	115	+ 1 32
470	Imm. Plaine-M.	503	495	495	- 1 59
4850	Inst. Mérieux	5020	5080	5080	+ 1 20
600	Interbail	621	625	625	+ 0 64
1520	Intertechnique	1730	1740	1740	+ 0 58
1670	J. Lefebvre	1860	1873	1905	+ 2 41
2050	Lab. Bellon	2193	2193	2214	+ 0 96
1400	Lafarge-Coppée	1487	1514	1512	+ 1 68
1710	Lebon ★	2098	2135	2120	+ 1 04
5270	Legrand	5480	5570	5550	+ 1 28
....	Leroy-Somer ★	875	861	861	- 1 60
1770	Lesieur	1760	1790	1790	+ 1 70
895	Locabail Immob.	899	899	899	....
680	Locafrance ★	735	717	750	+ 2 04
1000	Locindus	975	955	955	- 2 06
1040	L. Vuitton S.A ★	1145	1136	1150	+ 0 43
670	Luchaire	760	....	....	....
1440	Lyonn. Eaux ★	1630	1631	1750	+ 7 36
168	Mais. Phénix	140	140	140	....
610	Majorette (Ly)	750	739	739	- 1 47
78	Manurhin	81 10	78 50	78 50	- 3 21
480	Mar. Wendel	543	550	551	+ 1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1680	Martell	1681	1661	1661	- 1 19
2130	Matra	2600	2600	2581	- 0 73
2500	Merlin-Gerin ★	2690	2650	2684	- 0 22
2840	Michelin	3249	3250	3260	+ 0 34
1530	Midi (Cie)	1550	1554	1554	+ 0 26
435	Midland Bk S.A.	473 50	482	481	+ 1 58
595	Min. Salsig. (Ms)	720	713	713	- 0 97
62	M.M. Penarroya	55 50	56 20	55 50	....
2340	Moët-Hennessy	2453	2455	2488	+ 1 43
90	Moulinex	115 70	116 40	115 70	....
1010	Navig. Mixtes	1192	1200	1200	+ 0 67
194	Nord-Est	215 10	216	217	+ 0 88
490	Nordon (Ny)	470	450	450	- 4 26
890	Nouvelles Gal.	731	748	740	+ 1 23
1260	Occident. (Gén.)	1257	1259	1251	- 0 48
1540	Omn.F.Paris	1715	1725	1725	+ 0 58
205	Olida-Caby	190 50	189	189	- 0 79
520	Opfi-Paribas	570	565	563	- 1 22
3860	Oréal (L')	4220	4290	4300	+ 1 90
785	Paris-Réesc. ★	849	854	847	- 0 23
1620	Pechelbronn ★	1572	1580	1591	+ 1 20
1460	Pechiney	1545	1583	1591	+ 2 98
980	Pernod-Ricard	1085	1065	1071	- 1 29
....	Pétroles B.P.	141	140	140	- 0 71
1280	Peugeot S.A.	1440	1452	1455	+ 1 04
36	Poclain	37 20	37 20	37 20	....
1780	Poliet	2080	2050	2060	- 0 96
870	P.M. Labinal	936	931	931	- 0 53
3210	Presses Cité	3570	3595	3595	+ 0 70
1380	Prétabail Sic.	1470	1485	1559	+ 6 05
685	Primagaz	848	831	818	- 3 54
635	Printemps ★	725	727	736	+ 1 51
2500	Promodès	2530	2515	2515	- 0 59
310	Prouvost S.A ★	323 90	320 10	319	- 1 51
1350	Radiotechn.	1581	1581	1600	+ 1 20
152	Raff. Dist. Total	164 70	165	163 80	- 0 55
2620	Redoute (La) ★	2900	2902	2980	+ 2 75
330	Rober financière	422	467	465	+ 10 19
1620	Roussel-Uclaf	1875	1886	1890	+ 0 80
1250	Roussel-C.N.I.	1455	1432	1445	- 0 69
5490	R. Impériale (Ly)	5780	5850	5850	+ 1 21
285	Sade	285	280 10	280 10	- 1 72
3590	Sagem	3846	3900	3900	+ 1 40
400	Saint-Gobain	442	442	445	+ 0 68
1040	St-Louis B.	1140	1145	1148	+ 0 70
1970	Salomon	2125	2148	2148	+ 1 08
1380	Salvepar	1670	1635	1635	- 2 10
790	Sanofi	881	890	885	+ 0 45
585	S.A.T.	692	688	692	....
1000	Saupiquet (Ns)	1205	1205	1205	....
625	Schneider ★	651	650	670	+ 2 91

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
105	S.C.O.A.	117 10	116	116	- 0 94
570	S.C.R.E.G.	665	695	694	+ 4 36
795	Sab ★	875	860	861	- 1 60
490	Safimeg	469 50	460	465	- 0 96
1750	S.F.I.M.	1835	1850	1870	+ 1 91
95	S.G.E.	105	105 10	106	....
635	Sign. Ent. El. ★	680	685	691	+ 1 61
1040	Silic	1090	1045	1046	- 4 04
815	Simco-U.P.H. ★	620	620	616	- 0 64
385	Simnor (Li)	401	400	400	- 0 25
1340	Skis Rossignol	1378	1362	1389	+ 0 44
770	Siminco	790	800	800	+ 1 27
280	Sodero (Na)	279	285	285	+ 2 15
2620	Sodexho	2900	2900	2900	....
410	Sogerap	426	430	433	+ 1 64
1740	Somm-Allib. ★	2090	2099	2119	+ 1 38
745	Source Perrier	795	801	800	+ 0 63
1220	Sovac ★	1340	1330	1352	+ 0 89
595	Spie-Batignol.	618	618	618	....
665	Strafor	781	801	802	+ 2 69
420	Synthelabo ★	498 10	506	510	+ 2 38
705	Talcs Luzenac	806	816	820	+ 1 74
3190	Tél. Elect.	3550	3500	3520	- 0 85
1480	Thomson-C.S.F.	1690	1715	1710	+ 1 18
450	Total (CFP) ★	481	482	481	....
100	— (certific.)	104 90	105	104 50	- 0 38
2050	T.R.T.	2270	2323	2305	+ 1 54
810	U.F.B.	851	840	840	- 1 29
1460	U.I.C.	1570	1590	1590	+ 1 27
635	U.I.F.	629	629	622	- 1 11
990	U.I.S.	925	875	875	- 5 41
590	U.C.B. ★	570	568	563	- 1 22
770	Unibail	788	782	790	+ 0 25
490	Valéo	565	560	565	....
100	Vallourec	106 10	103 20	103 10	- 2 83
4530	V. Clicquot-P.	4400	4400	4450	+ 1 14
865	Via Banque	743	740	745	+ 0 26
800	Elf-Gabon	815	804	804	- 1 35
109	Amax Inc.	116 50	117	116 60	+ 0 09
436	Amer. Express	484	484	484	....
144	Amer. Teleph.	144	142 50	142 50	- 1 04
95	Anglo Amer. C.	117	120	121	+ 3 42
470	Amgold	542	544	544	+ 0 37
830	BASF (Akt)	820	823	833	+ 1 59
970	Bayer	946	934	939	- 0 74
106	Buffelsfont.	130	131 50	133	+ 2 31
250	Chase Manh.	234	234	235	+ 0 43
285	Cie Pétr. Imp.	323	316 50	317 50	- 1 70
57	De Beers	68 50	72 10	71 90	+ 4 96
2270	Deutsche Bank	2027	2025	2035	+ 0 39
69	Dome Mines	72	71 60	71 60	- 0 58
1180	Dresdner Bank	1023	1027	1020	- 0 29

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
103	Driefontein Ctd	116	118 50	120	+ 3 45
650	Du Pont-Nem.	692	690	690	- 0 29
495	Eastman Kodak	463	473 20	473 20	+ 2 20
39	East Rand	43 30	43 80	44 50	+ 2 77
280	Electrolux	299 10	295	295	- 1 37
205	Ericsson	246 40	244 40	244 40	- 0 81
510	Exxon Corp.	519	513	511	- 1 54
490	Ford Motors	494	499	495 90	+ 0 38
74	Freegold	85 60	89 10	89 10	+ 4 09
87	Gencor	101	103 80	103 50	+ 2 48
635	Gén. Electr.	650	650	650	....
530	Gén. Belgique	557	559	559	+ 0 36
490	Gen. Motors	471	469	469	- 0 42
69	Goldfields	82 80	84 50	84 70	+ 2 29
47	Gd Metropolitain	48 50	48 30	48 10	- 0 82
66	Harmony	73 40	73 95	73 95	+ 0 75
42	Hitachi	39 60	40 75	40 75	+ 2 90
830	Hoechst Akt.	826	823	823	- 0 36
130	Imp. Chemical	129 10	129 80	129 80	+ 0 54
97	Inco. Limited	98	98 20	98	....
860	IBM	899	903	905	+ 0 67
390	ITT	393 50	400	399 50	+ 1 52
138	Ito-Yokado	148	146	146	- 1 35
80	Matsushita	72	72	71 80	- 0 28
880	Merck	981	983	984	+ 0 31
815	Minnesota M.	774	790	790	+ 2 07
275	Mobil Corp.	292 50	288 50	289	- 1 20
590	Morgan J.P.	279 90	279	279	- 0 32
35250	Nestlé	36600	36430	36430	- 0 46
138	Norsk Hydro	155 20	151	151 10	- 2 64
181	Olsil	220	225	227	+ 3 18
1480	Petrofina	1644	1640	1641	- 0 18
545	Philip Morris	526	527	527	+ 0 19
140	Philips	145 10	144 50	144 50	- 0 41
495	Quilmès	617	606	600	- 2 76
625	Randfontein	700	746	735	+ 5
630	Royal Dutch	712	713	711	- 0 14
70	Rio Tinto Zinc	70 80	71 60	71 60	+ 1 13
75	St Helena Co	88 10	91 50	91	+ 3 29
240	Schlumberger	245	241 50	241	- 1 63
97	Shell transp.	120 50	121 10	121 10	+ 0 50
2210	Siemens A.G.	2105	2088	2095	- 0 48
142	Sony	131 10	127 90	127 90	- 2 44
151	T.D.K.	139	138 10	138 10	- 0 65
27	Toshiba Corp.	27 90	29 60	29 60	+ 6 09
1480	Unilever	1626	1643	1643	+ 1 05
330	Unit. Techn.	324 80	325	326	+ 0 37
635	Vaal Reefs	608	614	605	- 0 49
285	Volvo	299 10	293 60	294	- 1 71
230	West Deep	283 50	293	294	+ 3 70
450	Xerox Corp.	463	450 10	492	+ 6 40
1 08	Zambia Corp.	1 30	1 27	1 30	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	7895	..
Emp. 8,80 % 77	123 80	7 281
9,80 % 78/93	102 90	6 766
10,80 % 79/94	105 90	5 859
13,25 % 80/90	108 45	10 584
13,80 % 80/87	103	5 898
13,80 % 81/89	109 08	2 468
16,75 % 81/87	109 75	8 811
16,20 % 82/90	119 05	2 974
16 % juin 82	120 60	12 493
14,60 % fév. 83	120	1 120
13,40 % déc. 83	123 35	3 304
12,20 % oct. 84	115 15	5 492
11 % fév. 85	116 85	0 844
10,26 % mars 86	110 50	0 253
ORT 12,75 % 83	1730 50	..
OAT 10 % 2000	111 05	8 164
OAT 9,90 % 1997	109 85	2 658
OAT 9,80 % 1996	108 25	1 342
Ch. France 3 %	176	..
CNB Bques janv. 82	101 50	1 778
CNB Paribas	101 90	1 778
CNB Suez	101 90	1 778
CNI janv. 82	101 50	1 778
PTT 11,20% 85	110 40	3 204
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	109 90	8 252
CNT 9% 86	99 50	7 723
CRH 10,90% déc. 85	109 40	2 177

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1100	1148
Agache (Sté Fin.)	1850	1865
A.G.F. (St Cent.)	871	863
Applic. Hydraul.	900	902
Arbel	249 50	251 50 o
Astorg	400	428 50 d
Avenir Publicité	2450	2480
Bain C. Monaco	480	....
Banque Hypoth. Eur.	429 10	....
Béghin-Say (C.I.)	504	528
B.G.I.	527	541
Blanzy-Ouest	625	625
B.N.P. CI	515	521
B.N.P. Intercontin.	390	400
Bénédictine	4075	4095
Bon-Marché	920	906
Calif	1035	1014
Cambodge	649	774 d
C.A.M.E.	550	550
Campenon Bern.	800	770
Carbone-Lorraine	909	871
C.E.G.Frig.	677	675
Centen. Blanzy	3310	3442 d
Centrest (Ny)	280	280
Cerabati	140	107 20 o
CERUS	830	834
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1000	....
Champex (Ny)	168	169
C.I.C. (Financ. de)	318	331
C.I. Maritime	680	670
Cimsa-Sintra	1070	1070

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ciram (B)	545	586 d
Clause	1400	1450
Cofradel (Ly)	2383	2400
Cogifi	498	500
Comiphos	612	615
Cie Industrielle	3645	3640
Comp. Lyon-Alem.	649	660
Concorde (La)	1280	1256
C.M.P.	35	38 40 d
Créd. Gén. Ind.	1150	1161
Crédit Lyonnais CI	735	735
Cr. Universel (Cie)	1010	1019
Créditel	164	164
Darblay S.A.	763	749
Darty Act. d. p.	411 20	417 60
De Dietrich	2350	2450 d
Delalande S.A.	1818	1745
Delmas-Vielj. (Fin.)	1300	1345
Didot-Bottin	800	576 o
Eaux Bass. Vichy	1559	....
Eaux Vittel	2880	2820
Economats Centre	641	668 d
Electro-Banque	484	496
Elf-Antargaz	922	888
E.L.M. Leblanc	1017	1022
Email-Bretagne	323	325
Entrepôts Paris	829	829
Epargne (B)	3070	3244
Europ. Accumul.	102	100
Eternit	2860	2880
Esor	4300	4305
Finalens	280	291 d
FIPP	450 50	458
Fnac	1500	1397 o
Foncière (Cie)	675	635
Fonc. Lyonnaise	6190	6200
Foncina	581	581
Forinter	1115	1120
Fougerolle	423	405
France I.A.R.D.	520	501
France (La)	7450	7400
From. Paul Renard	502	529
GAN	1200	1257
Gaumont	430	615 d
Gaz et Eaux	2530	2550
Gévelot	796	844
Gr. Fin. Constr.	506	519
Gds Moul. Paris	500	500
Groupe Victoire	3555	3825
G. Transp. Ind.	700	858
H.E.F.	370	360
Hutchinson	1440	1450
Immindo S.A.	558	557
Immivest	360	351 50
Immobail	520	510
Immobanque	788	795
Immob. Marseille	9750	9750
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3800	3750
Jaeger	235	225
Lafitte-Bail	590	585
Lambert Frères	200	201
Lille-Bonnières	1281	....
Loca-Expansion	385	....
Localfinancière	465	479
Locatel	411	410
Louvre (Sté)	1830	1830
Machines Bull	53 50	54
Magasins Uniprix	209 50	221
Magnant S.A.	152	152
Maritimes Part.	412	....
Métal Déployé	480	471
Mors	209	200
Naval Worms	105	107

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	560	....
Optorg	366	351 50 o
Oréal (L') C.I.	3095	3050
Origny-Desvroise	1250	1250
Palais Nouveauté	1120	1159
Paribas	520	520
Paribas-CIP	520	509
Paris France	355	....
Paris-Orléans	420	415
Part. Fin. Gest. Im.	1775	1775
Partenban	923	912
Pathé-Cinéma	705	979 d
Pechiney (cert. inv.)	251 10	242
Piles Wonder	1000	1015
Piper-Heidsieck	1187	1188
P.L.M.	223	218
Porcher	730	700
Providence S.A.	2100	2020
Publicis	2450	2455
Raff. Souf. R.	174	175
Rhône-Poul. (c. inv.)	420	440
Ricqlès-Zan	464 40	456
Rochefortaise S.A.	321	327
Rochette-Cenpa	140	139 80
Rosario (Fin.)	409	400
Roudière	288 90	288 50
Rougier et Fils	134 90	135
Sacer	524	535
SAFAA	1415	1420
Safic-Alcan	970	903 o
SAFT	2123	2150
Saga	390	411
St-Gobain C.I.	418	420
Salins du Midi	540	524
Santa-Fé	171	172
Satam	234	256
Saulnes	85	83 90
Saunier-Duval	80	....
Savoisienne (M)	267 40	....
SCAC	800	810
Senelle Maubeuge	590	590
S.E.P. (M)	282	282
Serv. Equip. Véh.	127	122
Sicil	260	265
Sicotel	406	405
Sinvim	320 10	333
Siph (Plant. Hévéas)	455 50	....
Sté Générale-CIP	1535	1560
Sofal financière	2351	2405
Soffo	361	375
Soficomi	870	870
S.O.F.I.P. (M)	203	....
Sofragi	1185	1200
Soudure Autog.	580	594
Sovabail	820	825
Speichim	27 50	29 45 d
S.P.I.	785	811
Suez (Fin. de)-CIP	1370	1350
Stami	1090	966
Taittinger	2220	2299
Testut-Aquitaine	408	408 50
Tour Eiffel	570	610 d
Ufiner S.M.D.	799	799 d
U.A.P.	2800	2820
U.T.A.	2620	2630
Vicat	1433	1360
Viniprix	1705	1750
Virax	220	231
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	149	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	975	....
Akzo	416	....
Alcan Alum	220	230
Algemeine Bank	1464	1480
American Brands	311	317
Am. Petrofina	280	282
Arbed	278	....
Asturienne Mines	145	152
Bco Pop Espanol	402	410
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	44850	44950
Br. Lambert	612	602
Canadian-Pacific	111	112 70
CIR	37 85	37 85
Commerzbank	854	852
Dart. and Kraft	370 80	378 80
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	499	502
Gén. Belgique	557	559
Gevaert	1020	....
Glaxo	159 90	155 50
Goodyear	328	....
Grace and Co	352	362
Gulf Canada Corp.	134	133 80
Honeywell Inc.	460	448
I.C. Industries	190	190
Johannesburg	814	817
Kubota	18 50	18 70
Latonia	285	285
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61 10	59
Mineral-Ressourc.	72	72
Nixdorf	2445	....
Noranda	142 60	142 90
Olivetti	33 50	33 50
Pakhoed Holding	190	....
Pfizer Inc.	467	467 30 c
Procter Gamble	560	555
Ricoh Cy Ltd	34 60	34
Rolinco	266 50	263 50
Robeco	301	295 40
Rodamco	423 80	423
Saipem	20 40	20 40
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	307	330
Steel Cy of Can.	108	107
Tenneco	284	268
Thorn EMI	59 55	60
Toray indust. inc	27 70	27 20
Vieille Montagne	770	....
Wagons-Lits	959	959
West Rand	18 60	19 90
A.G.P. S.A.	1326	1320
Hors-cote		
Amrep	7 90	....
Calciphos	1229	1245
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	480	500
Dubois Inv. (Casto.)	1044	1044
Gachot	382	380
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1097	1168
Révillon	411	425
Rorento N.V.	149	149
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	231	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	142	142

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alain Manoukian	1080	1080
Asystel	700	703
B.I.C.M.	910	920
B.I.P.	1200	1200
Bolloré Technologies	1225	1230
Buitoni	780	800
Cables de Lyon	1480	....
Calberson	900	916
Cardif	2930	2960
Cap Gemini Sogeti	2849	2850
C.D.M.E.	1205	1215
C. Equip. Elect.	360	374 d
C.E.G.I.D.	2830	2825
C.E.P.-Communication	1595	1612
C.G.I. Informatique	1066	1078
C. Occid. Forestière	181	181
Defan	235	240
Dauphin O.T.A.	3550	3480
Devanlay	2800	2720
Deville	999	1000
Drouot-Assurances	585	585
Drouot-Obl. convert.	3950	3950
Editions Belfond	320	339
Elect. S. Dassault	974	975
Expand	780	776
Filipacchi	870	871
Gaiatoil	695	700
Guy Degrenne	1050	1040
I.C.C.	305	309
IN Informatique	399	400
Le gd livre du mois	390	445
Loca-Investissement	369	360
Locamic	583	610
Manutan	600	624
Merlin Immobilier	463	462
Métallurg. Minière	168 70	175 50 d
Métrologie Internat.	608	621
M.M.B.	775	780
Molex	360	357
Navale-Delmas	850	849
Olivetti-Logabax	583	580
Om. Gest. Fin.	620	621
Patemelle-R.D.	3550	3550
Petit Bateau	296 50	275
Petrofigaz	700	700
Rezal	1489	1490
St-Gobain Emballage	1470	1460
St-Honoré Matignon	237	240
S.C.G.P.M.	322	....
Seine-Metra	1599	1594
S.E.P.	1550	1550
S.E.P.R.	1950	1910
S.M.T. Goupil	330	353 60 d
Sodexforg	1520	1500
Sofibus	449 50	470
Supra	1345	1345
Valeurs de France	383	383

SICAV (sélection) — 20/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	859 32	838 36
Actions France	504 81	486 58
Actions sélectives	848 62	825 18
Aedificandi	678 62	654 09
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1261 23	1230 47
A.G.F. 5000	636 95	621 41
A.G.F. ECU	1171 07	1159 48
A.G.F. Interfonds	469 68	458 20
A.G.F. OBLIG.	1171 38	1165 55
Agfimo	712	694 63
Altefi	226 61	218 42
A.L.T.O.	205 92	198 49
Amel-Gan	5794 59	5531 83
America-Valor	802 42	768 03
Amérique Gestion	398 99	381 85
Amplitude	587 23	570 13
Arbitrages court terme	5282 96	5272 40
Argonautes	444 17	424 03 ◆
Associc	1150 78	1150 78
Auracic	1352 95	1313 54
Axa Europe	112 94	107 82
Axa Investissements	121 79	116 27
Bourse-Investiss.	508 09	485 05
Bred Associations	2625 54	2617 69
Bred International	95 21	93 34
Capital Plus	1672 62	1672 62
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombie	884 43	844 32
Convertimmo	410 54	394 75
Cortal court terme	12416 45	12416 45
Cortexa	1007 34	961 66
Credinter	494 08	479 67
Croiss. Finance	288 94	274 58
Croiss. Mercure	2591 72	2516 23
Croiss. Immobil.	669 86	639 48
Croiss. Prestige	380 78	363 52
Démétar	13080 35	13080 35 ◆
Drouot-France	734 49	701 18
Drouot-Investiss.	1158 93	1106 38
Drouot-Sécurité	264 42	252 43
Drouot-Sélection	148 18	141 46
Ecuric	1176 09	1158 71
Elicoop Sicav	11295 74	11295 74
Efi-Valeurs	10330 45	10078 49 ◆
Energia	275 88	263 37
Epancic	2905 96	2900 15
Epargcourt Sicav	3989 81	3978 86
Epargne Associations	25685 98	25647 51
Epargne-Capital	7840 49	7762 86
Epargne-Croiss.	1539 39	1498 19
Epargne-Industr.	856 76	817 91
Epargne-Inter	684 59	666 27
Epargne J	51249 53	51249 53
Epargne-Long-Terme	1831 64	1782 62
Epargne-Oblig.	205 13	199 64
Epargne-Unie	1348 98	1287 81
Epargne-Valeur	449 23	437 21
Eparoblig	1254 38	1251 88
Euracic	9688 35	9543 20
Euro-Croissance	562 60	546 21
Eurodyn	1119 53	1082 72
Financière Plus	27496 20	27223 96
Finord Placement	64045 19	63853 63
Finord Trimestriel	1129 44	1112 75
Finord Valorisation	13336 09	13073 62
Fonsicav (div. par 10)	10482 69	10477 45
Foncier Investiss.	1183 29	1154 43
Fonsical	281 45	268 69
France Ecu Plus	10603 62	10399 62
France-Gan	6585 64	6287 01
France-Garantie	318 63	317 99 ◆
France-Investiss.	593 56	566 64
France-Net	128 02	128 75
France-Obligations	476 59	471 86
Francic	437 43	424 69
Francic Régions	1182 74	1148 29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1322 86	1322 85
Fructicapi	307 65	303 10
Fructidor	257 51	253 70
Fructifrance	898 52	876 60
Fructivar	81449 43	81245 32
Fructi ECU	580 28	571 70
Fructi-Première	12365 61	12182 77
Futuroblig	1114 18	1113 07
Gestion	61070 36	60918 05
Gestion Associations	157 97	154 49
Gestion Mobilière	760 45	725 97
Gest. Rendement	505 52	482 60
Gest. Sél. France	828 52	790 95
Haussmann Associat.	1305 39	1305 39
Haussmann court terme	1169 25	1169 25
Haussmann Epargne	1404 80	1404 80
Haussmann Europe	2121 69	2045
Haussmann France	1139 07	1097 90
Haussmann Oblicroiss.	1328 33	1328 33
Haussmann Obligation	1599 32	1531 87
Horizon	1282 58	1245 20
I.M.S.I.	642 03	612 82
Indo-Suez Valeurs	792 68	756 93
Ind. française	13307 61	13046 68
Interoblig.	11870	11413 46
Intersélect France	487 60	465 39
Intervaleurs Indust.	717 76	685 21
Invest. net	14288 65	14270 11
Invest. Obligataire	17689 36	17634 09
Japacic	172 54	167 51
Jeune Épargne	245 52	241 89 ◆
Laffitte-Amérique	270 22	257 97
Laffitte-crt-terme	60921 72	60921 72
Laffitte-Expansion	874 86	835 19
Laffitte-France	368 24	351 54
Laffitte-Immobilière	262 72	250 81
Laffitte-Japon	334 14	318 99
Laffitte-Oblig.	146 88	140 22
Laffitte-Placements	64099 40	64099 40
Laffitte-Rend.	215 43	205 66
Laffitte-Tokyo	1235 19	1180 13
Lion-Associations	11185 26	11185 26
Lion-Institutionnels	23233 93	23175 99
Lionplus	74540 96	73802 93
Livret portefeuille	647 89	629 02
Méditerranée	182 08	173 82
Mondiale Investissem.	480 41	458 63
Monacic	5843 43	5843 43
Moné J.	52949 72	52949 72
Monelaffitte	257966 64	257966 64
Multi-Obligations	427 79	408 39
Mutuelle Unie Sél.	164 67	157 20
Natio-Assoc.	6530 11	6517 08
Natio-Epargne	14080 68	13841 27
Natio-Immobilier	1056 80	1028 62
Natio-Inter.	1161 72	1130 63
Natio-Obligations	539 02	524 59
Natio-Patrimoine	1439 07	1400 55
Natio-Placements	62369	62369
Natio-Revenu	1081 13	1070 43
Natio-Sécurité	64388 33	64388 33
Natio-Valeurs	810 02	788 34
Nippon-Gan	5494 35	5245 20
Nord-Sud Développ.	1234 31	1231 85 ◆
Oblicic Régions	1035 59	1020 28
Oblicoop Sicav	1463 59	1434 89 ◆
Oblifan	1092 11	1082 88
Optimavalor	688 64	657 41
Options et Rendement	52754 27	51974 65 ◆
Orient-Gestion	179 20	171 07
Paramérique	684 63	639 03
Paraeurope	859 15	820 19
Paribas Epargne	15618 65	15587 48
Paribas France	111 20	107 96
Paribas Gestion	647 67	621 27
Paribas Opportunités	108 76	105 59

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	565 38	542 33
Parnasse-Valor	1052 63	1051 58
Patrimoine-Retraite	1669 75	1636 03
Phenix Placements	274 31	272 95
Pierre Investiss.	778 17	742 88
Placement A	1097 46	1097 46
Placement crt-terme	71673 71	71673 71
Placement J	55542 51	55542 51
Placement Premier	51150 18	51150 18
Placements Rendement	11466 78	11466 78
Placements Sécurité	109056 78	109056 78
Première Obligations	10383 46	10321 53
Prév'Association	22603 38	22603 38
Province Investiss.	649 63	620 17
Quartz	118 36	113 48
Rentacic	167 65	165 17
Revenus Trimestriels	5921 35	5862 72
Revenu Vert	1185 86	1184 67
Rivoli Plus	1060 31	1012 23
St-Honoré Assoc.	13923 83	13854 56
St-Honoré Bio-aliment.	861 50	822 53
St-Honoré Pacifique	577 34	551 16
St-Honoré P.M.E.	507 88	484 85
St-Honoré Réel	11465 03	11419 35
St-Honoré Rendement	12292 98	12231 82
St-Honoré Technol.	822 22	784 94
St-Honoré Valor	12470 46	12371 48
Sécuricic	11184 27	11173 10
Sécur. Mobilière	402 80	384 53
Sécuri Taux	10188 25	10188 25
Sél. court terme	12473 32	12380 47
Sicavdam (Caisses BP)	759 79	748 56
Sicav-Associations	1391 38	1389 30
S.F.I. fr. et étr.	834 74	816 25 c
Sicavimmo	808 75	772 08
Sicav 5000	384 91	374 81
Sinafrance	602 76	586 63
Sivam	437 82	426 10
Sivarente	226 19	220 14
Sivinter	412 54	401 60
S.I.–Est	1339 76	1279 01
S.I.G.	932 06	889 39
S.N.I.	1293 74	1256 06
Sogepargne	389 53	375 45
Sogerec	53061 75	61516 26
Sogevar	1115 82	1065 22
Sogister	1321 81	1261 67
Soleil Investiss.	490 49	468 25
Technocic	1235 58	1199 59
Techno-Gan	6126 18	5848 38
U.A.P. Investiss.	430 15	414 60
Uni-Associations	107 89	107 89
Unifrance	518 14	494 64
Unifoncier	1401 40	1337 85
Uni-Garantie	1337 91	1311 65
Unigestion	841 68	838 88 ◆
Uni-Japon	1458 30	1392 17
Uni-Régions	3316 30	3165 92
Unirente	2332 46	2255 76
Univer	174 15	174 15
Univers-Obligations	1591 24	1538 92
Valorem	541 15	527 96
Valoblig	61087 34	60482 51
Valorg	1474 83	1473 36
Valrel	79093 92	79054 39

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 103	6 096	5 850	6 400
ECU	6 911	6 909	....	....
Allemagne (100 DM)	332 740	332 860	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 046	16 067	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	294 500	294 660	285 500	303 500
Danemark (100 krd)	88 470	88 480	85 500	92
Norvège (100 k)	88 100	89 070	85	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 757	9 748	9 450	10 150
Grèce (100 drachmes)	4 542	4 538	4	5
Italie (1 000 lires)	4 678	4 679	4 500	5
Suisse (100 fr.)	397 500	397 450	385 500	405 500
Suède (100 krs)	95 320	95 280	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 370	47 400	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 752	4 749	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 328	4 315	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 637	4 648	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 025	4 020	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	79650	79800
Or fin (en lingot)	79650	79850
Pièce française (20 fr)	511	511
Pièce française (10 fr)	372	.....
Pièce suisse (20 fr)	549	566
Pièce latine (20 fr)	471	468
Souverain	590	586
Pièce de 20 dollars	3050	3010
Pièce de 10 dollars	1480	1480
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	3100	3060
Pièce de 10 florins	486	491
Or Londres	405 05	404 90
Or Zurich	404 50	404 50
Or Hongkong	404 55	405 65
Argent Londres	5 56	5 55

Le Monde

La découverte d'une cache d'armes à Paris

Cinq ressortissants d'origine tunisienne en garde à vue

Vingt-quatre heures après l'arrestation, par la DST, de cinq ressortissants d'origine tunisienne et la découverte, à Paris, d'une cache contenant armes et munitions, le ministère de l'intérieur se refusait toujours à donner plus de détails tant sur les circonstances que sur l'importance de cette opération policière.

Dimanche 22 mars, en fin d'après-midi, le ministère de l'intérieur annonçait dans un communiqué qu'« *aucune information, aucun commentaire, aucun document photographique concernant la découverte d'armes et d'explosifs par la direction de la surveillance du territoire (DST) à Paris, dans la nuit du 21 au 22 mars, ne seront diffusés.* »

Quelques heures auparavant, les services de police avaient seulement admis avoir arrêté cinq ressortissants tunisiens qui ont été placés en garde à vue. Les perquisitions effectuées ont permis de saisir plusieurs armes, dont deux pistolets-mitrailleurs de type non précisé, et diverses munitions. L'enquête continue sous l'autorité de la 14e section du parquet de Paris chargée des dossiers de terrorisme.

C'est la cinquième fois depuis six mois que la DST effectue des opérations de ce type. Mi-septembre 1986, au moment des attentats perpétrés par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) pour obtenir la libération de Georges Ibrahim Abdallah, la DST avait mis la main, à Fontainebleau, sur 40 kilos d'explosifs, dix grenades, quatre-vingts détonateurs et un rouleau de cordon détonant. La cache, qui semblait ancienne, n'avait pu être clairement attribuée.

Le 19 septembre, la DST, encore, découvrait une quinzaine de kilogrammes d'explosifs, des dispositifs d'allumage et des armes dans une forêt de Montchenot (Marne). La découverte ne semblait pas en rapport avec les attentats de Paris. Un Iranien de vingt-cinq ans, M. Ali Abdollahzadeh Kosh Aklagh, était aussitôt inculpé et écroué. Quelques jours plus tard, trois autres ressortissants iraniens étaient arrêtés à leur tour. Le groupe, selon les enquêteurs, aurait eu des contacts avec des milieux terroristes européens.

Une prise beaucoup plus importante était effectuée le 18 décembre à Aulnay-sous-Bois, où la police saisissait sept pistolets, quatre grenades, 30 kilos d'explosifs et cinq pistolets-mitrailleurs WZ 63 de fabrication polonaise. Six personnes, de nationalité jordanienne et syrienne, étaient interpellées à cette occasion, puis relâchées au terme d'une garde à vue de quatre jours. Selon les policiers, ces personnes (dont cinq devaient être rapidement expulsées) appartenaient à la mouvance des Frères musulmans.

Le 4 mars enfin, la DST interpellait sept personnes d'origine libanaise. Dans la cave d'un appartement parisien du 16e arrondissement, les policiers découvraient des explosifs, un pistolet et des cartouches. Deux personnes étaient finalement inculpées : la locataire de l'appartement dont dépendait la cave, Mme Laïla El Masri et M. Ziad Hachach qui demeure détenu. M. Ziad Hachach a prétendu être un proche du colonel Hawari, chef du service de sécurité de M. Yasser Arafat.

Selon certaines rumeurs, deux des Tunisiens interpellés dimanche seraient proches du Groupement islamique de France, organisation politique opposée à la politique du président Bourguiba et favorable aux thèses des Frères musulmans.

Tout en se refusant tout commentaire, les milieux de l'enquête qualifient ces arrestations de « *grosse prise* ». Rien ne permet de dire encore si elle doit être mise en relation avec l'attentat commis il y a quelques jours à Djibouti et dont l'un des auteurs serait, lui aussi, tunisien.

Cette succession d'arrestations ne doit rien au hasard. A l'évidence, parmi les personnes arrêtées au cours de ces drniers mois, quelques « *bavards* » ont parlé. A l'évidence aussi, les bonnes relations entretenues par la DST avec les services syriens après les remous provoqués par l'affaire Abdallah. (« *Il y a désormais entre les services des deux pays une réelle collaboration* », déclarait, en insistant sur le « désormais »), M. Charles Pasqua en octobre dernier commencent à porter leurs fruits.

G.M.

Selon un sondage de l'IFOP

Remontée de la cote de M. Chirac

Tandis que M. Raymond Barre établit un nouveau record de popularité avec 59 % de bonnes opinions, M. Jacques Chirac regagne le terrain perdu depuis le début de l'année : 43 % des personnes interrogées (au lieu de 39 % en février) se déclarent satisfaites de l'action du premier ministre et 45 % (au lieu de 48 %) en sont mécontentes, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié dans le *Journal du dimanche* du 22 mars (1).

La cote de popularité de M. François Mitterrand reste stable, le président de la République recueillant 53 % d'avis favorables (au lieu de 52 % en février) et 35 % de mauvaises opinions, comme le mois dernier.

Distancé par M. Raymond Barre, qui gagne trois points, M. Michel Rocard, avec 52 % de jugements positifs, devance M. François Léotard, qui est crédité de 47 % de bonnes intentions, tous deux demeurant stables par rapport au mois dernier, MM. Valéry Giscard d'Estaing (44 %) et Laurent Fabius (42 %) enregistrent, pour leur part, une hausse de 2 points.

(1) Sondage effectué du 9 au 16 mars, auprès d'un échantillon représentatif de 1 834 personnes.

Sur le vif

Patrons du divorce

Je tombe des nues, dites donc ! Je croyais bêtement que les victimes du divorce, c'était les enfants. Où avais-je la tête ? C'est pas ça du tout. C'est les patrons. Ils osaient pas le dire. Ils se plaignaient pas, mais bon, là, ils n'en peuvent plus, ils craquent, ils pleurent misère. Ils ont fait leurs comptes. Paraît que ça leur coûte la peau des fesses, les brouilles dans les ménages.

Ça se répercute sur l'entreprise à coups de téléphone interminables aux copines : Allô, c'est toi, c'est moi ! Tu peux pas savoir ce qui arrive ! Nous deux, Pierre François, terminé ! On se sépare. Aux agences immobilières : Je cherche un appart... Oui, je suis seule... Enfin... Seule avec trois enfants et un chien. Aux avocats : Combien vous dites pour la pension alimentaire ? Quoi ? Avec tout ce qu'il gagne !

Et puis il y a les heures d'absence : Faut que je passe en conciliation. Faut que j'aille visiter un F 4 à Créteil. Faut que je déménage. Faut que je trouve une nouvelle nourrice. Faut que j'aille chez le toubib, je déprime. Et les pauses-café prolongées devant la machine ou dans les bureaux des collègues : Allez, prends-en encore une tasse, ça te remontera. C'est dingue de se mettre dans cet état pour un con pareil !

Résultat ? Pour trouver du boulot, ça va être la galère. Jeune, jolie et célibataire, vous n'inspiriez déjà pas confiance : elle va cavaler. Moins jeune et mariée : elle va lapiner. Pas jeune, pas mariée : elle est rouillée. Alors, là, maintenant, ils vont nous balancer une nouvelle batterie de tests destinés à vérifier la solidité de nos liens conjugaux. Cochez la bonne réponse. Où vous êtes-vous rencontrés ? 1) Au bal. 2) Chez des amis communs. 3) A la fac. Vous faites l'amour : 1) Une fois par jour. 2) Une fois par semaine. 3) Une fois par mois. Votre belle-mère : 1) Vous indiffère. 2) Vous attendrit. 3) Vous exaspère. Il regarde un match de foot à la télé : 1) Vous le suivez aussi. 2) Vos éclats de voix brisent la vitre de l'écran. 3) Vous allez passer la nuit chez son meilleur ami.

Un conseil. Si vous cherchez un job, à la question : Situation de famille ? Répondez : Célibataire. Frigide. Habite chez ses parents.

CLAUDE SARRAUTE.

Avant son voyage à Moscou

Mme Thatcher, messagère européenne

LONDRES
de notre correspondant

Mme Margaret Thatcher devait déjeuner, le lundi 23 mars, avec le président Mitterrand au château de Bénouville, près de Caen. Elle se rendra ensuite à Bonn, pour rencontrer le chancelier Helmut Kohl. Le premier ministre britannique a, en effet, tenu à consulter ses principaux alliés européens avant sa visite officielle à Moscou, le 28 mars prochain.

Ce voyage à Moscou, le premier effectué par un chef de gouvernement britannique en douze ans, revêt à plus d'un titre une grande importance à Londres, où l'on souligne que Mme Thatcher sera aussi le premier des principaux leaders occidentaux à s'entretenir directement avec les dirigeants du Kremlin depuis le sommet soviéto-américain de Reykjavik.

Certes, durant son séjour moscovite, Mme Thatcher ne saurait prétendre représenter les Européens ou les Américains, d'autant plus que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, est attendu deux semaines plus tard dans la capitale soviétique. Et dans l'entourage du premier ministre on prend soin d'indiquer que Mme Thatcher n'a aucunement l'intention de transmettre des messages.

Mais sans se charger de missions qu'elle ne peut et ne veut assumer, Mme Thatcher ne manquera pas cependant d'exprimer l'inquiétude et les objections des Européens devant les développements possibles des pourparlers entre les deux superpuissances. La convergence de vues sur le désarmement entre Londres et Paris ne semble jamais avoir été aussi grande qu'à présent, et le rapprochement des positions entre la Grand-Bretagne et la France – les deux seules puissances nucléaires européennes – est particulièrement remarquable.

Mêmes espoirs, mêmes appréhensions à Paris et à Londres : oui à la réduction des euromissiles, mais à condition que soit prise en compte la supériorité soviétique dans le domaine des armes à courte portée ; pas de concessions pour l'instant concernant les forces de dissuasion française et britannique. Dans les deux capitales, on souhaite vivement également un renforcement de la concertation en matière de défense.

Sans remettre fondamentalement en cause les liens « privilégiés » qui existent entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le gouvernement britannique a quelque peu pris ses distances avec l'administration Reagan en raison des craintes suscitées par l'attitude américaine à Reykjavik et de l'affaiblissement du pouvoir du chef de la Maison Blanche à la suite de la révélation des livraisons d'armes à l'Iran. Une affaire particulièrement embarrassante pour la « dame de fer » qui s'est soudain retrouvée isolée dans son intransigeance à l'égard du terrorisme et des Etats qui y ont recours.

Selon les diplomates britanniques, M. Gorbatchev devrait voir un double intérêt à sa rencontre avec Mme Thatcher : sonder à la fois les sentiments actuels d'un dirigeant européen et ceux du plus fidèle allié des Etats-Unis, le mieux informé des réflexions en cours à Washington.

Pour le premier ministre britannique, la visite en Union soviétique devrait être très profitable, quel qu'en soit le résultat diplomatique, alors que se rapproche la date des élections législatives. Motivation supplémentaire pour Mme Thatcher, qui a l'occasion d'attirer sur elle l'attention de ses concitoyens pour compléter son image, alors que chacun sait que les affaires internationales ne sont pas son fort. En parlant de désarmement avec M. Gorbatchev, Mme Thatcher ne pourra qu'accentuer la gêne de l'opposition travailliste dont la politique de défense est le principal point faible.

FRANCIS CORNU.

Les dégâts commis par des manifestants à l'ambassade sud-africaine

La France exprime ses « très vifs regrets »

La France a fait part de ses « *très vifs regrets* » aux autorités sud-africaines et s'est engagée à « *prendre en charge les frais de remise en état des locaux* » à la suite des déprédations commises le vendredi 20 mars dans l'enceinte de la chancellerie sud-africaine à Paris par des manifestants.

Répondant à l'appel du mouvement des Jeunesses communistes, à la suite de la condamnation de Pierre-André Albertini (*le Monde* daté 22-23 mars), quelque trois cents manifestants ont pénétré, peu après 20 heures, dans les locaux de l'ambassade sud-africaine en forçant une porte de la palissade sur la façade et en cassant la palissade à l'arrière du bâtiment. Les dégâts, estimés à un demi-million de francs, ont été commis au rez-de-chaussée de la chancellerie.

Quelques heures avant le déroulement de la manifestation, qu'il a qualifiée d'« *indigne* », le gouvernement sud-africain avait annoncé le remplacement de son ambassadeur à Paris, M. Robert du Plooy, par M. Hendrik Geldenhuys, qui dirigeait jusque-là le département des affaires africaines au ministère des affaires étrangères. Pretoria a, en outre, demandé à Paris de « *s'assurer de la protection* » de son ambassade « *face à cette sorte de vandalisme* ».

Un appel à une nouvelle manifestation en faveur de M. Albertini – mercredi à 18 h 30, devant la chancellerie sud-africaine – a été lancé à la fois par M. Georges Marchais, secrétaire général du PC, et le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Une rencontre Tutu - Tambo

D'autre part, l'archevêque Desmond Tutu a rencontré à Lusaka (Zambie), dimanche 22 mars, M. Olivier Tambo, président de l'ANC (Congrès national africain, interdit en République sud-africaine). Ce premier contact officiel a donné lieu à des discussions « *cordiales, amicales et intéressantes* », a déclaré le prix Nobel de la paix, tout en exprimant son désaccord avec l'ANC sur le recours à la violence et sur l'avenir de l'Afrique du Sud. Mgr Tutu s'est également inquiété de la multiplication des violences entre Noirs sud-africains et a mis en doute la capacité de l'ANC à contrôler ses jeunes « *camarades* » des cités noires.

● **M. Weinberger dément que les Etats-Unis aient espionné Israël.** – Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger a démenti, dimanche 22 mars, sur la chaîne de télévision NBC, les rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis ont espionné Israël plusieurs années à partir de 1972. « *je sais que cela ne s'est pas produit* », a-t-il répondu en réponse à une question sur les informations publiées par certains journaux, selon lesquelles un officier de l'armée israélienne, hostile à l'invasion du Liban en 1982, aurait communiqué des renseignements aux Etats-Unis. – (*AFP*.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 mars

Hausse : + 0,52 %

La Bourse de Paris était en hausse, lundi matin 23 mars, à + 0,52 %. Les principales hausses sont TRT (+ 2,82 %), Docks de France (+ 2,52 %), OPFI Paribas (+ 2,30 %), Accor (+ 2,17 %), L'Air Liquide (+ 2,08 %). Sont en baisse Pretabail Sicomi (– 4,29 %), Via Banque (– 2,41 %), Prouvost (– 2,19 %), Locafrance (– 1,33 %) et Skis Rossignol (– 1,31 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	553	555	565
Agence Havas	2130	2145	2150
Air Liquide (L')	720	736	735
Bancaire (Cie)	1058	1064	1084
Bongrain	2710	2710	2710
Bouygues	1289	1282	1300
B.S.N.	5020	5040	5040
Carrefour	3860	3900	3898
Chargeurs S.A.	1920	1925	1920
Club Méditerranée	685	685	690
Eaux (Gén.)	1492	1500	1500
Elf-Aquitaine	342	340	341
Essilor	3650	3650	3660
Lafarge-Coppée	1512	1525	1530
Michelin	3280	3300	3305
Midi (Cie)	1554	1564	1575
Moët-Hennessy	2488	2500	2530
Navig. Mixtes	1200	1190	1185
Oréal (L')	4300	4390	4387
Pernod-Ricard	1071	1073	1073
Peugeot S.A.	1455	1480	1475
Saint-Gobain	445	446	447
Sanofi	885	886	887
Source Perrier	800	810	814
Télémécanique	3520	3550	3550
Thomson-C.S.F.	1710	1720	1718
Total-C.F.P.	481	480	481 90
T.R.T.	2306	2350	2370
Valéo	565	565	568

Le numéro du « Monde » daté 22-23 mars 1987 a été tiré à 453 404 exemplaires





